LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

DUCEPPE

"C'ÉTAIT AVANT LA GUERRE À L'ANSE À GILLES"

THÉÂTRE PORT-ROYAL

Présente

Du 9 septembre au 17 octobre

Renseignements: 842-21 12

Vol. LXXII — No 181 | Ensoleillé avec passages nuageux. **(détails en page 14)** | Montréal, samedi 10 octobre 1981 | (Hauterive, Baie-Comeau, Sept-Iles **40 cents**) **25 CENTS**

Ryan: mon oeuvre au PLQ commence à peine

par Michel Roy

«Je n'ai pas du tout l'intention d'agir comme un chef en sursis!» Cette déclaration, qu'il a répétée une deuxième fois en martelant chaque mot, résume l'état d'esprit de Claude Ryan au sujet de la question du leadership du Parti libéral du Québec, question posée par LE DEVOIR au cours d'une longue interview accordée par le chef du PLQ à son bureau de Montréal cette semaine.

Bien qu'il ait abordé ce chapitre de l'entretien avec quelques réticences, l'homme politique n'a laissé subsister aucune équivoque. Il a d'abord rappelé qu'un congrès général du parti se réunirait dans un an pour exprimer envers le chef sa confiance ou sa non-confiance.

«Sauf cette réserve, a ensuite ajouté M. Ryan, je me comporte et j'agis comme le chef... L'oeuvre de renouvellement de ce parti, et aussi, dans une certaine mesure, de renouvellement de la politique québécoise et canadienne que j'ai entreprise en acceptant le leadership du PLQ (en avril 1978) est loin d'être complétée. Elle est à peine commencée. J'ai reçu un mandat du congrès et ce mandat continue.»

Comme on lui demandait si les divisions qui ont récemment secoué son groupe parlementaire au sujet de la motion d'urgence avaient ébranlé son leadership, M. Ryan a récusé les analyses de la presse. Il se dit convaincu que le climat d'ouverture, de compréhension et de franchise qui ont prévalu durant ces journées tendus ont contribué à raffermir plutôt qu'à affaiblir sa direction dans le parti et le caucus.

À l'égard des neuf députés libéraux qui n'ont pas respecté la consigne du chef et voté contre la motion gouvernementale condamnant la démarche fédérale, M. Ryan n'a pas encore statué. Mais il se dit enclin à manifester «beaucoup de compréhension» à l'égard de ces dissidents.

M. Ryan reconnait au cours de cet entretien que la communauté anglophone de Montréal a été secouée par la nouvelle «orientation nationale» du PLQ et perturbée par la décision des libéraux d'appuyer la motion du gouvernement Lévesque. Mais il a bon espoir que les anglophones comprendront éventuellement et respecteront les motifs profonds qui l'ont amené à modifier l'orientation du PLQ sur la «question nationale», de même que le Canada anglais a respecté le directeur du DEVOIR en 1970 quand celui-ci a adopté une position diamétralement opposée à celle du gouvernement fédéral au cours de la crise d'octobre.

Au chapitre du débat constitutionnel, M. Ryan reste optimiste, convaincu aujourd'hui comme hier que M. Trudeau n'ira pas jusqu'au bout de sa démarche et qu'un compromis honorable prévaudra. Ce compromis paraît s'imposer naturellement, dit-il. Les provinces consentent au rapatriement, ou bien avec une formule d'amendement si elles en arrivent à s'entendre, ou bien avec un mécanisme permettant d'en définir une, comme celui que prévoit déjà la résolution de M. Trudeau. Quant à la charte, M. Ryan estime que la Charte des droits, insérée dans la constitution, ne devrait s'appliquer qu'au Parlement et aux institutions fédérales, de même qu'aux provinces qui en auront fait librement le choix.

Si toutefois la résolution fédérale était adoptée dans sa forme actuelle, M. Ryan estime que le Québec ne pourrait réagir que par une action politique, non par des mesures de défi législatif ou de désobéissance civile.

En conclusion, M. Ryan a déclaré que son groupe se préoccupera en priorité à la reprise de la session des questions économiques et sociales.

(On lira les comptes rendus de l'entretien avec M. Ryan en page 10).

culture & société

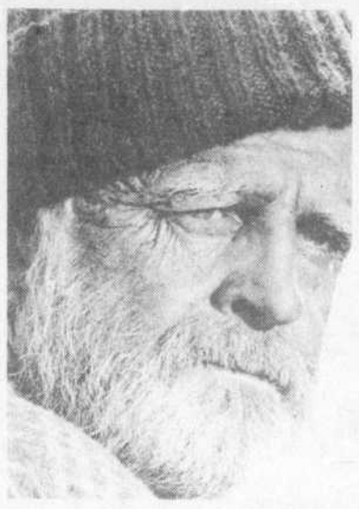

Gilles Pelletier

En s'attifant à nouveau de la tuque et des hardes de Gapi, ce vieux loup de mer inventé par Antonine Maillet, Gilles Pelletier, à 56 ans, entreprend un tournant dans sa carrière d'homme de théâtre. Le comédien qui joue *Gapi* à la Comédie Nationale, annonce à notre collaborateur Robert Lévesque qu'il quitte la direction de la Nouvelle Compagnie théâtrale. Gilles Pelletier administrait la NCT depuis 17 ans. **Page 34**

Francis Mankiewicz

Après *Les Bons débarras*, voici *Les Beaux souvenirs*, le deuxième film du duo Réjean Ducharme-Francis Mankiewicz. Ce dernier, le réalisateur du film qui prend l'affiche sur nos écrans, explique à Nathalie Petrowski quels sont ces beaux souvenirs que les personnages de Réjean Ducharme retrouvent à l'Ile-d'Orléans. Notre critique Richard Gay, pour sa part, a vu le film de Mankiewicz dont il admire la réalisation mais non le scénario. **Pages 21 et 33**

Éditorial

Les événements des jours prochains auront des conséquences considérables sur l'évolution constitutionnelle du Canada. Devant ces choix fondamentaux, Jean-Louis Roy expose les éléments les plus susceptibles d'entraîner un consensus. **Page 18**

Lundi, jour d'Action de grâces, LE DEVOIR ne sera pas publié. Nos bureaux seront fermés, à l'exception de la rédaction qui sera accessible à partir de 14 heures.

AU SOMMAIRE

L'inquiétude atteint son paroxysme au Caire

Des obsèques austères pour Sadate

LE CAIRE, (AFP) — L'Égypte enterre aujourd'hui Anouar Sadate, le raïs assassiné, avec une gravité qui est à la mesure de ses inquiétudes. Ces funérailles austères, auxquelles le peuple égyptien ne sera associé que par la télévision, vont singulièrement contraster avec celles qui avaient été faites, il y a exactement onze ans, à Gamal Abdel Nasser, lorsque des foules interminables déferlant dans les rues du Caire portaient au tombeau le prédécesseur de M. Sadate.

La raison essentielle de cette prudence réside dans la crainte que les autorités égyptiennes ressentent pour la sécurité de chefs d'État et de gouvernement qui viennent assister aux obsèques de l'ancien chef de l'État.

Il ne faut pas oublier que le premier ministre Menahem Begin, naguère encore l'ennemi mortel de l'Égypte, est présent, Ni que les anciens présidents américains Richard Nixon, Gerald Ford et Jimmy Carter, tout comme Henry Kissinger, l'architecte de l'accord israélo-égyptien, honni de tous les Arabes militants, sont eux aussi au Caire pour apporter le dernier adieu des États-Unis à leur ami et allié, tombé mardi sous les balles d'extrémistes musulmans.

Le président français François Mitterrand, le chancelier fédéral Helmut Schmidt et le roi Baudoin de Belgique représentent pour leur part une Europe qui serait l'une des premières victimes d'une nouvelle explosion au Proche-Orient.

C'est pourquoi les autorités égyptiennes et, au premier chef le futur raïs, Hosni Moubarak, ont décidé de tout faire pour éviter qu'un incident ne vienne, quatre jours après l'assassinat de M. Sadate, conforter les ennemis intérieurs et extérieurs du régime.

Le monde arabe est le grand absent de cette cérémonie, où l'Occident se presse. La signification de cet étonnant contraste est clair: Le Front de la fermeté clame sa jubilation devant l'assassinat de M. Sadate, les pays arabes modérés se taisent, tous attendent de savoir si l'Égypte de M. Hosni Moubarak suivra la voie tracée par son prédécesseur, ou si elle reviendra progressivement dans le giron arabe, c'est-à-dire si elle brisera l'alliance israélienne.

NI les États-Unis, ni l'Europe occidentale ne se trompent sur la portée possible

Voir page 20: Obsèques

M. Hosni Moubarak, candidat à la présidence de l'Égypte, donne l'accolade au premier ministre israélien, M. Menahem Begin, venu assister aux obsèques du président Sadate. Les deux hommes ont ensuite eu un entretien qui a duré au-delà d'une demi-heure. Tant du côté israélien que du côté égyptien, on s'est refusé à toute déclaration sur les pourparlers. (Photolaser AP)

Est-ce le début de l'escalade?

par Christiane Berthiaume

correspondance particulière

LE CAIRE — À 250 km du Caire, l'assaut de 30 heures donné par une centaine d'intégristes musulmans aux quartiers généraux de la sécurité à Assiout, faisant 45 morts, ravive les craintes nées de l'assassinat du président Sadate. Est-ce le début de l'escalade?

La tension monte sans aucun doute. Les autorités égyptiennes craignaient déjà un attentat contre la vie du président Sadate depuis les arrestations massives d'intégristes musulmans et d'opposants de gauche le mois dernier. Le frère du leader du commando, qui a assassiné le président Sadate mardi dernier, était au nombre des 1,536 (chiffre officiel) arrêtés. On ne connaît pas au lieutenant Khaled Islambouly de sympathie intégriste mais son frère était un étudiant à l'université où militent essentiellement les frères musulmans. Il était membre de l'organisation Al-Takfir Wal Hagra («expiation et renonciation» dont le but est de créer un État islamique par la violence si nécessaire). Le même groupe serait responsable des événements d'Assiout.

La succession est certes assurée dans le calme, la dignité, constitutionnellement et... promptement pour ne pas laisser de vacuum et assurer la stabilité. Tel que prévu par l'article 84 de la constitution, le président de l'Assemblée nationale assure l'intérim. Dès mercredi, le lendemain de l'assassinat, la dite assemblée choisissait (par 330 voix, trois abstentions et pas une seule voix contre) de soumettre à l'approbation de la population (référendum mardi) M. Hosni Moubarak comme prochain président (son élection ne fait aucun doute). Cette belle solida-

Voir page 20: Escalade

Le taux de chômage: la plus importante hausse depuis 1942

OTTAWA (d'après CP) — Le taux de chômage a augmenté en septembre comme jamais auparavant, et se chiffrait par 8.2%, moins d'un demi pour cent en-deçà du triste record établi en novembre 1978.

Les chiffres rendus publics par Statistique Canada hier établissent que le nombre de chômeurs en septembre atteignait 891,000, en comparaison de 790,000 le mois précédent et de 765,000 il y a un an.

Le taux de chômage désaisonnalisé a augmenté au mois de septembre de plus d'un pour cent, pour atteindre 8.2%, la plus importante hausse depuis 1942, année durant laquelle le gouvernement a commencé à tenir des statistiques sur le chômage.

Cette importante hausse est attribuable, explique-t-on à Ottawa, au nombre sans précédent de personnes à arriver sur le marché du travail. Ce chiffre diminue habituellement de 50,000 à l'automne, quand les étudiants retournent aux études, mais cette année, plutôt que d'enregistrer une baisse de 50,000 du nombre de personnes à la recherche d'un emploi, Statistique Canada a plutôt enregistré une augmentation de 100,000, pour un écart total de 150,000. On ne peut expliquer cette augmentation.

Le critique financier du Nouveau Parti démocratique, M. Bob Rae, a souligné que cette hausse était la conséquence inévitable et tragique des politiques du gouvernement, politiques qui ont suscité la

Voir page 20: Chômage

Ultime délai à la General Dynamics

par Michel Nadeau

Le gouvernement du Québec a adressé hier un dernier ultimatum à la multinationale américaine General Dynamics, l'enjoignant de négocier, d'ici au 30 novembre une entente de gré à gré sinon les actifs de sa filiale de Thetford Mines, la Société Asbestos, seront expropriés conformément aux pouvoirs définis dans la loi 121, adoptée il y a maintenant plus de deux ans.

Ce nouveau sursis a surpris les milieux financiers qui s'attendaient à l'annonce d'un accord autour d'un prix donné. Tôt hier matin, les actions de la Société Asbestos ont été retirées de la cote pour empêcher toute spéculation avant la tenue de la conférence de presse donnée par le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Duhaime, et le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau.

M. Duhaime a déclaré que les pourparlers des derniers mois indiquaient qu'il serait difficile d'en venir à une entente de gré à gré avec le propriétaire de 55% des actions de la Société Asbestos. Le gouvernement a néanmoins l'intention de procéder et de prendre le contrôle de la compagnie minière de Thetford-Mines. Le délai de six semaines donnera le temps au gouvernement de préparer l'émission de l'avis d'expropriation. Toutefois, Québec souhaite toujours en venir à une entente de gré à gré avec General Dynamics, a souligné le ministre.

Voir page 20: Délai

Le Nobel de médecine attribué à un Suédois et deux Américains

STOCKHOLM (d'après AFP et Reuter) — L'Institut Karolinska de Stockholm a attribué hier le prix Nobel de médecine à Roger W. Sperry, des États-Unis, d'une part, et d'autre part, en commun à David D. Hubel, des États-Unis, et à Torsten N. Wiesel, de Suède.

Le prix a été décerné au Pr Sperry, 68 ans, pour ses découvertes concernant la spécialisation fonctionnelle des hémisphères du cerveau, et aux Pr Hubel, 55 ans, et Wiesel, 57 ans, pour leurs travaux sur le traitement de l'information qui s'effectue dans le système visuel.

Le choix du comité Nobel de l'Institut Karolinska de Stockholm a surpris ceux qui s'attendaient qu'il attribue le prix aux pionniers du traitement du cancer par l'interferon.

Concernant les recherches du Pr Sperry, l'institut constate dans ses attendus:

«Sperry a, grâce à de géniales méthodes de test, pu révéler que chacun des hémisphères du cerveau avait son propre monde conscient (...). L'hémisphère gauche isolé du cerveau est orienté, comme Sperry a pu l'établir, vers des connexions abstraites, des relations symboliques et des analyses de détails logiquement élaborées. (...) Il est aussi le siège moteur prédominant, l'hémisphère du pouvoir exécutif, et à certains égards agressif.

«L'hémisphère droit est muet et, en gros, dépourvu de ce qui lui permettrait d'entrer en relation avec le monde extérieur. Il est, comme le dit Sperry, «un

Voir page 20: Nobel

Roch Carrier

LA DAME QUI AVAIT DES CHAÎNES AUX CHEVILLES roman

"Ce texte est envoûtant; je crois que *La dame qui avait des chaînes aux chevilles* est le chef-d'oeuvre de Roch Carrier".
Réginald Martel — La Presse

"J'ai de l'admiration pour une telle écriture, rare dans la littérature québécoise".
Noël Audet — Le Devoir

les Éditions internationales Alain Stanké , 2127, rue Guy, Montréal H3H 2L9 (514) 935-7452

Stanké

Au menu: pétrole, budget, constitution

La session à Ottawa reprend mercredi, quoi qu'il advienne

par Claire Turcotte

OTTAWA — Quelle que soit l'issue des pourparlers que les premiers ministres Pierre Elliott Trudeau et Bill Bennett auront mardi prochain, la session parlementaire reprendra tel que prévu dès le lendemain à 14 h par la traditionnelle période de questions.

Comme première pièce au menu législatif, les députés se verront proposer par le leader du gouvernement en Chambre, M. Yvon Pinard, le projet de loi C-48 sur le pétrole et le gaz, qui est considéré par les ministériels comme une étape importante dans la canadianisation de l'industrie pétrolière.

Les conservateurs s'opposent farouchement à cette mesure et demandent au gouvernement de présenter immédiatement des mesures économiques, tout comme les néo-démocrates d'ailleurs.

Pour sa part, M. Pinard a répété hier, en conférence de presse que le gouvernement avait toujours l'intention de présenter un budget avant la fin d'octobre. C'est le ministre des Finances, M. Allan MacEachen, qui choisira la date exacte.

Si tout le monde s'accorde à dire que cette tranche de session sera essentiellement consacrée au budget et à des mesures économiques, le suspense demeure néanmoins sur l'évolution du dossier constitutionnel.

En principe, la Chambre est toujours liée par l'engagement de tenir un débat de deux jours en troisième lecture sur le projet de résolution constitutionnel. M. Pinard a prévu dans son programme ces deux jours de débat, qui pourraient tomber n'importe quand entre le 14 octobre et l'ajournement de Noël.

Toutefois, si des amendements devaient être apportés au projet de résolution à la suite des discussions de MM. Trudeau et Bennett, après une conférence fédérale-provinciale, il se pourrait alors qu'il faille rouvrir le débat sur le projet de résolution aux Communes, ce qui forcément prendrait plus que deux jours.

En somme, personne n'est en mesure de prévoir exactement quelle tournure prendra ce qui devrait être la dernière étape parlementaire au Canada du projet de résolution du gouvernement Trudeau. Mais tout le monde se doute bien que cela risque de perturber sérieusement les travaux du Parlement, si le désaccord devait persister entre Ottawa et les provinces.

On sait que les conservateurs demeurent entièrement opposés à cette démarche unilatérale et que les députés du NPD, après avoir passé trois mois dans leurs comtés respectifs ont révisé leur position et préfèrent maintenant attendre avant d'appuyer les démarches constitutionnelles du gouvernement fédéral.

Si la question constitutionnelle est rapidement réglée aux Communes et au Sénat, alors on pourra dire que l'automne 1981 sera vraiment celui de l'économie.

L'engagement du gouvernement de présenter un budget est très ferme. Ce sera «la pièce principale», a dit M. Pinard hier, ce qui laisse supposer que d'autres mesures économiques pourraient être soumises à l'approbation des parlementaires.

En plus, les règlements de la Chambre prévoient cinq jours de débats réservés à l'opposition avant le 10 décembre et il reste au feuilleton 25 projets de loi qui doivent être débattus et votés.

Si les députés viennent à bout de cette tâche législative, on peut penser que le gouvernement reprendrait le travail au début de 1982 par une nouvelle session et un discours du Trône. C'est ce qu'a laissé entendre M. Pinard, qui n'a cependant pas voulu prendre d'engagement ferme à ce propos.

M. Yvon Pinard, leader parlementaire du gouvernement, au cours de sa conférence de presse d'hier, à Ottawa. (Photolaser CP)

Trudeau refuse de s'engager au-delà de jeudi

OTTAWA (PC) — Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, est arrivé à Ottawa hier après-midi après un périple de deux semaines qui l'a conduit en Corée, en Australie et à Fidji.

Attendu à sa descente d'avion par ses trois fils et l'ambassadeur de Corée au Canada, M. Trudeau s'est contenté de répondre rapidement à quelques questions des journalistes avant de monter dans sa limousine.

M. Trudeau a déclaré de nouveau qu'il n'avait pas l'intention de retarder l'adoption par le Parlement de son projet de réforme constitutionnelle. Il a cependant refusé de préciser s'il accepterait de rencontrer les premiers ministres provinciaux plus tard que jeudi prochain, affirmant qu'il n'avait pas encore pu parler à M. Bill Bennett, de la Colombie-Britannique, président de la conférence des premiers ministres provinciaux.

M. Trudeau a également nié les informations voulant qu'il ait fait une proposition de compromis à M. Bennett, il y a déjà quelques semaines.

«Nous avons simplement spéculé (sur ce qui se passerait après le jugement de la Cour suprême du Canada sur la légalité du projet de réforme constitutionnelle) et si on gagnait, on irait de l'avant et si nous perdions, évidemment, nous retirions notre motion et comme on a gagné, on va de l'avant», a déclaré M. Trudeau.

Le premier ministre a ajouté qu'il fallait toujours espérer que les premiers ministres pourraient se mettre d'accord sur le projet de réforme constitutionnelle. «Mais pas trop longtemps, a-t-il précisé. Si c'est espérer dans le sens d'attendre, il faut se débarrasser de cette question-là».

Aide au tiers-monde: le Canada devrait avoir de meilleurs outils de coordination

par Clément Trudel

QUÉBEC — Il faut s'étonner que le Canada n'ait pas encore créé de véritable organisme de coordination des rapports avec le tiers-monde ou de mécanisme pour s'occuper de toutes les questions ayant trait à l'assistance technique.

Ces propos du professeur Louis Sabourin, président du Centre de développement de l'OCDE, à Paris, terminent une série de réflexions que M. Sabourin livrait hier au 13e congrès du Centre québécois des relations internationales.

L'expert qu'est Louis Sabourin ne croit pas au désintéressement des pays, dans leurs programmes d'aide. Il voudrait tout de même que le Canada, dont la présence dans le tier-monde engendre encore des commentaires favorables, se dote d'outils de coordination de l'aide aboutissant directement au conseil des ministres. Il souhaite que par surcroît, l'on mette sur pied des mécanismes propres à «aplanir de nombreux conflits avec les provinces» et que l'on s'évertue à trouver des solutions «plutôt que de se braquer sur des positions rigides».

Voilà pour le penseur, qui salue en passant l'amorce de solution qu'aurait pu constituer le ministère du Développement créé sous l'éphémère gouvernement Clark.

Quatre praticiens ont tenté pour leur part, hier matin, de dresser le bilan des actions internationales des provinces. Ainsi M. Wayne Clifford, au nom de l'Alberta (Direction internationale des affaires internationales), a réclamé une part plus grande des provinces dans la formulation des politiques à portée internationale couvrant les domaines de compétence des provinces.

M. Claude Roquet, sous-ministre associé aux Affaires internationales (Affaires intergouvernementales) a plaidé au nom du Québec contre l'idée d'un Canada présentant l'image d'un «bloc monolithique». Pour M. Roquet, le «rouleau compresseur» est peu souhaitable quand on cherche à agir de façon complémentaire sur le plan international. Il répondait ainsi à un fonctionnaire fédéral qui se demandait si l'on ne pouvait pas inviter les provinces à faire le sacrifice d'une partie de leur spécificité pour que soient mieux harmonisées les politiques canadiennes.

M. Denis Massicotte, du cabinet du ministre ontarien des Affaires intergouvernementales, avait glissé dans son exposé sur l'évolution des Ontario Houses dans le monde que «le danger... que le Canada présente une image fragmentée» avait porté des investisseurs à faire pression sur Queen's Park et expliquait, en partie, qu'en 1977 on ait fermé 11 délégations ontariennes dans le monde.

Au déjeuner, la causerie de M. Paul Bussières, ministre fédéral d'État aux Finances, abordait les aspects financier et économique de l'aide. Le Canada verse maintenant $1,5 milliard par an à ce poste. Sur le cas précis de la Côte d'Ivoire — qui peut devenir partenaire commercial important — «il devra y avoir collaboration entre les paliers fédéral et provinciaux», a dit le ministre, de même «qu'entre le secteur privé et les banques à charte». La veille, le vice-premier ministre québécois, M. Jacques-Yvan Morin, avait parlé d'un «étau» qui se resserrait pour réduire le rôle du Québec, particulièrement au sein de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Pressé de commenter cette invitation de M. Morin à l'abandon, par le fédéral, d'une «politique d'affrontement» avec les provinces quant à leur rôle international, M. Bussières a d'abord répliqué: «Étau? Je ne sais vraiment pas de quoi il s'agit».

Après avoir pris connaissance du texte même de M. Morin, qui énumérait les trois principes sur lesquels devrait se faire la «révision radicale» du rôle des provinces, M. Bussières a commenté: «Ça change fondamentalement... si l'on s'en tient aux relations extérieures d'un pays à forme fédérale.» M. Bussières cite l'entente Cullen/Couture sur l'immigration comme un point en faveur d'une «personnalité extérieure» conforme à ce que le Canada pourrait accepter, en accord avec les provinces.

Le Canada a-t-il exercé des pressions à l'extérieur pour frustrer le Québec de son projet d'établir une Maison du Québec à Dakar? C'est trop facile comme accusation, répond le ministre, qui suggère de poser la question directement aux autorités sénégalaises...

Intervenant, au congrès, au nom des provinces Maritimes, M. Raymond Daigle, conseiller à la coopération à Fredericton, a fait état de la difficulté qu'avaient les provinces de l'Est à faire leur percée dans le monde si l'on excepte quelques bureaux de tourisme ici et là, et la percée réussie par les organismes parlant au nom des Acadiens.

L'exposé de M. Wayne Clifford contenait, bien sûr, une tentative d'explication des tensions fédérales-provinciales mais l'Alberta ne remet pas en cause un Canada présentant un front uni, même en matière d'énergie. L'Alberta ne se permettrait pas, aux États-Unis par exemple, de critiquer la politique énergétique du gouvernement central. Edmonton a cependant conscience de défendre avec zèle ses propres intérêts montré qu'en dehors des États-Unis, ce sont des pays asiatiques (Japon, Chine, Corée) qui occupent davantage les stratèges albertains.

Un économiste du Conseil économique du Canada, M. Roy Matthews, fut le dernier rapporteur à ce congrès qui a pris fin hier soir à l'Université Laval. Son propos était d'attirer l'attention sur les NPI, ou «nouveaux pays industriels». Ce nouveau sigle recouvre un ensemble de pays où la main-d'oeuvre bon marché et les allégements fiscaux vont de pair pour les multinationales, ou les commerçants locaux: Singapour, Corée, Taiwan, Philippines, Hong Kong, etc. M. Matthews a signalé que l'on pourrait craindre la perte d'emplois (au Québec surtout) si se maintient le régime d'importation massive de chaussures et de vêtements. Son exposé ne plaidait pas pour le protectionnisme mais il a signalé des mouvements qui vont croissant, les NPI pourraient occuper le tiers du marché canadien dans ... 40 ans.

Alarmisme de mauvais aloi? Déjà Hong Kong est appelé à se transformer puisqu'il collabore avec la Chine continentale dont les zones limitrophes tiennent aussi lieu de NPI. La Chine, affirme M. Matthews, fait la cour aux hommes d'affaires de Hong Kong pour mieux aménager ses nouvelles «zones économiques» et lorsque Hong Kong se consacrera plutôt à la haute couture, la Chine continentale prendrait la relève dans des champs ordinairement occupés par les exportateurs de Hong Kong.

Les actes de ce 13e congrès de relations internationales, que présidait l'économiste Marcel Daneau, feront sous peu l'objet d'une publication dans la collection «choix» du Centre québécois de relations internationales.

Parti avec une tonne et demie de marijuana

SOUTH YARMOUTH, Massachusetts (AFP) — Pour le lieutenant Chester Campbell, de la police de l'État du Massachusetts, la tentation a probablement été trop forte: après 17 ans du côté de la loi, il a apparemment disparu en emportant une tonne et demie de marijuana dont il avait la garde.

La police du Massachusetts, qui a annoncé la nouvelle jeudi soir, a précisé qu'un mandat d'arrêt avait été lancé contre Chester Campbell, 40 ans, ainsi que deux complices, Marylin Davidson et Robert Wayne, tous deux âgés de 28 ans.

La marijuana avait été saisie lors d'une descente de police en juin dernier, et avait été entreposée dans une caserne de la police d'État à South Yarmouth, précédemment commandée par le lieutenant Campbell. Elle avait disparu le 25 septembre dernier, emportée par des voleurs parfaitement informés des mesures de sécurité et qui avaient débranché le système d'alarme de l'entrepôt.

Le porte-parole de la police du Massachusetts n'a pas indiqué la manière dont la culpabilité présumée du lieutenant Campbell avait été établie.

Le Canada verse $10 millions aux Philippines

MANILLE (AP) — Le ministre fédéral de l'Énergie M. Marc Lalonde, a annoncé que le Canada a accordé un crédit de $10 millions à la Banque de développement des Philippines.

M. Lalonde, qui participe à Manille à une réunion de l'Association du conseil des nations du sud-asiatique, a déclaré que le crédit sera fourni par la Société pour l'exportation des exportations (SEE). Les contrats d'achat de produits canadiens seront examinés cas par cas.

La SEE espère que la ligne de crédit facilitera l'achat, par les Philippines, de produits textiles et de matériels de communication.

Dénonçant la moitié des pays de l'ONU

Amnistie internationale lance la semaine du détenu d'opinion

par André Tardif

Dans le but de rappeler aux dirigeants politiques, entre autres ceux de quelque 75 pays membres des Nations Unies, que l'opinion publique mondiale n'accepte pas que des citoyens y soient détenus pour leurs seules opinions, Amnistie internationale (AI) lançait, hier dans la métropole, une semaine internationale du prisonnier d'opinion.

«Nous visons plus précisément la libération de plus de 4,000 prisonniers d'opinion dont AI s'est occupée au cours de l'année», a déclaré M. François Martin, directeur général d'AI au Canada francophone, à l'occasion d'une conférence de presse.

Dans un rapport que l'organisme rendait public hier, on affirme, preuves à l'appui, que près de la moitié des 154 pays appartenant à l'ONU sont coupables de détention de personnes n'ayant jamais recouru ni incité à la violence, mais plutôt emprisonnées en raison de leurs croyances ou de leur origine.

«Les définitions et les critères émanant des conventions et déclarations internationales concernant les prisonniers d'opinion demeurent théoriques, a dit M. Martin. Or ces prisonniers sont, avant tout, des êtres humains qui ont un nom, une histoire, un drame.»

Citant trois noms précis de personnes — Wu Yueh-ming, de Formose, Angel Cuadra, de Cuba, et Peter Uhl, de Tchécoslovaquie — détenues respectivement depuis 31, 15 et 12 ans pour leurs opinions, il a précisé qu'elles appartenaient à un groupe de 4,000 à 5,000 cas dont AI avait pris charge en permanence en 1981, et que ces cas ne constituaient que la pointe de l'iceberg.

«La plupart des États se sont engagés à respecter les normes internationales des droits de la personne et à agir en conformité avec elles. C'est pourquoi nous réclamons la libération inconditionnelle et immédiate de tous les prisonniers d'opinion, même si peu de gouvernements admettent ouvertement détenir certains de leurs citoyens contrairement aux normes reconnues.»

Au Canada francophone, AI compte quelque 3,200 membres répartis en 20 groupes locaux, y compris à Toronto, Calgary, Fredericton et Ottawa. À l'occasion de la semaine qui commence demain, on aimerait doubler le nombre d'adhérents.

«Leur rôle consiste essentiellement à écrire des lettres de protestation, auprès des dirigeants des pays concernés, en termes courtois, pour exiger la libération de tel ou tel prisonnier d'opinion, ajoute M. Martin. Quand 250,000 personnes à travers le monde font ça régulièrement, ça représente tout un impact.»

Dans la métropole, la semaine sera notamment marquée par un concert que donneront, gratuitement, les chansonniers Jacques Michel et Jocelyn Bérubé ainsi que le groupe Mark'a, jeudi soir prochain en la salle Alfred-Laliberté de l'UQAM. On peut se procurer ses billets à AI, au 1,800 Dorchester ouest, ou à l'UQAM.

L'Université de Montréal sera la scène de conférences du midi et du soir, mardi et mercredi prochains, avec la participation de plusieurs personnalités et même de deux ex-prisonniers d'opinion libérés grâce à l'intervention d'AI.

Et le python avala la tête de son maître

GAINESVILLE, Floride (AFP) — Les relations d'amitié qui s'étaient instaurées entre M. Bennett Boggess et «Monty», son python, ont pris fin brutalement jeudi lorsque le serpent, long de 4.50 m' a tenté de manger son maître.

Deux amis de la victime, présents à son domicile de Gainesville (Floride) au moment du drame, ont indiqué que M. Boggess se préparait à nourrir «Monty» d'un lapin vivant lorsque le serpent, enroulé autour des épaules de son maître, lui a donné plusieurs violents coups de tête qui l'ont fait tomber. Le reptile a ensuite resserré sa prise autour du corps de M. Boggess tout en commençant à avaler sa tête.

Les deux amis de la victime ont indiqué qu'ils avaient été impuissants à arracher M. Boggess de l'étreinte du python, qui a finalement relâché sa proie alors que la tête de son maître avait déjà presque disparu dans sa gueule.

M. Boggess, victime d'un choc nerveux et de blessures sérieuses à la tête, a été hospitalisé.

VILLE DE MONTRÉAL
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

ENLÈVEMENT DES DÉCHETS

Lundi, le 12 octobre 1981,
Jour de l'Action de Grâce,
il n'y aura pas
d'enlèvement des déchets

Les contribuables qui bénéficient habituellement de l'enlèvement des déchets le lundi, devront déposer leurs poubelles lors du prochain jour de collecte régulière des déchets, soit jeudi, le 15 octobre 1981.

LE GREFFIER DE LA VILLE

PERIODICA
AGENCE INTERNATIONALE D'ABONNEMENTS
INTERNATIONAL SUBSCRIPTION AGENCY

Le RIGAUD
(angle Berri et Sherbrooke)
à quelques pas du métro

— Occupation immédiate
— Pour personnes retraitées et pré-retraitées (50 ans et plus)
Grands studios-appartements climatisés
Au Centre-Ville (Métro Sherbrooke)
Tapis, unité de cuisine, piscine, sauna,
Salles de réunions, terrasse, etc.
— Loyer à compter de $265.00 par mois
Aussi quelques spacieux logements d'une chambre à coucher disponibles sur demande — deux salles de bains — deux balcons.
Pour renseignements:
SOCIÉTÉ MUNICIPALE D'HABITATION DE MONTRÉAL
849-1291
Visites: 425 est, rue Sherbrooke (angle Berri)
En tout temps,
sur rendez-vous seulement

Découvrez ce que recevoir veut dire pour un italien!
RESTAURANT DA ENRICO
TABLE D'HÔTE
MINESTRONE
SALADE PRINTANIÈRE
PENNINE NAPOLITAINE
CRÊPES FIORENTINA $8.50
CANNELLONI ALLA ROMANA $9.50
FILET DE SOLE AU VIN BLANC $9.95
ESCALOPPE DE VEAU CARDINAL $10.50
COTOLETTE BOLOGNESE $10.50
MEDAILLON DE BOEUF AU POIVRE $12.95
HOMARD FRA DIAVOLO $15.95
PAIN À L'AIL GRATUIT
LÉGUMES ET POMMES DE TERRE
DESSERT
GÂTEAUX GRAND MÈRE
CASSATA SICILIENNE
CAFÉ ou THÉ
Stationnement gratuit face au restaurant à partir de 16 h 30.
Repas complet pour gens d'affaires à partir de $4.95 De 11:30 hres à 15 hres.
Du mercredi au samedi à partir de 19 hres...
Venez entendre Tony Zaccaro, guitariste et chanteur
Ouvert du lun. au ven. de 11: 30 hres à minuit
samedi de 17 hres à minuit
Fermé le dimanche
Réservations: 388-0719
200 est, Crémazie

HISTOIRE DE LA CSN (1921-1981)
de Jacques Rouillard, professeur à l'Université de Montréal
préface de Norbert Rodrigue
Publié à l'occasion du 60e anniversaire de la Confédération des syndicats nationaux (CTCC, jusqu'en 1960) ce livre ne se veut pas une histoire officielle. Il est l'oeuvre d'un spécialiste de l'histoire ouvrière, qui raconte l'évolution de l'une des institutions les plus importantes du Québec contemporain.
Volume abondamment illustré, 336 pages, en vente dans toutes les librairies à $10.
Boréal EXPRESS

Après le domaine de St-Sulpice, la maison des pères Montfortins?

par Alain Duhamel

L'avenir incertain de la Maison provinciale des pères Montfortins, dans le quartier Côte-des-Neiges, suscite l'inquiétude des Montréalais de son voisinage. Ils craignent en effet que des promoteurs immobiliers ne s'emparent du site pour y construire des tours d'habitation au milieu d'un secteur de résidences familiales et d'édifices institutionnels.

Leurs craintes sont fondées, car les pères Montfortins, bien qu'ils n'aient rien décidé de l'avenir de leur propriété, ont reçu une offre d'achat intéressante. «Notre maison est une ancienne résidence privée et elle n'est pas très fonctionnelle», nous dit l'économe de la communauté, le Père Paré. «Nous étudions cette possibilité».

L'offre d'achat provient de M. J-A. Bisaillon, de la société Almon Realties Inc. Cette société de promotion immobilière avait soulevé, l'hiver dernier, la colère de plusieurs groupes de citoyens lorsqu'elle avait acquis une partie du domaine des Messieurs de Saint-Sulpice au fort de la montagne. Cette société a préparé le terrain pour la construction par d'autres promoteurs de luxueuses tours d'habitation sur un lieu que plusieurs considèrent comme historique.

Sur la Côte Sainte-Catherine, le projet d'Almon Realties consisterait à démolir la Maison des pères Montfortins et d'ériger à sa place un ou des tours d'habitation.

Dans un mémoire déposé récemment à l'administration municipale, le Comité pour la sauvegarde du chemin de la Côte Sainte-Catherine affirme que la construction de tours d'habitation dans son secteur, compromettrait gravement un milieu de vie familiale. «Plus encore que l'aspect visuel d'un milieu, c'est le tissu humain de celui-ci que va compromettre le projet que nous dénonçons aujourd'hui. L'hétérogénéité des constructions, l'anonymat qui caractérise la vie dans les grands ensembles verticaux, la primauté que ceux-ci confèrent inévitablement à la circulation automobile sur la circulation piétonnière les obstacles qu'ils opposent à une authentique vie familiale, tout cela nous amène à nous poser des questions fondamentales sur l'évolution de notre quartier.»

La Maison provinciale des pères Montfortins, ci-dessus, dans le quartier Côte-des-Neiges, fait l'objet d'une offre d'achat d'Almon Realties, qui avait acquis l'hiver dernier une partie du domaine des Messieurs de Saint-Sulpice pour y construire des immeubles d'habitation. (Photo Jacques Grenier)

La Maison provinciale des pères Montfortins se trouve sur un vaste terrain formant l'angle du chemin de la Côte Sainte-Catherine et de l'avenie Stirling. Connue sous le nom de maison Maréchal, du nom du juge Théophile Maréchal qui la fit construire en 1912, cette grande maison de brique se distingue par ses saillies, ses décrochements, ses arches et ses chapiteaux. Le projet de construction menacerait aussi une autre maison, ayant façade sur le chemin de la Côte Sainte-Catherine, construite en 1910.

Le chemin de la Côte Sainte-Catherine, à cet endroit, est bordé de chaque côté par des institutions, des maisons résidentielles de deux étages et une allée de verdure. Le règlement de zonage municipal ne permet d'ailleurs que des constructions résidentielles de cette hauteur. La construction de tours d'habitation en bordure du chemin de laCôte Sainte-Catherine dans la ville de Montréal briserait l'homogénéité du secteur et aurait tôt fait d'en attirer d'autres semblables.

Tout le quartier résidentiel en façade de l'Université de Montréal se prépare à une mutation importante déclenchée par la construction de deux stations de métro de la ligne no 5 (reliant Anjou au quartier Snowdon d'est en ouest), dans l'axe du boulevard Édouard-Montpetit. Les Montréalais de ce voisinage n'ont aucune envie de vivre dans un milieu urbain semblable à celui que la ville d'Outremont, toute proche, se construit. Et sur le chemin de la Côte Sainte-Catherine, et sur les rues voisines (la rue Willowdale par exemple) la Ville d'Outremont permet la construction d'immeubles en hauteur à la place des maisons familiales qui s'y trouvaient. Les Montréalais subissent déjà les effets de cet aménagement outremontois sur la circulation automobile et regrettent qu'on les sépare de la montagne par un rempart de tours d'habitation.

Le mémoire du Comité de sauvegarde, accompagné d'une pétition comportant près de 350 signatures, recommande à laVille de Montréal de conserver intact le zonage du quartier, comme elle l'a fait dans l'ensemble du secteur ces dernières années, et d'acquérir la propriété des pères Montfortins pour y aménager un parc de voisinage pour les enfants. Dans la maison Maréchal, le Comité de sauvegarde invite l'administration municipale à y installer une maison de la culture.

Dans l'hypothèse où les pères Montfortins renonceraient à la vente de leur propriété, le Comité de sauvegarde demande à la Ville de Montréal d'y interdire toute construction en hauteur contraire aux règlements municipaux en vigueur.

Lavoie parle de 27 règlements de compte faits avec les Dubois

par Bernard Morrier

«J'ai participé à environ 27 règlements de compte avec la famille Dubois et je me souviens parfaitement du premier, alors que je n'avais que 27 ans, soit de réduire au silence, à coups de pelle dans une taverne, un témoin de la Couronne dans une certaine cause.»

C'est ce qu'a affirmé hier Donald Lavoie, âgé de 39 ans, un des importants témoins de la Couronne au procès de Jean Tremblay et Micheline Pelletier-Travers, qui se déroule devant un jury présidé par le juge Raymond Landry, de la Cour supérieure

Le couple répond à des accusations découlant de l'enlèvement et de la séquestration de certains membres de la famille Prucha, alors que M. Prucha travaillait comme comptable dans une succursale bancaire.

Reconnaissant sa participation à cette affaire, Lavoie a soutenu qu'il s'agissait du seul méfait du genre auquel il a participé durant ses 12 ans de vie criminelle et que, s'il a agi ainsi, c'était pour obtenir de l'argent afin que sa famille soit en sécurité. Il a ajouté avoir dit à l'une des victimes pour qui il épouvait de la sympathie que, s'il ne faisait pas son «travail», il risquait d'être tué.

Avouant que le crime qui l'avait marqué le plus, sans donner plus de détails, était celui de l'hôtel Lapinière, à Brossard, Lavoie a dit, en réponse au contre-interrogatoire de Me Réal Charbonneau, qui représente la défense, avoir été un tueur à gage durant ses 12 ans de crime et que cela ne lui avait jamais rien rapporté, bien qu'il eût mené une existence assez aisée.

Le témoin a ensuite révélé qu'après avoir été victime d'une tentative de meurtre, le 22 novembre 1980, il avait réalisé que ses activités dans le monde du crime n'avaient plus de sens, d'autant plus qu'il devenait de plus en plus inquiet pour le sort de sa famille et surtout de celui de ses enfants. «Je sais ce que ces gens sont capables de faire», a-t-il observé.

Le jury a été libéré jusqu'à mardi. Le contre-interrogatoire du témoin se poursuivra.

Le français écrit de l'auxiliaire congédiée était-il convenable?

par Jean-Pierre Proulx

Mme Carole Gagnon, directrice du nursing au Centre d'accueil Dante de l'hôpital Santa-Cabrini estime que les rapports écrits de Mme Joanne Curran étaient lisibles même s'il s'y retrouvait des fautes d'orthographe. Toutefois, Mme Gagnon ne saurait affirmer péremptoirement si la qualité du français écrit de Mme Curran était suffisante pour lui permettre d'exercer sa profession mais elle incline à croire que oui.

Mme Curran est cette infirmière auxiliaire qui a dû quitter l'emploi qu'elle occupait depuis quelques semaines à Santa-Cabrini faute d'avoir réussi le test de français écrit exigé par la Charte de la langue française pour accéder à un ordre professionnel. Depuis mardi dernier, elle défraie la chronique dans le journal *The Gazette*, où son cas ne cesse de susciter des réactions.

A l'Office de la langue française, le directeur des Communications, M. Jean-Yvon Houle, a reconnu que dans ce «cas d'espèce», il pourrait être «important» d'avoir un rapport professionnel de la part de l'ex-employeur de Mme Curran pour permettre de juger de ses habilités professionnelles en français écrit.

Si le cas suscite tant de réactions, c'est que Mme Curran s'exprime dans un français fort convenable, comme ont pu le constater hier les auditeurs de *Présent*, à 8 h 10 à Radio-Canada, où l'animateur Michel Pellan l'interviewait. Est-ce possible qu'une personne qui parle français de cette manière ne soit pas apte à exercer la profession d'infirmière auxiliaire? C'est la question que chaque auditeur a pu se poser spontanément.

La loi a toutefois des exigences, en ce qui a trait aux ordres professionnels, qui vont au-delà des réactions spontanées. Elle exige que leurs membres aient une connaissance non seulement parlée mais écrite appropriée à l'exercice de chaque profession.

Or selon les tests actuellement utilisés à l'Office, Mme Curran ne possède pas cette connaissance du français écrit appropriée à sa profession puisqu'elle a échoué à trois reprises, soit le 20 octobre 1980, le 5 mars 1981 et le 5 août dernier. Son dossier a été révisé à sa demande et les réviseurs ont confirmé à nouveau l'échec.

Mme Curran pourrait encore se présenter à l'examen mais elle refuse dorénavant de le faire, estimant l'expérience «très, très dégradante» et «discriminatoire». Elle reconnaît, par ailleurs, comme elle le disait à Radio-Canada, la pertinence de la loi qui exige des membres des ordres professionnels une connaissance du français.

Notons cependant que le test appliqué actuellement par l'Office est le même pour toutes les professions. Chez les étudiants et étudiantes infirmières, le taux d'échec après un premier essai est de 55% alors qu'il n'est plus que de 0.6% après 12 essais. Des tests spécifiques pour chaque profession sont actuellement en voie de préparation. Mais selon M. Houle, cela ne veut nullement dire qu'ils seront plus faciles.

Les groupes de victimes de l'urée-formol vont se concerter au lieu de se quereller

par Gilles Provost

Les victimes de l'isolation à l'urée-formol de la région de Montréal ont décidé jeudi soir de mettre fin à leurs dissensions internes et de mieux coordonner l'action des diverses organisations actuelles, sans pour autant les fusionner.

Ainsi, les quelque 500 personnes qui ont participé à l'assemblée générale de l'OVIF, à l'auditorium Le Plateau, ont décidé à la fois de déléguer un représentant au conseil d'administration «rival», celui de la nouvelle Fédération des comités de victimes de la mousse d'urée, et de conserver la dimension provinciale de l'OVIF et d'améliorer la représentativité de son propre conseil.

Ces dernières décisions, prises à l'unanimité des voix, ont manifestement déçu les porte-parole de la Fédération, qui auraient voulu que l'OVIF se fasse hara-kiri en quelque sorte, en se scindant en trois comités régionaux qui seraient chacun devenus membre de la Fédération.

Chose certaine, toutes les victimes présentes déploraient les dissensions actuelles alors que les gouvernements, aussi bien provinciaux que fédéral, fuient leurs responsabilités et refusent de voir les graves problèmes économiques et sociaux de dizaines de milliers de familles qui ont dû abandonner des logis insalubres et dont les maisons ont perdu toute leur valeur marchande. Dans bien des cas, les victimes n'arrivent pas à se loger convenablement tandis que leur maison (que les assureurs ne «couvrent» plus) est la proie des vandales. Et il devient de plus en plus évident que les poursuites judiciaires risquent de n'aboutir que dans bien des années, une fois que les vrais responsables seront disparus ou devenus insolvables.

Hier, l'avocat Claude Masse, professeur en droit de la consommation à l'Université de Montréal, a vigoureusement dénoncé les «mensonges» des autorités fédérales. Après avoir promis une décision à l'automne, le gouvernement canadien dit attendre des rapports d'analyses qui ne lui parviendront qu'en janvier ou février. Le ministre de la Consommation et des Corporations, M. André Ouellet, se demande même publiquement si la mousse isolante d'urée-formol est vraiment dangereuse.

«Pourtant, dit Me Masse, les autorités du ministère de la Santé ont officiellement catalogué cette mousse parmi les produits dangereux et l'ont interdite en se basant sur un rapport des meilleurs experts du pays.»

Me Masse a aussi indiqué aux victimes l'urgence d'intenter immédiatement des poursuites judiciaires si elles ont déjà constaté des dommages à la suite de l'application de la mousse d'urée-formol chez elles. «Sans cela, dit-il, vous perdrez rapidement tous vos droits.»

L'OVIF (Organisation des victimes de l'isolation au formaldéhyde) avait été mise sur pied par les avocats Blouin et Joly en marge des poursuites en recours collectif qu'ils avaient intentées. Malheureusement, il semble que ces avocats aient trop considéré l'organisation comme une compagnie privée ordinaire et les structures qu'ils avaient mises au point ne laissaient pas grand pouvoir aux victimes elles-mêmes. C'est ce qui a entraîné en septembre des démissions spectaculaires et quelques procès d'intention réciproques.

Jeudi, l'OVIF a tenté de repartir du bon pied en nommant six membres supplémentaires à son conseil d'administration et en expliquant publiquement l'état de ses finances et ses activités jusqu'à maintenant. Les membres de l'OVIF paient normalement un droit d'entrée de $25, ce qui permet de payer un local et du personnel permanent (deux personnes). Au contraire, la Fédération des comités de victimes mise surtout sur le bénévolat et la participation de chacun.

Pluies acides: des mesures coûteuses

TORONTO (PC) — Les consommateurs ontariens paieraient leur électricité de 20 à 30% plus cher si les recommandations d'un sous-comité parlementaire fédéral sur la pollution par les pluies acides étaient mises en vigueur, estime l'Hydro-Ontario.

Dans un rapport publié jeudi, le sous-comité, composé de membres de toutes les formations politiques, recommande que les services publics se dotent de la «meilleure technologie disponible pour le contrôle des émissions dans l'atmosphère», aussi bien à leurs installations existantes qu'à leurs installations futures de production d'électricité. Le sous-comité recommande en particulier que les cheminées des centrales au charbon soient munies de filtres antipollution,qui peuvent éliminer plus de 90% des émissions atmosphériques.

Selon un porte-parole de l'Hydro-Ontario, M. Tom Reynolds, l'installation de ces filtres dans les cinq centrales au charbon de sa société coûterait quelque $2.5 milliards, auxquels il faudrait ajouter des dépenses annuelles de plusieurs millions de dollars pour leur entretien.

Le porte-parole ontarien estime que le chiffre de 5% avancé par le sous-comité relativement au coût additionnel qui devrait être assumé par le consommateur du fait de l'installation de cet équipement est nettement inférieur à la réalité, puisqu'il faudrait plutôt parler d'une augmentation de 20 à 30%.

Inondations près de Grande-Vallée

GRANDE-VALLÉE (PC) — La situation revenait lentement à la normale, hier, dans la région de Grande-Vallée, en Gaspésie, à la suite des inondations survenues la veille.

Gonflées par les pluies diluviennes qui se sont abattues sur cette région depuis mercredi, plusieurs rivières sont sorties de leur lit. La route 132 a été fermée à la circulation à plusieurs endroits et des éboulis ont entraîné des pannes d'électricité et du téléphone qui ont touché plusieurs centaines d'abonnés.

Le secteur le plus touché a été celui du rang de la Colonie, près de Grande-Vallée, où une soixantaine de maisons ont été inondées.

La Sûreté du Québec rapportait hier qu'une vingtaine de familles de cet endroit avaient été évacuées par hélicoptère, les autres ayant choisi de rester sur place.

Par ailleurs, quelque 600 abonnés d'Hydro-Québec ont été privés d'électricité pendant quelque 24 heures dans les localités de Gros-Morne, Manche-d'Épée et Rivière-Madeleine. Les équipes d'urgence ont réussi à rétablir le courant hier au début de l'après-midi.

Selon un porte-parole de la société d'État, la panne a été causée par des éboulis qui ont entraîné la rupture des poteaux.

Le service téléphonique a également été perturé. Un porte-parole de la compagnie Québec-Téléphone a indiqué qu'un câble téléphonique avait été emporté sur une longueur d'environ 600 pieds.

Les samedis de la librairie HERMÈS

Élisabeth Marchaudon, libraire, vous donne rendez-vous, de 14h00 à 16h00

aujourd'hui avec
Roch Carrier
le 24 octobre avec
l'équipe de Croc
le 31 octobre avec,
Madeleine Ouellette-Michalska
le 7 novembre avec
André Major
le 14 novembre avec
Julie Stanton
le 21 novembre avec
Jeanne Bourrin
le 28 novembre avec
Léandre Bergeron
le 5 décembre avec
Victor-Lévy Beaulieu

1120 ouest, ave. Laurier
(entre Querbes et De l'Épée)
Outremont, Montréal
Tél.: 274-3669

LA COMMISSION SCOLAIRE, GOUVERNEMENT LOCAL

La Commission des écoles catholiques de Montréal

invite la population de Montréal et en particulier les parents de ses élèves, ainsi que les représentants de tous les organismes intéressés, à participer à une rencontre sur le thème suivant:

«La commission scolaire, gouvernement local».

Cette rencontre aura lieu le vendredi, 16 octobre 1981, à 20:00 (8 heures du soir), au Centre Marial Montfortain, au 5875 est, rue Sherbrooke, à Montréal.

Une conférence sera prononcée par M. Louis Bouchard, vice-président de la Commission. Deux personnes-ressources ont accepté de commenter ses propos.

Les participants pourront ensuite échanger avec le conférencier et les personnes-ressources.

L'ENTRÉE EST LIBRE

CÉCM
LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

Nos pains
Tout chauds! Tout frais!

Tous les jours de la semaine, deux boulangers préparent devant vos yeux toutes sortes de bons pains. Que ce soit pour casser la croûte ou pour acheter votre pain quotidien à La boulangerie et pâtisserie Bordelaise vous avez le choix.

- Pain baguette
- Pain parisien
- Demi-pain
- Petits pains
- Pain à sous-marin
- Pain viennois
- Pain kaiser
- Pain carré
- Pain aux raisins
- Pain de blé entier
- Pain de campagne
- Croissants

Spécial d'ouverture:
Café frais moulu de qualité supérieure: 3.49 lb.
Un croissant et un café 50¢ seulement!

Nos pâtisseries
Du beurre, du beurre et du beurre!

Comme nos pains, nos pâtisseries sont faites sur place. Et nos pâtissiers mettent beaucoup de soin et beaucoup de beurre à faire ce qu'il y a de meilleur.

- Tartes
- Gâteaux au chocolat
- Gâteaux pralinés
- Gâteaux moka
- Gâteaux de fête
- Pâtisseries françaises
- Pièces montées
- Croquembouches
- Saint-Honoré
- Gâteaux forêt noire

Nos charcuteries et nos fromages... bien choisis pour vous donner le bon choix!

LA BOULANGERIE ET PÂTISSERIE BORDELAISE
3522, rue Masson
(angle 14e avenue à Rosemont)
376-6582

L'aile libérale du POUP passe à l'action

Paris continuera à apporter son soutien à Varsovie

VARSOVIE (AFP) — La France continuera à apporter à la Pologne l'aide multiforme qu'elle lui demandera et à oeuvrer auprès de ses partenaires européens pour qu'ils fassent de même mais elle souhaite voir se développer concurremment «la relance indispensable et urgente» de l'économie polonaise.

C'est le message qu'a apporté à ses interlocuteurs polonais — officiels et non officiels — le ministre français des Relations extérieures, M. Claude Cheysson durant sa visite officielle de deux jours à Varsovie.

Le ministre français a tenu à souligner lui-même, à l'issue de ses entretiens, à quel point il avait apprécié le climat du «renouveau polonais» et notamment que les autorités polonaises aient trouvé «normal» son désir de prendre contact avec des personnalités non officielles mais représentatives de la vie polonaise, comme le président de Solidarité, M. Lech Walesa, ou le secrétaire de la conférence épiscopale, Mgr Bronislaw Dabrowski.

«Il règne ici, à Varsovie, a-t-il constaté, une ambiance, un climat, une liberté de discussion, une liberté de rencontres qui n'existent pas encore dans les autres pays socialistes.»

Sans doute est-ce la raison pour laquelle le dialogue paraît pouvoir s'engager entre la Pologne du «renouveau» et la France socialiste, dont les relations politiques avec d'autres pays de l'Est traversent aujourd'hui une passe difficile. «Le dialogue avec la Pologne, a estimé M. Cheysson, pourrait être un élément de dialogue avec les pays de l'Est, alors que nous n'avons pas encore bien marqué comment s'établiraient nos relations avec ces pays».

Mais c'est à «la Pologne en elle-même» que la France s'intéresse et apporte son soutien, et non pas à «un élément constitutif du bloc de l'Est», a déclaré M. Cheysson. Le chef de la diplomatie française a bien marqué les fondements et les limites de ce soutien: «Il n'y a, a-t-il dit, aucun malentendu: nous appartenons à des camps différents, nous avons des alliances différentes. Notre but n'est pas de faire sortir les Polonais de leur alliance où de leur camp, mais de trouver le dialogue avec eux.

M. Cheysson a souligné le caractère symbolique de son entretien avec M. Walesa, qui rencontrait pour la première fois un ministre des Affaires étrangères occidental et voyait ainsi le syndicat qu'il préside, avec ses dix millions d'adhérents, reconnu comme «une force représentatrice du monde du travil polonais.»

Le ministre a cependant précisé qu'à aucun moment il n'avait abordé le problème de la situation intérieure de la Pologne, dont il a par ailleurs rappelé le droit imprescriptible de «déterminer son destin».

À cette déclaration, son homologue polonais, M. Josef Czyrek, qui a commenté avec chaleur cette visite, a apporté un correctif en précisant que les interlocuteurs polonais officiels de M. Cheysson l'avaient «informé des activités et des phénomènes de la situation intérieure polonaise qui pourraient avoir un impact sur la situation internationale et aussi sur le développement des relations franco-polonaises». Il a cité l'exemple du charbon (dont les exportations vers la France ont chuté de 60% en 1980). Ce problème et celui plus général de la «relance économique polonaise» ont aussi été évoqués, a-t-on appris de bonne source, durant l'entretien de M. Cheysson avec M. Walesa.

Au cours de cette dernière conversation le ministre français aurait souligné l'importance de la réussite du socialisme polonais qui pourrait avoir une influence sur la réussite du socialisme français.

À plusieurs reprises d'ailleurs, le ministre français a parlé de «convergences» entre le processus de renouveau en Pologne et en France.

Pour sa part, M. Czyrek a qualifié d' «extrêmement sincères, utiles et amicaux» ses entretiens avec M. Cheysson. Il a souligné que la meilleure façon d'aider la Pologne était de coopérer avec elle «pour tout ce qui sert la stabilisation» du pays. Il s'agit avant tout «d'assurer le degré indispensable de stabilité économique et sociale qui est la condition indispensable de toute stabilité politique,» a-t-il dit.

Pour définir l'état d'esprit de ses interlocuteurs polonais, le ministre français a cité deux des expressions qu'ils avaient employées au cours de leurs entretiens: l'une pour évoquer la vocation de la Pologne de se trouver toujours «dans les courants d'air de l'histoire», l'autre pour souligner la nécessité pour les Polonais d'être «animés d'un sentiment politico-réaliste.»

Par ailleurs, l'aile «libérale» du Parti ouvrier unifié polonais (POUP) semble être passée à l'action contre les partisans d'un retour en arrière, au lendemain du congrès de Solidarité et à quelques jours d'une session plénière du comité central, constataient hier les observateurs occidentaux à Varsovie.

La date de cette session n'a toujours pas été annoncée officiellement mais, selon de bonnes sources, elle devrait avoir lieu mercredi prochain.

Cette impression résulte de deux prises de position enregistrées jeudi: celle de M. Hieronim Kubiak, membre du bureau politique et secrétaire du comité central, qui est à ce titre l'un des six plus hauts dirigeants du parti, et celle d'un haut responsable du ministère des Affaires étrangères qui recevait les journalistes français venus à Varsovie pour accompagner le ministre des Relations extérieures Claude Cheysson.

M. Kubiak a dénoncé le «retour aux anciennes pratiques» auquel on assiste au sein du POUP et affirme qu'il «ne pouvait être question en aucun cas de restituer l'ordre d'avant août 1980».

Préconisant d'autre part, en écho à Solidarité, «l'élaboration d'un nouveau mode d'élection» fondé sur une «formule pluraliste», il a ajouté: «Le parti doit devenir une force qui lutte non pas contre des millions mais pour des millions, non pas contre Solidarité mais pour Solidarité.

Ces propos ont confirmé les observateurs dans leur impression qu'un nouveau combat est engagé à la tête du parti polonais, dont l'initiative semble avoir été prise par les «durs», et qui a retardé la réunion du plénum, annoncée dès le 29 septembre comme devant avoir lieu «dans l'avenir le plus proche».

G.-B.: les sociaux-démocrates s'affirment de plus en plus

LONDRES (AFP) — Le Parti social-démocrate britannique (SDP), six mois après sa fondation, est une réalité politique avec laquelle devront désormais compter les Partis conservateur et travailliste. C'est ce qu'a prouvé le premier congrès itinérant du SDP qui s'est déroulé cette semaine à Perth (Écosse), Bradford (nord de l'Angleterre) et Londres.

Le congrès du SDP, parti qui revendique 66,000 adhérents, a en effet été un succès au niveau de la fréquentation. Plus de 700 personnes se sont pressées dans les salles de Perth et de Bradford où étaient venus les dirigeants du parti, et à Londres les organisateurs ont dû refuser du monde, les 2,000 places environ de la salle qui abritait le congrès, étant occupées dès l'ouverture des portes.

Pour la première fois depuis la création du SDP par quatre anciens ministres travaillistes modérés, Mme Shirley Williams et MM. David Owen, William Rodgers et Roy Jenkins, le 26 mars dernier, les Britanniques ont pu voir des dizaines de militants de la jeune formation se succéder à la tribune. Si certaines contradictions au niveau des options politiques étaient évidentes entre les orateurs, leur conviction et leur foi dans le nouveau parti étaient notables. Leur enthousiasme a d'ailleurs été stimulé par la défection, pendant le congrès, de quatre députés travaillistes qui ont rejoint le SDP, portant à 21 le nombre des parlementaires sociaux-démocrates.

Ce premier congrès du SDP n'était que consultatif et a été principalement l'occasion d'une prise de contact entre les dirigeants du parti et les adhérents, les débats ont donc été larges et n'ont jamais été sanctionnés par des votes. Le programme politique du SDP, de même que son règlement intérieur, seront définitivement adoptés lors d'un congrès spécial qui aura lieu au mois de février après que l'ensemble des adhérents auront été consultés par voie postale sur ces sujets.

Mais le congrès ambulant du SDP de Perth à Bradford puis de Bradford à Londres a laissé entrevoir la stratégie du jeune parti sur deux points. D'abord il semble, estime-t-on dans les milieux politiques britanniques, que M. Roy Jenkins, l'ancien président de la Commission européenne, qui s'est particulièrement distingué au cours de la semaine, soit le mieux placé pour devenir le leader du SDP, et par conséquent l'éventuel futur premier ministre social-démocrate.

D'autre part un des dirigeants du SDP a confié en privé que si son parti n'obtient pas assez de sièges à la Chambre des communes lors des prochaines élections générales, prévues pour 1984, mais est suffisamment important pour former une coalition avec l'un des deux grands partis traditionnels, ce sera avec les conservateurs que les sooiaux-démocrates s'allieront.

Ce dirigeant a précisé que le SDP poserait deux conditions pour former un gouvernement avec les Tories l'institution du suffrage à la proportionnelle et la démission de Mme Margaret Thatcher comme leader du Parti conservateur.

Il semble que le SDP soit en passe de lancer une véritable «opération de charme» à l'égard des conservateurs modérés mécontents de la politique économique de Mme Thatcher. Ils espèrent pouvoir ainsi décider un certain nombre de militants, et peut-être même de députés, conservateurs de rejoindre leurs rangs.

Dans les couloirs du congrès hier à Londres, on estimait par ailleurs que la hausse de deux % des prêts immobiliers annoncée lundi à la suite des hausses des taux d'intérêts décidées par le gouvernement devrait provoquer un afflux de nouvelles recrues pour le SDP.

Placés en bonne position grâce aux intenses divisions qui règnent au sein des Partis conservateur et travaillistes, les sociaux-démocrates vont devoir passer deux examens prochainement, sous la forme de deux élections législatives partielles. Le premier test aura lieu le 22 octobre à Croydon (Sud de Londres) où le siège à pourvoir était détenu jusqu'à présent par un conservateur. Après la bonne prestation de M. Roy Jenkins lors d'une législative partielle dans un fief travailliste du nord de l'Angleterre, il y a quelques mois, une victoire du SDP à Croydon serait un coup d'éclat pour les sociaux-démocrates.

M. Deng Xiaoping, vice-président de la Chine, à gauche, a eu un entretien avec le président de l'OLP, M. Yasser Arafat, qui est venu solliciter l'aide matérielle de Pékin, notamment en armes. (Photolaser AP)

La Chine limitera son aide matérielle à l'OLP

PÉKIN (Reuter) — M. Deng Xiaoping, vice-président chinois, a informé hier M. Yasser Arafat, président de l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) qu'il ne fallait pas qu'il s'attende à une aide matérielle importante de la Chine.

«Notre aide est limitée. Vous devez compter essentiellement sur vos propres efforts et sur l'unité des pays et des peuples arabes», a déclaré M. Deng, cité par l'agence Chine-Nouvelle.

M. Arafat est arrivé mercredi à Pékin pour solliciter l'aide de la Chine, notamment en armes, mais il a été informé que Pékin ne pouvait pas lui fournir les missiles anti-aériens qui figurent en bonne place sur sa liste.

M. Mahmoud Labadi, porte-parole de M. Arafat, avait cependant confirmé la veille que des responsables militaires chinois avaient participé aux entretiens entre le président de l'OLP et M. Huang Hua, ministre chinois des Affaires étrangères, et que ce dernier avait promis que Pékin étudierait les requêtes palestiniennes.

Par ailleurs, M. Hu Yaobang, président du Parti communiste chinois, a invité le président de Taïwan, Chiang Ching-Kuo, à se rendre en visite en Chine même s'il ne veut pas discuter de la réunification.

Le président Hu a déclaré dans un discours que M. Chiang, son premier ministre Sun Yun-Suan ou tout autre dirigeant de Taïwan serait chaleureusement accueilli à Pékin.

«En ma qualité de membre dirigeant du Parti communiste j'invite aujourd'hui M. Chiang Ching-Kuo et des personnalités de tous les horizons à Taïwan à visiter le continent et leurs lieux de naissance», a déclaré M. Hu.

«Il serait agréable qu'ils acceptent de parler avec nous, mais ils seront également accueillis chaleureusement s'ils ne veulent pas parler avec nous pour le moment».

M. Hu a lancé son invitation dans un discours qu'il a prononcé à l'occasion du 70e anniversaire de la chute du dernier empereur chinois.

La cérémonie était placée sous la présidence du maréchal Yé Jianying, chef d'État «de facto» de la Chine, au nom duquel a été lancée le 30 septembre dernier une nouvelle campagne pour amener Taïwan à ouvrir des pourparlers sans conditions préalables en vue d'une réunification éventuelle.

Porte-parole de l'OLP tué à Rome

BEYROUTH (Reuter) — L'agence palestinienne WAFA a confirmé que Majed Abou Charar, principal porte-parole de l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP), avait été tué hier par l'explosion d'une bombe dans un hôtel de Rome.

Dans un appel téléphonique au bureau de l'agence Reuter à Rome, un correspondant anonyme a revendiqué cet attentat au nom d'une organisation dissidente palestinienne intitulée Assifa.

Assifa avait revendiqué deux attentats commis cette année en Autriche, l'assassinat d'un conseiller municipal de Vienne, Heinz Nittle en mai, et un attentat contre une synagogue en août.

Cette organisation, que l'on croit basée à Damas, est dirigée par un homme connu sous le nom d'Abou Nidal qui avait rompu avec le Fatah au début des années 70 et qui dénonce les dirigeants actuels du mouvement, tels Yasser Arafat, comme des traîtres à la cause palestinienne.

Pour leur part, les dirigeants du Fatah ont condamné Abou Nidal à mort et l'accusent de réduire à néant les efforts de l'OLP qui cherche à être reconnue diplomatiquement en Europe.

Abou Charar, chef du bureau d'information unifié de l'OLP et membre du comité central du Fatah, principale organisation de maquisards palestiniens, a été tué par une bombe dont l'explosion a été télécommandée par téléphone, a précisé WAFA.

Les premières informations de la police romaine signalaient que la victime de l'explosition à l'hôtel Flora était en possession d'un passeport algérien au nom d'Abbous Zitouni. Les principaux responsables palestiniens voyagent fréquemment sous des noms d'emprunt.

Abou Charar participait à un séminaire international de solidarité avec des écrivains, des journalistes et des intellectuels palestiniens.

Le correspondant anonyme a précisé à l'agence Reuter qu'Abou Charar avait été exécuté parce qu' «il représentait la ligne capitularde».

Manifestation monstre à Bonn

BONN (AFP) — Bonn sera une ville fermée aujourd'hui à l'occasion de la gigantesque manifestation pacifiste qui devrait réunir de 150,000 à 200,000 personnes, selon les organisateurs.

Si les responsables ouest-allemands, voulant éviter toute provocation, n'ont prévu qu'entre 5,000 et 10,000 policiers pour maintenir l'ordre, ils disposeront d'un dispositif permettant, selon eux, de canaliser les manifestants et d'éviter les violences.

Les policiers — pour la plupart des hommes de la police des frontières — ne devraient pas porter de casques et laisser les matraques et les bombes lacrymogènes au commissariat.

Leurs collègues, qui ne participeront pas en principe directement à la surveillance de la manifestation, seront certes sur le pied de guerre, mais resteront dans leurs casernes. Tous les pompiers de Bonn et des environs seront également prêts à intervenir.

Les responsables comptent de toute façon sur l'aide des quelque 2 à 3,000 personnes chargées de la sécurité par les organisateurs de la manifestation.

Les abords du «hofgarten», le campus de l'université de Bonn où les cinq cortèges différents doivent se réunir à partir de la fin de la matinée pour écouter plusieurs discours, seront interdits au stationnement et à la circulation dès les premières heures de la journée.

Cette mesure doit, selon les autorités municipales, empêcher d'éventuels éléments incontrôlés de mettre le feu à des véhicules ou de construire des barricades comme ce fut le cas au cours des graves incidents de Berlin-Ouest.

La ville s'est aussi efforcée de démanteler les échafaudages et d'arrêter tous les travaux de voirie en cours afin que des éléments perturbateurs ne soient pas tentés de s'emparer de pavés ou de barres de fer.

La plupart des commerçants du centre de la capitale ont décidé de ne pas ouvrir leur magasin et ont protégé leurs devantures en y clouant des panneaux de bois ou de contre-plaqué.

Enfin la municipalité va distribuer 50,000 tracs demandant notamment aux manifestants de ne pas se livrer à des débordements craints par tous les habitants de la ville.

Crise en Suède?

STOCKHOLM (AFP) — La rentrée d'automne du Parlement suédois s'est déroulée dans une atmosphère de tension politique encore attisée par la perspective de l'échéance électorale de l'automne prochain.

Le premier ministre centriste, M. Thorjboern Faelldin, a vainement tenté mercredi de faire voter quelques heures après la solennelle cérémonie d'ouverture un abaissement du taux à la valeur ajoutée, principale mesure du plan d'assainissement de l'économie présentée le 13 septembre dernier.

Le gouvernement minoritaire (centriste et libéraux) ne compte que 102 députés sur les 349 sièges du Riksdag.

M. Goesta Bowman, leader du Parti conservateur modéré, au gouvernement jusqu'en mai dernier, a renforcé les rumeurs sur le déclenchement d'une crise en déclarant jeudi qu'il ne demanderait pas à son parti de voter pour l'adoption de ce projet. Les sociaux-démocrates, dans l'opposition, sont pour leur part farouchement hostiles à cette mesure.

M. Faelldin a brandi publiquement une menace de démission s'il ne pouvait poursuivre comme il l'entendait ses efforts pour enrayer la crise économique.

Le projet d'abaissement de la TVA de 23.46 à 20% figure dans un programme de relance rendu public en même temps qu'une dévaluation immédiate de la couronne de 10%. Destinée à relancer la compétitivité sur les marchés étrangers, cette mesure a eu pour conséquence immédiate de renchérir le prix du pétrole et des produits importés.

La mort de Sadate n'affectera pas à moyen terme l'économie égyptienne

LE CAIRE (AFP) — La disparition du président Sadate n'affectera pas à moyen terme l'économie égyptienne résolument engagée depuis juillet 1974 sur la voie du libéralisme.

L'ouverture vers l'Occident et les investissements étrangers et égyptiens ont en effet profondément changé les structures de l'économie égyptienne.

Passée d'un socialisme paternaliste et protectionniste à un libéralisme progressif, l'économie égyptienne a enregistré un bilan globalement positif au cours des cinq dernières années.

Elle a enregistré un taux de croissance annuelle de près de 8% et a réussi enfin pour le budget de 1980-81 à enregistrer pour la première fois depuis de longues années un excédent de près de $240 millions.

Les revenus du pétrole, la réouverture du canal de Suez, les transferts des travailleurs égyptiens à l'étranger et le tourisme sont les principaux responsables de cette croissance.

L'Égypte qui ne produisait en 1974 que 7.5 millions de tonnes a plus que quadruplé le débit de ses puits pour arriver à 33 millions de tonnes en 1980-81. Après retranchement des dépenses et de la part des compagnies étrangères, l'Égypte dispose de pétrole d'une valeur de $7.12 milliards. La consommation locale (près de la moitié de la production) représente une valeur de $4.3 milliards et la part de l'exportation $2.89 milliards.

Les quelque deux millions de travailleurs égyptiens à l'étranger rapportent quant à eux près de $3.3 milliards sous forme de virements, dépôts, liquidité, financement de l'importation et en nature.

Le canal de Suez a rapporté pendant la même période $1.2 milliard et le tourisme près de $700 millions.

Si la balance des paiements égyptiennes est depuis un an équilibrée et même légèrement excédentaire, il n'en va pas de même de la balance commerciale qui, elle, est toujours largement déficitaire.

L'Égypte continue en effet d'importer largement plus qu'elle n'exporte. Le déficit est comblé grâce au canal de Suez et aux revenus des travailleurs égyptiens à l'étranger.

L'aide, prêts et dons étrangers à l'Égypte constituent avec près de $2 milliards annuels l'apport de l'Occident pour venir en aide à l'économie égyptienne notamment en matière d'investissement et d'achat des produits de consommation.

Les États-Unis avec $1.2 milliards par an, l'Europe et le Japon avec $800 millions financent non seulement la reconstruction et la modernisation de l'infrastructure égyptienne grandement affectée par les guerres et les réductions budgétaires, mais aussi les importations de produits de première nécessité (blé, lait, nourriture, vêtements, etc). Le total de cette aide (pays arabes inclus) dépassait les $16 milliards en 1980.

Le budget de l'État (armée exclue) a été en 1980-81 de $12 milliards de livres (1 livre égale $1.2). Sa plus grande part est affectée aux salaires et subventions alors que les investissements ne représentent que le tiers avec 4,136 millions de livres.

Les salaires s'élèvent à 3,825 millions de livres, les pensions et la sécurité sociale à 1,222 millions. Mais une bonne partie de ces sommes est improductive en raison de problèmes de gestion que connaît le secteur public. Une récente statistique officielle indiquait en effet que 72% des heures de travail dans les administrations gouvernementales devaient être considérées comme perdues. Comparé à l'administration, les entreprises du secteur public se trouvent en meilleure position à ce niveau quoiqu'il soit affecté par le faible rendement du capital-production.

Les subventions, en progression d'année en année, sont de deux milliards de livres. Elles sont indispensables pour les faibles revenus qui ne pourraient pas suffire aux besoins essentiels en nourriture et en vêtements si cette politique était arrêtée, comme le conseillait le Fonds monétaire international.

Au niveau des investissements privés, égyptiens ou étrangers, l'Égypte a vu depuis la mise en application du libéralisme économique une affluence de capitaux et d'investissements évalués à près de $2 milliards.

Les projets réalisés sont concentrés surtout dans le domaines du tourisme, de l'import-export, de l'industrie légère et des banques. Toutefois, le gouvernement égyptien, reproche à ce secteur de ne pas avoir assez investi pour des projets à long ou à moyen terme et d'avoir cherché un bénéfice rapide.

Le plus grand problème de l'économie comme du développement de l'Égypte demeure l'explosion démographique. L'Égypte qui compte déjà 43 millions d'habitants enregistre une croissance annuelle de 2.8 pour cent. 1.2 million d'habitants de plus chaque année ne facilite pas la tâche du gouvernement qui ne peut créer que 320,000 des 400,000 emplois nécessaires.

L'Égypte compte d'un côté sur l'augmentation encore plus accentuée de la production de pétrole ainsi que sur une réduction du taux de natalité grâce aux campagnes de planning familial pour entamer ce que le président Sadate appelait «le décollage économique».

Anouar El Sadate

Héros d'une paix fragile et inachevée

par
Jean-Pierre Péroncel-Hugoz
LE MONDE

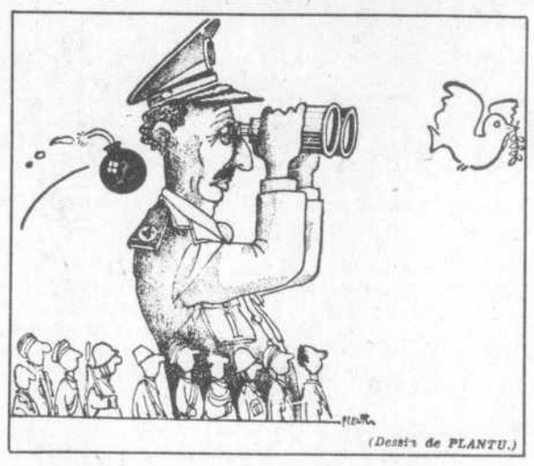
(Dessin de PLANTU.)

QUELLE destinée pour cet ancien officier de petite roture campagnarde à la personnalité plutôt pâle, devenu le successeur des lointains Ramsès II ou Aménophis IV et de Nasser! Venant après celui dont, «tout en abhorrant le despotisme, on ne pouvait pas ne pas admirer le génie (Chateaubriand à propos de Napoléon)», il faisait vraiment figure d' «épigone», c'est-à-dire de «successeur qui occupe la place de son prédécesseur mais ne parvient pas à le remplacer».

Avant la guerre d'octobre 1973, une colère blanche intérieurement bridée se lisait souvent sur les traits de celui que l'on aurait alors trouvé dérisoire de désigner sous le nom d'or et d'acier de «raïs», le chef entre les chefs, la «tête de la nation». «Monsieur» Sadate enrageait visiblement de ne pas être pris au sérieux et d'entendre l'Egypte entière s'esclaffer nerveusement en disant: «Si Golda Meir (alors premier ministre d'Israël) nous fait mourir de peur, Anouar El Sadate, lui, nous fait mourir de rire!". On le traitait quasi ouvertement d' «imbécile», d' «incapable» de «couard». Tel ambassadeur occidental, en septembre 1973, décrétait: «Il trouve très confortable son fauteuil présidentiel, et tout ce qui l'intéresse au monde c'est d'y rester assis.» L'homme était partout calomnié, tourné en ridicule, condamné.

Etrangement pourtant, dès cette époque, l'ancien «farrache» — l'homme à tout faire — de Nasser jouissait d'un pouvoir aussi étendu que les plus illustres des maîtres passés de la vallée du Nil: aucune opposition légale ne pouvait le harceler dans la presse ou au sein des assemblées, comme cela se pratiquait à l'égard du roi d'Egypte au temps de la monarchie parlementaire; aucun courant extrémiste, islamique ou marxiste, n'avait plus assez de ressort après les coups reçus sous Nasser pour s'attaquer efficacement à lui, par le feu ou par le verbe. Inconsolable de la défaite-éclair de 1967, traumatisée par la brusque disparition de Gamal Abdel Naser en 1970, écrasée par ses problèmes économiques et sociaux, l'Egypte — si l'on excepte quelques facultés traditionnellement remuantes et une poignée d'intellectuels et de politiciens russophiles préoccupés par la «modération» du nouveau président — obéissait, paradoxalement mieux qu'elle ne l'avait peut-être jamais fait envers quiconque, à ce chef en qui, de prime abord, rien ne la séduisait.

A l'extérieur même, la fin des alarmes causées du golfe Persique à l'Atlantique par les brandons révolutionnaires que Nasser aimait à jeter à toute volée tous azimuts ramenait l'ensemble de la communauté arabophone dans l'orbite de sa métropole de toujours: Le Caire, Naguère avide d'union, fût-ce avec une Syrie d'au-delà d'Israël ou avec un Yémen médiéval à l'autre bout de la mer Rouge, l'Egypte refusait poliment en 1973, la Libye voisine avec sa dot de pétrole — et son colonel Kadhafi, succédané de Nasser. A défaut de donner à ses pairs une haute idée de lui, Anouar El Sadate les rassurait. Par ce profil bas, la République arabe unie, rebaptisée de son antique nom d' «Egypte». et son président retrouvaient une audience inter-arabe sinon toujours auprès des peuples, du moins auprès des gouvernements.

La «divine surprise» de la guerre déclenchée le 6 octobre 1973 par Anouar El Sadate contre «l'occupant illégitime de territoires arabes» allait provoquer en Egypte et dans tout le reste du monde arabe, voire dans l'ensemble de l'aire islamique une vague à rebours. Du jour au lendemain, celui qui n'était considéré, au mieux, que comme un médiocre dirigeant de transition ou comme un partenaire sans arêtes mais peu solide, fut regardé, nouveau Clemenceau, comme «le père de la victoire», le «héros de l'Egypte», le «vengeur des Arabes». Par la suite, cette bouffée d'amour passionné, de violente affectivité, devait, au gré des événements, tantôt retomber, tantôt gonfler de nouveau les poitrines. Mais, au-delà des hauts et des bas des cotes de popularité, il surnagerait toujours un acquis: Anouar El Sadate était pris au sérieux, y compris par ses plus sarcastiques détracteurs d'hier et par ceux qui resteraient ses ennemis politiques. Le président moqué était devenu lui aussi le «raïs». Il méritait ce titre. Mais l'homme qui avait pu susciter tour à tour chez les mêmes personnes le mépris le plus profond et l'affection la plus chaleureuse, qui était-il?

Présenté parfois comme un «soldat-laboureur» de la vallée du Nil, Mohamed Anouar El Sadate ne fut, en fait, ni l'un, ni l'autre — du moins si l'on s'en tient au sens exact de ces termes. Né le 25 décembre 1918 à Mit-Aboul-Kom village du gouvernorat de la Ménoufieh, dans le delta du Nil, au nord-ouest du Caire, il était le fils d'un employé des services de santé militaire. Sa mère avait du sang soudanais, et c'est peut-être à cette ascendance du Sud nilotique que le second raïs devait son splendide teint cuivré. Plutôt que parmi les fellahs naïfs et frustes, c'est dans la petite bourgeoisie rurale que le jeune Anouar — le «plus lumineux», c'est-à-dire «Lucien» — a été élevé; plus précisément dans cette partie de la petite bourgeoisie campagnarde pas assez riche pour ambitionner d'accéder au monde aisé des Koulaks, mais assez évoluée pour guigner le fonctionnariat, statut médiocre, mais respectable, dans cette Egypte restée depuis la construction des Pyramides, la terre du scribe par excellence.

Le futur chef d'État, contrairement à son prédécesseur Nasser, élevé à Alexandrie, à Assiout et au Caire, a eu sous les yeux pendant toute sa jeunesse ce monde paysan qui est la base, la cheville ouvrière du pays. Si les citadins d'Égypte ont tendance à sous-estimer le rôle des fellahs, ce ne fut pas le cas d'Anouar El Sadate, même si une fois au pouvoir, pris dans le tourbillon de la question proche-orientale il ne leur consacra pas toute l'attention qu'ils auraient mérité. Dans son intéressant témoignage sur la révolution de 1952, *Révolte sur le Nil* (Flammarion, Paris, 1957), il avait souligné que «le fellah est l'artisan de la fortune nationale» — une fortune dont, à vrai dire, le paysannat bénéficie bien peu. Tout au long de sa vie, même ses adversaires ont reconnu qu'Anouar Sadate était l'un des militaires les plus proches des milieux ruraux. Au zénith de sa carrière, il ne dédaignait pas de revêtir la galabieh paysanne, malgré les sourires d'une bourgeoisie cairote très «parisienne». Ce n'était pas là un vain folklore, l'homme se sentant en harmonie avec les gens et les choses du «rif», la campagne.

En 1938, Anouar El Sadate sort diplômé de l'académie militaire de l'Abbassieh, au Caire, avec comme spécialité les transmissions. Nous sommes au début du règne de Farouk I. Jeune et beau, le neuvième successeur de Mehemet Ali est alors très aimé de son peuple. Les Anglais, en vertu du traité de 1936, n'ont plus droit qu'à conserver dix mille hommes dans la zone du canal de Suez. Le régime des capitulations a été aboli par le traité de Montreux, en 1937. L'Égypte est un pays prospère, à défaut d'être un exemple de justice sociale. Mais les cris de joie des Cairotes lors du départ des troupes britanniques de la capitale cachent que le gouvernement de Nahas Pacha a été obligé d'accepter l'éventualité d'une nouvelle occupation totale du royaume par les Britanniques, en cas de tension internationale ou de guerre». Cela, les jeunes officiers ultra-nationalistes le savent, et ils en souffrent. En garnison à Mankabad, en Haute-Égypte, Anouar El Sadate y lit des ouvrages sur la Révolution française et s'y lie avec Gamal Abdel Nasser, officier de la même garnison. La genèse du coup d'État militaire de 1952 a peut-être commencé avec le «serment de Mankabad», scellé entre des jeunes gens désireux pour leur pays d'une véritable indépendance, et pour leurs compatriotes d'une vie meilleure.

En attendant de faire un 1789 égyptien — sur les bords du Nil cela voulait surtout dire remplacer les pachas et les beys par la bourgeoisie militaire — il s'agissait de bouter les Anglais hors d'Égypte, et, en vertu de l'adage suivant lequel «les ennemis de mon ennemi sont mes amis», Anouar El Sadate se jeta alors à corps perdu dans l'espionnage au profit de Rommel, dont les armées venues de la Libye italienne, seraient bientôt à 100 kilomètres d'Alexandrie. Dans son livre sur Nasser (Le Seuil, 1971), Jean Lacouture raconte que Sadate avait même organisé dans une de ces villas flottantes amarrées au Caire le long des berges du Nil et que l'on nomme *dahabieh* une maison de rendez-vous où, par filles interposées, il recueillait des renseignements sur les activités militaires britanniques, au bénéfice de l'état-major de Rommel. Mais l'Intelligence Service veillait, et le jeune officier imprudent fut bientôt arrêté, ce qui n'était sans doute pas mauvais pour sa future image de marque, quelle qu'ait pu être la noblesse de ses motifs. La propagande israélienne devait toutefois utiliser plus tard cet épisode «nazi» contre l'adjoint de Nasser. Il est à noter que, devenu homme d'État, Anouar El Sadate situera le début de sa carrière politique lors de cette période de sa vie.

Évadé des prisons britanniques, Anouar El Sadate est interpellé par la police de Farouk, après la fin de la guerre mondiale, pour avoir participé à une conjuration ayant pour but l'élimination physique de Nahas Pacha, chef du parti nationaliste du Wafd. Dès avant cet événement, le futur raïs avait multiplié les contacts avec les Frères musulmans, en lutte, eux aussi, contre le palais, les Anglais et les wafdistes.

Ayant provisoirement mis entre parenthèses la carrière des armes, Anouar El Sadate entre en 1948, l'année de la première défaite arabe devant Israël, au *Moussawar* (l'Illustré), *le Paris-Match* cairote, où il s'initie au journalisme. Deux ans plus tard, il réintègre la caserne avec le grade de capitaine. C'est pour s'y replonger aussitôt dans des projets révolutionnaires. Il n'est pas seul. Avec une dizaine d'autres jeunes officiers qui se proclament «libres», il sera le fer de lance de la révolution à venir. Celui qui devait être ensuite, pendant dix-huit ans, l'ombre sans grand relief du premier raïs est alors seul, parmi ses camarades, a être auréolé du double prestige de l'homme d'action et de l'homme de plume.

La «révolution» commença le 23 juillet 1952 par un putsch non sanglant, mais Anouar El Sadate faillit bien ne pas y participer, se trouvant au spectacle lorsque le mot d'ordre fut envoyé chez lui par les autres conjurés. La forte personnalité et l'ambition de Nasser, le duel entre ce dernier et le général Néguib, officier de tendance royaliste devenu presque par hasard président de la République, ne devaient d'ailleurs guère laisser de place pour les autres «officiers libres». Tous, tôt ou tard, furent plus ou moins écartés du pouvoir par le tout-puissant Raïs, nouveau Pharaon. Seul, Anouar El Sadate, faisant preuve de patience et de souplesse, continua à faire partie sans interruption du proche entourage de Nasser. Compagnon devenu collaborateur, on le vit tour à tour, ou conjointement, membre du Conseil de la révolution, chargé de la direction politique du quotidien du nouveau régime, *El-Goumhouria* (la République), secrétaire général du parti unique, secrétaire du Congrès islamique, président de l'Assemblée nationale, membre du Conseil présidentiel, envoyé spécial du Raïs auprès des Républicains yéménites, membre du comité central, puis du comité exécutif de l'Union socialiste arabe, nouvel avatar du parti unique, négociateur au Kremlin et ailleurs, etc. Au moment d'un grand procès intenté aux Frères musulmans, on avait même vu Anouar El Sadate présider le tribunal d'exception chargé de juger ces «intégristes» pour lesquels il avait eu naguère des sympathies; une façon comme une autre pour Nasser de mettre à l'épreuve ceux qui le servaient...

En 1970, lorsque Nasser trépasse, Anouar El Sadate est vice-président de la République (comme aujourd'hui le général Hosni Moubarak) depuis l'année précédente. Affable, ami de tout le monde ou presque, y compris, à l'époque, des Russes, «nassérien du juste milieu», réputé malléable, il est alors porté à la charge suprême avec le consensus d'autres «dauphins» en apparence plus ambitieux que lui. De ses desseins secrets, nul, parmi ses rivaux, n'a de soupçon, et le raïs flouera finalement tout le monde. Moins de vingt mois après son élection à la présidence, le «redressement» du 15 mai 1971 acheva de lui donner tous les pouvoirs qu'avait Nasser, avec en prime l'appui de l'ancienne bourgeoisie monarchiste ou libérale séduite entre-temps par la modération de langage et les appels «à tous les Égyptiens» du nouveau chef de l'État. Le groupe nassérien prosoviétique de MM. Charaoui Gomaa, Ali Sabri et Sami Charaf fut jugé et condamné pour un «complot» dont les contours exacts n'ont jamais été dévoilés. A tout le moins une certaine «gauche» égyptienne s'était rendue «coupable» de vouloir s'opposer à une prise de pouvoir effective par Anouar El Sadate. Pour ce dernier, il fallait frapper un grand coup avant que ne soient compromises les chances de revanche sur dix-huit années de «bons et loyaux services» écoulées dans l'ombre immense de Nasser.

Cependant c'est à la tête d'un pays vaincu que se retrouvait Anouar El Sadate. Un pays vaincu à l'extérieur par Israël et ruiné à l'intérieur par deux décennies d'un socialisme, d'abord généreux et facteur de progrès, mais vite devenu bureaucratique et dictatorial. En outre, au début des années 70 l'impasse diplomatique était totale quant à un règlement de la question du Proche-Orient. Le président Sadate passa alors les heures les plus pénibles de sa vie, en butte aux risées de son peuple, notamment après le «bide» de l' «année décisive face à Israël», imprudemment annoncée pour 1971 par le successeur de Nasser. Néanmoins, en 1972 le second raïs devait rendre à l'Egypte sa pleine indépendance en «remerciant» la vingtaine de milliers de «conseillers» militaires soviétiques, dont la présence dans le pays grevait bel et bien la souveraineté nationale. Patriote, le président Sadate pensait à l'époque que les Anglais n'avaient pas été chassés pour être remplacés par une autre puissance. Dont acte.

Sans doute, dès ce moment-là, le raïs méditait-il une opération millitaire contre Israël et il ne voulait pas qu'on en attribuât le succès — si succès il devait y avoir — à l'armée rouge. En attendant le moment décisif, Anouar El Sadate eut le mérite, sur le plan intérieur, de commencer à desserrer l'étau policier dans lequel Nasser avait progressivement enserré ses compatriotes. Les geôles furent vidées de milliers de condamnés et d' «oubliés». Les camps de concentration furent fermés. Les arrestations secrètes furent bannies, ainsi que les mauvais traitements réservés aux opposants politiques interpellés — car il y en eut, notamment après les troubles urbains de 1975 et de 1977. Les terribles mokhabakhat — la police secrète — se firent moins présents, sans pour autant, il est vrai, cesser leurs activités. L'Egypte respira mieux, quand même.

D'aucuns ont reproché à Anouar El Sadate d'avoir «dénassérisé» son pays, un peu comme certains en ont voulu aux successeurs de de Gaulle d'avoir «trahi» le général. Mais l'Egypte pouvait-elle rester éternellement telle qu'elle était au moment de la disparition de Nasser? Au reste la libéralisation, pour être incomplète, fut incontestablement un progrès, largement remis en cause, il est vrai, par le spectaculaire retour en arrière du mois dernier, qui vit la police arrêter quelque mille cinq cents opposants de tous bords en une nuit. Quant aux véritables acquis du régime nassérien, tels que la réforme agraire, l'industrie lourde, les avantages sociaux des ouvriers du secteur d'État, non seulement ils n'ont pas été remis en cause, mais parfois ils ont été accentués — on pense notamment à la décision d'attribuer la sécurité sociale aux ouvriers agricoles et à leurs familles (dix millions de personnes environ).

Anouar El Sadate était bien, comme il le reconnaissait lui-même, un «pur produit du nassérisme». Mais, contrairement à son prédécesseur, il n'était ni un idéologue, ni un nationaliste pan-arabe. Ménager de ses paroles, il ne savait pas faire rêver les foules arabes, mais il sut leur rendre leur fierté en infligeant à l'armée israélienne sa première défaite le 6 octobre 1973. Il sut aussi donner à ses compatriotes — à défaut de l'ensemble de la nation arabe — cette paix avec l'État hébreu dont ils étaient assoiffés après quatre rudes conflits.

Pour l'histoire, le nom d'Anouar El Sadate restera indissolublement lié à la guerre d'Octobre, et plus encore peut-être au voyage qu'il entreprit en novembre 1977 à Jérusalem, devant l'univers ébahi ou ému, pour rapprocher, enfin, l'Égypte et Israël. Beaucoup aussi, sans doute, se souviendront de ce geste chevaleresque, bien rare en politique, qui conduisit le raïs à accorder l'asile au chah d'Iran et à la famille Pahlavi proscrite par la terre entière après la révolution iranienne.

Le franchissement de la ligne Ba-Lev, en octobre 1973, n'avait pas été suivi de beaucoup d'autres faits d'armes arabes, malgré les efforts des Syriens sur le Golan, mais cela suffit pour faire entrer dans le jeu proche-oriental les États-Unis, comme le souhaitait secrètement et de longue date le raïs, qui allait bientôt ouvertement proclamer: «Les Américains détiennent 99% des cartes pour régler le problème proche-oriental».

Même si cela est très exagéré, cet appui nouveau facilita grandement un premier retrait territorial israélien (dont bénéficia aussi la Syrie), puis un second, sans parler de la réouverture du canal de Suez en 1975. Dans le même temps, l'opinion occidentale commençait à modifier son attitude jusque-là systématiquement pro-israélienne, ou peut s'en faut, et à «adopter» le souriant président Sadate qui rendait son pays à sa «vocation d'ouverture sur le reste du monde» pour reprendre l'expression déjà utilisée par Alexandre le Grand quand il était pharaon d'Égypte.

Mais ce qui devait achever de hisser le second raïs au firmament des figures mondialement adulées fut bien sa «mission de paix» à Jérusalem, qu'il apparenta lui-même au geste de Saladin, sultan d'Égypte, allant jadis proposer la paix à Richard Coeur-de-Lion.

Même les plus hostiles à cette démarche et les observateurs réservés ou sceptiques ne marchandent pas leur admiration.

Du côté arabe, le «Front du silence» des pays modérés et le «Front du refus» des régimes radicaux, ne découragent pas le raïs: il négociera avec Menahem Begin, le plus coriace, le plus anti-arabe des dirigeants «sionistes». Il en résulte, le 17 septembre 1978, la conclusion de deux accords-cadres pour un règlement négocié au Proche-Orient, qui lui vaudra, ainsi qu'à M. Begin, le prix Nobel de la paix. Les clameurs du sommet arabe de Bagdad, en novembre 1978, n'empêchent pas le raïs de signer, en mars 1979 à

Suite à la page 6

la maison de jacques enr.
Jacques Vachon, bachelier en architecture
Inspection de bâtiment. Plans et devis
Conseils en matière de conservation d'énergie et qualité de matériaux.
Une maison c'est un gros investissement! Faites donc vérifier avant d'acheter.
522-6134

Armoiries – Écussons
COMMANDEZ DÈS MAINTENANT POUR NOËL
PRÉSERVEZ VOTRE HÉRITAGE
Bagues-chevalières gravées à la main avec armoiries en or, argent.
Nous avons une disponibilités de 500,000 noms, 32 nationalités: Allemande, Américaine, Britanique, Canadienne-française, Française, Italienne, Écossaise, Espagnole, Scandinave, etc. Plaques murales faites artistiquement à la main sur véritable bois dur, allant de la miniature aux modèles de foyer, parchemins, marteaux de porte, magnifiques décorations murales pour votre résidence ou bureau. $29.95 et plus.
VOS RACINES: Retracer votre famille, nous avons à votre disposition des livres généalogiques en anglais et en français.
MAISON HÉRALDIQUE
HÔTEL SHERATON MONT-ROYAL
1455 rue Peel (près métro Peel)
Aussi à la Place Bonaventure, Le Viaduc

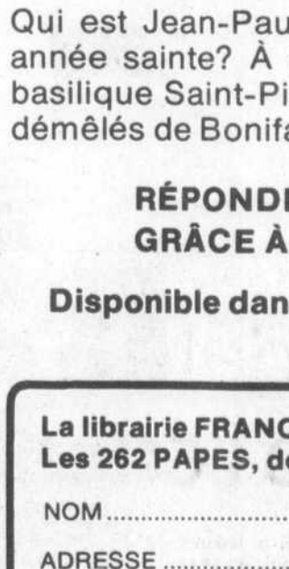
CONRAD BASTIEN
les 262 PAPES
ÉDITIONS VILLE-MARIE
Éditions VILLE-MARIE
les 262 PAPES
La vie des papes et des antipapes, c'est 2,000 ans d'histoire du monde!
Qui est Jean-Paul II? Qui proclama la première année sainte? À quelle époque fut construite la basilique Saint-Pierre de Rome? Quels furent les démêlés de Boniface VIII avec Philippe le Bel?
RÉPONDEZ À CES QUESTIONS GRÂCE À CE NOUVEAU LIVRE.
Disponible dans toutes les bonnes librairies.
11,95$
La librairie FRANCE-QUÉBEC vous offre: Les 262 PAPES, de Conrad Bastien.
NOM .....
ADRESSE ..... VILLE .....
CODE POSTAL ..... TÉL.: .....
Ci-joint un chèque ( ) ou mandat poste ( ) de 11,95$ à l'ordre de:
LA LIBRAIRIE FRANCE-QUÉBEC INC.
3550 Rachel est
Montréal, Qué. H1W 1A7
Tél.: (514) 526-5951
(À deux pas du stade olympique)

JAMES LORIMER LA CITÉ DES PROMOTEURS
LA CITÉ DES PROMOTEURS
de James Lorimer — traduit de l'anglais par Jean Paré
Dans ce livre, qui a connu un succès retentissant au Canada anglais, l'auteur nous fait découvrir comment les promoteurs immobiliers — dont Robert Campeau et Bruce McLaughlin — ont réussi en peu de temps à se constituer de véritables empires, faisant surgir dans le paysage les tours d'habitation, les villes de banlieue et les centres commerciaux, inventant ainsi notre cadre de vie.
En vente en librairie à $13.95
Boréal EXPRESS

Le Nicaragua sur un pied d'alerte

par Brigitte Morissette

correspondance particulière

MANAGUA — «Redressez-vous! Marquez le pas! Un, deux, trois. On va passer de la marche capitaliste à la marche socialiste!»

La voix qui lance ces ordres militaires à une cinquantaine de miliciens de tous âges est ferme, haute et claire. Féminine. Le chef de peloton, Maria Leticia, a tout juste 21 ans mais déjà deux ans d'expérience dans l'armée régulière. Elle a obtenu ses galons en faisant la guérilla urbaine durant la révolution sandiniste. Cheveux courts et bouclés, un superbe regard noir: une belle tête, comme tant de Nicaraguayennes, sur un corps puissant en tenue de campagne kaki.

C'est lundi, il est 18 heures, jour d'entraînement des milices populaires organisées sur le modèle de Cuba. D'un côté, une cinquantaine d'hommes sous les ordres de Maria Leticia. De l'autre, autant de femmes sous les ordres d'un jeune adjudant qui se prend très au sérieux. La plupart sont en pantalons de ville ou en jupes, en sandales et même en talons hauts, sac à main en bandoulière; elles ont gardé la même tenue qu'à l'usine ou au bureau. En fait la plupart sont des employées du gouvernement. Et elles déclarent être venues s'entraîner volontairement.

De nouveau la voix de Maria Leticia s'élève dans la nuit noire, au-dessus de ce terrain vague d'un quartier populaire de Managua qui sert de terrain d'entraînement aux milices populaires de la capitale nicaraguayenne. «Droite, marquez le pas. Ne le faites pas machinalement, interpelle la chef de peloton. On a perdu plus de 50 000 vies à cause de l'impérialisme. Ca continue. Il faut s'entraîner avec tout son coeur, pour défendre la patrie. Cette révolution, il faut la faire avec sentiment, amour, pas comme des machines.»

Je m'approche, et Maria Leticia me sourit; sourire du commandant qui surveille l'exercice de loin. «Tu y crois vraiment, à une invasion du Nicaragua?» Imperturbable, elle répond: «Nous, on croit qu'il faut se préparer.»

«Alerte, alerte, lance la voix éraillée d'une soldate grande et mince, portant de petites chaussures de satin à la chinoise comme on en porte à Paris, New York ou Montréal. Alerte, alerte *la lutte guérillera para america latina* est en marche. Patrie libre ou mourir. Nous vaincrons. Si le Nicaragua a pu vaincre, le Salvador vaincra.»

Les enfants de Sandino ne se vendent ni ne se rendent, dit un mot d'ordre tiré de l'hymne national sandiniste et très entendu depuis le début des journées anti-invasionnistes qui vont se poursuivre tout le mois d'octobre au Nicaragua. Entraînement des milices, marches, défilés, émissions spéciales de radio, chants, posters et un thème général: «Même si l'impérialisme s'y oppose, le Che (Guevara) n'a pas de frontière.»

L'année dernière, *an 1* de la révolution sandiniste, et du Nicaragua libre comme disent les nouvelles plaques de voitures, le pays était tout entier plongé dans la reconstruction nationale. Cette année, une véritable psychose d'invasion flotte dans l'air brûlant de la capitale heureusement rafraîchie tous les soirs par un bon orage tropical, don de la saison des pluies. Les manoeuvres de patrouilles organisées par la marine américaine en collaboration avec l'armée hondurienne dans le golfe du Honduras, voisin du Nicaragua, ont suscité ces journées patriotiques.

D'après les propos du général américain Samuel Dickinsen, venu au Honduras surveiller l'opération, ces manoeuvres baptisées Falcon Eye (L'oeil du faucon) «ont pour but de rendre confiants les pays d'Amérique centrale que les Etats-Unis les appuieront en cas d'attaque de Cuba ou du Nicaragua»!

Traqué, enfoncé dans la terrible crise économique qui secoue l'Amérique centrale tout entière, y compris le paisible Costa Rica, le Nicaragua organise à l'intérieur la résistance, tandis qu'à l'extérieur, il recourt au forum des Nations unies. Cette semaine, Daniel Ortega, membre de la Junte civilo-militaire qui dirige le Nicaragua et l'un des neuf commandants sandinistes vainqueurs de Somoza, fort de l'appui politique et économique de pays comme la France et le Mexique, va tenter de fléchir les résistances de la communauté internationale à l'Assemblée générale. Le Canada, qui n'a pas d'ambassade au Nicaragua, vient cependant d'apporter une aide substantielle en blé, ce qui va permettre de combler le déficit provoqué par le retrait de l'aide américaine.

Sur le terrain improvisé pour l'entraînement des milices populaires, hommes et femmes commencent à se disperser. Lucia, 13 ans, révolutionnaire sandiniste qui élevait des barricades avec les pavés de son quartier, il y a deux ans, sait déjà tirer au fusil et veut devenir médecin sinon infirmière. Sa mère, 43 ans, ouvrière, est venue elle aussi participer à l'exercice du lundi. Volontairement? Elle allume une cigarette et dit calmement: «On nous presse.. A 43 ans, je ne veux pas perdre mon emploi. Aujourd'hui, les parents ne contrôlent même plus leurs enfants. Deux de mes filles sont parties pour la montagne, s'entraîner. L'une est revenue avec la malaria; c'est pas l'État qui doit la soigner, c'est moi.»

La jolie Lucia, qui fait plus que ses 13 ans, prend la main de sa mère. La psychose d'invasion créée par les menaces d'ex-gardes somozistes que la rumeur dit s'entraîner en Floride et au Honduras, renforcée par la présence de conseillers américains et de l'aide militaire au Salvador et au Honduras a suscité de fait ces dernières semaines au Nicaragua une inquiétude que l'on pourrait qualifier de syndrome de la baie des Cochons. L'histoire n'est-elle pas faite pour se répéter?

•

l'actualité ne tient qu'à un fil ...un fil conducteur

LE DEVOIR

Tous les matins

Orages sur l'Angola

par Xavier Uscategui

correspondance particulière

PARTICULIÈREMENT graves ont été considérés, en Afrique et en pas mal d'autres endroits, les événements qui se sont déroulés depuis le mois d'août en Angola, avec l'invasion de provinces méridionales de ce pays par des troupes du gouvernement de Pretoria.

Gravité qui ne découle pas seulement du fait en soi. Mais qui provient de ce que les hostilités engagées ne correspondent qu'à la partie émergée d'un iceberg aux dimensions bien plus importantes.

Derrière les opérations militaires apparaissent des motifs et des desseins divers dépassant de loin l'importance locale. On y retrouve en effet:

— l'affaire de la Namibie;

— le sort final des pays formés par les anciennes colonies portugaises d'Afrique;

— la survivance de la politique raciste de l'Afrique du Sud et, comme conséquence l'hostilité latente contre elle dans la plupart des pays d'Afrique noire;

— la présence de troupes cubaines en Angola et, à un degré moindre, au Mozambique;

— l'intervention plus ou moins discrète des grandes puissances, sur le plan de la stratégie mondiale.

L'Afrique du Sud a depuis longtemps manifesté par ses actes qu'elle faisait fi des décisions de l'ONU concernant la fin de son ancien mandat en Namibie et qu'elle considérait ce territoire comme une possession coloniale.

Dans les anciennes colonies portugaises, spécialement l'Angola, le Mozambique, la Guinée, se sont imposés des gouvernements qui procèdent des «mouvements de libération» qui ont conduit la guerre de l'indépendance et ont gardé dans l'ensemble une orientation pro-socialiste.

En Angola, après l'indépendance de 1975, la guerre s'est prolongée encore un an: elle a été marquée par une première intervention de l'Afrique du Sud dont les troupes sont parvenues alors dans le voisinage de la capitale, Luanda. C'est cette offensive qui a été brisée par l'arrivée d'un corps expéditionnaire cubain, lequel a consolidé la victoire du MPLA (Mouvement populaire de libération d'Angola).

Les Sud-Africains agissaient derrière le rideau d'un autre mouvement local, l'UNITA, que dirigeait Jonas Savimbi. C'est cette même UNITA qui a participé à la récente invasion, du moins nominalement. Et c'est le même Jonas Savimbi qui, dans le cas d'un renversement du régime du MPLA, serait le gouvernement que Pretoria imposerait à Luanda. À défaut, il pourrait être proclamé chef d'une sorte d'État-tampon constitué par les Sud-Africains dans le sud démembré de l'Angola, comme un prolongement de la Namibie.

Est-ce donc un simple retour aux circonstances de 1976?

Oui et non. Une différence essentielle réside en ce que le nouveau président des États-Unis, Ronald Reagan, n'a à aucun moment dissimulé sa sympathie pour un renversement du régime angolais du MPLA. Certains pays européens, qui misaient autrefois sur Savimbi, se montrent à présent beaucoup plus réservés. Cela malgré le facteur d'irritation qu'a pu causer la présence des Cubains.

Cette présence a été parfaitement admise, en Afrique, par un homme aussi prudent que le dirigeant de Tanzanie, Nyerere, qui a déclaré, à Paris, le 15 septembre, qu' «il est ridicule de demander aux Cubains de s'en aller» d'Angola tant que ce pays subira les attaques des Sud-Africains. Et il a précisé: «Dès que cette dernière (la Namibie) ne servira plus de base à l'Afrique du Sud pour des actes d'agression contre l'Angola, les troupes cubaines n'auront plus besoin de rester en Angola.» (*Le Monde*, 17 septembre 1981).

C'est une opinion similaire qui a été exprimée par le gouvernement du Brésil. Le ministre des Affaires étrangères du grand pays sud-américain, Saraiva Guerrero Guerreiro, au terme d'une rencontre avec le sous-secrétaire d'État américain Thomas Enders, a déclaré (selon *O Estado de Sao Paulo* du 21 août): «Le gouvernement brésilien respecte le droit du gouvernement de l'Angola de maintenir des troupes cubaines sur son territoire pour se défendre des incursions militaires d'autres pays... Nous entendons que cette situation est transitoire et qu'elle devra évoluer dans la mesure où recevra une solution le problème de la Namibie.»

Cependant de telles prises de position risquent de ne produire guère d'effets sur le terrain militaire, malgré l'appel de l'OUA (Organisation de l'Unité africaine), Daniel Arap Moi, président du Kenya, invitant les pays membres de cette organisation à apporter à l'Angola «une aide militaire et matérielle». Mais les dispositions mises en train par les ennemis de Luanda sont susceptibles d'en avoir.

Selon l'envoyé spécial en Angola du journal socialiste portugais *Portugal Hoje* (du 23 septembre et jours suivants), un «plan de contrôle» de ce pays aurait été lancé, sous l'inspiration directe des États-Unis. À l'issue de diverses réunions, quatre États africains auraient accepté de s'engager dans ce programme: naturellement l'Afrique du Sud, puis le Zaïre, le Gabon et le Maroc. Les deux derniers procéderaient à des envois de matériel ou serviraient de lieux de transit pour les armements, et ils céderaient des camps d'entraînement. Le Zaïre serait le point de rassemblement et en somme le pivot de l'opération: d'ailleurs, les éléments cités proviendraient de fuites de documents établis par un conseiller du président de ce pays, Mobutu.

Il s'agirait d'entraîner et de lancer sur les frontières septentrionales de l'Angola les débris de mouvements hostiles au régime de Luanda, en relation avec l'UNITA (qui se meut dans le sud), le COMIRA (Comité militaire de résistance en Angola), les groupes rebelles de Cabinda (une enclave d'Angola dans le Zaïre, riche en pétrole)... De cette façon, une offensive dans le nord viendrait se conjuguer à celle venue d'Afrique du Sud. Le recrutement de mercenaires irait bon train en Europe.

On en reviendrait ainsi aux conditions de 1976, aggravées par l'engagement actif des États-Unis.

Et l'alarme d'août-septembre 1981 n'aurait été qu'un avant-goût des complications extrêmes susceptibles de surgir en Afrique

◆ Sadate

Suite de la page 5

Washington, un traité de paix avec Israël, sous le regard mouillé du président Carter.

S'il a récupéré une grande partie du Sinaï (le dernier tiers de la péninsule devant être restitué à l'Égypte en 1982), le président Sadate n'a guère réussi, en revanche, à faire progresser le dossier palestinien.

Dès lors, le refus de plus en plus net du cabinet Begin d'accorder une véritable autonomie aux Palestiniens en Cisjordanie et à Gaza, et plus encore de négocier avec l'Organisation de libération de la Palestine, donne des arguments supplémentaires aux ennemis de Sadate qui, surtout à l'extérieur, mais de plus en plus en Égypte même, dénoncent la «duperie» des accords de Camp David et accusent le successeur de Nasser «de n'avoir chassé des Russes que pour mieux les remplacer: par les Américains».

La paix d'Anouar El Sadate, quoique inachevée, incomplète, fragile et patronnée d'une manière bien encombrante par Washington, reste quand même, au moment où disparaît son artisan, son principal titre de reconnaissance aux yeux de la majorité des Égyptiens. Mais lui survivra-t-elle?

POUR TOUTE PUBLICITÉ SOUS CETTE RUBRIQUE

FRANCINE GINGRAS

RESPONSABLE DES MAISONS D'ENSEIGNEMENT

844-3361

maisons d'enseignement

MAÎTRISE EN ÉDUCATION À L'UQAM

Programme d'études supérieures (60 crédits)

Il s'adresse à tous ceux et toutes celles qui interviennent dans le processus éducatif: éducateurs spécialisés, enseignants, animateurs pédagogiques, responsables de la programmation, de l'administration et de l'évaluation scolaires.

Par le truchement de quatre concentrations: FONDEMENTS ET AXIOLOGIE, DIDACTIQUE, ÉVALUATION, CURRICULUM, ce programme tient compte de leurs champs d'intervention. Par des cours de cheminement individualisé notamment: ENFANCE INADAPTÉE, EXPRESSION DE L'ENFANT, LANGUES ET LETTRES, MATHÉMATIQUES, MÉSOPÉDAGOGIE, SCIENCES HUMAINES, SCIENCES DE LA NATURE, SCIENCES MORALES ET RELIGIEUSES, TECHNOLOGIE ÉDUCATIVE, il répond à leurs intérêts particuliers.

Ses deux profils: Recherche (avec MÉMOIRE) et Activités professionnelles (avec STAGE et RAPPORT DE STAGE) permettent aux étudiant(e)s de choisir leurs démarches de recherche personnelle.

Les demandes d'admission pour l'hiver 1982 seront acceptées au bureau du Registraire; Service de l'Admission (282-3121), **jusqu'au 1er novembre 1981.**

Pour informations supplémentaires, veuillez communiquer avec le directeur du programme, Jean-Claude Forand, au 282-3849.

Université du Québec à Montréal

PROGRAMMES D'ÉTUDES DE DEUXIÈME ET TROISIÈME CYCLES OFFERTS À L'HIVER 1982

Art dramatique (M.A.)
Arts plastiques (M.A.)
Biologie (M.Sc.)
Chimie (M.Sc.)
Économique (M.Sc.)
Éducation (M.Ed.)
Études des arts (M.A.)
Études littéraires (M.A.)
Géographie (M.Sc.)
Histoire (M.A. et Ph. D.)
Linguistique (M.A.)
Mathématiques (M.Sc.)
Philosophie (M.A.)
Sciences de la terre (M.Sc.)
Sciences de l'atmosphère (M.Sc.)
Sciences de l'environnement (M.Sc.)
Sciences politiques (M.A. et Ph.D.)
Sciences religieuses (M.A.)
Sexologie (M.A.)
Sociologie (M.A. et Ph. D.)

Les formulaires de demande d'admission sont disponibles au Service de l'admission du bureau du registraire, local R-750 du pavillon Hubert-Aquin, 400 est, rue Sainte-Catherine (tél.: 282-3121).

DATE LIMITE POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE D'ADMISSION: Le 1er novembre 1981.

Université du Québec à Montréal

cégep

(enseignement régulier, le jour)

Le 1er NOVEMBRE 1981
est la date limite pour présenter une demande d'admission pour la
SESSION «HIVER - 1982»
dans l'un des cégeps suivants:

Ahuntsic
André-Laurendeau
Bois-de-Boulogne
Drummondville
Édouard-Montpetit
Granby
John Abbott
Joliette
Lionel-Groulx
Maisonneuve
Montmorency
Rosemont
Saint-Hyacinthe
Saint-Jean-sur-Richelieu
Saint-Jérôme
Saint-Laurent
Shawinigan
Sherbrooke
Sorel-Tracy
Trois-Rivières
Valleyfield
Vieux Montréal
Institut de Technologie Agricole et Alimentaire

Pour obtenir les formulaires, veuillez vous adresser à l'un de ces cégeps ou au:

SRAM
service régional d'admission du montréal métropolitain
Case postale 70,
Succursale Bourassa,
Montréal, Qué., H2C 3E7
Tél.: (514) 271-2454

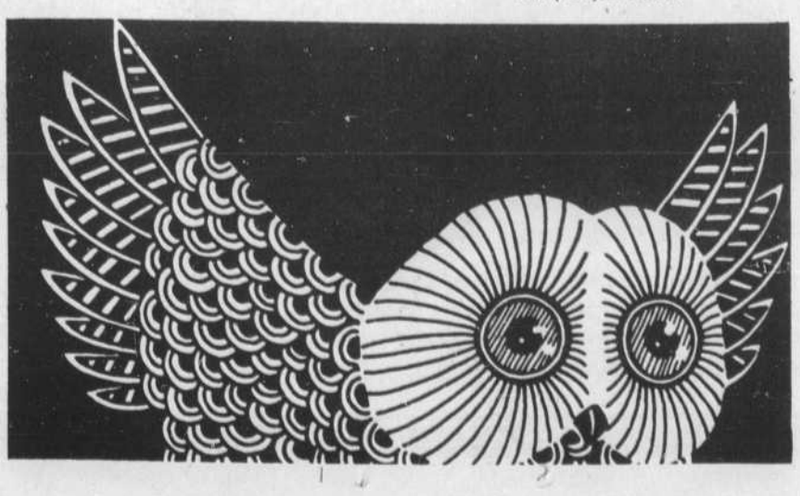

• Technologues et techniciens sur le marché du travail
• Diplômés du cégep professionnel

CERTIFICATS DE PREMIER CYCLE UNIVERSITAIRE ET BACCALAURÉATS EN TECHNOLOGIE DANS LES DOMAINES SUIVANTS:

• **Construction civile**
• Baccalauréat en technologie de la construction civile
• Certificat en gestion de la construction
• Certificat en méthodes et pratiques de la construction

• **Électricité**
• Baccalauréat en technologie de l'électricité

• **Mécanique**
• Baccalauréat en technologie de la mécanique
• Certificat en assurance de la qualité
• Certificat en technologie du soudage

Tous ces programmes sont offerts à temps complet et à temps partiel

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSION

Détenir un diplôme d'études collégiales professionnelles (DEC) en techniques physiques ou un diplôme jugé équivalent.
OU
Posséder des connaissances appropriées, une expérience jugée pertinente et être âgé d'au moins vingt-deux ans.

Certains de ces programmes exigent une formation en mathématiques équivalente à celle des cours de niveau collégial MAT 102, MAT 103, MAT 203.

Pour plus de détails sur les conditions d'admission ou pour soumettre une demande, prière de s'adresser au:

Bureau du registraire
École de technologie supérieure
180 est, rue Sainte-Catherine
Montréal, Québec
H2X 1K9
Téléphone: (514) 866-3501, poste 213

Date limite pour soumettre une demande d'admission à temps complet et à temps partiel: le 2 novembre 1981

Université du Québec
École de technologie supérieure

Le Vatican devrait reconnaître ses torts envers la Chine

par
Denise Robillard

Il paraît clair, à la lumière des propos tenus par les dix délégués chinois à la Conférence internationale qui vient de se terminer à Montréal sous les auspices du Programme Canada-Chine du Conseil canadien des Églises, que Rome devrait faire les premiers pas en reconnaissant ses torts envers l'Église catholique de Chine, si l'on veut voir se dénouer le contentieux avec le Vatican.

En effet, chaque fois que la question des relations avec Rome a été soulevée, les délégués catholiques chinois ont tenu à rappeler l'histoire de ce malentendu. Ulcérée, l'Église catholique de Chine estime n'avoir pas été comprise et fait grief au Vatican d'être intervenu dans le domaine politique. «Si entre l'Église de Chine et le Vatican il y a le problème que l'on sait, a déclaré Mgr Fu Tieshan, évêque de Pékin, la responsabilité n'est pas du côté de la Chine.»

Les faits rappelés par l'évêque de Pékin sont les suivants: En 1949, la Chine comptait 145 diocèses dont 30 environ avaient à leur tête un évêque chinois. De ce nombre, quatre seulement sont toujours vivants. En 1958, 90% de ces diocèses étaient vacants. Deux ans auparavant, en 1956, les prêtres de Shanghai décidaient d'élire un prêtre comme vicaire capitulaire et soumettaient son nom à Rome pour qu'il soit reconnu comme évêque. La requête a été refusée et Rome a choisi de diviser le pouvoir ecclésiastique entre plusieurs prêtres.

Deux autres diocèses qui ont fait de même pour combler la vacance du siège épiscopal ont également essuyé le refus de Rome qui a excommunié les évêques élus, a poursuivi Mgr Fu Tieshan, en faisant remarquer: «Quelle serait la situation de l'Église aujourd'hui si on avait laissé les choses ainsi?»

Mais il y a plus. En 1949, Rome a également interdit à plusieurs reprises au clergé et aux fidèles catholiques de collaborer avec le gouvernement de la Chine nouvelle, «ce qui dépasse le strict plan religieux,» a fait remarquer l'évêque de Pékin. On a interdit de participer aux associations diverses mises sur pied par le gouvernement et de lire les publications gouvernementales, quelles qu'elles soient.

Quelle est la situation actuelle de l'Église en Chine? Pour ce qui est des effectifs, on compte trois millions de catholiques et un million de protestants. Les catholiques n'ont pas augmenté leur nombre depuis 1959, mais on signale une multiplication du nombre des baptêmes. À Pékin, par exemple, on a fait 200 baptêmes depuis six mois. La situation des protestants est différente; ils n'étaient que 700,000 en 1949 et leur nombre a baissé au cours des années 50. La reprise actuelle est attribuée à l'attrait exercé sur les jeunes par une Église qui n'a plus les apparences du colonialisme. Et quand on parle de baptême, a-t-on fait remarquer, il s'agit de baptêmes d'adultes.

Autonomie, égalité, respect. Ces trois mots qui sont revenus inlassablement au cours des échanges, pourraient bien être la clé de la compréhension des aspirations actuelles de la Chine, tant chez les catholiques que chez les protestants. Les délégués chinois ont fait part de leurs découvertes, en venant chez nous, mais il y aurait tout autant à dire des découvertes que ce premier contact après 30 ans aura permis aux occidentaux de faire touchant la vie chrétienne en Chine.

Mgr Tu Shihua, évêque catholique de Hanyang, a découvert ici l'oecuménisme: «En Chine, les relations sont sincères et amicales entre catholiques et protestants, mais c'est une fois venu au Canada que j'ai eu l'occasion de prier avec mes frères protestants dans un service oecuménique; je trouve cela très bon!»

La délégation chinoise à la conférence Canada-Chine (Photo Paul Hamel)

Pour comprendre un peu mieux ce que cela représente de différent, il faut savoir, comme l'ont fait remarquer maintes fois les délégués chinois, qu'en Chine, cinq relations sont reconnues également, quel que soit le nombre de leurs adhérents: le bouddhisme, l'hindouisme, l'islam, le catholicisme et le protestantisme. Ces deux dernières ne sont pas considérées comme une même religion.

On a fait remarquer que cela remonte à l'implantation du protestantisme, dans la première moitié du 19e siècle, alors que les missionnaires catholiques et protestants étaient rivaux. «On ne peut changer cela en un ou deux ans!» Il n'existe donc pas de tradition oecuménique. «Nous pouvons être amis, mais pas unis», a fait remarquer l'évêque de Pékin, qui estime que les évêques catholiques ne sont «pas intéressés à une nouvelle Église». De son côté, le Père Wang Zi-cheng, vicaire général du diocèse de Hanyang, a dit: «Nous sommes chrétiens et nous sommes proches dans le Christ, puisque nous sommes proches de ceux qui sont proches du Christ».

Quant aux protestants, ils se considèrent engagés dans l'ère «post - dénominationnelle». Tous font partie d'un même Conseil chrétien de Chine présidé par l'évêque épiscopalien K.H. Ting. Si les «sectes» sont du domaine du passé, on n'en est pas encore rendu à avoir une organisation unifiée. On fait usage de la même Bible, des mêmes publications et des mêmes chants. On prie ensemble, mais les deux tendances théologiques — fondamentaliste et libérale — cohabitent dans le respect mutuel. L'unification, croit-on, est à venir prochainement.

Chez les protestants, le mouvement patriotique des trois autonomies a signifié la recherche d'autosuffisance, une administration chinoise et un projet de propagation conçu par les Chinois.

Évacuer l'aide étrangère et le type d'organisation et d'administration à saveur coloniale, au profit d'une «Église où les Chinois se sentent maîtres,» ce qui, a-t-on fait remarquer, ne signifie pas qu'on soit anti-étrangers.

Bref, on souhaite établir et entretenir des contacts avec les autres, mais dans un rapport d'égalité et de respect mutuel. À maintes reprises, on a dit qu'on ne croyait pas possible de songer à «répéter aveuglement ce qui se fait ailleurs.»

Pour ce qui est des relations avec l'État, on a souligné que la Chine n'a jamais connu, comme l'Occident, d'Église nationale ou d'Église en collusion avec le pouvoir. Il n'y a jamais eu de religion d'État. Il existe en Chine deux organismes au sein desquels les 5 religions reconnues sont représentées: l'Association consultative du peuple et le Congrès du peuple. Les représentants religieux peuvent se faire entendre et recommander les améliorations qu'ils souhaitent en matière de liberté religieuse.

Tous ont reconnu les excès de la révolution culturelle sous le régime de la Bande des quatre, et fait remarquer que l'on vivait à l'heure de la reconstruction: 80 églises ont été récemment ouvertes en culte, d'autres sont en réparation, on imprime des missels, des livres, on fabrique des objets de culte, des vêtements liturgiques. Les catholiques se rendent aux églises pour les sacrements. Catholiques et protestants entendent assurer la formation des futurs pasteurs.

Mgr Fu Tieshan a fait état de sa rencontre avec l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Gregoire; il s'est dit «profondément touché de son attitude chaleureuse, d'amour et d'amitié.» Il a dit que chaque année, il rencontre environ 4000 étrangers, venus de toutes les parties du monde: «Des amis de la Chine, il y en a partout dans le monde;» quant à l'amitié canado-chinoise, elle a une longue histoire. Quant aux mésaventures avec certains pays, «on a tourné la page.» Les relations avec Rome pour les catholiques et avec Genève pour les protestants, ne sont pas perçues comme des tâches prioritaires.

ici, là, ailleurs

■ *Activités missionnaires*

Le dimanche 11 octobre, dimanche des missions, marquera le début d'une foule d'activités de tous genres qui se poursuivront toute la semaine, destinées à faire connaître les diverses communautés au sein desquelles oeuvrent les missionnaires d'ici.

11 octobre: — de 9 h à 16 h 30 au 3040 rue Sherbrooke, ouest, journée de ressourcement pour laïcs, religieux et religieuses. Renseignements: (514) 935-8838;

12 octobre: — de 11 h 30 à 14 h 30, au 1500 d'Orléans, «missi-brunch» avec la présence d'une équipe de missionnaires de différents Instituts. Renseignements: (514) 522-6903; — de 20 h à 21 h 30, au 1884 rue Saint-Germain, soirée de prières. Renseignements (514) 525-2543;

13 octobre: — de 20 h à 21 h 30, au 3201 rue Hochelaga, soirée sur le thème «Communautés vivantes». Renseignements: (514) 526-3091; — de 20 h à 21 h 30, au 2587 boul. Pie IX, rencontre avec une équipe de missionnaires sur le thème: «Appel à la justice.» Renseignements: (514) 255-7708;

14 octobre: — de 20 h à 21 h 30, au 4760 rue Hochelaga, soirée culturelle sur le thème: «Papouasie, île d'espoir.» Renseignements: (514) 255-7708;

15 octobre: — de 20 h à 21 h 30, au 2295 Chambly, soirée de folklore ethnique sur le thème: «Des pays dansent pour nous.» Renseignements: (514) 521-5102; — de 20 h à 21 h 30, au 4560 Adam, rencontre de prières organisée par plusieurs Instituts missionnaires. Renseignements: (514) 255-2829;

16 octobre: — de 20 h à 21 h 30, au 3333 rue Sherbrooke, est, soirée culturelle sur les missions animée par les Pères blancs et les Soeurs Blanches d'Afrique. Renseignements: (514) 521-7271.

■ *Deux dossiers sur la Chine*

La conférence internationale convoquée par le Programme Canada-Chine qui vient de se terminer à Montréal a donné lieu à la préparation de deux dossiers sur la Chine. Le premier, paru dans le numéro de septembre de la revue *Relations*, a été rédigé par le jésuite Michel Marcil, qui a travaillé une douzaine d'années en Extrême-Orient. Après une rétrospective historique pour situer l'effort actuel de réforme de la Chine, l'auteur fait état de la politique religieuse actuelle (pratique, limites, situation effective), avant de s'interroger sur les voies d'un nouveau dialogue de l'Occident avec ce pays.

Avec ferveur, soeur Theresa Chu, directrice du Programme Canada-Chine, présente un dossier sur l'Église catholique en Chine dans le numéro d'octobre de la revue *Univers*. Elle tente de rendre compte de la difficile entreprise d'évangélisation en Chine depuis le 17e siècle, mais surtout de faire comprendre de l'intérieur les déchirements de la conscience catholique chinoise depuis 1949 et l'intention sous-jacente à l'effort actuel pour qu'émerge une Église qui soit autonome, catholique et chinoise.

TROIS GRANDS SUCCÈS DE LIBRAIRIE

10e mille

Yves Beauchemin
LE MATOU
roman

QUÉBEC AMÉRIQUE

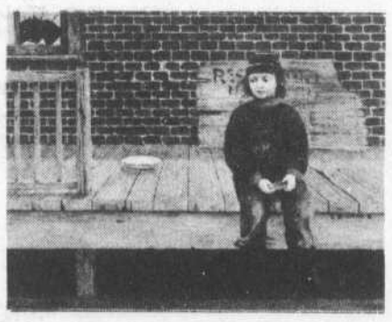

584 p. 14,95$

LA CRITIQUE UNANIME!

LE MATOU

«J'ai accroché à la première page et j'ai eu bien du mal à décrocher de la dernière... Certainement l'un des meilleurs livres québécois écrits depuis dix ans.»
(Reine Malo — Télémétropole)

«Beauchemin... fait désormais partie des écrivains qui comptent... si l'on ne lisait qu'un seul roman au cours de l'année, c'est **Le Matou** qu'il faudrait lire.»
(Michel Beaulieu — Livre d'ici #42)

«Le meilleur livre... que j'aie lu depuis fort longtemps... Voilà donc un livre qui vit, qui marche, qui bouge... des personnages bien campés, une bonne, très bonne histoire... Un plaisir garanti.»
(Hugues Corriveau — Spirale)

«De l'humour, de la fantaisie, un regard pénétrant, beaucoup de charme. Des personnages inoubliables... Un livre envoûtant.»
(William Johnson — The Globe and mail)

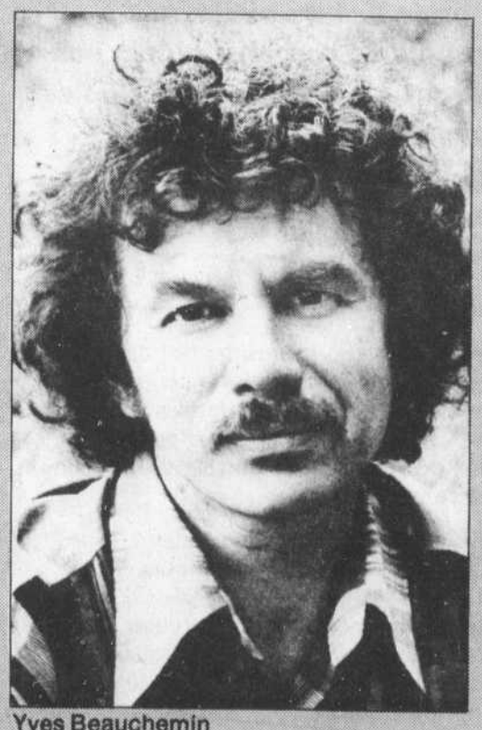

Yves Beauchemin

«... Une fête du récit... Pendant près de 600 pages, il n'y a pas une minute de relâche... on s'y laisse prendre à ce point qu'il nous faut parfois poursuivre la lecture jusque tard dans la nuit... Un excellent roman... Beauchemin y montre un art consommé de la narration et un entrain époustouflant.»
(Noël Audet — Le Devoir)

«... Écriture vivante et efficace... furieuse imagination... Yves Beauchemin joue de ses meilleures cordes ironiques et il ne s'en prive pas.»
(Réginald Martel — La Presse)

«... livre remarquable, original, coloré, d'une invention constante.»
(Gilles Marcotte — L'Actualité)

AZTECA

AMOUR, VIOLENCE ET ÉROTISME DANS L'EMPIRE AZTÈQUE

La version française d'un grand best-seller américain qui fait actuellement fureur en France et qui donnera bientôt lieu à une adaptation cinématographique. Un des meilleurs livres de l'année aux États-Unis, en France... et au Québec, où déjà le premier tirage s'est enlevé en un mois!

Ce roman remarquable donne vie aux Aztèques en tant que peuple. Voilà une magistrale fiction historique.
New York Times

Un énorme roman coloré, puissant et souvent effrayant, qui fait à juste titre crier au best-seller.
Publishers Weekly

Un tribut de premier ordre à la civilisation aztèque... des centaines de détails impudiques, effroyables, parfois drôles, magnifiquement théâtraux... dans un récit courtois et picaresque... empli de sang, de sexe et d'aventure.
Kirkus Review

10e mille

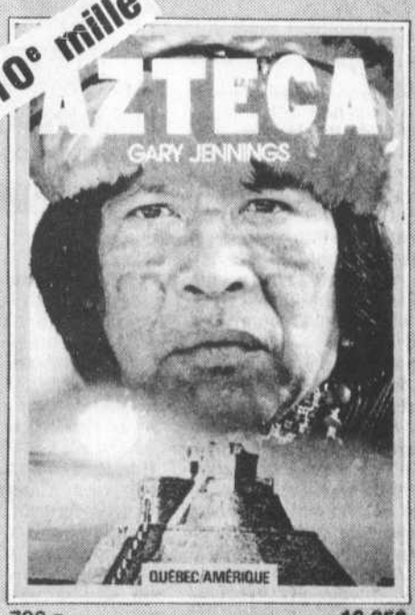

732 p. 19,95$

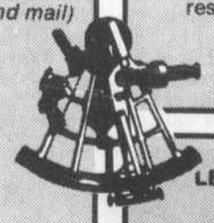

LE CORPS HUMAIN EST MERVEILLEUSEMENT ÉQUIPÉ POUR RÉSISTER AUX MALADIES ET SE GUÉRIR
Voici, peut-être, le livre le plus important de votre vie...

DICTIONNAIRE PRATIQUE DES MÉDECINES DOUCES

présenté par le docteur
Serge Mongeau

De consultation facile et rapide, cet ouvrage se présente selon deux classements parfaitement distincts:

1. un «dictionnaire des maladies» (1re partie) auquel on pourra se reporter pour connaître immédiatement les traitements les mieux adaptés à chaque affection;
2. un «dictionnaire des thérapies» (2e partie) dans lequel on se documentera avec précision sur les différentes médecines douces à notre disposition actuellement.

- **plus de deux millions d'exemplaires vendus aux USA**
- **plus de vingt spécialistes ont collaboré à la réalisation de cet ouvrage unique en son genre. L'édition en langue française au Québec a été adaptée et présentée par le docteur Serge Mongeau**
- **un ouvrage de référence pratique, indispensable à toute la famille**
- **un livre qui recèle aussi bien des traitements naturels éprouvés par le temps que les nouvelles thérapies nées des plus récentes recherches.**

15e mille

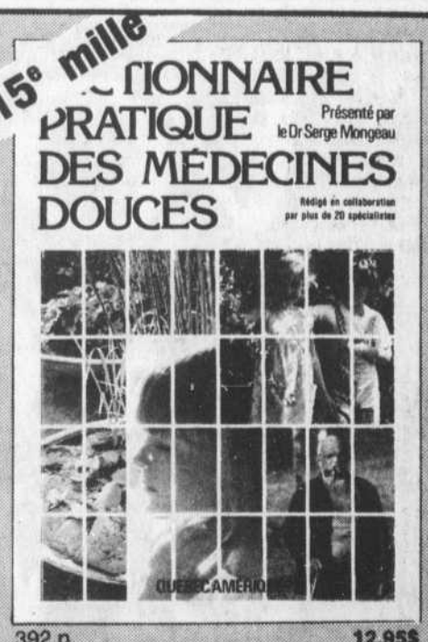

392 p. 12,95$

Un livre qu'il faut lire!

BON DE COMMANDE

☐ Azteca — 19.95
☐ Le Matou — 14.95
☐ Dictionnaire... — 12.95

Vous trouverez ci-joint la somme de ..... $ sous forme de
☐ chèque ☐ mandat à l'ordre de:

ÉDITIONS QUÉBEC/AMÉRIQUE
450 est, rue Sherbrooke
Suite 801
MONTRÉAL, P.Q.
H2L 1J8

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES: (514) 288-2371

Nom.....
Adresse.....
.....
..... Code.....

À SURVEILLER

—11— DIMANCHE

La chorale mixte de l'église Notre-Dame de Montréal, sous la direction de M. Marcel Laurencelle interprétera lors de la messe de 11 h, Laudate Dominum de R. de Lassus et à l'Offertoire, Dixit Maria de H.L. Hassler. M. Pierre Grandmaison sera à l'orgue.

■

De 9 h à 16 h 30, à la maison-mère de la Congrégation Notre-Dame, 3040 ouest, rue Sherbrooke, à l'occasion du dimanche des missions, une journée de ressourcement est organisée par les laïcs, les religieux et les religieuses. Le père Georges-Albert Mondor, p.b., traitera de deux thèmes au cours de la journée: «Communautés vivantes» et «Solidaires du monde». À 15 h 30, Mgr Jude St-Antoine, évêque auxiliaire à Montréal, présidera une concélébration eucharistique. Pour inf.: 935-8838.

■

À 15 h, en la salle Ephrem-Longpré, 5750 boul. Rosemont, aura lieu le lancement de l'album «François d'Assise» de Henriette Major, illustré par Claude Lafortune. L'événement prend place dans le cadre des célébrations organisées pour souligner le huitième centenaire de la naissance de saint François d'Assise. Pour inf.: 737-8483.

■

«Desjardins, une force qui nous appartient!» Voilà le thème sous lequel se déroulera cette année la Semaine Desjardins.

■

Le Musée d'Art de Saint-Laurent présente pour la dernière journée, «Les courtepointes d'Olive et de Louise Champigny» exposition organisée avec la collaboration du Service des activités culturelles de Ville Saint-Laurent. Entrée libre, au 615 boul. Sainte-Croix à Ville Saint-Laurent. Pour inf.: 747-7367.

■

Le Musée d'art de Saint-Laurent présente aussi à 14 h 30, un concert de Yan Volodarsky, alto et Yana Volodarsky au piano. Au programme, des oeuvres de Glinka, Gluck, Swendsen, Frescobaldi-Kassado et Rachmaninoff. Entrée libre. Rendez-vous au 615, boul. Sainte-Croix.

■

La restaurant Au Vieux Fort, 120 chemin Saint-Jean à Laprairie, présente une exposition solo du peintre Yvette Davio jusqu'au 14 octobre. Le vernissage a lieu ce dimanche à 11 h 30.

■

Comme les pierres précieuses, les coquillages, etc., les oiseaux sont devenus des objets de collection! C'est la dernière occasion de visiter l'exposition de l'Association ornithologique de Montréal qui a lieu au Jardin Botanique, 4101 est, rue Sherbrooke. On peut visiter l'exposition entre 10 h et 18 h.

—12— LUNDI

À 20 h, au 5933 rue Cartier, l'abbé Jacques Baillargeon animera une rencontre biblique sur les voyages de saint Paul selon les Actes des Apôtres. On peut obtenir d'autres renseignements en téléphonant à 728-7714. La rencontre sera reprise le mercredi à 14 h.

■

De 11 h 30 à 14 h 30, à la paroisse Saint-Mathias, au 1500 d'Orléans, un «missi-brunch» est organisé. Chacun apporte son lunch; on pourra compléter avec soupe, café et jus qui seront servis sur place. Une équipe de missionnaires de différents instituts animera cette rencontre de joie et de partage. Pour inf.: 522-6903.

■

De 20 h à 21 h 30, à la paroisse Nativité-de-la-Sainte-Vierge, salle Sainte-Famille, 1884 rue St-Germain, les pères missionnaires de la Consolata en collaboration avec une équipe de la paroisse organisent une soirée de prière pour les missions. Pour inf.: 525-2543.

■

Au bar Emery chez Dumas, 331 rue Emery (entre Saint-Denis et Sanguinet) il y aura spectacle de jazz avec Jacques LaBelle et Michel Donato. Le spectacle sera repris mardi et mercredi. Entrée libre — 3 spectacles par soir à compter de 21 h 30.

■

Dans le cadre des Rencontres populaires de croissance personnelle le Centre de psychosynthèse offre sa deuxième soirée, au Cégep Maisonneuve 3800 est, rue Sherbrooke. Entrée $4. Rendez-vous à 19 h 30.

—13— MARDI

De 20 h à 21 h 30, à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 3201 rue Hochelaga, une équipe du Centre national de la propagation de la foi animera une soirée sur le thème du dimanche missionnaire mondial: «Communautés vivantes». Pour inf.: 526-3091.

■

De 20 h à 21 h 30, au sous-sol du presbytère de l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 2587 boul. Pie IX, une équipe de missionnaires animera une rencontre sur le thème: «Appel à la justice». Pour inf.: 255-7708.

■

De 19 h 30 à 21 h 30, au Pavillon 3200 rue Jean-Brillant, dans le local du «Cul-de-sac» (mezzanine 2347), M. Louis Malo, psychologue et animateur de pastorale de l'U de M, animera la première d'une série de huit rencontres d'un atelier de croissance humaine dans la foi en Jésus-Christ. Les étudiants intéressés sont priés de s'inscrire en téléphonant à 343-6394.

■

M. Jean Pelletier, maire de Québec, sera le conférencier invité au Club Rotary de Québec, à midi 30, au Château Frontenac.

■

La Chambre de commerce du district de Montréal organise un colloque intitulé «Innovation technologique et stratégie industrielle» qui aura lieu à l'hôtel Méridien de Montréal. Pour inf.: 866-2861, poste 42.

■

La Bibliothèque municipale de Saint-Léonard, 8420 boul. Lacordaire, reçoit le Trio Pastourelle, composé de jeunes flûtistes, à 20 h. Entrée libre.

■

Mme Claude C. Robin, de la section éducation de la Société canadienne de protection des animaux entretiendra son auditoire du respect dû aux animaux lors d'une rencontre à la salle communautaire de la caisse populaire Sainte-Claire, 2775 rue DesOrmeaux, à 19 h 30. Entrée libre. Pour inf.: Line Langevin à 351-1916.

Le Forum des citoyens âgés de Montréal a invité Mme Jeanne Desrochers, journaliste, à venir faire le point sur «les moyens à prendre face à l'augmentation du coût de la vie» lors d'une rencontre qui aura lieu à 13 h 30 au Forum des Citoyens âgés, 1800 ouest, boul. Dorchester, 4e étage, salle 424. Une discussion en ateliers, sur le même sujet, précédera la causerie de Mme Desrochers. Les membres et toutes les personnes âgées intéressées sont cordialement invités à cette rencontre.

■

L'Association internationale des secrétaires professionnelles, section Ville-Marie, invite toutes les secrétaires à assister à son dîner mensuel qui aura lieu à l'hôtel Reine Elizabeth, à 18 h. Le thème de la soirée sera «L'examen SPA (Secrétaire professionnelle agréée). Pour inf.: 731-5711 poste 5224.

■

Le monde étrange des champignons: voilà le thème de la conférence que prononcera M. Raymond Archambault, à 20 h à l'auditorium du Jardin botanique de Montréal, 4101 est, rue Sherbrooke.

■

L'Association québécoise des parents et amis du malade mental (AQPAMM) organise un atelier-discussion afin de permettre aux familles et amis du malade d'échanger sur les problèmes qu'ils vivent et d'essayer ensemble d'entrevoir des solutions et des moyens d'action. Cet atelier aura lieu au pavillon Mailloux de l'hôpital Notre-Dame, 1560 est, rue Sherbrooke à 20 h. Pour inf.: 849-3291.

■

L'Association de la construction de Montréal et du Québec tient une réunion à l'hôtel Hilton-Dorval à midi 30. Un cocktail précédera le lunch. «L'assurance collective un nouveau service de l'ACMA pour ses membres» sera l'objet de la rencontre.

■

La Société historique du Marigot, dans le cadre de sa série de cours intitulée «À la recherche de nos ancêtres et des documents les concernant» offre ce mardi une causerie intitulée «La papeterie généalogique». Rendez-vous à 19 h 30 à l'église Saint-Antoine de Longueuil.

■

Une soirée d'information est organisée par les ACEF à l'intention des victimes de la mousse d'urée formaldéhyde dans les trois secteurs suivants: Secteur est, église Saint-Marcel, 1630 boul. Saint-Jean-Baptiste à Pointe-aux-Trembles; Secteur sud-ouest, église Notre-Dame du Sacré-Coeur, 7675 rue Édouard; et Secteur nord, 800 rue du Rosaire, angle Saint-Hubert et du Rosaire. Les victimes de la mousse y trouveront de l'information concernant les divers aspects de leurs problèmes et des personnes ressources spécialistes dans les domaines de la santé, juridique et chimique répondront à leurs questions.

■

Dans le cadre de son programme des activités d'information et de prévention, le secteur communautaire du Service d'orientation et de consultation psychologique (SOCP) de l'U de M organise une série de cinq rencontres où la population peut, par l'intermédiaire de l'improvisation théâtrale, apprendre à mieux connaître ses droits et à les pratiquer de façon plus efficace. Ce mardi le thème aborde «les relations expert-client». Rendez-vous à 19 h à la Cantine du 3e étage du Centre communautaire de l'U de M, 2332, boul. Édouard-Montpetit. Pour inf.: 343-6853.

■

Le Département d'informatique et de recherche opérationnelle de l'Université de Montréal présente une de ses bibliothèques de programmes par une conférence: «Petite histoire de Bonjour» (les potins d'un concierge) par François Pinard. Rendez-vous au Pavillon principal salle X-115, à 11 h 30.

■

L'Atelier du jeu scénique et l'atelier de musique contemporaine de l'Université de Montréal présentent: «Le rêve du papillon» (conte chinois du XIIIe siècle) dirigé par Michel Puig. À la Faculté de musique, à 20 h, 2375 chemin de la Côte Sainte-Catherine. Entrée libre. Ce spectacle sera repris le mercredi à la même heure.

■

La Cité de Verdun tient une séance publique du Conseil de la Cité à l'Hôtel de Ville, à 20 h.

—14— MERCREDI

À 19 h 30, au 1205 de la Visitation (métro Beaudry), le père François Evain, s.j. prononcera une conférence sur le thème: «Foi en Jésus-Christ et promotion de l'homme: la pensée de Jean Paul II». Le père Evain est professeur de philosophie à l'Université Grégorienne de Rome et animateur spirituel au Centre Les Fontaines à Chantilly en France. Pour inf.: 524-3561.

■

De 20 h à 21 h 30, à la paroisse Sainte-Marie-de-la-Médaille-Miraculeuse, 4760 rue Hochelaga, les Pères Montfortains et les Filles de la Sagesse organisent une soirée culturelle sur le thème: «Papouasie, île d'espoir» sous la présidence d'honneur du père Raoul Deshaies, s.m.m. Pour inf.: 255-7708.

■

À 20 h, au 5875 est, rue Sherbrooke, il y a ouverture du Colloque Afrique organisé par le SUCO avec M. Sally N'Dongo, d'origine sénégalaise.

■

Le département de philosophie de la Faculté des arts vous invite à une conférence de M. Jules Vuillemin, professeur au Collège de France qui entretiendra son auditoire des «Institutions, Risques et Incertitude» à 20 h à la Faculté des arts de l'Université de Sherbrooke.

■

Dans le cadre de la biennale de tapisserie de Montréal, la Galerie UQAM vous invite à une conférence-midi intitulée «Tissus et fibres et Mode d'impression IKAT» à midi 30 à la Galerie UQAM, 1400 rue Berri. Entrée libre.

■

M. Guy A. Lavigueur, président de la Banque fédérale de développement sera le conférencier invité des Hautes Études Commerciales, 5255 avenue Decelles à 18 h. Il entretiendra son auditoire de «L'aide gouvernementale», se demandant si c'est la faillite de l'entreprise privée. Entrée libre.

■

Le Salon du livre de l'Estrie se tient jusqu'au 18 octobre au Disco-Roule, 2144 ouest, rue King à Sherbrooke. Le thème du salon est «Livre en tête».

■

Dans le cadre de ses «Belles soirées» la Bibliothèque Municipale de Brossard vous propose une rencontre avec Michel Tremblay. L'auteur participera à une discussion et répondra aux questions de son auditoire. Rendez-vous au 3200 boul. Lapinière à Brossard, à 20 h. Pour inf.: 656-5960.

■

Une conférence d'introduction à la mystique soufi aura lieu à 20 h au Centre soufi de Montréal, 385 rueEdouard Charles. Pour inf.: 279-2237.

■

Dans le cadre du Club «Mes P'tites Sorties» le Service de la récréation de Montréal-Nord, reçoit Marie-Michèle Desrosiers qui donne un spectacle à l'école Lester B. Pearson, 11,575 P.M. Favier à Montréal-Nord. Pour réservations ou information: 322-6271, poste 259.

—15— JEUDI

À 20 h, à la paroisse Sainte-Jeanne-d'Arc, 2295 rue Chambly, plusieurs communautés missionnaires organisent une soirée de folklore ethnique sur le thème: «Des pays dansent pour nous». Pour inf.: 521-5102.

■

À 20 h, à l'église Saint-Barnabé-Apôtre, au 4560 rue Adam, plusieurs Instituts missionnaires organisent une rencontre de prière à l'intention des missions. Pour inf.: 255-2829.

■

À 13 h 30, au Centre du Gesù, 1200 rue Bleury, le père Julien Harvey, s.j., donnera une causerie sur la prière dans l'Ancien Testament et commentera un choix de psaumes. Pour inf.: 871-1639.

■

À l'École Polytechnique (campus de l'U de M) le professeur E. Dimroth (Université du Québec à Chitoutimi) parlera de «L'Évolution de la zone externe de la ceinture volcanosédimentaire de l'Abitibi», à midi 30, au local C-632 de l'École polytechnique.

■

Les Navigateurs de l'U de M animent une rencontre intitulée «Comment avoir la vie éternelle», à 19 h 30, salle C-231 du Pavillon Marie-Victorin.

■

M. Camille Laurin, ministre de l'Éducation du Québec et M. Jean-Pierre Proulx, éditorialiste au journal LE DEVOIR seront les conférenciers invités au Congrès annuel de l'Association québécoise des professeurs de morale et de religion qui aura lieu à l'hôtel Holiday Inn Le Chateaubriand, 6500 Côte de Liesse à Ville Saint-Laurent. Pour inf. et inscription: 659-9977.

■

Le Centre de recherches en droit aérien et spatial de l'Université McGill, prépare un symposium sur «les activités spatiales au service de la terre et leurs implications juridiques».

■

«La publicité sociétale», voilà le thème d'une conférence que donnera M. Jacques Bouchard, président du groupe BCP au département des Sciences administratives et la Famille de Gestion de l'UQAM, à midi en la salle 2970, pavillon Judith-Jasmin. Entrée libre.

■

À l'occasion de la Semaine internationale du prisonnier d'opinion, le groupe d'Amnistie internationale de l'UQAM, en collaboration avec le Service d'Animation socio-culturelle de l'UQAM, vous invite à une soirée d'appui aux prisonniers politiques qui aura lieu à 19 h 30 au Studio-théâtre Alfred Laliberté de l'UQAM, 405 est rue Sainte-Catherine. Pour inf.: 282-3145.

■

À l'occasion de la séance annuelle d'information du CLSC Côte-des-Neiges, de 15 h à 21 h, une personne-ressource de l'organisme Au bas de l'échelle répondra aux questions concernant les droits des travailleurs nonsyndiqués et aux questions concernant le salaire minimum. Pour inf.: 731-8531.

Le Centre d'épanouissement psychocorporel, 675 Marguerite-Bourgeoys à Québec offre une conférence de M. Jean-Gilles Delisle intitulée l'Éveil sensoriel. Rendez-vous à 19 h 30. Pour inf. et réservation: 681-8011.

■

La vente de Noël Early Bird de l'hôpital Général de Montréal aura lieu de 9 h 30 à 17 h dans le grand salon de Livingston Hall de l'hôpital. Tous profits réalisés lors de cette vente annuelle sont destinés à la recherche médicale et à l'achat d'équipement pour le soin des malades.

—16— VENDREDI

Le Collège Macdonald de l'Université McGill entend souligner l'événement de la Journée mondiale de l'alimentation par un colloque qui aura lieu au Centre du Centenaire du Campus Macdonald à Sainte-Anne de Bellevue.

■

La 5e partie d'huîtres annuelle du YMCA de Notre-Dame-de-Grâce a lieu ce vendredi à 20 h. Un buffet sera servi aux personnes qui ne mangent pas d'huîtres. Pour inf.: 386-7315.

■

Dans le cadre de la Biennale de tapisserie de Montréal, la Galerie UQAM vous invite à cette conférence-midi de Marie-Paule Morin, à midi 30 à la Galerie UQAM, 1400 rue Berri. Entrée libre.

■

Le Centre interculturel Monchanin, 4917 rue Saint-Urbain, reçoit M. Auchinleck, directeur des services d'instruction du Protestant School Board of Montreal dans le cadre d'une série de rencontres intitulée «Le pluralisme à l'école au Québec». Rendez-vous à 20 h.

—17— SAMEDI

L'Association des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec, tient son 3e congrès à l'Auberge Handfield de Saint-Marc-sur-Richelieu.

■

Sentiers-Québec offre un cours d'initiation à la carte et à la boussole. Pour inf.: 374-4500, poste 449 ou 450.

■

M. Nick Nicholson, pionnier canadien en Énergie solaire, donnera une série de conférences intitulée «Le modèle et la rénovation des maisons auto-suffisantes» qui s'étaleront jusqu'au 28 novembre tous les samedis. Pour inf.: 279-3545.

■

Sentiers-Québec donne ce week-end un stage d'initiateur en randonnée. Le coût est de $50. Pour inf.: 374-1188.

■

Le comité social Centre-Sud célèbre ses dix années d'existence. À cet effet, vous êtes conviés à un buffet froid servi de 17 h 30 à 19 h 30. Entrée $3. par personne. À 20 h 30 suivra une soirée dansante dont l'entrée est libre. Pour inf.: 526-9411.

■

L'amour et si c'était... 14 pièces en 3 tableaux, une oeuvre de Léon Chancerel, poète français sera présentée à la Chapelle St-François d'Assise, 2010 ouest, rue Dorchester à 20 h. Entrée: $5. Pour inf.: 388-4801 ou 254-1341.

Les euromissiles

La bataille de propagande bat son plein

par
Elie Marcuse
AGENCE FRANCE-PRESSE

BONN — La bataille de propagande entre Moscou et Washington sur les forces nucléaires en Europe a déjà commencé, bien avant que les négociateurs des deux camps ne s'asseyent le 30 novembre prochain à Genève à la table de conférence: c'est ce qui ressort clairement d'un rapport confidentiel d'experts militaires atlantiques qui circule dans les milieux diplomatiques à Bonn.

La propagande soviétique, soutient ce document, tente de faire croire qu'il existe un équilibre nucléaire en Europe (par la déclaration du président Brejnev au printemps dernier notamment) et avance les arguments suivants:

1) un équilibre approximatif en «armes à moyenne portée» existe actuellement en Europe;

2) l'OTAN a, selon Moscou, un avantage de l'ordre de 1.5 contre 1 en termes de «têtes nucléaires»;

3) en remplaçant les vieilles fusées «euro-stratégiques» SS-4 et SS-5 par des fusées SS-20, l'URSS diminue le nombre global de ses vecteurs euros-stratégiques;

4) en se dotant des nouvelles fusées Pershing-2 et missiles Cruise de l'OTAN, l'Alliance atlantique va acquérir un avantage de l'ordre de 1.5 contre 1 en termes de «vecteurs de frappe».

Le document atlantique réfute systématiquement chacun des arguments soviétiques:

■ *L'équilibre approximatif des armes atomiques en Europe:*

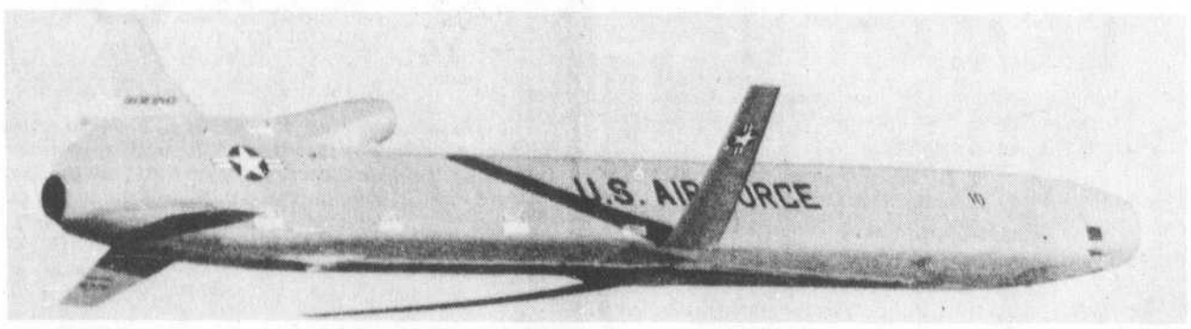

Un missile de croisière air-sol (ALCM) construit par Boeing.

1) Moscou compte dans l'arsenal de l'Ouest, selon les experts, les sous-marins stratégiques américains Poseidon (déjà comptabilisés dans les négociations SALT et «prêtes» au général Bernard Rogers, commandant en chef des forces de l'OTAN en Europe) ainsi que les forces de submersibles stratégiques françaises et britanniques. Par contre, le Kremlin «oublie» dans ses calculs ses propres sous-marins stratégiques affectés au secteur européen.

2) Moscou inclut également dans les forces de l'OTAN les chasseurs F-4 américains, incapables d'atteindre l'URSS de leurs bases en RFA, et les chasseurs de l'aéronavale A-6 et A-7 de la 6ème flotte en Méditerranée, appareils qui forment ce qu'il est convenu d'appeler «les systèmes basés à l'avant» (forward based systems). Mais Moscou n'inclut pas dans son tableau ses propres «systèmes avancés», les chasseurs Fitter, Flogger et Fencer, souligne le document.

3) Moscou prend en compte les fusées Pershing-1 de l'OTAN qui ne peuvent atteindre le territoire soviétique (600 km de portée) mais omet d'inclure les systèmes similaires de son côté comme les fusées Scaleboard et SS-22.

En chiffres, estiment les experts, si l'on inclut les fusées Scaleboard et SS-22 ainsi que les chasseurs soviétiques Fitter, Flogger et Fencer précédemment cités, «l'équilibre approximatif» se transforme en un très net avantage soviétique: 2,600 systèmes soviétiques contre environ 1,000 systèmes de l'OTAN. Ce rapport de forces, souligne ce document, ne prend d'ailleurs pas en compte les missiles tirés de submersibles soviétiques.

«L'équilibre approximatif» dont parle Moscou, estiment donc les experts, n'existe que si l'on se limite — en omettant les «systèmes de l'avant» soviétiques, les fusées soviétiques à courte portée et les sous-marins nucléaires — aux types d'armes suivants:

1) du côté soviétique: 920 systèmes environ soit 350 SS-4 et SS-5, 180 SS-20 braqués sur l'Europe, 40 bombardiers Backfire et 350 bombardiers Blinder et Badger. 2) du côté occidental: 985 systèmes soit 40 missiles Poseidon, 64 missiles Polaris, 64 missiles tirés de submersibles français, 170 chasseurs-bombardiers américains F-111 basés en Grande-Bretagne, 300 chasseurs F-4, 60 chasseurs A-6 et A-7, 56 bombardiers Vulcan britanniques, 33 Mirage-4 français, 18 missiles français S2-S3 et 180 fusées Pershing-1.

■ *L'OTAN a un avantage de 1.5 contre 1 en termes de têtes nucléaires:*

«Si l'on prend en compte les 920 systèmes soviétiques déjà décrits (fusées SS-4 et SS-5, SS-20, bombardiers Backfire, Blinder et Badger), souligne le document, et qu'on estime de manière totalement irréaliste que les avions soviétiques ne peuvent transporter qu'une seule bombe atomique, le total soviétique approche les 1,300. Une comparaison plus objective basée sur des systèmes équivalents de part et d'autre révèle un avantage substantiel soviétique en nombre de têtes des systèmes nucléaires de moyenne portée: environ 1,750 têtes pour Moscou contre 450 à l'Ouest, soit un rapport de 4 contre 1 en faveur de l'Union soviétique.

■ *L'URSS a diminué le nombre de ses vecteurs euro-stratégiques:*

«Il y a probablement actuellement un total d'environ 500 SS-4, SS-5 et SS-20 braqués sur l'Europe comparable au total des SS-4 et SS-5 de 1970».

■ *Les nouvelles fusées de l'OTAN donneront à l'Alliance un avantage de 1.5 contre 1 en termes de «vecteurs de frappe»:*

«Avant même que la première fusée Pershing-2 n'ait été mise en place fin 1983 ou début 1984, une centaine de nouvelles fusées SS-20 (260 actuellement) auront été déployées».

VOULEZ-VOUS UN BON CONSEIL?

Au cours des dernières années, l'autonomie des municipalités s'est accrue. Cela signifie plus de pouvoirs et plus de responsabilités pour les hommes et les femmes qui administrent les affaires municipales au nom de leurs concitoyens.

Si vous voulez un conseil municipal qui fasse votre affaire, pourquoi ne pas vous présenter?

AVANT LE 18 OCTOBRE 1981

Si vous désirez vous présenter au poste de maire ou de conseiller, vous devez déposer un bulletin de candidature auprès du président d'élection de votre municipalité (généralement le greffier ou le secrétaire-trésorier):
- d'ici le 18 octobre (en ville);
- le 18 octobre (en campagne).

Les conditions à remplir pour être candidat(e) sont simples; vous devez principalement
- être âgé(e) de 18 ans ou plus,
- avoir la citoyenneté canadienne,
- être domicilié(e) ou résidant(e) dans la municipalité, vous ou votre conjoint, depuis au moins vingt-quatre mois,
- être inscrit(e) sur la liste électorale, en ville, ou sur l'annexe au rôle d'évaluation (en campagne).

Votre bulletin de candidature devra être signé par des citoyens, au nombre de dix (10) en ville et d'au moins deux (2) en campagne, qui ont le droit de voter pour le poste que vous visez. En ville, vous devrez aussi déposer un cautionnement de cinquante (50) dollars.

Oui, participez aux élections municipales!

«Elle a du pouvoir, ma municipalité.»

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires municipales

Avec notre nouvelle constitution, tout le monde y gagnera.

Le temps d'agir

■ En exigeant l'unanimité depuis plus de 50 ans, les provinces ont empêché le Canada de se donner sa propre constitution. C'est pourquoi, si on veut libérer l'avenir politique et économique du pays, il est grand temps d'agir.

Les droits linguistiques

■ Enfin, le droit des francophones hors Québec à l'école française sera garanti par la charte au même titre que celui des anglophones au Québec. La charte ne s'attaque pas au fondement de la loi 101 et ne changera pas le statut du français comme langue officielle au Québec.

La liberté de circulation et d'établissement

■ Quoi de plus naturel pour un citoyen, que le droit de se chercher un emploi n'importe où dans son propre pays. Il s'agit d'un droit fondamental dont aucun pays digne de se qualifier d'uni et de démocratique ne peut se passer.

La Charte des droits et libertés

■ La Charte canadienne limitera les pouvoirs des deux niveaux de gouvernement afin de protéger les droits et libertés des citoyens. Ce seront les citoyens qui y gagneront. Pas Ottawa.

Les droits de la femme

■ La nouvelle constitution garantira l'égalité de la femme devant la loi et dans son application. Dorénavant, il ne s'agira plus d'un droit à acquérir, mais d'un état de fait énoncé dans la Charte canadienne et garanti par la loi.

Les droits des handicapés

■ Les handicapés physiques ou mentaux seront protégés contre les lois qui feraient de leur handicap un motif de discrimination.

Pour de plus amples renseignements sur le contenu de la réforme constitutionnelle, s'adresser à Publications Canada, C.P. 1986, Succursale B, Ottawa, Canada K1P 6G6.

Gouvernement du Canada Government of Canada

Canada

ENTRETIENS

Claude Ryan au Devoir

Une sorte de sagesse, née du détachement

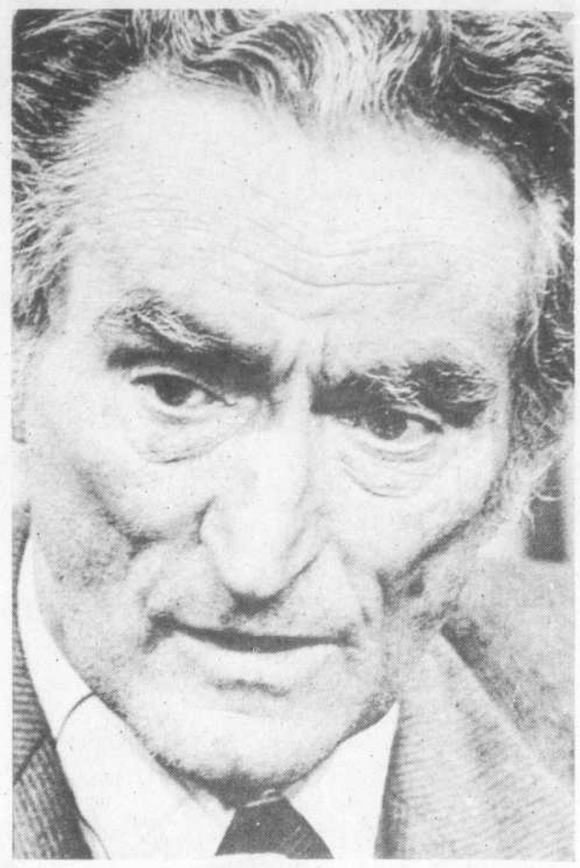

CLAUDE Ryan accueille d'ordinaire avec une chaleur particulière les journalistes du DEVOIR, les ayant presque tous connus et côtoyés durant quelques années. Il sait reconnaître en eux les qualités et les faiblesses, l'estime et la méfiance. Jeudi, en fin d'après-midi, il reçoit notre petite équipe avec la même amabilité et nous entraîne dans son bureau de la permanence du PLQ, rue Gosford: le lieu n'a pas l'austérité un peu froide de la haute pièce sans tapis qu'il occupait autrefois au DEVOIR; mais la sobriété règne encore au milieu d'un désordre familier.

Chacun prend place autour de la table ronde et la conversation roule durant quelques minutes sur le baseball. Parce que, tous trois, nous savons qu'il aime et suit de près les Expos. Mais il ne réagit pas avec le même enthousiasme. Non, il n'ira pas au stade ce soir. Parce qu'il fait froid et que Claude Ryan est terriblement frileux. Puis, entre nous, c'est le silence, une sorte de gêne. Manifestement, l'idée de donner cette entrevue ne l'enchante pas beaucoup aujourd'hui. Plus tard peut-être... Mais il y a si longtemps qu'il remet de quinzaine en quinzaine. Cette fois, nous avons insisté.

Nous l'observons de près: il est vrai qu'il a perdu du poids ces dernières années, que ses cheveux ont grisonné et que la fatigue accentue les rides d'un visage déjà tourmenté. Mais ce n'est pas surtout cette impression de lassitude qui frappe. C'est plutôt une absence: on ne retrouve plus le feu dans le regard. L'action politique et ses cruelles retombées, surtout au cours de la dernière année, ont éprouvé moralement et usé physiquement cet homme. On le dirait éteint par moments.

Mais cet état d'apparente atonie lui confère en revanche une sorte de sagesse, celle qui naît du détachement et d'une secrète résignation. Car, dès qu'il s'engage dans l'interview, le chef du PLQ exprime sa pensée avec une remarquable précision et une limpidité que ses collègues de l'Assemblée nationale et de la Chambre des Communes doivent envier, même quand ils critiquent en lui l'orateur décevant. Voici apparaître le style du commentateur lucide et de l'analyste pénétrant, ces qualités d'un homme de réflexion et d'écriture qu'il est presque impossible de transposer avec succès dans l'action et la communication politiques.

Une ou deux fois, au cours de l'entrevue, il élève la voix. Pour dire, par exemple, à ces messieurs du DEVOIR qu'il n'a pas «l'intention d'agir comme un chef en sursis», car il n'a guère apprécié ce mot de «sursis» lancé dans nos colonnes. Plus loin il déplore et condamne avec force les campagnes de propagande politique financées à même les fonds publics, comme le «Minute Ottawa» et, plus récemment, la panoplie des messages fédéraux visant à «éclairer» le Québec sur le projet constitutionnel.

C'est peut-être cette sagesse forgée dans l'adversité qui l'amène à évoquer les objectifs plus fondamentaux de son engagement politique. Chef de parti, il se reconnaît aussi une mission d'éducateur populaire pour faire comprendre à ses militants et à la population la vraie nature des problèmes de cette société, pour ainsi favoriser l'émergence d'une conscience politique plus sensible et plus ouverte. Il se préoccupe en outre de créer un climat politique et social plus propice à la compréhension, au rapprochement, au respect mutuel. Il faut, dit-il, faire reculer la frontière de la haine, du soupçon, de la méfiance. Sur ce point, il met en garde non seulement ses adversaires de la majorité ministérielle, mais encore ses propre partisans et les hommes politiques de la scène fédérale contre des outrances verbales qui font naître les préjugés, qui sont des semences de fanatisme...

Il pense que des gains réels ont été réalisés dans cette voie au cours du débat sur la motion d'urgence à l'Assemblée nationale. Le PQ a compris, je crois, qu'il y a de l'autre côté de la Chambre des hommes et des femmes voués autant que lui aux intérêts supérieurs du Québec...

Michel ROY

Le chef libéral suggère un compromis en quatre points pour mettre fin au débat

par Jean-Claude Picard

BIEN que le débat sur le dossier constitutionnel paraisse actuellement voué à l'impasse, le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, reste optimiste et croit qu'il serait assez simple de s'entendre sur un compromis qui mettrait un terme à la crise.

«Je n'ai jamais pensé que le premier ministre fédéral, M. Pierre Trudeau, ira jusqu'au bout et je demeure persuadé qu'il acceptera, le moment venu, les solutions de compromis de nature à dénouer la crise», d'affirmer M. Ryan au cours d'une entrevue accordée au DEVOIR.

Selon lui, ce compromis est d'ailleurs déjà tout trouvé. Il tient pour l'essentiel aux propositions faites en avril dernier par les premiers ministres des huit provinces dissidentes ainsi qu'aux attitudes nettement plus conciliantes que le gouvernement fédéral lui-même a déjà adoptées dans le passé en ce qui a trait à la Charte des Droits.

La semaine dernière, au moment du débat parlementaire sur l'adoption de la motion de résistance au projet fédéral, M. Ryan avait esquissé en quelques grands traits ce qui lui apparaîtrait un compromis acceptable à toutes les parties. Jeudi, au moment de l'entrevue, il s'est fait beaucoup plus précis. Ainsi, la formule qu'il suggère à M. Trudeau et à ses homologues provinciaux tient en quatre points principaux:

D'abord l'acceptation du rapatriement de la constitution. Une acceptation qui, selon lui, ne fait plus aucun problème, tous les chefs politiques canadiens convenant que le temps est venu de couper tout lien constitutionnel avec Londres.

Certes, M. Ryan reconnaît qu'il s'est lui-même longtemps opposé à un rapatriement qui surviendrait avant une entente sur le partage des pouvoirs et il reproche d'ailleurs au premier ministre René Lévesque d'avoir aussi aisément abandonné cette position historique du Québec dans les jours qui ont suivi l'élection d'avril dernier.

Mais le chef libéral arrête là ses reproches et croit que la position maintenant adoptée sur cette question par les gouvernements fédéral et provinciaux est la meilleure.

«Bien sûr, il aurait mieux valu que le rapatriement vienne coiffer et non précéder le renouvellement constitutionnel mais ce serait peut-être se condamner à l'immobilisme pour encore 20 ans», estime-t-il.

Au surplus, le chef libéral ne croit plus qu'un rapatriement hâtif puisse être de nature à bloquer la discussion sur le partage des pouvoirs. Au contraire, dira-t-il, ça permettrait peut-être de détendre la situation et d'accélérer le processus.

Selon lui cependant, ce rapatriement n'aurait aucun sens s'il n'est pas accompagné d'une formule d'amendement. Donc, et c'est là le second point de la formule qu'il

suggère, il est indispensable que les premiers ministres conviennent tout de suite ou d'une formule d'amendement ou de la méthode à suivre pour en définir une rapidement.

Sur cette question, M. Ryan ne tient pas à fendre les cheveux en quatre. Tout ce qu'il souhaite, c'est une formule qui, dans toutes les hypothèses, conservera au Québec son droit de veto sur tout changement constitutionnel ultérieur. Ce droit de veto est préservé dans la formule dite de Victoria à laquelle M. Trudeau semble prêt à se soumettre si c'est là le voeu de la population.

Aussi, le chef de l'Opposition libérale n'aime guère la formule d'opting-out mise au point par les premiers ministres dissidents. Selon lui, cette formule prive le Québec de son droit de regard sur l'évolution de l'ensemble du pays et constitue en définitive une forme de séparatisme avant le fait.

Dans cette perspective, il croit donc qu'il faudrait, d'une manière ou d'une autre, s'en tenir à la formule plus traditionnelle du droit de veto accordé aux grandes régions du pays, dont expressément le Québec.

Toutefois, en cas de désaccord, M. Ryan estime que les provinces devraient se rallier à la proposition de M. Trudeau qui consiste à préparer diverses formules d'amendement parmi lesquelles l'électorat serait appelé à trancher par voie de référendum. Le chef libéral suggère cependant que ce référendum tienne compte des majorités régionales afin de ne pas noyer l'opinion des Québécois dans celle de l'ensemble des Canadiens.

Pour ce qui est maintenant de la fameuse Charte des droits, M. Ryan estime qu'une solution de compromis devrait amener le gouvernement fédéral à revenir en arrière et à adopter une attitude plus conciliante.

Ainsi, M. Ryan suggère à M. Trudeau de revenir aux dispositions du projet de loi C-78 qui a été déposé aux Communes il y a deux ans mais qui n'a jamais été adopté.

Dans ce projet de loi, le gouvernement canadien proposait une Charte des Droits beaucoup plus légère que celle contenue dans son actuelle résolution constitutionnelle. De plus, il était clairement dit, dans ce projet de loi, que cette Charte ne s'appliquait qu'aux institutions fédérales et aux provinces qui le désirent.

Aussi, M. Ryan estime que le premier ministre fédéral devrait comprendre que toutes les provinces ne sont pas prêtes à accepter chez elles les dispositions de la Charte qu'il propose et que rien ne serait plus dommageable pour l'avenir du fédéralisme que de tenter de le leur imposer.

Selon lui, le gouvernement central devrait donc se montrer beaucoup plus souple et accepter que les provinces adhèrent à cette Charte au moment que celles-ci jugeront opportun, compte tenu de leur évolution.

Il précise que cette proposition va d'ailleurs dans le sens de la motion adoptée la semaine dernière par l'Assemblée nationale où celle-ci s'est opposée à toute modification unilatérale des pouvoirs législatifs des provinces.

Enfin, quatrième et dernier point de sa formule de compromis: M. Ryan croit que M. Trudeau devrait abandonner complètement son idée de recours au référendum pour imposer des changements constitutionnels aux provinces.

Aussi, si le référendum peut éventuellement être utile pour adopter la formule d'amendement, le chef libéral condamne son utilisation pour résoudre des désaccords entre les gouvernements sur le partage des pouvoirs.

«Procéder par référendum sur ce genre de questions signifierait que le gouvernement fédéral est supérieur à celui des provinces, ce qui est tout-à-fait contraire à l'esprit du fédéralisme», dit-il.

Voilà donc, selon M. Ryan, les quatre éléments qui permettraient aux onze gouvernements du pays de dénouer l'impasse et d'en arriver rapidement à une entente satisfaisante. Restera par la suite à négocier complètement tout le renouveau constitutionnel, une tâche qui, selon lui, ne peut évidemment pas être conduite par l'actuel gouvernement québécois.

Quoi qu'il en soit, M. Ryan suggère enfin au premier ministre Lévesque de soumettre à l'Assemblée nationale toute entente qui pourrait survenir au cours des prochaines semaines.

Dans la foulée de la motion adoptée la semaine dernière, il lui apparaîtrait en effet normal que les députés, et particulièrement ceux de l'Opposition, puissent scruter, en commission parlementaire ou autrement, tout éventuel accord.

«Je ne suis pas un leader en sursis»

par Pierre O'Neill

CLAUDE Ryan est déterminé à se maintenir à la tête du Parti libéral du Québec. Convaincu qu'il conserve la confiance de la très grande majorité de ses députés et militants, M. Ryan prévient ses détracteurs qu'il n'est aucunement dans ses intentions d'agir comme un chef en sursis.

Au cours de l'entrevue qu'il accordait au DEVOIR, jeudi de cette semaine, M. Ryan a longuement élaboré sur les récents événements qui ont suscité une remise en question de son leadership. Depuis la défaite électorale du 13 avril jusqu'au débat sur la motion du gouvernement Lévesque, M. Ryan a vécu des tourments et des déchirements internes qui ont divisé ses rangs et gravement menacé l'unité du parti.

Dans les circonstances, les journalistes sont portés à croire que le leadership de M. Ryan est affaibli et se faisant l'écho d'un fort courant de l'opinion publique, ils ne perdent pas une occasion de l'interroger sur ses intentions et sur son avenir politique. Mais le chef du PLQ n'aime pas parler de ce sujet qui l'irrite au plus haut point. Il reproche souvent aux représentants des médias de poser un faux problème sur la base d'une perception erronée de ce qui se passe au sein du parti.

Il n'est pas question pour Claude Ryan de permettre à des apprentis putschistes de le détourner des objectifs qu'il s'est fixés à son entrée en politique active. À ce propos, il rappelle que son engagement dans la vie publique visait essentiellement à refaire le Parti libéral du Québec et effectuer certaines réformes de la société québécoise.

Cette oeuvre de «renouvellement de la politique québécoise et canadienne», nous déclare Claude Ryan, elle est loin d'être complétée; elle est à peine commencée. Et il entend l'achever dans les limites que lui impose le respect des règles démocratiques de la vie de son parti. Il ne voit donc ce qui l'obligerait à s'interroger futilement sur la légitimité de son leadership. Les militants libéraux l'ont élu chef de leur parti en 1978. C'est un mandat qui lui a été donné par voie de congrès plénier et il faudra qu'un autre congrès le désavoue pour le convaincre de quitter son poste. «J'ai reçu mandat du congrès et ce mandat se continue.»

Le prochain congrès plénier du parti a été fixé à l'automne 1982 et les statuts prévoient que les représentants de la base militante auront alors l'occasion de se prononcer sur le leadership de Claude Ryan. Seul un vote de non-confiance clairement exprimé l'amènerait à quitter la direction du parti pour permettre l'élection d'un nouveau chef. Quelle devrait-être la proportion de délégués libéraux opposés à son leadership pour qu'il accepte de se retirer? C'est une indication que M. Ryan ne juge pas utile de fournir mais il acceptera de se conformer à toute volonté clairement exprimée de le voir donner sa place à un autre chef.

Entre-temps, Claude Ryan s'emploiera à colmater les brèches pratiquées à travers la solidarité de son caucus par les divergences qui ont opposé publiquement ses députés concernant la position du PLQ dans le débat sur le rapatriement.

En priorité, il se penchera sur le cas des neuf députés qui ont refusé de suivre la ligne du parti et ont voté contre la résolution que le gouvernement Lévesque a déposée à l'Assemblée nationale le 30 septembre pour dénoncer le projet de rapatriement unilatéral de la constitution par le gouvernement Trudeau.

Des indications fournies par le chef de l'opposition à ce propos, il ressort que les neuf dissidents ne seront ni expulsés, ni suspendus et ne feront probablement l'objet d'aucune sanction sévère. M. Ryan a confié au DEVOIR en effet, qu'à ce stade-ci, il se sent plutôt habité par un sentiment de «compréhension» dans l'évaluation qu'il fait des motifs qui ont pu inspirer les neuf députés dissidents à lui désobéir.

Un diagnostic préliminaire amène le chef du parti à croire que les dissidents ont agi par «peur»; celle que leur vote d'appui soit utilisé à la destruction du fédéralisme canadien et à la promotion de la thèse souverainiste. Les plus ardents supporteurs du fédéralisme au sein du caucus tout comme les députés anglophones qui ont voté contre la motion, ont d'excellentes raisons selon M. Ryan, de se méfier du gouvernement Lévesque, qui se serait commis dans des actes de propagande démagogique et dont certaines politiques auraient brimé les droits des minorités.

Dans l'esprit de Claude Ryan, c'est déjà suffisant pour comprendre l'attitude des dissidents. Il voit dans leur refus de s'associer à leurs collègues libéraux, dans leur vote en Chambre, un «jugement prudentiel».

Quoi qu'il en soit, M. Ryan prendra toutes les précautions nécessaires pour assurer aux neuf dissidents un examen équitable de leur cas. Après une première étude de cette affaire par les membres du comité exécutif du parti, M. Ryan convoquera, dans les meilleurs délais, une réunion du caucus des députés. A travers ces diverses étapes, toute la gamme des attitudes possibles sera examinée. Avant de tirer la conclusion et de décider si les dissidents doivent être frappés de sanctions, M.

Ryan donnera son avis qu'il estime prépondérant. «L'opinion du chef compte; le chef est une institution propre dans le parti et son opinion est importante.» Dans l'attente de dégager un consensus sur cette question, M. Ryan communiquera à ses collègues sa préférence pour une attitude compréhensive.

Ce furent là des moments pénible pour la vie du parti, reconnait-il. Mais c'est le genre de problèmes qui lui apparaissent inévitables en politique. Surtout dans un parti dont la vie est caractérisée par deux grands courants, deux familles différentes: les nationalistes davantage préoccupés par la défense des intérêts du Québec; les trudeaunistes inconditionnels soumis aux exigences du régime fédéral canadien.

Claude Ryan confesse en outre que le PQ possède une pensée politique plus dynamique et plus difficile à déstabiliser par les débats internes. La base intellectuelle du PQ, note-t-il, est plus solide et assure une plus grande stabilité. Par contre, le PLQ est plus vulnérable aux divergences internes, aux désaccords fondamentaux, indique Claude Ryan qui rêve de voir les associations de comtés assumer dorénavant, et de plus en plus, la fonction de conceptualisation et systématiser les exercices verbaux aussi efficacement que les activités de recrutement, de financement et d'organisation.

Cette fois-ci ce sont les plus irréductibles éléments de la tendance fédéralistes qui ont trouvé motifs à se faire dissidents de la ligne de parti. S'ils demeurent impunis, il se pourrait qu'une prochaine fois, les députés les plus nationalistes se trouvent à leur tour confrontés à une crise de conscience. Quelle serait alors l'attitude du chef du parti? M. Ryan répond que le courant majoritaire devra manifester le plus grand respect de la tendance minoritaire.

Mais il estime improbable que cette situation se reproduise. Si le problème s'est posé dans le débat sur la motion Lévesque, c'est que le PLQ, croit-il, avait négligé de se redresser après le référendum de montrer un visage plus nationaliste, une image qui reflète d'abord l'attachement du parti aux aspirations et droits du Québec. C'est parce que ce redressement est venu trop tard que le débat sur le rapatriement a causé autant de frictions au sein du caucus du parti, conclut Claude Ryan. Quant aux libéraux fédéraux qui se proclament la «véritable opposition» au Québec, M. Ryan trouve que c'est le genre de propos «échappés et nerveux» qui doivent être perçus comme du «pettage de bretelles».

Et si le pire arrivait...

S'il advenait que le projet constitutionnel fédéral soit adopté dans sa forme actuelle, le chef libéral, M. Claude Ryan, croit que le Québec devra s'y soumettre et rechercher un nouveau compromis politique.

«Je ne peux accepter aucun geste qui nous conduirait dans une situation d'illégalité. Si le pire survenait, il faudra alors se mettre à la recherche d'un compromis politique, quitte à faire appel à l'électorat», d'indiquer M. Ryan au cours d'une entrevue accordée au DEVOIR.

Ainsi, le chef libéral n'accepte pas du tout les propos tenus la semaine dernière par le premier ministre, M. René Lévesque, voulant que dans «l'hypothèse du pire», le Québec continue de légiférer sans s'occuper des prescriptions de la nouvelle Charte des Droits.

«Cette solution ne mène nulle part. Ces lois seraient immédiatement contestées par les tribunaux et on se retrouverait vite dans un cul-de-sac», a-t-il affirmé.

M. Ryan admet évidemment que pareille situation pourrait servir la cause indépendantiste. Mais il demeure pour sa part convaincu que d'autres politiciens fédéraux et provinciaux pourraient encore dénouer la crise.

«Il ne faut pas condamner tout un régime politique à cause d'un seul homme ou d'un seul parti», de dire le chef libéral en faisant alors une allusion directe au premier ministre fédéral, M. Pierre Trudeau, et à son groupe parlementaire.

Ainsi, selon lui, il se pourrait très bien que le chef de l'opposition conservatrice, M. Joe Clark, promette alors à ses concitoyens de modifier la Charte pour la rendre plus conforme aux désirs des provinces.

«Rien n'interdit de penser que M. Clark pourrait être élu en obtenant notamment l'appui des Québécois à partir d'une telle promesse. Alors, rien ne serait perdu et les discussions pourraient reprendre dans un tout autre climat», estime-t-il.

M. Ryan croit également que le gouvernement Lévesque pourrait être tenté de déclencher des élections sur cette question en posant alors carrément la question de l'indépendance.

Selon lui, il faut écarter toute idée de référendum sur le respect au nom de la Charte fédérale. «On ne demande pas à la population d'agir dans l'illégalité», dit-il.

Ainsi, il lui apparaîtrait logique que le gouvernement du Parti québécois déclenche un scrutin général et se serve de ce thème pour tenter d'obtenir un appui majoritaire en faveur de la souveraineté du Québec. Dans cette perspective, le chef libéral continuerait évidemment de se battre en faveur du maintien du régime fédéral en promettant, s'il est élu, d'obtenir des amendements à la Charte fédérale.

«Trudeau n'est pas éternel et le Québec dispose d'appuis très importants partout au pays. Dans cette perspective, je ne crois pas qu'il y ait lieu de se décourager même si le projet constitutionnel était adopté dans sa formulation actuelle. Au contraire, le compromis politique m'apparaît toujours possible», a-t-il conclu.

Une charte «imposée» au nom de la liberté

Des anglophones ont semoncé, hier, M. Claude Ryan, sur une «ligne ouverte», pour avoir voté la semaine dernière en faveur d'une motion contre le projet constitutionnel du gouvernement fédéral.

Le chef du PLQ a répété que les libéraux du Québec croyaient que le projet de «rapatriement» réduirait de beaucoup les pouvoirs législatifs des Québécois.

«Nous soutenons que cela ne peut se faire sans le consentement de l'Assemblée nationale ou du peuple du Québec», a dit M. Ryan à un auditeur de CJAD. Nous tenons pour sacré ce principe.

«La charte (des droits) de M. Trudeau peut être supérieure à plusieurs égards aux lois que nous avons actuellement au Québec, bien que nous ayons une bonne charte des droits au Québec. Elle est statutaire, pour employer un terme technique, elle n'est pas enchâssée, mais elle est bonne.

«Nous devons travailler à l'intérieur du Québec à changer nos lois et statuts et non remettre tout cela au grand frère qui siège à Ottawa.»

M. Ryan a dit que des Québécois anglophones pouvaient voir d'un bon oeil le projet de transférer des droits de Québec à Ottawa pour les «enchâsser» dans une charte nationale tout en «rapatriant» la constitution.

«Cela ne soulève pas chez eux les mêmes inquiétudes que chez les Canadiens français parce que nous nous souvenons d'autres périodes de notre histoire où le Parlement fut plutôt tiède dans la défense et la promotion de la culture française et nous n'avons pas de garantie écrite qu'il ne serait pas de nouveau tiède.»

Entre autres réactions, la semaine dernière, à l'attitude de M. Ryan à l'Assemblée nationale à titre de chef de l'opposition, le ministre de la Justice, M. Jean Chrétien, a déclaré que M. Ryan «était fou» de prendre parti pour le gouvernement du Québec sur cette question.

En réponse à un autre auditeur, M. Ryan a notamment déclaré que «nous imposer une charte des droits au nom de la liberté serait une contradiction suprême».

«Lidia» tue 63 Mexicains

MEXICO (AFP) — Le Nord-Ouest du Mexique a été dévasté par le cyclone «Lidia» qui a, selon un bilan provisoire, provoqué la mort de 63 personnes, a-t-on annoncé jeudi à Mexico.

De vastes zones ont été inondées, notamment en bordure de l'océan Pacifique. Les digues de la région débordent et les autorités craignent qu'elles ne cèdent, ce qui pourrait noyer les villages avoisinants et emporter les terres arables. Des milliers de personnes sont sinistrées dans cette région située à 1,500 km au nord-ouest de Mexico.

Fuite nucléaire en Angleterre

LONDRES (AFP) — Une fuite radio-active a contaminé du lait et provoqué la fermeture durant 24 heures de la centrale nucléaire de Windscale, dans le nord-ouest de l'Angleterre, a-t-on appris de source officielle vendredi.

La fuite a été découverte dimanche dernier et la centrale fermée durant les 24 heures suivantes avant d'être remise en marche normalement.

Cette fuite a disséminé dans l'air une substance radio-active, de la «iodine 131», «dans des quantités très inférieures à ce qui est autorisé par les normes internationales», selon un porte-parole du ministère de l'Agriculture et des Pêches.

Plusieurs tests ont cependant révélé que l'affaire a abouti à la contamination du lait de vaches se trouvant dans deux fermes situées à 2 ou 3 km de l'usine. Ce lait n'a pas été détruit, car il n'aurait été contaminé par l' «iodine 131» que de façon infime.

Selon le ministère de l'Agriculture et des Pêches, «il ne s'agit pas d'un incident grave».

Le gentil petit robot et le gros méchant ordinateur

par
Joelle Stolz
LE MONDE

DANS leur étreinte, ils ont oublié tout ce qui les entoure, la nuit et la ville également scientillantes. Elle est une belle brune à la peau laiteuse, lui un superbe robot en métal poli, et tous deux nous annoncent un «futur heureux» en couverture d'un magazine spécialisé dans la bande dessinée de science-fiction (1). «Nous avons voulu prendre le contre-pied d'une vision négative du futur, explique le directeur de la rédaction, Jean-Pierre Dionnet. Ras-le-bol des ruines radioactives et des ordinateurs Big Brother qu'on nous ressasse depuis dix ans! La science-fiction est devenue terriblement antiscience. C'est hypocrite et incohérent: nous vivons déjà avec des machines et nous aimons ça.»

Bien sûr, ce discours rappelle beaucoup la mode presque dépassée du jeune homme moderne en combinaison futuriste, monté sur patins à roulettes et qui n'enlève son *walkman* que pour faire joujou avec son magnétoscope. Le vent du renouveau dissipe déjà cette écume de notre temps soigneusement filtrée par les médias et la publicité, mais les grandes lames de fond se mettent à peine en mouvement. Notre mariage avec les machines, nous sentons que c'est pour la vie. Il va falloir partager avec elles non seulement notre travail au bureau, à l'usine ou à domicile, mais nos loisirs et nos plaisirs.

D'abord, elles deviennent «intelligentes», quand nous n'avons encore qu'une notion assez vague de ce qu'est notre propre intelligence. Dans les revues de vulgarisation scientifique où l'on s'efforce d'expliquer au citoyen moyen les mystères de l'ordinateur, des gens compétents s'emploient à nous rassurer: les machines sont intelligentes lorsque nous les programmons pour cela et «aucun de ces programmes d'ordinateur d'une complexité déjà très grande ne peut à la fois jouer honorablement aux échecs, lire Faulkner, diagnostiquer une angine et résumer un article de journal (2)».

L'ennui, c'est que beaucoup d'entre nous ne se sentent pas capables de telles performances. Et la réaffirmation récente, par certains scientifiques, du caractère inné de l'intelligence, thèse qui correspond à une opinion déjà largement répandue, risque d'entretenir la confusion entre notre cerveau, «bien» ou «mal programmé» au départ, et l'intelligence programmée des machines.

La situation va se compliquer encore quand elles nous parleront. La célèbre compagnie américaine Bell, lorsqu'elle mit en place un système automatisé de paiements par carte de crédit des communications téléphoniques en cabine, se heurta à quelques difficultés: il fallut plusieurs essais à ses ingénieurs spécialistes des «facteurs humains» avant de déterminer quelle était la bonne phrase (enregistrée) à faire prononcer par la machine. Beaucoup d'utilisateurs croyaient parler à une standardiste, suivant l'usage en vigueur outre-Atlantique, et, troublés, abandonnaient leur appel. Délicate question: il s'agit à la fois de faire comprendre à l'humain que son interlocuteur est une machine, et de donner à celle-ci une voix très proche de l'humain.

Non seulement certaines machines se dotent d'attributs jusque-là spécifiquement humains, mais des objets plus rassurants sont voués à se modifier: ainsi la télévision deviendra un «mur d'images» grandeur nature, tel cet appareil déjà commercialisé aux États-Unis par la firme Sony, qui permet, dit la publicité, de «gagner un cinéma sans perdre un living-room». Nous passerons d'un univers d'objets spécialisés dans une fonction déterminée à un univers de machines polyvalentes. Pour Abraham Moles, directeur à Strasbourg de l'institut de psychologie sociale, «on va vers un monde vide d'objets et riche en fonctions. Lumière, chaleur, son, informations, jeux et, pourquoi pas, tant qu'à faire, de la sensualité synthétique, seront commandés par le même clavier. (...) On sera peut-être obligé de proposer aux gens des objets factices, comme des fleurs artificielles, pour compenser l'absence des objets réels» qui risque de provoquer l'angoisse.

Il est sans doute trop tôt pour savoir comment nous réagissons, dans notre travail et notre vie quotidienne, à l'apparition de ces «êtres-choses» — selon le terme d'Abraham Moles — qui menacent parfois notre emploi, et plus sûrement encore remettent en cause les notions de conscience et de personne humaine.

Dans l'immédiat, ces réactions peuvent varier énormément suivant l'âge et le degré de formation. Refus de ce vieux monsieur, fort courtois au demeurant, qui ne peut s'empêcher de lancer un «merde» retentissant lorsqu'il tombe sur un banal répondeur téléphonique. Résistance de cet ouvrier imprimeur qui a le rare privilège de pouvoir choisir son matériel: «Tu comprends, j'ai appris la lithographie à l'époque où on utilisait encore la pierre. Je connais à fond toutes les techniques, et j'adore mon travail. Alors, j'ai toujours fait acheter les machines les moins automatisées, qui me laissent le plus d'initiative.» Inquiétude de tous ceux auxquels patrons ou direction ne demandent pas leur avis à l'heure de moderniser, et qui «compensent» chez eux dans le bricolage: une perceuse, au moins, ça ne vous dit pas, comme l'écran du terminal, que «vous vous êtes trompé à la ligne 67».

L'enthousiasme, on le rencontre surtout chez les enfants, et auprès d'adultes possédant un haut niveau de connaissances scientifiques, comme cet économiste peu satisfait de son emploi dans un ministère, mais heureux utilisateur à domicile, grâce à sa formation d'ingénieur, d'un micro-ordinateur dernier cri. Il a fait participer ses voisins à un programme de prévision du résultat de l'élection présidentielle, et anime un «atelier d'informatique» à l'école primaire de ses enfants.

Avant même d'entrer à l'école, les enfants seront familiarisés avec les machines «intelligentes» par les jouets et les jeux électroniques, qui ont absorbé en 1979, aux États-Unis, quelque trente millions de microprocesseurs, et dont les ventes ont atteint 109 millions de dollars pour les jeux vidéo (les industriels américains attendaient une croissance de près de 45% en 1980), et 782 millions de dollars pour les jouets électroniques. Certes, ce fabuleux gonflement est dû à l'engouement, des deux côtés de l'Atlantique, de consommateurs adultes, grands amateurs de jeux vidéo coûteux et de *palm size games*, les jeux qui tiennent dans la main et qu'on emporte partout avec soi.

Mais les fabricants américains proposent aussi un large éventail d'articles destinés aux enfants d'âge préscolaire: depuis l'ours en peluche qui calme les nouveau-nés en reproduisant le bruit de la circulation sanguine dans le ventre maternel, jusqu'à la poupée qui geint lorsqu'on la laisse toute seule, en passant par la trousse médicale avec téléphone, sirène et enregistreur du rythme cardiaque. Même la banale auto miniature change de registre, grâce à la commande «sonique» qui permet de la lancer ou de l'arrêter d'un simple claquement de doigts.

L'imaginaire collectif, celui des bandes dessinées, des films et des séries télévisées, a précédé les prouesses des industriels du jouet. Robots, androïdes et vaisseaux spatiaux ont remplacé dans la tête de nos chers petits les ogres, les fées et les châteaux de jadis.

Pour Ignacio Ramonet, qui analyse dans «le Chewing-gum des yeux» la production cinématographique de masse, la machine — au sens large: avion, bateau ou immeuble — est souvent une métaphore de la société technologique menacée par ses excès et sauvée par ses vertus. «Mais, ajoute-t-il, le cinéma a aussi toute une tradition de représentation de la machine «humanisée». Le monstre de *Frankenstein* est une sorte de machine fabriquée avec des morceaux d'êtres humains. Dans les années 20, le *Métropolis* de Fritz Lang mettait en scène des ouvriers robotisés, et une femme extraordinaire, double androïde de l'héroïne, tandis que les films de propagande soviétique de la même période font de la machine une alliée de l'homme, le symbole du progrès technique et social. Aujourd'hui, nous sommes souvent une création mixte, comme l'homme-caméra de la *Mort en direct*, et l'on ne peut guère aller plus loin dans l'imagination que le monstre *d'Alien*, animal et métallique, mais né d'un corps humain.»

Parmi les machines intelligentes qui hantent la production cinématographique ou télévisée de ces dernières années, il faut distinguer le grand méchant ordinateur, toujours susceptible d'abuser de ses pouvoirs; l'androïde, souvent inquiétant parce qu'il nous ressemble au point que notre propre mère s'y tromperait et le brave petit robot toujours prêt à rendre service, si attendrissant avec ses gestes saccadés et ses couinements de porte mal huilée. Ainsi l'ordinateur représente la face négative, mal maîtrisée de la technique, alors que le robot est devenu son image «globalement positive», apprivoisée et rassurante. Aucun film n'illustre mieux cette bipolarisation que la *Guerre des étoiles*, l'oeuvre qui a le plus alimenté l'imaginaire enfantin: le personnage le plus effrayant est sans conteste Dark Vader *(Dark father)*, dissimulé sous un heaume et une armure, et dont on découvre dans *L'empire contre-attaque* qu'il est un cerveau humain habitant un corps métallique, c'est-à-dire la vision naïve que l'on peut avoir d'un ordinateur.

Le shérif de «Outland», — une transposition S.F. du *Train sifflera trois fois* — se bat seul contre les méchants avec l'aide de l'ordinateur de la station spatiale. Mais cette super-machine, qui surveille tout, et restitue à la demande les bandes vidéo de conversations privées, laisse chez le spectateur un sentiment de malaise.

À l'inverse, comme le note le magazine *Actuel* dans son style inimitable: «Les robots sympas de *Star Wars* font une propagande du tonnerre en faveur de la technique.»

La nouvelle mythologie qui se met en place recoupe les nouvelles divisions introduites dans le travail. Le «grand méchant ordinateur» s'oppose au «gentil petit robot» comme les esprits malins s'opposent aux bons génies. Mais, à la différence des sociétés primitives et agricoles où tous les individus étaient également soumis aux forces naturelles, bonnes et mauvaises, la nôtre est fondée sur un rapport intégral au savoir et à la technique: pour les informaticiens, qui constituent déjà au sein des entreprises une sorte de clergé distinct non seulement des ouvriers, mais des cadres affectés au contrôle de la production, l'ordinateur n'est qu' «un esclave». Pour les travailleurs qui appliquent les consignes de la machine, ou la servent, elle risque fort de devenir une entité supérieure.

Ce chercheur en biologie à l'université de New York, que ses travaux mettent en contact quotidien avec l'ordinateur, résumait assez brutalement son sentiment: «L'ordinateur est stupide, il ne fait que ce qu'on lui dit de faire, très vite. Mais le type qui l' «alimente» en commettant sans cesse des erreurs et en m'obligeant toute la journée à répéter les mêmes choses, il est encore plus stupide!», avant d'ajouter, sur un ton plus rêveur: «Il ne sait pas ce que c'est que créer un programme, c'est fascinant comme dessiner une belle femme...»

Pour le sociologue Léo Scheer, il n'y a rien d'étonnant à ce que notre «délire collectif sur les machines» prenne une forme sexuelle, et plus particulièrement celle du rapport des femmes avec les machines: «Il y a un renouvellement de nos rapports avec la nature. De la même façon que la mythologie antique exprimait un certain type de rapport à l'animalité en racontant les amours des dieux avec des animaux, ce qui engendrait des êtres hybrides, centaures, minotaures, satyres, nous créons une nouvelle mythologie à partir des relations femme-machine».

Un fantasme qui s'incarne couramment dans l'amazone chevauchant sa moto, et qui apparaissait déjà avec humour dans la célèbre bande dessinée des années 60, *Barbarella*. «Je sais que mes élans ont quelque chose d'un peu mécanique», avouait à l'héroïne de Jean-Claude Forest un robot avec qui elle avait fait l'amour. Plus inquiétant, le peintre Giger, qui collabora à la conception des décors d'*Alien* est obsédé de visions morbides de femmes accouplées à du métal.

Si les femmes sont aussi souvent le support de semblables fantasmes, c'est — entre autres raisons — parce qu'elles détiennent les clefs de la reproduction. Récemment diffusé sur le petit écran en prélude à un débat sur l'intelligence artificielle, *Generation Proteus* est le premier film qui ait franchement abordé ce thème: un ordinateur surdoué séquestre une femme pour lui faire de force un enfant, auquel il donnera l'apparence de la petite fille de l'héroïne, morte de leucémie quelques années plus tôt. L'ordinateur joue ainsi un rôle ambivalent: il menace l'intégrité de l'espèce humaine, ou prépare une mutation nécessaire à sa survie.

La réalité est bien près de rattraper nos fantasmes. Il existe déjà des machines érotiques, qui n'ont pas la poésie de l'automate dont Casanova tombait amoureux dans le film de Fellini, mais préfigurent peut-être ce que serait une part de notre sexualité dans un environnement intelligent, bien qu'elles n'utilisent pas — pour le moment — de micro-processeurs. Qu'elles suscitent la curiosité ou l'angoisse, ces «machines non désirantes» nous rappellent que la sophistication technologique nous entraîne toujours plus avant dans la simulation du réel. Il y a presque vingt ans, au début de son livre, Vers l'automatisme social, Pierre Naville (3) suggérait que «l'automatisme est un archétype aussi antique et radical que celui de la symétrie, ou du cycle, qu'il touche en nous je ne sais qu'elle corde vibrante du pouvoir créateur, du charme, de la volonté de puissance, de bien d'autres engouements qui nous occupent et nous meuvent jusque dans nos plus nocturnes entreprises».

Nous allons vivre avec des machines de plus en plus «intelligentes»: une transformation que nous appréhendons avec angoisse et fascination et qui a déjà donné naissance à une nouvelle mythologie.

SERGE BIHANNIC

Notes

(1) *Métal hurlant*, no 61 bis.

(2) *In la Révolution informatique*, supplément à *Science et vie*.

(3) Cité dans les *Enjeux culturels de l'informatisation*, la Documentation française, 1980.

La «crise de foie» n'existe pas

par
Serge Erlinguer
LE MONDE

LES Anglais consultent volontiers leur médecin pour leur estomac, les Américains pour leur coeur. Il est universellement connu que les Français, eux, ont toujours mal au foie. La complainte la plus fréquente est sans aucun doute la «crise de foie». Or les traités les plus spécialisés et les plus complets sur les maladies du foie, qu'ils soient français ou étrangers, n'en font pas mention. À quoi correspond donc ce mal mystérieux, non identifié par l'état civil officiel des livres de médecine, qui motive nombre de consultations et alimente tant de conversations? En un mot, la crise de foie existe-t-elle et que faut-il en penser?

Très brièvement décrits, les symptômes qui motivent la consultation sont les suivants. La «crise» débute le matin; le patient se réveille avec des maux de tête; sa langue est couverte d'un enduit blanchâtre (il la qualifie volontiers de «chargée»); il a un mauvais goût dans la bouche; l'appétit lui manque pour son petit déjeuner..., ainsi que pour le travail qui, éventuellement, l'attend. Il a fréquemment des nausées et, parfois, un ou deux vomissements volontiers teintés de bile (le foie sécrétant la bile devient, de ce fait, un coupable tout désigné). Il se plaint enfin d'une sensation de gêne parfois d'une véritable douleur — dans la région sous-costale droite (là, précisément, où est situé le foie, ce qui ne fait qu'accentuer la suspicion qui pèse déjà sur lui). Les troubles digestifs associés à cette «crise» sont souvent qualifiés de troubles «dyspeptiques».

Il est assez facile de démontrer que, en réalité, le foie est un bouc émissaire et que les accusations dont il est l'objet sont peu fondées. En premier lieu, le fait de vomir de la bile ne prouve nullement l'origine hépatique du trouble: l'estomac contient assez souvent de la bile; dans ce cas, il suffit, pour une cause quelconque, de vomir le contenu de l'estomac pour «vomir de la bile». C'est le cas presque toujours lorsque les vomissements répétés se produisent.

En second lieu, le fait que les douleurs siègent sous les côtes à droite ne suffit pas non plus à imputer leur origine au foie. Les principales maladies du foie donnant des douleurs sont la lithiase biliaire (c'est-à-dire la présence de calculs dans les voies biliaires), les douleurs du foie associées à l'insuffisance cardiaque, les abcès du foie et les tumeurs du foie. La douleur est le plus souvent absente au cours des autres maladies du foie, notamment des cirrhoses et des hépatites.

Une troisième raison laisse penser que le foie n'est pas en cause: si on effectue les dosages sanguins habituels destinés à explorer les fonctions du foie, y compris les tests les plus sensibles, ceux-ci sont toujours normaux. Devant un grand jury de spécialistes, l'accusé serait bien vite déclaré innocent, faute de preuves.

Quelle est donc l'origine réelle des troubles? Plusieurs pistes peuvent être assez facilement reconnues.

La première est la migraine. Au cours de cette affection, les maux de tête sont le plus souvent prédominants; dans la forme classique, ils portent sur la moitié de la tête, mais ils peuvent parfois être diffus; les vomissements peuvent toutefois être au premier plan. Certains médicaments (les dérivés de l'ergotamine) sont généralement très efficaces, à tel point que leur efficacité constitue presque un test diagnostique. La migraine est probablement à l'origine d'un grand nombre de «crises de foie» et, en pratique, il peut être utile d'essayer un traitement anti-migraineux.

En second lieu, il est possible que certaines maladies chroniques de la vésicule biliaire d'origine calculeuse (les cholécystites) donnent lieu à des symptômes proches de ceux décrits plus haut; un examen radiologique ou échotomographique (par ultrasons) de la vésicule doit être fait; dans un certain nombre de cas des calculs sont découverts; un traitement médical (acides chénodésoxycholique ou ursodésoxycholique) ou chirurgical (ablation de la vésicule biliaire) doit être effectué. Dans certains cas, cependant, les troubles ne sont pas liés aux calculs: ils persistent après le traitement. Il faut donc leur chercher une autre origine.

En troisième lieu, lorsque ces signes surviennent pour la première fois et à titre isolé, ils peuvent marquer le début d'une hépatite virale: un dosage des transaminases dans le sang permettra simplement de faire le diagnostic.

La quatrième circonstance assez fréquemment en cause est un trouble du fonctionnement du gros intestin (du côlon), autrefois appelé colite et aujourd'hui dénommé par les spécialistes «*colopathlo fonctionnelle*». Celle-ci se manifeste habituellement par des anomalies du transit digestif (constipation et/ou diarrhée), avec ou sans douleurs et avec parfois des troubles dyspeptiques. Lorsque ces derniers prédominent, lorsque les douleurs sont localisées à l'angle droit du côlon ou dans sa partie transversale et lorsqu'il y a des maux de tête, l'ensemble caractéristique de la «crise de foie» est réalisé.

Chez un certain nombre de patients, aucune de ces causes n'est trouvée. Dans ce cas, il me paraît clair qu'un facteur psychologique est probablement en cause (par exemple une situation conflictuelle, familiale ou professionnelle) (1). Le patient et le médecin auront alors plus à gagner en essayant de comprendre la situation (et, si possible, de la modifier) qu'en poursuivant sur la voie d'examens coûteux (éventuellement douloureux) ou de traitements inutiles.

Parfois, les symptômes peuvent être déclenchés par des aliments gras (lait, crèmes, sauces grasses, oeufs), le café ou l'alcool, en quantités, qui, chez d'autres, ne déclencheraient pas de troubles. La cause de ces phénomènes dyspeptiques n'est pas actuellement connue: il est possible que, dans l'avenir, les progrès de la médecine moléculaire permettent d'affirmer que les troubles sont dus à une lésion biochimique précise — un déficit enzymatique par exemple — et il est concevable qu'ils puissent être traités d'une manière rationnelle.

Il est aussi possible qu'il s'agisse parfois d'une allergie à certains aliments. Dans ce cas, les troubles surviennent immédiatement (une heure) après la prise de l'aliment et sont associés à d'autres manifestations allergiques (oedème des lèvres, écoulement nasal, urticaire, voire, plus tardivement, asthme et eczéma). Si l'on soupçonne une telle allergie, des tests cutanés peuvent être utiles.

Pour l'instant, rien ne permet d'attribuer les troubles au foie. La «crise de foie» n'existe pas, et il serait raisonnable d'abandonner ce terme. Un effort d'information dans ce sens est actuellement fait auprès des médecins eux-mêmes. Un tel abandon aurait au moins deux avantages: les patients ne se croiraient plus malades du foie; les médecins ne prescriraient plus d'extraits de foie ou de cholérétiques, dont l'efficacité n'a jamais été sérieusement démontrée et dont le coût n'est pas négligeable.

Que doit faire le médecin, enfin, en présence de tels troubles? Car, bien que mal nommés, ils n'en existent pas moins. D'abord essayer de dépister une migraine, une lithiase biliaire, une colopathie fonctionnelle, une hépatite aiguë. Ensuite, rassurer le patient, lui indiquer clairement l'innocence de son foie et la bénignité de ses troubles. Enfin, trouver avec lui les précautions alimentaires à prendre éventuellement (en étant très prudent et très critique afin de ne pas imposer ou encourager à tort un régime trop contraignant), précautions qui pourront diminuer la fréquence et l'intensité des troubles. Moyennant quoi, on peut l'espérer, la crise de foie n'aura pas lieu!

Note

(1) Ces facteurs ont été très clairement discutés, notamment par le Dr Norbert Bensaïd, dans son *la Lumière médicale*, Éd. du Seuil.

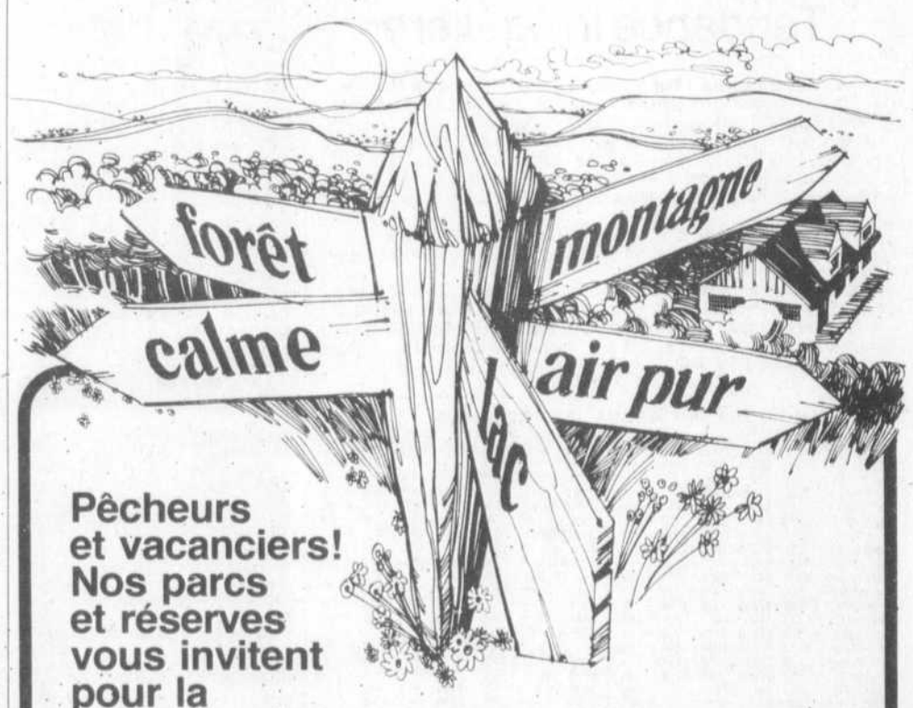

Pêcheurs et vacanciers! Nos parcs et réserves vous invitent pour la saison de pêche 1982.

Si vous êtes âgé d'au moins 18 ans au 1er octobre 1981, voici comment vous pourriez être l'un des 6,000 chanceux qui auront le privilège de choisir à l'avance un séjour de pêche ou de villégiature dans les auberges, chalets ou pavillons de nos magnifiques parcs et réserves fauniques.

● Complétez une formule d'inscription que vous trouverez dans les bureaux du ministère à compter du 1er octobre et faites-la parvenir au Service des Renseignements et des Réservations avant le 1er novembre 1981.

● Parmi les inscriptions reçues et valides, on choisira par tirage au sort, à l'aide d'un ordinateur, une liste de 6,000 noms en ordre numérique.

● Que vous soyez gagnant ou non, vous en serez avisé par écrit.

● Les gagnants seront contactés, pour choisir leur réservation, suivant l'ordre prioritaire établi lors du tirage. Cette opération se déroulera en janvier et février 1982, et les appels logés hors du Québec seront aux frais de l'usager.

Réservations par le réseau téléphonique

Les disponibilités restantes dans les parcs et réserves fauniques seront mises à la disposition du public par le réseau de réservation téléphonique à compter du **13 mars 1982.** Les numéros à composer sont:
DE LA RÉGION DE QUÉBEC:
643-5349
DE LA RÉGION DE MONTRÉAL:
873-5349
D'AILLEURS AU QUÉBEC:
1-800-462-5349
L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC (frais d'appel):
1-418-643-5349

Gouvernement du Québec
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Chute des pétroles

En hausse de plus de 10 points au meilleur moment de la journée d'hier, l'indice composé a fléchi tardivement en raison de ventes bénéficiaires pour clôturer en baisse de 7.02 points, à 1951.29. Au total 250 valeurs étaient à la hausse, 233 à la baisse et 199 inchangées.

Six des 14 secteurs du marché ont progressé, l'immobilier-construction enregistrant pour sa part un gain de 37.29 à 6061.57. Les pétroles ont abandonné 54.22 à 3734.82.

Quelque 5.51 millions d'actions ont changé de mains et la valeur s'établissait à $85.45 millions.

Les transactions sur Asbestos Corp. Ltd ont été suspendues dès l'ouverture, cette société devant faire une déclaration. Le titre s'échangeait alors à $40.

Parmi les valeurs industrielles, IBM gagne 1 1-4 à $65 3-4, Woodward Stores A 1 à $15 1-4, Electrohome Y 7-8 à $14 3-4, Hudson's Bay Oil 1-2 à $41 5-8 et Norem Energy 2 à $27.

Brenda Mines gagne 1 1-2 à $15, Giant Yellowknife 1 1-4 à $15 1-2 et Vestgron 1 1-8 à $22 1-2. Campbell Red Lake cède 1-2 à $20 3-4 et Camflo Mines 1-2 à $23.

MSR Exploration prend 7-8 à $11 3-8, Conventures 5-8 à $10 et Canada Northwest Land 1-2 à $31 1-2. North Canadian Oils abandonne 1 à $26 7-8 et Total Pete NA 1 à $15 1-2.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AMCA Int	4179	$22	21¾	22	+ ¼
Abti Prce	1155	$20¼	20	20	+ ¼
Abitbi10	100	$37	37	37	— 1
AckInd 2p	700	$13½	13½	13½	
AdanacM	2000	140	140	140	+ 8
Advocate	2000	45	45	45	+ 5
AgnicoE	5325	11¼	10¾	11	+ ½
AhedC	z200	48	48	48	
Albany	800	123	115	115	
AltEnergy	6655	$18⅞	18¼	18¼	— ⅜
Alcan	42895	$30⅛	29½	29⅜	— ⅜
AlgoCent	101	$19½	19½	19½	+1¼
AlgomaSt	1178	$44¾	44½	44¾	+ ¼
Am Eagle	5800	280	260	260	—20
AmLeduc	z250	49	49	49	
AndresWA	1500	$11¼	11	11	— ½
AndresWB	400	$11	11	11	— 1
Ang CT 4½	221	$16	16	16	— 1
Ang CT 315	200	$22¼	22⅛	22¼	+ ¼
AngUDev	3900	150	141	150	
Anthes	905	280	280	280	+15
Aquitaine	1195	$73½	73½	73½	— ¼
Argosy	2000	36	36	36	— 2
TSE		A			
Argus	z69	465	465	465	
ArgusCpr	208	430	430	430	
Asamera	3750	$12⅜	12⅛	12⅛	— ¼
Atco I	3195	$9¾	9¼	9¼	
Atco II	1600	$9½	9¼	9¼	
AtlasYk	13700	64	59	62	+ 3
Atlas w	15000	13½	13½	13½	
Augmitto	1200	225	220	220	+ 5
BC Sugar A	1550	$18	17⅞	18	+ ⅛
BP Can	8920	$39	38	38	— 1
Bachelor	800	450	445	450	+ 5
BankBC	z40	$42	42	42	
BankMtl	24113	$27¼	26⅜	26⅞	+ ⅜
Bk Mtl 285	3130	$29⅞	29¼	29⅞	— ⅛
BankNS	66056	$26¼	25¾	25¾	— ⅛
Bary Expl	31600	27	26	27	+ 1
Basic Res	200	$7¾	7¾	7¾	+ ⅛
Bay Mills	300	$6⅛	6⅛	6⅛	— ⅛
Becker Bp	z10	$14½	14½	14½	
Bell Can	115045	$17½	17¼	17⅜	+ ⅛
BellApr	z5	$50⅞	50⅞	50⅞	
BellCpr	300	$18½	18	18	—1¼
Bell Dpr	z50	$51⅜	51⅜	51⅜	
Bell2.28	120	$26	26	26	+ ¾
Bell1.80	1415	$14¼	14⅛	14⅛	+ ¼
Bell1.96	6500	$20¾	20½	20½	
Bell2.05	9750	$17⅜	17⅜	17⅜	+ ⅜
Bighart0G	200	$5	5	5	+ 5
Blackwod	300	315	315	315	
BlakeRes	2600	$6¼	5⅞	6¼	+ ½
Bluesky	7500	$5⅞	5½	5½	— ¼
Blueskypr	2000	$5¾	5⅜	5⅜	— ⅜
Bombdr A	z38	$12	12	12	
Bow Valy	23770	$16⅜	16	16¼	— ⅜
BowVly7	100	$63½	63½	63½	+ ¾
Bow Vly R	5600	$6¾	6½	6⅝	+ ⅛
Bralor Res	1860	$13½	13	13½	+ ¼
Brascan A	33240	$26¼	25¾	25¾	
Brscn 1981	1100	$21⅜	21	21	
Brenda M	3000	$15	14	15	+1½
Bright A	1000	$13¼	13¼	13¼	
Brinco	4900	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
BCFP	2786	$14	13½	13½	— ½
BCFPpr	z60	$26¾	26¾	26¾	
BCRIC	43685	400	385	395	+10
BC Phone	938	$14⅞	14½	14½	— ¼
BCPh43p	175	$30½	30½	30½	
BCPh1956	100	$33¼	33¼	33¼	— ¾
BCP 7.04p	400	$13¼	13	13	— ¼
BCP 10.16p	838	$18½	18	18½	+ ½
BCP 2.32p	700	$29¼	29¼	29¼	
BroulReef	4500	105	100	105	
Brunswk	2900	$12⅜	12¼	12⅜	+ ⅛
BuddCan	1100	$5¾	5¾	5¾	
CAE	4270	$10½	10¼	10⅜	+ ⅛
CCL Ind	9100	$8	8	8	+ ¼
CIL	125	$30	30	30	
CME Res	700	110	110	110	+ 5
CadFrv	4200	$12	11½	12	+ ½
Cad Frv A	26500	$5⅜	5½	5⅜	+ ⅜
Camchib	200	450	425	450	+40
Camel O G	1200	$5¼	52v	15¼	+ ¼
Camflo	4850	$23¾	23	23	— ½
Camp RL	29275	$21½	20¾	20¾	— ½
Campeau	900	$10¼	10	10	— ¾
CanCem	300	$12	12	12	— ¼

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CCem6½	z50	$8⅞	8⅞	8⅞	
CCem2p	300	$12⅜	12⅜	12⅜	— ¼
CDC	267	$10⅝	10⅜	10⅜	+ ¼
CDC pr B	962	$112	111	112	+ ¼
CDC 1980	4425	$16⅞	16⅜	16¾	+ ¼
CanMalt	250	$33¼	32¾	32¾	— ¼
CNor West	6350	$32	31½	31½	+ ½
CanPEnt	30619	$21	20¼	20¼	— ¼
CPackrs	300	$30	30	30	— ⅛
CanPerm	z25	$35	35	35	
CPerm8	100	$14	14	14	+ ¼
CS Pete	5550	$8¼	7½	7½	— ¼
Can Trust	1607	$26⅜	26½	26⅜	+ ⅛
CTrust7¼	800	$20	19¾	20	
Canadex	3100	270	260	270	
CCurtis	1000	95	95	95	+ 4
CG Invest	1000	$20⅜	20⅜	20⅜	— ⅜
CIBk Com	26309	$27⅜	27½	27⅞	+ ⅜
CIBC 250p	2950	$30	29¾	30½	
CIBC 2.05p	6995	$23	22½	22⅞	+ ⅜
CIBC w	12600	$6½	6¼	6½	+ ½
CLencour	1500	33	33	33	— 1
CMarconi	3100	$28⅛	28	28⅛	
CNat R	10005	$11½	10⅝	10⅞	— ⅛
COcdental	3100	$13	12¾	12¾	
COcdntl p	1800	$18	17¾	17¾	— ⅛
CPLtd	55806	$43⅜	42⅜	42⅜	— ⅞
CPL A p	180	$7	7	7	
CReserve	9600	$23½	22½	22½	— 1
CdnTire	z10	$30¼	30¼	30¼	
CdnTireA	1392	$32¾	32¾	32¾	+ ⅛
CUilties	200	$21¼	21¼	21¼	+ ¼
CUtil6pr	100	$42¼	42¼	42¼	
CU 10¼	300	$18	18	18	— ⅛
CUtil9.24	1400	$16⅛	15½	15½	— ¾
CUtil7.30	600	$12½	12½	12½	— ¾
CUtil2ndD	1000	$21½	21½	21½	+ ¼
CUtil2ndE	13600	$19¼	19	19	+ ¼
CanronA	z24	$15⅜	15⅜	15⅜	
Canuc	4000	105	105	105	
Canusa	10000	325	310	315	+ 5
Canusa w	z500	87	87	87	
CaraA	1000	$5	5	5	— ⅜
CarlOK	4800	$5¼	5	5	— ¼
CarlApr	295	$16	16	16	
CarlBp	z80	$17¾	17¾	17¾	
Carma8¾	100	$11	11	11	—1⅜
CarmaA	17400	$9½	9½	9½	
Carmacvp	500	$15½	15	15	— ½
Carolin M	2785	$23⅜	23	23	— ¼
Celanese	225	$10⅛	10	10	— ¼
Celan 175p	z60	$12	12	12	
CtlFundA	200	$8	8	8	— ¼
CentPat	400	440	425	425	—25
CentriTr	100	$9	9	9	—1¼
Ceres Res	2000	275	270	275	+ 5
Chnclr	4200	240	231	235	—10
CharterOl	2000	147	135	147	+26
ChibKay	57500	28	25	28	+ 4
ChieftanD	7715	$20	20	20	+ ½
ChieftanB	900	$50	49½	49½	+1½
Clarion	6100	400	395	395	+ 5
CoastalA	2200	$5¾	480	480	—57
Cockfield	2033	$5⅞	5½	5½	
CohoA	z50	$9	9	9	
Cmplx	5600	116	110	116	
Cominco	3186	56	55¾	56	+ ½
ComrclOG	3600	155	145	145	— 9
Cmplg	500	$9½	9½	9½	
Coniagas	950	195	180	185	+ 5
ConBathA	1800	$20¼	19⅝	19⅝	— ⅜
ConBathp	150	$11	11	11	
ConCopper	2500	53	52	52	— 1
CDurham	11400	230	215	225	+10
C Marben	6100	83	80	81	+ 1
Cons Prof	15025	155	142	155	+10
C Rambler	900	435	435	435	
C Summit	1000	46	46	46	— 3
ConDistrb	100	$6¾	6¾	6¾	
Con Gas B	z65	$38	38	38	
Con Glass	2580	$14¾	14½	14½	— ½
Conventrs	11300	$10⅛	9½	10	+ ⅜
Conwest A	800	420	420	420	— 5
Conwest B	2400	390	390	390	+10
Cooper C	100	$7¾	7¾	7¾	+1¾
CopFields	2000	$14	14	14	+ ¼
Corbyvt	100	$25	25	25	+ ½
CorpFood	200	$41	41	41	— 2
CFalconC	20400	$12¼	11⅞	12⅛	+ ⅛
CosekaR	4050	$13	12¾	12⅞	+ ¼

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Coseka 7p	1200	$7⅜	7⅜	7⅜	— ¼
CostainLtd	200	$9½	9	9	— ¾
Courvan	3000	68	65	65	
Craigmt	4500	210	200	205	— 5
CrwnTrst	z5	$15¾	15¾	15¾	
CZeirbaA	300	$24½	24½	24½	— ½
Cullaton	2200	$10⅝	10½	10½	+ ⅛
CuvierM	8000	55	53	55	+ 4
Czar Res	14640	$5⅞	5⅜	5⅞	+ ⅛
Czar Wt	z33	74	74	74	
Dalco	201300	290	250	255	—10
Daon Dev	23935	$5¾	5¼	5¼	— ½
DaonA	1140	475	465	465	—10
Daon 8⅜p	1000	$5½	5½	5½	— ¼
Daon 9½p	700	$6¼	6	6	— ¼
DejourMn	7100	60	59	60	+ 2
DEldona	5750	125	120	123	— 3
Delhi Pac	33500	67	60	65	+ 2
Denison	14775	$32	31¼	31¾	+ ¾
DicknsnA	650	410	400	400	
DicknsnB	400	370	350	370	+10
Discovry	300	180	180	180	+ 5
DofascoA	18833	$43½	42⅝	43½	+ ¾
Dfs 235	4000	$17¾	17½	17¾	
Dofascowt	560	$9¼	9¼	9¼	+ ¼
Domani	6600	$5⅜	5	5	
DomeCda	54355	$6⅛	6¼	6¼	— ⅛
DomeMine	13503	$26	23¾	24¾	— ¼
D Pete	300795	$14¾	13⅝	14	— ½
DPete Ap	4800	$12⅜	11¾	12	— ½
DPete Bp	600	$12¼	12	12	— ⅛
DExplor	12800	90	80	85	— 2
DomStore	747	$15½	15⅜	15⅜	— ⅛
D Textile	3800	$17⅛	17	17	
Domtar	3430	$24⅛	23⅞	23⅞	— ⅛
DrummndP	13575	415	375	390	—10
Dunraie	3500	75	74	74	— 1
DuPont A	150	$26	26	26	
Dynamar	5450	355	345	350	— 5
EstMirtic	130	310	310	310	—15
EastSul	500	260	260	260	+ 5
EatonA	259	$7⅛	7⅛	7⅛	
EchoB300	5440	$16¼	15⅞	16¼	+ ¼
Echo1986w	100	460	460	460	
Echo1987w	200	400	390	400	+20
Echo1988w	850	425	390	425	+45
Echo1989w	450	425	400	425	+45
EgoRes	16900	90	85	85	+ 4
ElcthomX	610	$15	15	15	— ¼
ElcthomY	1100	$14¾	14⅛	14¾	+ ⅜
Elks	100	160	160	160	+10
Emco	100	$13	13	13	
EnrgyRes	2500	80	76	76	— 1
Exquisite	100	150	150	150	
Extndcar	250	$11	11	11	
Extd A	200	$11	11	11	— ½
FCA Intl	800	$6½	6½	6½	+ ⅛
Flbrg Nik	12875	$79	78	78	— ½
FathmOcn	1000	120	120	120	
FedIndA	100	$12½	12½	12½	— ½
FidelityTrp	200	$11¼	11¼	11¼	+ ¼
Finning B	600	$9⅝	9½	9⅝	
FCalgryp	500	$7¾	7¾	7¾	+ ¼
FCityTrD	1158	$6¾	6¾	6¾	
FMar	2550	169	161	161	— 4
FordCnda	225	$48	48	48	
F Sea A pr	1000	$5⅝	5½	5½	+ ¼
Francana	4750	$19⅜	18⅜	18⅜	— ¾
Fraser	116	$18	18	18	
GM Res	3900	400	395	395	+20
Gaitaco	400	200	200	200	—10
Galveston	1700	220	220	220	— 5
Gane	1000	230	230	230	+ 5
GazMetr	1500	$5¼	495	5¼	+ ⅛
Gaz5.40p	100	$42	42	42	+ ½
Gaz5½p	110	$42	42	42	+ 3
GDistrbA	500	$15¾	15¾	15¾	— ¼
GDistrbw	8000	$8½	8¼	8⅜	+ ⅜
GMC	z20	$53⅜	53⅜	53⅜	
Genstar L	23036	$22¾	21⅝	21¾	— ⅜
Gnstar2.35	2000	$25¼	24⅛	24¼	— ¼
Geocrude	3322	275	260	260	—10
GiantYk	1300	$15½	14½	15½	+ 1¼
Gibraltar	2100	$8	7⅝	7¾	— ⅛
GoldaleA	600	385	375	380	— 5
GoldundM	9200	114	108	108	— 3
Goodyear	300	$22	22	22	
GraftGp	z40	$19⅞	19⅞	19⅞	
Grandma	3931	$10½	10½	10⅝	
Granduc	1200	145	140	145	
GLNickl	5700	74	70	73	+ 3
GLForest	5000	$70¼	70	70	— 1
GtPacific	700	$16⅛	16	16	
GWSteelA	500	$7	7	7	
GWestwt	500	151	151	151	—49
Greyhnd	2015	$16¾	16¾	16¾	+ ¼
GuarTrp	1500	$12	12	12	— ¼
GulfC	132098	$20⅜	19⅜	19½	— ⅜
Gulfstrem	12600	$6⅜	6	6⅜	+ ¼
Gulfstrmw	966	110	110	110	— 1
HCl Hldg A	9968	$8⅜	8½	8½	
HCl Hldg B	5990	$8½	8½	8½	
HCl Hld w	3950	150	145	150	+30
Haley	1300	$5¾	5½	5½	
HardCrpA	2525	235	235	235	— 5
HarrisA	100	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛
HarrisB	1500	$5⅛	5	5	— ¾
Hawker	2622	$11¼	11	11	— ¼
HayesD	984	$7⅞	7¾	7⅞	+ ¼
HeritageA	z20	$14¼	14¼	14¼	
HighfieldA	1400	280	275	275	—10
Highwood	1300	230	230	230	
Hollinger	150	$30⅛	30⅛	30⅛	— ⅜
HBayMng	2120	$23⅞	23⅜	23⅜	— ⅛
HBayCo	1138	$22	21½	22	+ ½
HBCpr	2475	$12½	12	12½	+ ½
HBOG	140371	$42½	41¾	41⅝	+ ½
HuntrDug	100	$5	5	5	—2¾
Husky Oil	36770	$12⅞	12½	12⅞	+ ¼
HydraEx	6000	66	60	60	— 2
IAC	1460	$7⅛	7	7⅛	— ¼
ICG Utilp	100	$10½	10½	10½	— 1
IU Intl	1060	$15¾	15¾	15¾	— ⅛
Imasco	1350	$34	34	34	— ¾
Imasco Bp	900	$37½	37	37½	+ ½
Imp Life p	100	$24½	24½	24½	
ImpOilA	58382	$27¾	27	27	— ⅛
Inco	358885	$18½	17¾	17¾	— ¼
Inco 7.85	2000	$14⅛	14⅛	14⅛	
Indal	100	$13½	13½	13½	
Indusmin	z12	$14⅛	14⅛	14⅛	
InlandGas	110	$13⅜	13⅜	13⅜	
Inland Gp	550	$7⅜	7¼	7¼	
Inter-City	43905	$11½	11⅛	11⅜	
IBM	z895	$66½	64¾	65¾	
IMogulA	z11	$13⅜	13⅜	13⅜	
Intl Thom	1100	$6	5⅞	6	+ ¾
IntprPipe	20780	$14¼	13⅜	13⅞	+ ⅜
Ipsco	11155	$25¼	25	25	
Inverness	1900	360	355	355	
Irwin Toy	1715	$9½	9	9½	+ ½
JQRes	500	125	125	125	— 5
Jannock	250	$9⅜	9⅛	9⅛	
JoffreRes	19099	270	260	265	+15
Jorex Ltd	9600	53	52	53	+ 1
Joutel	5300	285	280	280	+ 1
KamKotia	1603	200	195	200	+ 1
KerrAdd	240	$16¼	16¼	16¼	— ⅛
LK ResA	z50	305	305	305	
LK ResB	250	265	250	250	—25
La Luz	400	250	250	250	
LaVrndrr	2250	6½	6½	6½	+ ½
LabattA	10773	$25½	24¾	25¼	+ ⅜
LabMin	z10	$29⅞	29⅞	29⅞	
Lacana	7120	$6⅛	6	6	
Lacanaw	300	170	170	170	+10
LaidlawA	700	$8¼	8⅛	8¼	
LaidlawB	250	$7½	7½	7½	— ¼
LOntCem	200	$6¼	6	6	
L Shore	1150	$21	20¾	20¾	— ¼
LarderRes	18000	41	39	41	+ 1
LasitrKm	500	61	61	61	— 2
Laurasia	6000	54	53	54	
LavaCap	1300	490	480	485	+15
Leigh1	3200	$6	5⅞	6	
Leigh2	3300	$6	5⅞	6	

DEVISES

Afrique du Sud	Rand	1.2788
Afrique franco.	Franc CFA	0.004378
Allemagne-Ouest	Mark	0.5495
Antilles Anglaises	Dollar	0.4453
Australie	Dollar	1.3851
Autriche	Schilling	0.07827
Bahamas	Dollar	1.2070
Belgique	Franc	0.03269
Danemark	Couronne	0.1707
Espagne	Peseta	0.01285
États-Unis	Dollar	1.1979
Finlande	Mark	0.2770
France	Franc	0.2189
Grèce	Drachme	0.02174
Hollande	Florin	0.4969
Hong Kong	Dollar	0.2002
Inde	Roupie	0.1349
Israël	Sheqels	0.08782
Italie	Lire	0.001027
Jamaïque	Dollar	0.6749
Japon	Yen	0.005277
Liban	Livre	0.2639
Mexique	Peso	0.04733
Norvège	Couronne	0.2078
Nouvelle-Zélande	Dollar	1.00324
Portugal	Escudo	0.01891
Royaume-Uni	Sterling	2.2868
Suède	Couronne	0.2219
Suisse	Franc	0.6525
Vénézuela	Bolivar	0.2790
Tunisie	—	2.3203

BANQUE NATIONALE DU CANADA

DIVIDENDES

AVIS est donné, par les présentes, que les dividendes suivants sur les actions du capital social versé de la Banque ont été déclarés pour le trimestre se terminant le 31 octobre 1981 et seront payables à compter du 30 octobre 1981, aux actionnaires inscrits dans les registres de la Banque à la fermeture des bureaux le 29 septembre 1981:

1. un dividende de $0.735 par action sur les actions privilégiées convertibles catégorie A de la Banque;
2. un dividende de $0.30 par action sur les actions ordinaires de la Banque.

Par ordre du conseil d'administration
Le secrétaire
FRANÇOISE GUÉNETTE

Montréal, le 27 août 1981.

MONTRÉAL

Tendance irrégulière

Les cours ont évolué irrégulièrement hier à la Bourse de Montréal et l'indice composé a finalement perdu 0.84 à 311.85. Le volume s'est inscrit à 660,573 actions contre 572,402 la veille.

Dans le groupe des pétroles, qui recule de 8.06 à 565.32, Texaco perd 7-8 à $32 7-8, Gulf 3-4 à $19 1-2 et Imperial Oil A 1-4 à $27 3-8.

Les bancaires gagnent 7.56 à 351.01 et les services publics 0.32 à 229.11, tandis que les industrielles perdent 2.59 à 330.36 et les papetières 1.04 à 193.92.

Gulf Oil, industrielle la plus traitée, cède 3-4 à $19 1-2.

Les pertes l'emportent sur les gains par 57 à 51 et 46 titres sont stables.

Northern Telecom perd 5-8 à $48 1-2, Consolidated Bathurst A 7-8 à $19 5-8, Dome Pete 5-8 à $14, Alcan 3-8 à $29 5-8 et Genstar 3-8 à $21 3-8. Banque impériale gagne 3-4 à $27 7-8, Dofasco A 5-8 à $43 3-8, Cominco 1-2 à $55 1-2, Kiena 1-2 à $19, Banque de Montréal 1-2 à $27, Banque Royale 1-2 à $26 1-2 et BNE 3-8 à $25 7-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Alcan	12853	$30⅛	29⅝	29⅝	— ⅜
AmcaInt	100	$22	22	22	
BC Phone	2200	$14¾	14⅜	14⅜	— ⅜
BP Can	1100	$38¾	37¼	37¼	—1⅜
BqueMtl	9718	$27¼	26½	27	+ ½
BankNS	3200	$26⅛	25⅞	25⅞	+ ⅜
BEpargn	250	$12½	12½	12½	+ ½
BqueNat	9381	$10⅛	10	10	
BqRoyale	4731	$27	26½	26½	+ ½
Royal B a	800	$14½	14½	14½	
Bell Can	37022	$17½	17¼	17⅜	+ ⅛
Bell pr C	300	$18	18	18	—1¼
BombA	300	$12¼	12¼	12¼	+ ¼
Bow Val	1085	$16⅜	16¼	16¼	— ⅛
Brunswick	200	$12¼	12¼	12¼	— ⅛
CAE Ind	100	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅜
CdaCem	560	$12	12	12	— ⅜
CdaCemB	11400	$12½	12½	12½	—2⅜
C Perm A	100	$41¾	41¾	41¾	
C South R	100	$70½	70½	70½	— ¾
C Imp Bk	4000	$27⅞	27⅜	27⅞	+ ¾
CImpprB	2000	$23¼	22½	23¼	+1¼
Cd Imp Wt	900	$6¼	6¼	6¼	
CPL Ltd	1900	$43⅜	42¾	43	— ⅜
CP pr UK	200	$6½	6½	6½	+ ¾
C Util prJ	500	$19¼	19¼	19¼	—3¼
CanronA	500	$15¾	15¾	15¾	—1
CarenaB	100	$25	25	25	
CarlOk	1340	$5⅛	5	5	
Cominco	7315	$55½	55½	55½	+ ½
Comterm	4500	330	320	325	—5
C Bath A	6300	$20¼	19½	19⅜	— ⅜
DofascoA	10156	$43⅜	43⅜	43⅜	+ ⅜
Domco	300	$6¼	6⅛	6⅛	— ⅛
DomeCda	10100	$6½	6¼	6⅜	— ⅛
DomeMns	1500	$26	25	25	+ ¼
Dome Pete	62810	$14¾	13¾	14	— ⅜
Domtex	171	$17	17	17	+ ⅛
Domtar	726	$24	23⅞	24	
EntrepCP	13353	$20¾	20⅜	20⅜	— ⅛
FCA Inter	300	$6½	6½	6½	+ ⅛
Francana	100	$19⅜	19⅜	19⅜	+ ⅛
GazMetr	700	$5	5	5	
Genstar	3150	$22¾	21½	21¾	— ⅜
GmaLee	300	$10½	10½	10½	— ⅛
GulfCan	67000	$20⅜	19¼	19½	— ¾
Hawker	200	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛
Hir Wlkr	10222	$23⅜	23⅜	23½	— ⅛
H Wlkr D	2300	$22⅜	22¼	22⅜	+ ⅛
H Bay Co	137	$22	22	22	+ ½
HB Oil Gas	1700	$42¼	41⅜	41⅜	+ ⅛
Husky Oil	1900	$12¾	12⅜	12⅜	+ ⅛

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
IAC	3050	$7¼	7	7¼	— ⅛
Imp O A	30445	$27¾	27⅜	27⅜	— ¼
Inco	2683	$18¼	18⅛	18⅛	+ ⅛
Inter Pipe	300	$14	13⅜	14	+ ⅜
IvacoC	100	$32½	32½	32½	—4⅞
JoffreRes	3058	260	260	260	+15
Kiena	5800	$19	18½	19	+ ½
LabattA	1100	$25¼	25¼	25¼	— ⅛
La Vrdy a	894	$5	5	5	
LaVrdy Rt	10500	6½	6½	6½	
Mrt Tel A	4600	$5⅜	5½	5½	— ¼
Mrt pr D	4100	$5⅞	5⅞	5⅞	
MassFer	4041	280	270	270	—5
MitchA	700	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ⅜
MitelCorp	10662	$35⅛	33¾	33¾	— ¼
N B Tel A	100	$9½	9½	9½	—8
NewfldF	172	$6½	6½	6½	—1
NfldTel	2000	$8⅜	8⅛	8⅜	

au jour le jour

■ Hydro-Québec emprunte

Hydro-Québec vient de frapper à la porte du marché de l'euro-dollar pour un emprunt de $150 millions en dollars américains. Ces nouvelles obligations porteront intérêt à 17.25% par année, sur une période de dix ans. Elles seront vraisemblablement inscrites à la Bourse de Londres. Depuis le début de 1981, Hydro-Québec a réalisé dix emprunts totalisant $1.5 milliard en dollars canadiens. Son programme de crédit prévoit des emprunts de $2.2 milliards pour toute l'année. Il lui reste donc 12 semaines pour atteindre son objectif. Ces emprunts servent à financer son programme de construction.

■ Des CL-215 pour l'Italie

Le ministre d'État au Commerce, M. Ed Lumley, a rencontré la semaine dernière des membres du gouvernement italien pour s'entretenir avec eux d'une vente éventuelle à l'Italie de bombardiers d'eau CL-125, de la société montréalaise Canadair. La valeur du contrat s'élèverait à $36 millions. Le gouvernement italien cherche en effet à se procurer le meilleur équipement pour éviter que ne se reproduisent les incendies qui ont ravagé d'immenses étendues de forêts, cet été. M. Lymley a d'autre part annoncé la signature d'une ligne de crédit de $10 millions US avec l'Italie pour l'exportation d'autres produits.

■ Le cas de Héroux étudié

Le ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce étudie le cas de la compagnie Héroux, filiale de Bombardier, qui n'a pas été retenue par McDonnell Douglas pour fabriquer une partie des trains d'atterrissage du F-18. À St. Louis, un porte-parole de McDonnell Douglas a d'autre part tenu à préciser que sa compagnie n'avait jamais qualifié Héroux «d'incompétente» (LE DEVOIR de mercredi dernier). À son avis, Héroux ne possédait pas l'expérience requise pour remplir un tel contrat («a lack of capability»), même si McDonnell Douglas lui a déjà octroyé quelques commandes dont la fabrication d'une partie des trains d'atterrissage du chasseur F-4.

■ Début de Nutrinor

L'Association coopérative laitière du Saguenay-Lac-Saint-Jean vient de se donner un nouveau nom de raison sociale: Nutrinor. Ce changement de nom coïncide avec la prise de possession d'une toute nouvelle usine de transformation de Chambord qui a nécessité des investissements de $1.7 million. Ces nouvelles installations permettront à Nutrinor de produire bientôt à l'échelle nationale un beurre léger, d'une plus faible teneur en calories. Nutrinor regroupe 1,000 membres et emploie 200 personnes en périodes de pointe.

■ MRC Vallée-du-Richelieu

Depuis le dernier conseil des ministres, la Vallée du Richelieu compte une seconde municipalité régionale de comté (MRC), celle «de la Vallée du Richelieu», qui comprend Beloeil, Saint-Hilaire, Saint-Bruno et les deux rives allant de Saint-Antoine à Saint-Denis. Sorel-Tracy aura aussi bientôt sa MRC, «du Bas-Richelieu», qui ne séparera pas les deux soeurs jumelles-ennemies. Deux autres MRC sont presque prêtes: la Maskoutaine autour de Saint-Hyacinthe et la MRC d'Acton Vale. Il ne restera plus qu'à régler l'épineux problème de la MRC de Verchères, à la limite des territoires de consultation Richelieu et Rive-sud de Montréal.

■ En raccourci

Le président démissionnaire d'Hydro-Québec, M. Robert **Boyd,** vient d'être élu fiduciaire du Conference Board... George E. **Ling** Ltée investira $700,000 pour agrandir sa fabrique de boîtes de cartons de Warwick. Le ministère de l'Expansion économique régionale lui accordera une **subvention** de $132,000... **Proctor & Gamble,** de Toronto, a réalisé des profits nets de $46.4 millions au cours de sa dernière année, terminée le 30 juin... **Renault** a mis à pied 4,000 de ses 13,600 salariés de l'usine de Billancourt, en France, pour une période non précisée... Le programme d'**Expansion** des entreprises, du gouvernement fédéral, a approuvé 65 demandes d'aide au mois d'août, ce qui rend disponibles $15.5 millions pour des projets d'expansion industrielle au Canada... Les **profits** après impôt des sociétés canadiennes étaient de $5 milliards au deuxième trimestre de cette année, en baisse de 4.8% par rapport à la même période de l'an dernier.

André Bouthillier

L'indice des prix de gros augmente de 0.2% en septembre

Ralentissement de l'inflation aux États-Unis

par Michel Nadeau

L'inflation montre des signes de fatigue aux États-Unis si l'on se fie aux statistiques publiées par le gouvernement américain, qui a annoncé, hier, à Washington, que l'indice des prix de gros a progressé de 0.2% au cours du mois dernier pour un taux annuel de 2.2%, le plus faible des trois dernières années. En juillet, l'indice des prix aux producteurs avait grimpé de 0.4% avant de tomber le mois suivant à 0.3%.

Cependant, ce fléchissement continu ne semble pas rassurer les milieux boursiers, qui redoutent toujours les effets du déficit budgétaire du gouvernement fédéral et les conséquences d'une politique monétaire orientée vers des taux d'intérêt élevés. Aussi, l'indice des 30 valeurs traditionnelles — le Dow Jones — a baissé de 5.14 points au cours de la journée. Plusieurs investisseurs ne réagissent plus à la publication de données statistiques fragmentaires qui, souvent, contredisent celles de la veille.

Aucune institution financière n'a voulu emboîter le pas à la Chase Manhattan Bank en réduisant à 18½% le taux préférentiel consenti aux meilleurs clients industriels et commerciaux. Voilà pourquoi le dollar américain s'est stabilisé par rapport à la plupart des devises européennes; les investisseurs ont commencé au début de la semaine à liquider leur position en dollars devant la perspective de taux moindres aux USA. Les déclarations du président de la Federal Reserve Bank, M. Paul A. Volcker, sur ses intentions quant au maintien de la ligne dure, ont réconforté les spéculateurs sur l'évolution des taux d'intérêt.

Pourtant, le président de la Citibank, M. Walter Wriston, a soutenu que la baisse du loyer de l'argent allait se poursuivre.

«L'économie ralentit, l'inflation ralentit, la demande ralentit, je ne vois pas ce qui pourrait provoquer une reprise de la hausse des taux,» a-t-il souligné.

Comment expliquer la faible augmentation des prix de gros le mois dernier? Il faut d'abord remarquer qu'une diminution de 8.2% du prix du poulet a freiné substantiellement la croissance de l'indice. On a enregistré des réductions du prix du porc, du sucre et des légumes. Pour la première fois en cinq mois, le coût de l'énergie s'est accru. Par contre, le prix des automobiles a fléchi de 3.7%.

Si on fait le calcul pour les neuf premiers mois de 1981, l'inflation enregistrée au niveau des prix de gros s'établit à 7.6% sur une base annuelle.

Malgré tout, les milieux financiers demeurent sceptiques: le crédit à la consommation a fait un bond de 10.5% au cours du mois d'août. Les partisans de la politique de l'offre commencent à sentir des pressions de plus en plus fortes de la part de ceux qui réclament des résultats. Il faut dire toutefois que ce n'est que ce mois-ci qu'entrent en vigueur les coupures d'impôts adoptées par le Congrès américain.

Au Canada, la baisse du taux d'escompte à 18.95%, jeudi, n'a pas été suivie d'une augmentation des indices boursiers. Habituellement, une réduction du loyer de l'argent pousse les boursicoteurs à acheter davantage d'actions. L'indice composé a glissé de 0.84% au parquet de la Bourse de Montréal alors que le TSE 300 fléchissait de sept points. L'industrie de la construction et de l'immobilier gagnait 37 points — ces secteurs profitent de la baisse des taux — alors que l'industrie pétrolière connaissait une mauvaise journée avec une diminution de 54 points.

La baisse du taux d'escompte aura peu d'effet sur le marché immobilier

par André Bouthillier

La plus importante baisse hebdomadaire du taux d'escompte de la Banque du Canada depuis juillet, avant-hier, a incité les institutions financières à ramener leurs taux hypothécaires aux environs de 20%. Toutefois, cette réduction du coût de l'argent n'aura que très peu d'effet sur le marché immobilier.

Selon M. Yvon Julien, directeur du service des prêts hypothécaires à la Banque Nationale, le volume des hypothèques diminue sensiblement depuis le début de septembre et seul un fléchissement des taux sous les 18% pourrait entraîner une reprise des achats de maison.

Après avoir connu un début d'année exceptionnel, les principales maisons de courtage immobilier de la région de Montréal voient leur progression ralentir considérablement. Des baisses de l'ordre de 40% à 50% de leurs ventes en septembre ont réduit leur taux de croissance désaisonnalisé de 50 à 20%. En août, les diminutions s'étaient élevées à environ 35% sur le mois précédent. C'est donc dire que la chute s'intensifie de mois en mois. Les courtiers pourraient même terminer l'année avec une croissance zéro.

«À moins d'avoir un esprit suicidaire, les locataires doivent attendre avant d'accéder à la propriété. De plus, les propriétaires désireux de vendre doivent aussi changer leurs plans car la valeur des résidences a commencé à descendre», a dit M. Julien.

À ce sujet, c'est la confusion à Montréal. Au Permanent (une entreprise très active malgré la conjoncture), on affirme que les prix demeurent stationnaires. «Les propriétaires qui ont mis un écriteau devant leur maison ne réalisent pas encore qu'ils doivent faire des concessions», d'expliquer un porte-parole de la maison, M. Adrien Santarelli. Au Montreal Trust, par contre, on parle d'une chute des prix de 15 à 20%. D'après M. Bernard Thibault, directeur de la région du Québec, la «crise» actuelle cause même de sérieux problèmes financiers aux petites compagnies immobilières. «Certaines nous ont même proposé d'acheter leurs actifs», a-t-il ajouté.

La situation est d'autant plus difficile à globaliser que la Chambre d'immeuble de Montréal, menacée d'éclatement par le départ des cinq plus grandes compagnies (Montreal Trust, Royal Trust, Trust General, A. E. Lepage et Le Permanent), a comprimé ses ressources financières et n'est plus en mesure — du moins pour l'instant — de fournir les statistiques du service d'inscriptions multiples (MLS) auquel est affiliée la plupart des 400 membres de la Chambre.

Aux États-Unis, un groupe d'économistes à l'emploi de 20 sociétés importantes ont prédit hier le maintien des taux d'intérêt élevés jusqu'à l'an prochain. Ainsi, malgré la baisse du taux d'escompte de la Banque du Canada, les consommateurs attendront encore quelque temps avant de prendre une décision. «De toute manière, fait remarquer M. Julien, l'amorce d'une baisse continue des taux hypothécaires ne signifie pas une reprise des achats de maison. Les consommateurs attendent toujours espérant des fléchissements plus importants.»

Depuis Jeudi, plusieurs institutions financières ont annoncé une baisse de leurs taux hypothécaires. Ainsi, le Trust Royal a réduit de 21.5 à 20.5% le taux de ses nouveaux prêts d'un an; et de 21.5 à 20% le taux de ses prêts renouvelés. Détail important: le taux de ses prêts renouvelés d'une durée de quatre ans passe de 20% à 19.5%. Quelques banques à charte, dont la Banque de Montréal, ont réduit de 20.75% à 20% leur taux pour un prêt d'un an.

La Loi sur la santé et la sécurité serait mieux acceptée

par Françoise Côté,
de la Presse canadienne

Depuis l'adoption de la Loi sur la santé et la sécurité au travail (Loi 17) «l'idée clé de la participation des travailleurs, des syndicats et des employeurs à l'intérieur d'un processus de consultation et de décision semble être de plus en plus acceptée comme moyen privilégié de réalisation des objectifs de prévention», a affirmé, hier, le vice-président de la Commission de la santé et de la sécurité au travail du Québec, Me Jean-Louis Bertrand.

«Si vous n'avez pas l'adhésion des travailleurs, la prévention, vous êtes aussi bien de l'oublier», a insisté Me Bertrand au colloque organisé par le Conseil du patronat du Québec (CPQ) pour sensibiliser les employeurs à l'approche prévention en clarifiant les rôles, les buts et les objectifs du programme de prévention prévu par la Loi 17.

C'est la deuxième année que le CPQ organise un colloque d'une journée sur la Loi 17, qui est entrée en vigueur au Québec en mars 1980. Près de 500 représentants d'entreprise et de service de santé ont participé cette année au 2e colloque, au cours duquel le vice-président du CPQ, M. Ghislain Dufour, a vu une manifestation de «l'approche pratique des hommes d'affaires» à la Loi 17, dont ils avaient contesté certaines dispositions avant son adoption.

Pour sa part, Me Bertrand tient à noter que les réactions des patrons consiste «en une attitude parfois critique, mais positive dans l'ensemble». Il précise que «le climat a changé» au cours de la période d'implantation actuelle, période qui devrait être terminée alors que l'ensemble des règlements aura été promulgué vers janvier 1982.

Pour ce qui est des syndicats et du monde ouvrier, Me Bertrand dit que les centrales sont généralement d'accord pour tenter d'appliquer la Loi. Il existe «des tendances diverses. Toutes les centrales disent que ce n'est pas suffisant et qu'il faut chercher à aller plus loin», mais elles collaborent de façon réaliste.

Me Bertrand a d'autre part noté que c'est l'une des modifications majeures de la Loi que d'impliquer les services de santé publics, soulevant ainsi la question des centres hospitaliers et des départements de santé communautaire. Il y a un budget pour les services de santé établi par la Commission, qui passe aussi des contrats avec chacun des CLSC. Du côté patronal, au cours de l'étude de la loi, on s'était opposé à cette implication des services de santé, «parce qu'on préférait s'en remettre à des services de santé privé, avec leur médecin de l'entreprise».

«Il y a vraiment une période de méfiance qu'il va falloir dépasser, mais je dois reconnaître que cela commence à diminuer», dit Me Bertrand, qui note que les services de santé privés existent surtout dans les grandes entreprises. Pour les PME, comme il n'y avait aucun service de santé, l'aide technique est bienvenue.

Le second colloque du CPQ est avant tout une vaste journée de travail sur tous les aspects du programme de prévention élaboré par la Commission avec la participation de ses principaux spécialistes.

Nouveaux robots japonais

TOKYO (Reuter) — Le Japon se prépare à lancer sur le marché mondial de nouveaux robots industriels contrôlés par ordinateur et capables d'effectuer une variété encore plus importante de tâches.

Jusqu'à présent, les robots se limitaient à des tâches telles que l'usinage, la soudure en un endroit déterminé, la manutention et la peinture.

Certains de ces engins seront utilisables dans l'industrie électronique où ils pourront effectuer des tâches répétitives d'assemblage des composants, qui réclament une précision à la fraction de millimètres près.

Une seconde catégorie servira à l'assemblage de matériel utilisé dans le jardinage ou l'agriculture légère.

Informatrix acquiert une firme torontoise

SHERBROOKE — Informatrix, le plus important fournisseur québécois de traitement informatisé des déclarations d'impôt sur le revenu des particuliers, a fait l'acquisition de C.C.H. Computax, de Toronto, qui offre des services similaires en Ontario et dans les provinces de l'Ouest du Canada. La nouvelle a été annoncée hier par le président d'Informatrix, M. Normand Roy, à l'occasion de l'inauguration officielle du nouveau siège social d'Informatrix à Sherbrooke.

.En faisant l'acquisition de C.C.H. Computax, Informatrix, qui produit déjà 90% des déclarations d'impôt des particuliers traitées par ordinateur au Québec, devient le plus important fournisseur au Canada de services de traitement informatisé de déclarations d'impôt des particuliers. La production d'Informatrix passera en effet de 225,000 déclarations d'impôt en 1981 à près de 360,000 déclarations en 1982, ce qui représente plus de 40% des déclarations d'impôt des particuliers produites annuellement par ordinateur au Canada.

Fonctionnant en Ontario et dans les provinces de l'Ouest sous la marque de commerce Informatrix/Computax, Informatrix disposera désormais de bureaux de services à Halifax, Toronto, Winnipeg, Calgary, Edmonton et Vancouver. Le traitement des données et la production des déclarations d'impôt continueront cependant d'être effectués par l'ordinateur central du siège social d'Informatrix à Sherbrooke.

Avant l'acquisition de C.C.H. Computax, Informatrix fournissait déjà des services de traitement informatique à environ 900 bureaux de comptables et fiduciés, surtout au Québec, mais aussi dans les Maritimes et dans l'est de l'Ontario. En 1982, Informatrix compte desservir une clientèle de 1,500 bureaux de comptables à travers le Canada.

Avant cette expansion, Informatrix comptait 10 employés permanents au siège social de Sherbrooke, auxquels il fallait ajouter de 140 à 150 employés temporaires pendant les deux mois (mars et avril) de production intensive des déclarations d'impôt. Avec l'acquisition de Computax, le personnel permanent d'Informatrix passe à 18 employés permanents et nécessitera en 1982 l'embauche de 20 à 40 employés supplémentaires pendant la période intensive de production des déclarations d'impôt.

Premières nationalisations en France

PARIS (AFP) — Les deux premières nationalisations prévues par le gouvernement français, celles de la société des avions Dassault et de la sidérurgie, se sont faites en douceur jeudi soir, dans une certaine indifférence.

M. Marcel Dassault, le père des Mirage, qui est également à 89 ans le doyen de l'Assemblée nationale française, a signé jeudi soir avec le premier ministre, M. Pierre Mauroy, la prise de participation majoritaire de l'État dans son entreprise. La société aéronautique Bréguet-Dassault, premier constructeur français d'avions militaires, a réalisé en 1980 un chiffre d'affaires de plus de 10 milliards de francs $2.15 milliards dont 68.55% à l'exportation.

M. Dassault, qui restera conseiller technique, ne s'est jamais déclaré inquiet de la prise de contrôle de sa société, dans laquelle l'État disposait déjà, depuis janvier 1979, d'une minorité de blocage. C'est souriant et détendu qu'il a signé le protocole d'accord, déclarant qu'il a été passé «pour le bien de l'aviation française et de l'exportation».

Dans une étape ultérieure, il est prévu une nationalisation à cent %.

Par ailleurs, l'intégration dans le secteur public des deux plus importants groupes sidérurgiques français, Usinor et Sacilor, a été votée dans la nuit de jeudi à vendredi par l'Assemblée nationale par 333 voix contre 148, avec la présence effective d'une poignée de députés.

L'affaire, il est vrai, était entendue depuis longtemps, le gouvernement, pour cette nationalisation, ne faisant que convertir en actions des prêts de l'État consentis à la sidérurgie pour sa restructuration entre 1978 et 1980 soit 13.8 milliards de francs ($3 milliards environ).

IP
Pour une nouvelle approche de gestion

Colloque organisé par l'Institut national de productivité

Quand? Mercredi, le 25 novembre 1981, de 8h30 à 20h00

Où? Hôtel Méridien, Montréal

Pour qui? Dirigeants d'entreprises privées ou publiques, représentants syndicaux, spécialistes intéressés à la productivité

Pourquoi? • Faire connaître de nouvelles approches de gestion des ressources humaines et de l'organisation du travail
• Permettre un dialogue fructueux entre les participants à partir d'expériences pratiques

Quoi? De nouvelles approches visant à modifier l'organisation du travail
Atelier I Réorganisation du travail: les approches socio-technique et socio-économique
Atelier II Nouvelles formes de communications: les cercles de qualité
Atelier III Répartition des gains de productivité: les plans de partage

Avec qui? • Une vingtaine de personnes-ressources provenant de tous les milieux socio-économiques
• Un conférencier d'honneur au repas

Comment? Inscription: Frais: $35.00 (repas et cocktail inclus)
Maximum: 200 personnes
Date limite: 23 octobre 1981

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Madeleine Dufresne au (514) 873-7559 ou à 1 Complexe Desjardins, Tour Sud, Bureau 1509, Montréal, Québec, H5B 1B3.

Pour une nouvelle approche de gestion

Nom Prénom
Fonction
Compagnie ou organisation
Adresse
Code postal
Téléphone
Précisez l'atelier I ☐ II ☐ III ☐

Chèque ou mandat poste à l'ordre de l'Institut national de productivité C.P. 157, Succursale Desjardins, Montréal, Québec, H5B 1B3

PRODUITS NATURELS

PROPOSITION COMMERCIALE EXCEPTIONNELLEMENT INTÉRESSANTE

Notre client, une importante société américaine spécialisée depuis plus de 50 ans dans la fabrication et la distribution de produits nutritifs, vitamines et cosmétiques composés essentiellement d'éléments naturels recherche un concessionnaire qualifié pour la distribution de ses produits partout au Québec, dans les provinces maritimes (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île du Prince-Édouard et à Terre-Neuve).

PRINCIPALES EXIGENCES

Le concessionnaire recherché est une société qui distribue ou commercialise actuellement au Québec des produits, de préférence pharmaceutiques, alimentaires ou de beauté, existe depuis au moins 3 ans, jouit d'un très bon crédit, peut fournir de sérieuses références, et peut assurer, grâce à des installations appropriées et un personnel dynamique et suffisamment nombreux, l'entreposage, la distribution et la promotion des ventes que requièrent les produits de notre client. Envoyer lettre, prétentions et documents utiles à:

C.P. 467 Montréal, H4Z 1H6

École des Hautes Études Commerciales
Affiliée à l'Université de Montréal
HEC

Deuxième Conférence H.E.C. de l'automne 1981
. autour du thème
"L'aide gouvernementale: faillite de l'entreprise privée?"

Guy A. LAVIGUEUR
Président
Banque fédérale de développement

le mercredi 14 octobre 1981
de 18:00 à 19:30
amphithéâtre 3068 de l'École des H.E.C.
5255, avenue Decelles, Montréal H3T 1V6

L'entrée est libre

Accès: routes 51, 65 et 165 de la C.T.C.U.M.
Stationnement: angle Jean-Brillant et McKenna
(frais minimes)

Pour tout renseignement sur les conférences:
(514) 343-3838

ANNONCES CLASSÉES / 286-1202

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir ne se rend responsable que d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit nous être signalée immédiatement.

Régulières
Chaque parution coûte $4.50 avec un maximum de 25 mots. Tout mot additionnel coûte $0.15 chacun. Minimum: deux parutions.

Encadrées
$0.55 la ligne agate. Minimum $8.80. Heure de tombée: 10 heures 30.

Nous acceptons

VISA MasterCard

par téléphone
286-1202
Pour tout autre service
844-3361

■ Ameublements à vendre

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaines, 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel, 387-2841. J.N.O.

ENSEMBLE de s. à manger en chêne comprenant: 1 table, 4 chaises, 1 armoire en coin. 1-479-6686. 13-10-81

MOBILIER de chambre à coucher contemporain, fini noyer, 5 pièces (armoire). Prix à discuter. 661-6621. 13-10-81

■ Animaux

LABRADORS enregistrés, vaccinés, 6 mâles - 1 femelle. Semaine de 9 à 5h: 277-1139. 13-10-81

■ Antiquités à vendre

DÉCAPAGE sur boiseries, portes et fenêtres, etc... Traitement du bois et finition. Travail personnalisé, estimation gratuite. 521-5135 ou 255-8950. J.N.O.

MOBILIER SALLE À MANGER comprenant: table, 5 chaises droites, 1 chaise capitaine, bahut, berceuse, ainsi qu'un mobilier de chambre à coucher comprenant: lit ¾ avec matelas, commode, table de chevet, chaise. Table ovale Victorienne, secrétaire. Argent comptant. Personnes sérieuses. 1-372-3762, Yvan Robitaille. 1310-81

ATELIER CIRBEIL, décapage meubles antiques, boiseries, finition naturelle cire d'abeille fait par l'artisan. 525-2116, 351-1374. 13-10-81

■ Antiquités à vendre

ATTENTION
Encan d'antiquités tous les dimanches à 1 heure
Chez Langlois et Frères, 390, Principale, St-Thomas d'Aquin, sortie St-Thomas d'Aquin, comté St-Hyacinthe, beaucoup d'antiquités de toutes sortes, spécialité: meubles en pin venant de tous les coins de la province seront vendus sans réserve. Pour renseignements: **LANGLOIS ET FRÈRES INC, ENCANTEURS BILINGUES LICENCIÉS.**
1-514-796-3695
13-10-81

ÎLE D'ORLÉANS
Une nouvelle boutique et galerie d'antiquités au 700 avenue Royale, St-Jean, (418) 829-3197 s'ajoute à la boutique Aux Multiples du 69 rue Ste-Anne, Haute-Ville, Vieux-Québec, pour vous offrir des accessoires anciens, des objets de collection, et du mobilier québécois traditionnel.
13/10/81

Nous avons encore de très belles pièces de la dernière succession que nous avons achetée, dont un petit cabinet français en noyer de style Louis XV, une pendule de cheminée française en marbre vert et en bronze avec sculpture de bronze sur le dessus, un petit tapis chinois oval, etc, etc... Ouvert samedi et dimanche de 10h à 17h. La Belle Époque, Rigaud, 451-4101. 13-10-81

ANTIQUITÉS À VENDRE, particulier. Tél: 273-3561 après 6 h p.m. 13-10-81

LE GALION, abandon des affaires, 30-50% sur canadiana, meubles Européen, accessoires. TOUT DOIT ÊTRE VENDU avant le 12 octobre. 37 de l'Église, St-Sauveurs. (514) 227-4936. 12-10-81

ARMOIRES EN PIN AVEC COULEUR d'origine, vaisseliers, armoire de coin primitive, beaux coffres, grand banc Windsor à dossier, armoirette à clous de forge. (Lachute). 1-562-6983. 13-10-81

ACHETONS antiquités de toutes sortes — Gravures par Louis Icard — tableaux — etc. Claude Morrier, 288-0318. 14-10-81

COIFFEUSE ancienne 3 miroirs, excellent état, aussi une peinture de Gainesborough. 248-7237. 13-10-81

■ Antiquités demandées

ACHAT CARTES POSTALES avant 1930, neuves ou usagées, tout pays. Aussi documents anciens, timbres postes, collection et/ou accumulation. Paiement comptant. Prière de fournir détails: C.P. 188, succ. Outremont H2V 4M8. 13-10-81

■ Appartements à louer

VIEUX-MONTRÉAL, grands studios, 1½ pièce, murs brique, anciennes poutres, complètement rénovés avec armoires en chêne, cuisinière, réfrigérateur, libre, $320, $420. 878-1213. 14-10-81

■ Appartements à louer

ILE-DES-SOEURS, sous-location dès 1er novembre, 3½ pièces avec balcon et garage inclus, $285. Fin du bail 30/04/82. 769-1416. 15-10-81

3½, chauffé, très propre, proche de l'UQAM, $145. 522-2849. 13-10-81

SECTEUR CÔTE-DES-NEIGES, grand 3½ à sous-louer, chauffé, équipé, proche de U. de M., $231 plus garage $35. 737-8801 références. 13-10-81

VIEUX-LONGUEUIL, "Le Square", 4½, à louer seulement, chauffé, éclairé, garage, salon, s. à manger ensoleillée, cuisine séparée, Jenn-air, réfrigérateur, four encastré, lave-vaisselle, 2 s. de bains, 2 chambres à coucher, piscine, sauna, salle de gymnastique. Dépanneur, près métro, tennis, Place Longueuil, Service C.T.C.U.M. Libre immédiatement. $600/mois. 679-5725. 14-10-81

L.D.R., appartement à sous-louer juillet 82, 4½ pièces, près Rivière des Prairies, idéal pour personne seule, possibilité renouvellement du bail, $240/mois + électricité. Références exigées. Inf.: 663-7051. 14-10-81

CARRE ST-LOUIS, rue Laval, studio calme, ensoleillé, remis à neuf, conviendrait dame certain âge. $145/mois. 845-1410. 13-10-81

CENTRE-VILLE, La Cité, 350 Prince Arthur, grand 3½, balcon ensoleillé privé, air climatisé, centre-d'achat au sous-sol. Sous-louer à mai 83. 849-0009 après 18h. 12-10-81

■ Autos/Motos

À VENDRE Peugeot 604, 1980, grande classe, 11 mois, encore sous garantie, 17,000 milles, bleue métallisée, int. cuir, air climatisé, prix intéressant à discuter. 282-0908, 844-2633. Demander Claude de Joibert. 13-10-81

■ Bateaux à vendre

VOILIER, Soling, Quillard, 28 pieds, fibre de verre, sans cabine, 3 jeux de voiles, Spinnaker, remorque. 842-4587, fin de semaine (819) 424-2934. 13-10-81

■ Bureaux à louer

Bureaux pour professionnels
Situés au 4216 St-Hubert (près métro Mont-Royal). Service de réceptionniste et autres selon les besoins. Pour renseignements supplémentaires appeler: **Gestion Richard - Georges Godin Ltée. 931-9409 après 5h.** 13-10-81

■ Bureaux à louer

WESTMOUNT (Greene et Dorchester)
(À quelques minutes du métro)
Espaces de bureau à louer — CLASSE-A — Idéal pour professionnels, 3,000 pi. car.
Moderne, climatisé.
Tapis mur à mur dans tous les bureaux.
Salle de conférence et 2 pièces insonorisés.
Téléphonez à:
Ginette Daoust
935-2501, poste 323
13-10-81

■ Condominium à vendre

MAISONNETTE CENTRE VILLE
Condominium unique dans une propriété historique, situé sur cul-de-sac, 200 pieds de Guy et Sherbrooke. Complètement et luxueusement restauré. 1 750 p.c. Plafonds 11 pieds de haut, salon, salle dîner 45 pi. long. éclairage encastré. Planchers de chêne solide, 2 salles de bains, chauffage électrique, climatisé. Patio. Stationnement 2 voitures. **Tél.: 843-3187 de 8.30 à 5.30 sur semaine. 482-4243 samedi,** pour rendez-vous. $180,000. Pas d'agent.
13-10-81

DOMAINE PATON, Ile Paton, Laval, luxueux condominium, 2 chambres, directement sur le bord de l'eau, grande terrasse extérieure. 663-3236. 13-10-81

C.D.N., château Decelles, luxueux 5½, cuisine toute équipée, air climatisé, 2 salles de bain, garage, piscine. $130,000. 342-2412 après 6h. 12-10-81

■ Chalets à louer

RÉGION Ste-Marguerite, 3 chambres à coucher, foyer, lave-vaisselle, tout équipé, 739-6082, Week-end: 1-228-3143. 13-10-81

■ Cours

ESPAGNOL, professeur compétent, méthode efficace, cours privé ou petit groupe. $5.00 l'heure. 282-0945. 13-10-81

COURS DE PEINTURE en atelier. 10 cours $85, maximum 10 élèves, commençant mi-octobre. Jour: 866-0381, soir: 728-7125, 271-5476. 13-10-81

ESPAGNOL, cours de langue et culture par la conversation, petits groupe, 3 niveaux, débutants, intermédiaires, avancés. Méthode dynamique $4,25 h. aussi cours privés et programmes spéciaux. 270-4448, 272-0292. 13-10-81

AIDE EDUCATIONNELLE pour les élèves du cours secondaire pour le cours d'anglais. 738-6423, 738-4968. 13-10-81

COURS de piano pour débutants de tous âges. 738-6423, 738-4968. 13-10-81

■ Collections

COLLECTION DU DEVOIR
De 1957 à 1976, très bien conservée.
256-2874
13-10-81

■ Bureaux à louer

WESTMOUNT (Greene et Dorchester)
(À quelques minutes du métro)
Espaces de bureau à louer — CLASSE-A — Idéal pour professionnels, 3,000 pi. car.
Moderne, climatisé.
Tapis mur à mur dans tous les bureaux.
Salle de conférence et 2 pièces insonorisés.
Téléphonez à:
Ginette Daoust
935-2501, poste 323
13-10-81

■ Chalets à louer

EASTMAN, bord de l'eau, accommodant 6 personnes, foyer, lave-vaisselle, 1er nov.-30 avril. Jour: 872-4582, soir: 463-1370, week-end: 1-297-3098. 13-10-81

VAL DAVID luxueux chalets neufs, proximité pentes de ski et piscine intérieure, tout équipé, 3, 6 chambres foyer, bar, sauna, lave-vaisselle. 527-5903, 525-0962, 819-322-6095. J.N.O.

CANTONS DE L'EST, Eastman, style suisse, toit cathédrale, moderne, 3 grandes chambres, 2 salles de bain, 2 foyers, près pentes de ski, saison $3000. 1-514-748-8338, 1-514-297-2465. 13-10-81

CANTONS DE L'EST, Frelighsburg, maison neuve meublée à louer, 3 cc, vue panoramique, idéal pour skieurs, foyer Franklin, saison ou année. 298-5202. 13-10-81

ST-SAUVEUR, bachelor à louer, saison d'hiver, 2½ meublé, chauffé, près du Mont St-Sauveur. $1400. 363-4994, 1-227-5064 après 5h. 13-10-81

AU LAC ARCHAMBAULT, St-Donat, 3 cc, foyer, chauffage électrique, près centres de ski, saison, après 6h: 766-7698, St-Donat: 1-819-424-7617. 13-10-81

ST-DONAT, lac Archambault, presqu'île, bord de lac, design d'architecte, foyer, 3 chambres, près pistes ski, saison d'hiver. Bur.: 289-5135, soir: 270-6848. 13-10-81

FRELIGHSBURG, près Sutton, beaux chalets avec foyers en pierre, chalets 2 et 3 chambres à coucher, $1350 éventuellement à vendre. 295-2544. 13-10-81

ST-DAMIEN-DE-BRANDON, chalet luxueux 8 pièces (5 chambres à coucher), construction 7 ans, foyer, endroit paisible. Tous sports d'hiver, saison: $3200. Références. 381-2805, 1-886-5560. 13-10-81

ST-DAMIEN-DE-BRANDON, neuf, 6 pièces, chauffage électrique, foyer, endroit paisible, tous sports d'hiver. Libre maintenant plus saison d'hiver ($1500). 381-2805, 1-886-5560. 13-10-81

ST-SAUVEUR, saison d'hiver, 4½, foyer, meublé à neuf, tapis mur à mur, laveuse-sécheuse, près Mont St-Sauveur. $3800. 363-4994, 1-227-5064 après 5h. 13-10-81

HÔTEL CHANTECLERC, 4 chambres à coucher, foyer, 3 minutes pistes de ski, 45 min. de Mtl, 15 octobre - 15 avril. $3000. 523-1112, 767-5796. 13-10-81

■ Collections

COLLECTION des 10ère années complètes du Devoir. 1910 à 1920, reliés. $450. 526-4115. 12-10-81

■ Demandes d'emploi

PERSONNE pour préparer repas quotidien, familial, intime, occasions spéciales; prendre soin animaux, plantes en votre absence; comptabilité, courrier, courses; ménage, repassage, autres; $8. l'heure. Inf.: 521-4757. 13-10-81

GARDERAIS ENFANTS chez vous, gardienne consciencieuse avec expérience. 273-3903. 13-10-81

■ Déménagements

DISPONIBLE en tout temps pour petit et gros déménagements. Spécialité poêle et réfrigérateur, aussi emballage et bien-être social accepté. 253-3275. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. Téléphone: 327-6026. J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul. 670-7729. J.N.O.

■ Divers / Services

REDAX
Rédaction de rapports, conclusions d'enquête, analyses de données, français impeccable.
731-9906
12-10-81

DACTYLOGRAPHIE
Par traitement de textes, télédictaphone. Secrétariat Christiane Belzile Enrg. 6278 St-Denis, bureau #1.
276-6109
14/10/81

COUPLE D'ÂGE MOYEN sans enfant, offre ses services de garde de maison pour la saison hivernale. Résidence dans secteur universitaire de préférence. Motivation: Études — activités culturelles dans le secteur de l'U. de M. Tél.: 1-514-246-2296 après 21h. 13-10-81

■ Divers / Services

À BAS PRIX ENTREPOSONS autos, bateaux, camionnettes, motos. 937-9491. J.N.O.

PERDU LUNETTES corne et trousseau de clés dans étui beige, rue Dunlop entre Van Horne — Du Manoir, mercredi 7 octobre. Jour: 733-1979, soir: 738-1487. 14-10-81

MAGNIFIQUE TAPIS de laine, 9X12, $280. 273-4587. 14-10-81

■ Espaces commerciaux à louer

CINÉMA À LOUER
Complètement équipé, 900 sièges, Bélanger est.
Appelez après 4h:
467-5838
13/10/81

ESPACE à louer 1600 p.c., 2ème étage, 3480 St-Denis coin Carré St-Louis, convenant pour boutique de vêtements, bureau ou librairie. 845-0717 entre 8h et 11h, et 14h et 22h. 15-10-81

LOCAL COMMERCIAL à louer à Ste-Adèle. Ancien Dominion, centre de la ville. 4800 p.c. Sous-sol à la grandeur. Climatisé. Stationnement 40 autos. 1-229-4595 demander Tom. Pas d'intermédiaire. 13-10-81

■ Fermes à vendre

RÉGION ST-HYACINTHE, petite ferme de 42 arpents, maison centenaire 8 pièces, bâtiments, peut convenir pour moutons, chevaux, veaux lourds. Tél. après 5h00, 1-514-793-4264. 13-10-81

FERME à vendre près Mont-Laurier, 87 acres, grange, bâtiments, maison rénovée. $45,000. 819-623-2349. 19-10-81

■ Gardienne

GARDIENNE fiable demandée, bébé 9 mois, 5 jours semaine 8 à 6 h. Références, Snowdon. 738-3857 13-10-81

■ Instruments de musique

PETIT PIANO à queue d'appartement, Newconde, excellente condition. $4500. 581-9594. 13-10-81

■ Livres

ENCYCLOPEDIE Britannica, édition de luxe 1980, noire et or. $875. 932-4464. 14-10-81

■ Livres

OUTREMONT, face à Stanislas, bas 7½, salon avec foyer, s. à manger, boiseries, garage. Bien entretenu, libre. $750/mois. 272-9419 ou 691-7882. 13-10-81

■ Local à louer

LOCAL À LOUER dans étude de 3 avocats rue St-Hubert et Sherbrooke (tous services compris). Idéal pour avocat, notaire, comptable. Maître Odette Nadon. 524-3521. 16-10-81

■ Local commercial à louer

GRAND LOCAL
À louer, centre-ville, rénové, grandes fenêtres, chauffé, idéal pour architectes, graphistes, photographes ou artistes. Environ 2000 p.c., prix exceptionnel, libre immédiatement.
933-3673
13-10-81

■ Logements à louer

N.D.G., haut duplex, 7½, foyer, près métro, repeint, non chauffé, adultes de préférence. $625. Libre 15 nov. 481-4401. 13-10-81

C.D.N., 3355 Bartley, grand 4½ chauffé, semi-meublé, libre 1er novembre. 342-5629, 733-7656. 13-10-81

N.D.G., rue Marcil, 6½, non chauffé, foyer, boiseries, tapis, près métro, $450/mois. 484-5452. 13-10-81

VILLE St-Michel, 8889, 14e Avenue, 5½, $275/mois, chauffage électrique, visites de 8 à 6h. Ménage refait, tout compris, propre. 325-5063. 17-10-81

CENTRE-VILLE, 3539 Lorne, haut de triplex, 2 chambres à coucher, entièrement rénové, luxueux, références. 272-0718. 17-10-81

RUE ESPLANADE, près du parc, grands logements entièrement rénovés à louer, libre 1er nov. Luxueux, chauffage électrique, à partir $375. 684-2032 (soir). 13-10-81

BOUL. ST-JOSEPH, près d'Outremont, grand 8½ pièces, tapis mur à mur, pas chauffé, disponible immédiatement. $575/mois. Références. 270-5900. J.N.O.

AHUNTSIC, 3½, chauffé, cuisinière, réfrigérateur fournis, sur Jeanne-Mance entre Gouin et Henri-Bourassa. $240. 331-5550. 15-10-81

■ Logements à louer

LOGEMENTS LUXUEUX, Christophe Colomb et St-Zotique, entièrement restaurés, armoires, boiseries et planchers chêne, climatiseur central silencieux, libre. 3½ $330, 4½ $380. 878-1213. 14-10-81

PLATEAU MONT-ROYAL, 7 pièces ULTRA SPACIEUX, vivoir 50 x 30', espace exceptionnel, jardin. Faut voir, libre 1er nov. Après 6 p.m. 484-6989. J.N.O.

AHUNTSIC, haut duplex, 9 pièces, luxueux, 2 minutes métro, secteur tranquille, références exigées. Entre 9 et 5h lundi au vendredi. 282-0102. 19-10-81

AHUNTSIC, résidentiel, premier, 4½, non chauffé, clair, propre, jardin, près métro, libre 1er novembre. $300. Après 5h.: 389-7627. 13-10-81

BEAUCOUP D'ESPACES, duplex 8½, Nouveau Rosemont, sous-sol aménagé, foyer, garage, (1818). Service Location Hart. 274-5606. FRAIS. 15-10-81

GRAND 5½, Penthouse, $405 tout compris (2021). Plusieurs autres, tous secteur, tous prix. Service Location Hart. 274-5606. FRAIS, 15-10-81

POUR RICHE SEULEMENT! Maison de style, Ste-Thérèse en Haut, disponible meublée ou non, bain tourbillon, sauna, piscine, foyer, etc... (1817). Service Location Hart. 274-5606. FRAIS. 15-10-81

PRES ST-LAURENT ET PRINCE ARTHUR, tranquille, décor personnalisé, location discrète et pratique, haut duplex entièrement restauré par un ébéniste, boiseries exceptionnelles, 2 puits de lumières, sauna, 2 balcons pour personne seule ou couple. $550/mois, non chauffé. 849-7428. 13-10-81

■ Maison de campagne à louer

ESTEREL, 50 milles de Montréal, vue magnifique sur lac, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, foyers, près pentes de ski, disponible pour 6 mois à partir du 1er nov., $4500. 738-4043, 1-228-2895. 13-10-81

ST-DENIS SUR RICHELIEU, (38 milles de Mtl), magnifique canadienne (33 X 31'), entièrement restaurée (150 ans), chauff. électrique, poêle à bois, foyer, pour inf.: 819-322-5290. 13-10-81

■ Maison de campagne à louer

À LOUER
Novembre à avril — 90 minutes de Montréal, maison canadienne authentique, 2 foyers, toit cathédrale, chauffage électrique, 3 c.c. Proximité ski alpin et de randonnée, vue magnifique sur Lac Supérieur et Mont-Tremblant. Visites samedi et dimanche 10 - 11 octobre. Tél.: (819) 688-2271, vendredi soir, samedi, dimanche.
13/10/81

LAC BROME
Maison à louer 1er novembre - 1er avril, $3000. Intérieur très confortable. Tout fourni, chauffage payé **937-1907, soir: 761-5410, samedi soir, dimanche, lundi: 1-243-6278.**
14-10-81

CANTONS DE L'EST, 7½ pièces, grand terrain, foyer, appareils électro-ménagers, près centres de ski. $325, non chauffé. 263-0721. 13-10-81

■ Maisons à louer

3867, rue Laval, entre Roy et Duluth, maison 1887, rez-de-chaussée: salon, s. à manger, cuisine. Étage: 3 chambres, s. de bains. $500/mois non chauffé. Jour: 343-5973, soir: 273-2752. 13-10-81

■ Offres d'emploi

SECRÉTAIRE JURIDIQUE d'expérience pour étude 1 avocat à Outremont. 733-7169. 17-10-81

SOCIÉTÉ D'IMPORTATION recherche personne sérieuse et fiable ayant 5 années d'expérience minimum en comptabilité; pour travailler à ses bureaux 3 jours par semaine sur base annuelle. Est en mesure d'effectuer toutes les entrées jusqu'à la vérification. Faire parvenir c.v., référence comptabilité, B.P. 10, succ. Place d'Armes, Montréal H2Y 3K5. 16-10-81

■ Offres d'emploi

UN OU UNE Chef, soir, expérience en cuisine nouvelle, notion d'administration. Du lundi au vendredi. 524-6620. 13-10-81

L'AMÉTÉO

Un vaste anticyclone sur le centre du Québec s'avancera très lentement vers l'est au cours des deux prochains jours. Il en résulte que le temps frais continuera d'être la caractéristique dominante du temps pour la fin de semaine. Sur la moitié ouest de la province. Il y aura prédominance du soleil alors que les nuages seront plus nombreux sur l'est avec quelques gouttes de pluie ou quelques flocons de neige en terrain montagneux.

MONTRÉAL

Ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Maximum de 10. Aperçu pour dimanche: généralement ensoleillé.

LEVER DU SOLEIL: 7 h 05
COUCHER DU SOLEIL: 18 h 19

QUÉBEC

Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga, Gouin: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum 10. Aperçu pour dimanche: généralement ensoleillé.

Pontiac-Gatineau, Rivière du Lièvre, Laurentides: ensoleillé avec fréquents passages nuageux en après-midi. Maximum 10. Aperçu pour dimanche: généralement ensoleillé.

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: ensoleillé avec fréquents passages nuageux en après-midi. Maximum 10. Aperçu pour dimanche: généralement ensoleillé.

Estrie: ciel variable. Maximum 10. Aperçu pour dimanche: généralement ensoleillé.

Québec, Beauce: ciel variable. Maximum 8. Aperçu pour dimanche: beau.

Lac-St-Jean, Mauricie: ciel variable. Maximum 8. Aperçu pour dimanche beau.

Saguenay, Parc des Laurentides: ciel variable. Quelques flocons en altitude. Vent modéré. Maximum 8. Aperçu pour dimanche: beau.

Rivière-du-Loup, La Malbaie, Rimouski, Matapédia: nuageux avec éclaircies. Vent modéré. Maximum 8. Aperçu pour dimanche: ciel variable.

Ste-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie, Gaspé: nuageux avec éclaircies. Possibilité de quelques flocons en altitude. Vent modéré. Maximum 8. Aperçu pour dimanche: plutôt nuageux.

Baie-Comeau, Sept-Îles: ciel variable, vent modéré. Maximum 8. Aperçu pour dimanche: ciel variable.

Basse-Côte-Nord, Anticosti à l'Ouest de Natashquan: nuageux avec éclaircies. Vent modéré. Maximum 8. Aperçu pour dimanche: ciel variable.

Est de Natashquan: nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses. Vent du nord-est de 30 à 50 km. Maximum 8. Aperçu pour dimanche: ciel variable.

CANADA

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Celsius.)

	TEMPS	MIN	MAX
Vancouver	Nuageux	8	14
Victoria	Nuageux	7	14
Edmonton	—	—	—
Calgary	—	—	—
Whitehorse	Nuageux	−2	4
Regina	Ensoleillé	5	14
Winnipeg	Averses	7	15
Toronto	Ensoleillé	3	13
Ottawa	Éclaircies	2	9
Québec	Nuageux	3	10
Halifax	Averses	8	11
Fredericton	Averses	6	9
Charlottetown	Averses	8	10
StJohns	Averses	6	10

ÉTATS-UNIS

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Farenheit.)

	TEMPS	MIN	MAX
Albany	Ensoleillé	33	58
Atlanta	Bruine	57	67
Atlantic City	Ensoleillé	41	60
Boston	Ensoleillé	42	54
Buffalo	Ensoleillé	37	56
Burlington	P. nuageux	38	54
Charleston WV	P. nuageux	43	65
Charlotte NC	Pluie	50	64
Chicago	Nuageux	43	60
Cleveland	P. nuageux	39	58
Dallas	Beau	59	82
Denver	P. nuageux	40	72
Detroit	P. nuageux	40	60
Hartford	Ensoleillé	34	54
Honolulu	Ensoleillé	72	87
Houston	Ensoleillé	67	87
Kansas City	P. nuageux	50	70
Las Vegas	Ensoleillé	57	82
Los Angeles	Nuageux	63	75
Miami Beach	P. nuageux	75	90
Minn. St. Paul	Nuageux	48	58
New Orleans	P. nuageux	75	87
New York	Ensoleillé	47	64
Norfolk Va	P. nuageux	48	61
Oklahoma City	P. nuageux	54	72
Orlando	P. nuageux	69	91
Philadelphie	Ensoleillé	38	60
Phoenix	Ensoleillé	65	89
Pittsburgh	P. nuageux	38	60
Portland Me	Ensoleillé	35	55
Portland Or	Averses	48	61
Reno	Beau	35	65
Tampa	P. nuageux	70	85
Salt Lake City	Venteux	45	68
San Diego	Nuageux	66	74
San Francisco	P. nuageux	55	73
Seattle	Averses	44	56
Spokane	Averses	35	52
Syracuse	Ensoleillé	35	57
Tulsa	Nuageux	56	73

AMÉRIQUE CENTRALE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

	TEMPS	MIN	MAX
Acapulco	P. nuageux	24	33
Barbades	P. nuageux	25	31
Bermudes	P. nuageux	20	26

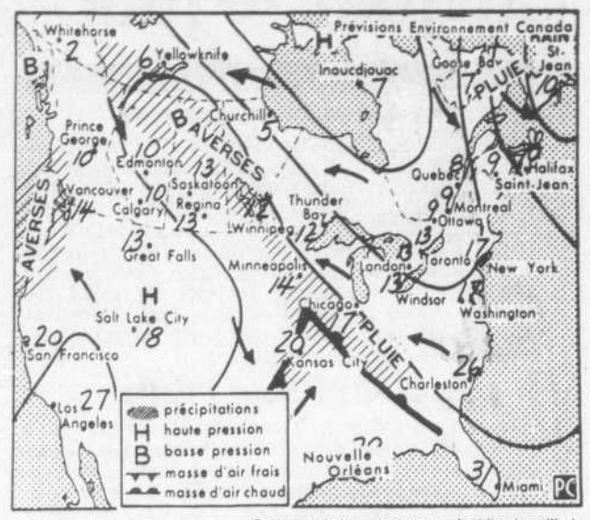

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Curaçao	P. nuageux	28	33	Stockholm	Clair	10	13 h
Freeport	Pluie	22	32	Tokyo	Nuageux	21	21 h
Guadalajara	Ensoleillé	14	27	Tunis	Clair	27	13 h
La Havane	Ensoleillé	24	31	Vienne	Clair	18	13 h
Kingston	P. nuageux	23	32	Varsovie	P. nuageux	17	13 h
Montego Bay	Bruine	24	31				
Mexico	Ensoleillé	13	25				
Monterrey	Ensoleillé	21	25				
Nassau	Ensoleillé	20	31				
San Juan	Ensoleillé	24	36				
Trinidad	Pluie	24	33				

LE MONDE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

	TEMPS	DEGRÉ	HEURE
Aberdeen	Pluie	13	13 h
Amsterdam	Pluie	14	13 h
Ankara	P. nuageux	21	15 h
Athènes	Clair	27	14 h
Auckland	P. nuageux	12	Minuit
Beyrouth	Clair	28	14 h
Berlin	Clair	18	13 h
Bonn	P. nuageux	19	13 h
Bruxelles	Pluie	15	13 h
Le Caire	Clair	31	14 h
Casablanca	Nuageux	23	Midi
Copenhague	P. nuageux	13	13 h
Dublin	Pluie	12	13 h
Genève	Nuageux	16	13 h
Jérusalem	Clair	26	14 h
Lisbonne	Clair	22	Midi
Londres	Nuageux	14	13 h
Madrid	Clair	23	13 h
Malte	Clair	31	13 h
Moscou	—	—	15 h
New Delhi	Clair	31	17 h
Nice	P. nuageux	22	13 h
Oslo	Nuageux	8	13 h
Paris	Pluie	14	13 h
Rome	Clair	25	13 h
Sofia	Clair	21	14 h

RETROSPECTIVE

TEMPÉRATURES	MIN	MAX
À 18 h hier	0	11
Normale	5	16
Records	−2 (1974)	25 (1970)

PRÉCIPITATIONS*
(Pour la période de 24 heures se terminant à 13 h hier.)

	PLUIE (mm)	NEIGE (cm)
Hier	.4	0
Ce mois-ci	16	0
Normale pour ce mois	74	2
Cette année*	687	0
Normale pour l'année	707	240

*Accumulation de pluie depuis le premier janvier et de neige depuis le premier juillet.

DEGRÉS-JOURS*

Avant-hier	11
Ce mois-ci	85
Normale pour ce mois	269
Cette saison	255
Normale au 30 octobre	402

*Les degrés-jours représentent la différence entre la température qui ne requiert aucun chauffage (18 degrés Celsius) et la moyenne enregistrée pendant la journée. Ils sont proportionnels à la quantité de chauffage requis, donc utiles à qui garde un oeil sur les coûts de chauffage.

■ Condominium à vendre

PROPRIÉTÉS EN CONDOMINIUM À QUÉBEC
À PARTIR DE
$51,500
HYPOTHÈQUE À 15%
CONTACTEZ LE (418) **658-7383**
DOMAINE BEAUREGARD
13-10-81

■ Condominium à vendre

■ Offres d'emploi

COMPAGNIE AÉRIENNE INTERNATIONALE
Employés(es) de réservation et de comptoir, temps plein et partiel. Voix agréable au téléphone, doués(es) pour la vente, dactylographie, facilité d'expression, parfaite connaissance des langues anglaise, française, connaissance de la langue allemande un avantage. Heures de travail à partir de 8 h 30 du matin avec probabilité de travailler le soir certains jours. 7 jours par semaine. Les employés(es) à temps plein travailleront sur une base de 5 jours par semaine, et moins pour ceux à temps partiel. Formation donnée à notre centre de réservation de l'Amérique du Nord à New York pour environ 3 mois. Conditions d'emploi avantageuses comprenant facilités de transport. Salaire initial $1225. Can.

Envoyez demande et résumé à:
DOSSIER 409
C.P. 158, succ. de Lorimier
Montréal, Qc, H2H 2N6
13-10-81

■ Offres d'emploi

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

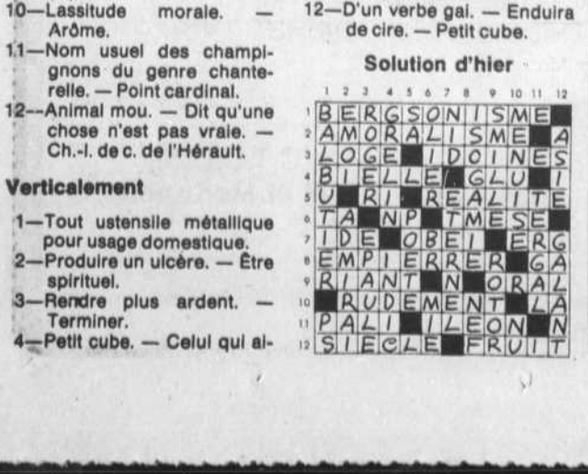

Horizontalement
1—Qui possède quatre moteurs.
2—Algue verte marine. — Enroula en spirale. — Titane.
3—Pas ailleurs. — Grouper deux à deux.
4—Fils du frère. — Dans. — Sommet d'une montagne.
5—Elle vend de la crème, du fromage. — Pas ailleurs.
6—Véhicule qui glisse sur un coussin d'air injecté.
7—Iridium. — Sans inégalités. — Filet sous les oves d'un chapiteau.
8—Poisson. — Blasphémer.
9—Femelle du sanglier. — S'échappe furtivement (s').
10—Lassitude morale. — Arôme.
11—Nom usuel des champignons du genre chanterelle. — Point cardinal.
12—Animal mou. — Dit qu'une chose n'est pas vraie. — Ch.-l. de c. de l'Hérault.

Verticalement
1—Tout ustensile métallique pour usage domestique.
2—Produire un ulcère. — Être spirituel.
3—Rendre plus ardent. — Terminer.
4—Petit cube. — Celui qui aiguise sur la meule les instruments tranchants.
5—Mauvaise chance. — Atôme électrisé.
6—Terre entourée d'eau. — Ce qu'il y a de meilleur. — Mesure chinoise.
7—Affectation ridicule d'un sentiment qu'on n'éprouve pas. — Dérobe.
8—Propres aux brebis. — Pierre fine.
9—Écorce de chêne. — Nom commercial du carbonate de sodium.
10—Machine utilisée pour débarrasser des petites pierres les céréales.
11—Petite outre. — Dans le Jura, vallée creusée sur le flanc d'un anticlinal.
12—D'un verbe gai. — Enduira de cire. — Petit cube.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	E	R	G	S	O	N	I	S	M	E	■
2	A	M	O	R	A	L	I	S	M	E	■	A
3	L	O	G	E	■	I	D	O	I	N	E	S
4	B	I	E	L	L	E	■	G	L	U	■	I
5	U	■	R	I	■	R	E	A	L	I	T	E
6	T	A	■	N	P	■	T	M	E	S	E	■
7	I	D	E	■	O	B	E	I	■	E	R	G
8	E	M	P	I	E	R	R	E	R	■	G	A
9	R	I	A	N	T	■	N	■	O	R	A	L
10	■	R	U	D	E	M	E	N	T	■	L	A
11	P	A	L	I	■	I	L	E	O	N	■	N
12	S	I	E	C	L	E	■	F	R	U	I	T

L'industrie européenne du raffinage est en crise

BRUXELLES (Reuter) — Une forte réduction de la demande en produits pétroliers a plongé l'industrie européenne du rafinnage dans une crise qui devrait entraîner des fermetures d'usines et des suppressions d'emplois, indique un rapport de la commission de la Communauté économique européenne (CEE) remis ce mois-ci aux gouvernements des États membres de la CEE.

Les raffineries de la CEE, qui travaillaient à 80% de leur capacité en 1973, ne tournent plus actuellement qu'à 60% et on ne prévoit aucune amélioration notable dans les années à venir.

La réduction de la demande est due, d'une part à des facteurs passagers, tels que la récession, et d'autre part au renchérissement des produits pétroliers qui a incité les utilisateurs à des mesures d'économie d'énergie et de reconversion vers le gaz, le charbon et le nucléaire.

Le rapport précise que la CEE dispose d'un excédent de capacités de raffinage de 200 millions de tonnes, qui devra se traduire par la fermeture de raffineries entières.

L'industrie pétrolière est du même avis et plusieurs fermetures d'unités de raffinage ont déjà eu lieu.

La CEE n'a cessé, depuis la crise pétrolière de 1973, de mener campagne en faveur d'une réduction de la consommation de produits pétroliers, son objectif étant que, d'ici 1990, ceux-ci ne couvrent plus que 40% des besoins en énergie. La consommation de la CEE en produits pétroliers raffinés est déjà inférieure de 13% aux prévisions faites en 1973.

Les pays de la CEE exportaient, jusqu'à un passé récent, d'importantes quantités de produits raffinés. Leurs marchés étrangers se sont cependant effondrés à la suite de la création d'une industrie de raffinage outre-mer et en particulier en Afrique du Nord.

Les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, dont l'Arabie saoudite, construisent également des unités de raffinage, lesquelles sont adaptées à la production de produits de qualité supérieure.

La crise se fait également sentir dans d'autres pays du monde non-communiste, notamment au Japon, où les raffineurs ont enregistré des pertes cette année, et aux États-Unis, où certaines unités ont été fermées tandis que d'autres étaient modifiées en vue de leur faire produire davantage de produits de qualité supérieure.

Moi un pollueur?
JAMAIS!
AQTE

Objectif de deux millions de barils par jour d'ici à 1990

Les pays de l'OCDE se tournent de plus en plus vers les hydrocarbures synthétiques

PARIS (AFP) — Sables asphaltiques, schistes bitumineux, charbon liquéfié, pétrole lourd, ces sources d'énergie encore à des prix de revient astronomiques, pourraient d'ici à 1990 fournir une production de 100 millions de tonnes-an de carburants, ou deux millions de barils-jours (mbj), dans les pays industrialisés, selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Cet intérêt pour les énergies de substitution au pétrole vient d'être illustré par la décision du gouvernement néo-zélandais de lancer un programme d'un milliard de dollars pour la production de carburants à base de gaz naturel, selon le procédé de Mobil. Un autre consortium de l'industrie pétrolière, BP, va construire une unité capable de sortir, dès 1982, 100,000 tonnes d'un mélange liquide charbon-pétrole.

De nouvelles technologies énergétiques devraient donner une production de 1.6 à 2.6 mbj d'ici 1990, d'après une étude du Groupe de travail à haut niveau de l'OCDE. La majeure partie de cette production concerne les combustibles liquides, concurrents directs du pétrole, avec une estimation de 1.4 à 2.2 mbj.

Si cet objectif de l'ordre de deux mbj est atteint pour les hydrocarbures synthétiques, le résultat ne sera pas négligeable: il correspond à environ 10% de la production pétrolière des 24 pays de l'OCDE en 1980, et 7 à 10% de leurs importations de brut.

En dépit d'études et de tests sur ces nouvelles technologies énergétiques qui se sont accélérés depuis le premier «choc pétrolier» de 1973-74, il reste désormais à constituer «une base industrielle» permettant une commercialisation sur une grande échelle. Selon le groupe automobile Ford, il est «très peu probable» que le méthanol, à base du gaz ou de charbon, puisse être commercialisé comme combustible pour voitures avant 1985 à des prix compétitifs.

L'expansion des hydrocarbures de substitution ne devrait pas buter sur «un mur de l'argent». Pour atteindre en l'an 2,000 un niveau de production de cinq à 11.6 mbj, les investissements au cours des 20 ans à venir devraient se situer entre $250 et $550 milliards, «un montant qui ne paraît pas dépasser les capacités de financement des pays industrialisés», estiment les experts de l'OCDE.

Il faut néammoins investir en moyenne deux fois plus pour obtenir un niveau de production d'un baril-jour des schistes bitumineux ou de méthanol que dans les gisements de pétrole pourtant difficiles de la mer du Nord ou de l'Alaska: $50,000 à $80,000 contre $15,000 à $35,000. Cela n'a rien de comparable évidemment avec les champs pétrolifères du Moyen-Orient, où on peut sortir un baril-jour avec $1,000 à $3,000.

C'est en Amérique du Nord que les perspectives d'énergie synthétique apparaissent les plus brillantes: entre la moitié et les 3-4 de la production totale prévue pour l'ensemble de la zone OCDE, qui comprend l'Europe occidentale, le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Les ressources récupérables en sables asphaltiques atteignent 30 milliards de barils aux États-Unis et 213 mbj au Canada, où l'exploitation à ciel ouvert a déjà débuté dans la province de l'Alberta.

Pour l'ensemble de la planète, les prévisions demeurent toutefois modestes: selon un expert français, Robert Lattes, les hydrocarbures de substitution représenteraient, en l'an 2,000, 15% du bilan énergétique mondial. À part les États-Unis et le Canada, seul le Vénézuela, avec les réserves d'huile lourde de la ceinture de l'Orénoque, peut atteindre un niveau de production «substantiel».

Les goulets d'étranglement ne sont pas uniquement techniques ou financiers: «bien que les industries des combustibles de synthèse puissent d'ici l'an 2,000 créer des centaines de milliers d'emplois, estime l'OCDE, il est possible que les pénuries de personnel qualifié contribuent dans une large mesure à entraver l'expansion de la capacité de production après 1990».

ANNONCES CLASSÉES / 286-1202

■ Offres d'emploi

COMMIS À L'INFORMATIQUE

TÂCHES: Mise à jour des fichiers de diverses banques de données. EXIGENCES: Minimum secondaire V, connaissance de l'informatique, sens de l'organisation, autonomie, connaissance de l'anglais, un atout. S.V.P. faire parvenir votre curriculum vitae avant le 19 octobre 81 à:

Mlle C. Gareau
C.P. 217, Succ. Desjardins
Montréal H5B 1G9 13/10/81

REPRÉSENTANT AUX VENTES

Couvrira le Québec auprès des églises. Doit être bilingue. Excellente possibilité d'étendre un programme ayant fait ses preuves aux États-Unis. Travaillera à commission, ou pourra être partenaire. Écrivez à:

Norman Shaifer
CUSTOM COMMUNICATIONS SERVICES, INC.
28 Ruta Court
South Hackensack, New Jersey
USA, 07606 17-10-81

Êtes-vous pour la direction?

Salaire $13,000, cette firme internationale de croissance progressive est à la recherche de personnes récemment graduées. Ces personnes doivent être ardentes, ambitieuses et avoir un but déterminé pour la carrière aussi qu'une forte aisance à prendre des décisions. Prenez avantage d'un vaste programme d'entraînement et d'une excellente opportunité pour de rapides promotions vers le niveau de direction. Situé au centre-ville.

Veuillez communiquer avec:
Carol Consolante
au 697-9404
Drake Personnel
13-10-81

■ Offres d'emploi

SECRÉTAIRE LÉGALE pour les après-midi avec 5 ans d'expérience, bien situé sur Cherrier. 527-8903. 13-10-81

■ Occasions d'affaires

PARTICULIER

Cherche associé dans immobilier avec minimum $100,000, bons profits, argent garanti.

744-5424 13/10/81

CONSEILS CONFIDENTIELS

Solutions efficaces pour commerces en difficultés. Discrétion assurée.

S.C.G. INC.
(514) 259-4621
19-10-81

■ Oeuvres / Objets d'art

LITHOGRAPHIE, Jean-Paul Lemieux "La Dame de Coeur", aussi collection privée gravures québécoises, plus d'une centaine ainsi que grand tableau. Kittie Bruneau. Vente rapide. Cause départ. 524-7141 sem. 274-1020, fin de semaine. 14-10-81

LIVRES D'ART, "Le Cirque Sacré" (6 lithographies) d'Alfred Pellan $3,500 et "La Philharmonie du plaisir" (8 lithographies) de Stanley Cosgrove, $3,750. Prix ferme. (Toute proposition d'échange discutable). Tél.: 621-9064. 13-10-81

■ Propriétés à vendre

CHARNY (QUÉBEC) du propriétaire, bungalow brique 27 X 39, 5½ pièces, sous-sol fini, cabanon, construction 8 ans. (418) 832-0343. 14-10-81

COTTAGE ANCIEN, magnifiquement rénové, 8 pièces, chêne, foyer, piscine, paysage féerique, intérieur unique, style exclusif, impeccable. À VOIR 245, 5e Avenue, Deux-Montagnes, $76,000. 473-0699. 13-10-81

ST-SEBASTIEN. Etes-vous à la recherche d'une québécoise centenaire en pierre? Située à 35 milles du pont Champlain, 4 grandes chambres à coucher, libre immédiatement, $85,000. Marguerite Riendeau, Trust Royal courtier, 462-3131, 659-9776. 13-10-81

■ Propriétés à vendre

ST-LAMBERT

Superbe cottage Anglais, 336 Hickson. Visites libres: Samedi, dimanche, lundi 14 heures à 17 heures.

465-1590
10/10/81

TRUST GÉNÉRAL

Outremont: Cottage près du parc Pratt. 4 chambres, foyer, sous-sol fini, immense jardin privé. Réduit à $135,000.00. **Pierre Proulx 489-4300, Monique Proulx, 489-5847 ou 735-6433 (bureau).**

Outremont: Choix de copropriété de $22,000. à $75,000. avec dates d'occupation variées. Wiseman, Champagneur, Ducharme, Rockland, Edouard-Montpetit. **Louise Valois, 735-6433 ou 733-6681.**
13-10-81

Société de courtage immobilier du Trust Général Inc. Courtier

STE-THÉRÈSE EN HAUT

930 Place St-Constant, maison ouverte samedi, dimanche, lundi de 13 à 16 h.

Grand split 1976, 11 pièces, situé dans un double croissant, bien entretenu, 4cc, salon, s. à manger, boudoir, foyer, garage, plusieurs extras. Hyp. intéressante. Prix $99,500. Immeubles T.M.S., **Madame Myre. 430-5311, 430-4207, Prop: 430-8261.** 13-10-81

A. E. LePAGE
COURTIER EN IMMEUBLE

Le nom qu'un ami recommande!

STANBRIDGE EAST

$54,000. Proximité du village avec la tranquilité de la campagne, spacieux bungalow 3/4 chc, environ 1 acre de terrain avec grand jardin. **Dolores Lane Morris: 263-5969, 298-5309.**

DUNHAM

$68,000. Nouvelle maison, excellent pour famille ou professionnel avec bureau, 8 pcs, 2 bains, chemin privé avec services, zone semi-commercial, facile d'accès à Bromont et Cowansville. **Dolores Lane Morris: 263-5969, 298-5309.**
13-10-81

■ Propriétés à vendre

ST-BRUNO, gros split, style château avec tour pierre des champs, 4 paliers entièrement finis. Condition impeccable, sans agent. Prix $98,500. 653-8417. 13-10-81

OUTREMONT 6½ - 7½, en copropriété, de l'Épée près Bernard, au moins $15,000 comptant, libre juillet 82, pas d'agent. Après 6 h PM, 739-1385. 14-10-81

ST-LAMBERT et environs: vous cherchez une propriété luxueuse, modeste? J'ai ce qu'il vous faut. T. Robichaud — Gagnon. 651-9381, 672-6889. Trust Général, courtier. 13-10-81

ST-BRUNO, triplex, brique, 1ère hyp.: 6¼%, 2e hyp. 15%, 1 an, revenu $10,000, prix $68,000. 461-2818. 13-10-81

MONTREAL-NORD, Bungalow semi-détaché, 8 pièces, magnifique terrain, piscine creusée. Secteur résidentiel. Prix réduit. S.P. Blain, 382-8000, 389-8505. F. Valiquette, 382-8000, 331-1166. TRUST GENERAL, courtier. 13-10-81

CHAMBLY, bord de l'eau, merveilleux cottage 9 pces, foyer, piscine int. beaucoup d'extras, hypothèque à 10½%, prix surprenant. Diane Raymond, 651-9381 - 468-9387. TRUST GENERAL, courtier. 13-10-81

Ferme laitière de 336 acres, 128 têtes de bétail holstein, machinerie presque neuve. 2 silos, grange, étable de 205 pieds, quote 7875K. Gérard Beaulieu agent (819) 864-9903. Trust Royal, courtier, 563-9834 (819). 13-10-81

■ Propriétés à vendre

Trust Royal
Services immobiliers

VERDUN ILE DES SOEURS

Condominium 3½ appartement, hypothèque 10½%, piscine, bain sauna, gymnase, situé à 5 minutes du centre-ville, vue sur Montréal. Lyse Daniel Vinet, 672-0235, 761-5051.

ST-EUSTACHE

Cottage canadien de grand luxe, St-Benoit, Ste-Thérèse, St-Eustache, hyp. 12¾%. Denise Robert, 472-9704, 430-7285.

OUTREMONT

Duplex, cuisine moderne. 2 x 5½, garage, jardin. Bonne hypothèque. Micheline D. Coderre, 735-2681, 731-4377.
13-10-81
COURTIER

COTTAGE ET JARDIN UNIQUE

Rue résidentielle, en bordure de Westmount, près des écoles et transports. Détaché en condition impeccable, 1er, plan central, hall de marbre, salle de séjour ouvrant sur patio et jardin retiré à flanc de montagne avec piscine chauffée. 2ème, 3 grandes chambres et bibliothèque, 2 salles de bains. Sous-sol éclairé, fini. Tous accessoires électriques inclus. Garage et 2 places de stationnement. $320,000. Hypothèque $120,000 à 14.75% jusqu'en 1985. **Tél.: 843-3187 de 8.30 à 5.30 lundi à vendredi. Pas d'agent. 482-4243, samedi.** 13-10-81

VILLE MONT-ROYAL

Très beau bungalow, 4 chambres, 3 s. de bain complètes, salon, s. à manger, cuisine, garage, air climatisé, chauffage central, sous-sol fini. Le tout rénové en 81. Hyp. $60,000, possibilité financement privé de $50 à $60,000. PAS D'AGENT. Pour visites:

932-2293,
samedi et dimanche
733-1777 13-10-81

■ Propriétés à vendre

RIVE-SUD — Propriété unique, 15 min. de Montréal. Réalisez votre rêve. Split-level 4 paliers. Terrain 17,000 p.c. piscine forme de rein 41,000 gallons plus maisonnette pour invités ou domestiques avec 2 foyers. Yves Cromp ou Albert Ouellet, 651-1000, 655-5200, 677-5858. MONTREAL TRUST COURTIERS. 13-10-81

ST-LAMBERT, jolie maison bien localisée (écoles, Cegep, métro, parcs), 3 chambres à coucher, sous-sol fini et chambre à coucher, piscine, cave à vin, etc. Valeur $194,000. Meilleure offre. Sur rendez-vous, S.V.P. pas d'agent. 672-0608. 13-10-81

OUTREMONT: une aubaine. Duplex 7½ x 2, impeccable, très bien situé, Hypothèque compétitive. Libre à l'acheteur. M. Boitel, 465-2000. LE PERMANENT, courtier. 13-10-81

■ Propriétés à vendre

BORD DE L'EAU: Beloeil, cottage canadien. chauffage électrique, foyer, garage, terrain 23,000' car. Près de la 20. MLS. Francine Choquette, 464-0727, 467-1211. TRUST GENERAL, courtier. 13-10-81

BORD DE L'EAU: charmant pavillon tout confort, largement vitré, terrain 2 arpents, véritable parc. $34,000. MLS. Yvan Boulanger, 584-3456, 467-1211. TRUST GENERAL, courtier. 13-10-81

ROUGEMONT: possibilité financement à 10% cottage en pierre, piscine intéfieure. propriété très chaleureuse. MLS. Francine Choquette, 464-0727, 467-1211. TRUST GENERAL, courtier. 13-10-81

■ Propriétés à vendre

OUTREMONT

Résidence d'architecture sans pareil - en séquoia et pierre, 2 chambres à coucher, salon et salle à manger avec plafonds cathédrales, mur en verre et portes sur deck et jardin. Panneautage et plafond en teck, 2 foyers naturels, climatisation centrale, filtre et humidificateur. $325,000. Exclusivité, **Nanni de Langavant, 273-3463 ou 731-6817.**

FRANK A. NORMAN INC.
courtier licencié
731-6817
13-10-81

A OKA, maison de 9 pièces, cave, 1½ salle de bains, grand terrain, garage, équipement ménager fourni, références. Sur rendez-vous seulement. A louer $650/mois, à vendre $80,000. 738-3682. 13-10-81

ABRIS FISCAUX de 3 à 42 logements: Pour une évaluation de votre cas, profitez du meilleur choix actuel en appelant sans obligation: Gaétan Roy, courtier. 871-0293. 13-10-81

■ Propriétés à revenus à vendre

OUTREMONT, rue Willowdale, 13 logements, revenu $54,000, hyp. $185,000 à 14½% janvier 86, $55,000 à 12% décembre 82. Prix $340,000. 279-7503. 17-10-81

CENTRE-VILLE, magnifique propriété Victorienne entièrement rénovée et meublée très luxueusement. Idéal professionnel, confortable auberge, club privé, etc. Située au coeur du quartier Latin. Possibilité de $200 000 de revenu brut annuel. Balance de financement possible par le propriétaire. Communiquer au: 430-2829. 17-10-81

■ Propriétés de campagne à vendre

CANTONS DE L'EST, Eastman, style suisse, toit cathédrale, moderne, 3 grandes chambres, 2 salles de bain, 2 foyers, boisé 45,000 p.c., aménagé, près pentes de ski, $82,000. Balance d'hypothèque à 11½%. Particulier 1-514-748-8338, 1-514-297-2465. 13-10-81

■ Sociétés-Loisirs

RENDEZ-VOUS...

... est une agence de rencontres professionnelle. Une intervention discrète de notre part vous permettra de nouer des relations avec des gens sérieux.

Nous serons exclusivement une clientèle distinguée. (Cadres, Professionnels, femmes et hommes d'affaires).

Pour une brochure ou une consultation gratuite, téléphonez au:

282-0058
1117 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 108, Heures de bureau: 1:00 PM à 9:00 PM. 14-10-81

■ Sociétés-Loisirs

CLUB 25-35 ENR.

Célibataires universitaires et diplômé (es) de l'enseignement supérieur, pour $45 nous pouvons vous présenter une personne choisie ayant des affinités avec vous. Personnes honnêtes et sérieuses seulement. 13-10-81

AMASO: Service de rencontres établi depuis 1968. Dépliants sur demande et entrevue gratuite sur rendez-vous. 822 est, Sherbrooke, suite 5, Montréal H2L 1K4. 524-3852. J.N.O.

■ Terrains à vendre

LOT 144,000 p.c., 300 pieds sur lac Cornu, St-Faustin, réglementations protègent environnement — $38,000, comptant de préférence. Téléphoner après 19h. (819) 326-7808. 13-10-81

LOT de 51,050 p.c., 202 pieds sur grand Lac Noir, comté Argenteuil, beau site, $20,000. Tél.: 731-4021 après 6h. 13-10-81

Pétrole: baisse plus importante que prévu

LONDRES (AFP) — La chute de la consommation de pétrole dans les pays industrialisés dépasse les prévisions des experts avec une baisse de 5% en 1981 pour les 24 pays de l'Organisation de coopération et le développement économiques (OCDE), selon des estimations présentées par un responsable de l'organisation internationale.

Principal consommateur de pétrole en occident avec 40% du total, les États-Unis devraient tomber au niveau le plus bas depuis 1972 pour leurs importations de brut, selon un autre expert, M. John Lichtblau, directeur de la Fondation sur l'industrie pétrolière à New York.

Au cours du premier semestre 1981, a indiqué le chef du service économique de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), M. Herman Fransen, la consommation pétrolière dans l'OCDE a diminué de 6 à 7% par rapport à la même période de 1980. Sur l'ensemble de l'année, elle devrait se situer en moyenne à 35.7 millions de barils/jour (mbj) contre 37.3 mbj en 1980.

Déjà en 1980, la demande en occident avait diminué de 7%, conséquence directe du «deuxième choc» des prix du pétrole de 1979-80.

Au cours d'un séminaire pétrolier à Londres, M. Lichtblau a estimé que les États-Unis importeraient cette année 5.4 mbj, soit 3 mbj au dessous du niveau-record de 1977.

La réduction des achats de pétrole des États-Unis peut être attribuée tout d'abord à l'augmentation de 135% des prix des produits pétroliers au détail entre la fin 1977 et la fin 1980 et à la baisse de la part du pétrole dans le bilan énergétique de 49% en 1977 à 42% cette année, a souligné l'expert américain. Ainsi, le charbon qui comptait pour seulement 37% de l'approvisionnement, devrait cette année en couvrir plus de la moitié.

«L'amélioration de la situation du marché pétrolier international ne doit pas nous conduire à croire que les problèmes énergétiques sont maintenant «derrière nous», a averti le chef du service économique de l'AIE.

La Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec

Congrès 1981

M. Gérald Godin

Dans le cadre du Congrès 1981 de la Corporation, M. Gérald Godin, ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec présidera la cérémonie de remise des permis de pratique aux nouveaux membres de la Corporation.
Cette cérémonie se tiendra sur le parquet de la Bourse de Montréal à 15:30 h, samedi le 10 octobre.

AVIS

BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA)
et
BNP CANADA INC.

LOI SUR LES BANQUES (CANADA)
Article 260

BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA) et BNP CANADA INC. donnent par les présentes avis de leur intention de soumettre au ministre des Finances une demande visant à obtenir des lettres patentes les fusionnant en une seule société constituant une banque unique, comme le permet le paragraphe 255(2) de la *Loi sur les banques*.

Le contenu proposé de ces lettres patentes est tel qu'énoncé au projet ci-joint. Le gouverneur en conseil peut cependant déclarer qu'un montant inférieur à celui indiqué dans les lettres patentes est réputé constituer le capital social autorisé de la banque aux fins de la limite imposée à l'actif national de celle-ci.

MONTRÉAL, le 18 septembre 1981.

BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA)
par Roger Lachapelle
et par Louis Jalabert

BNP CANADA INC.
par Roger Charbonneau
et par Louis Jalabert

PROJET DE LETTRES PATENTES
CANADA

LE MINISTRE DES FINANCES:

À tous ceux qui les présentes verront ou à qui de droit, SALUT:

CONSIDÉRANT QUE l'article 255 de la *Loi sur les banques* dispose que le ministre des Finances peut, avec l'autorisation du gouverneur en conseil, par lettres patentes sous son sceau, transformer une institution financière en banque, fusionner en une banque unique une ou plusieurs banques et une ou plusieurs institutions financières, fusionner en une banque unique plusieurs banques ou fusionner en une banque unique plusieurs institutions financières;

CONSIDÉRANT QUE BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA) et BNP CANADA INC. ci-après désignées ont présenté une requête, qui a été approuvée par le gouverneur en conseil, demandant au ministre des Finances d'octroyer des lettres patentes sous son sceau en vue de leur fusion en une banque unique;

SACHEZ QUE le ministre des Finances, en application de la *Loi sur les banques*, constitue par les présentes lettres patentes, à compter du premier jour de novembre mil neuf cent quatre-vingt-un, BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA) et BNP CANADA INC. chacune d'elles ayant son siège social au bureau 3500, La Tour de la Bourse, Place Victoria, ville de Montréal, province de Québec, Canada, en une personne morale sous la raison sociale: BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA), ci-après appelée "la banque";

SACHEZ EN OUTRE qu'il est ordonné et déclaré ce qui suit:

1. Les personnes suivantes seront les premiers administrateurs de la banque:

Pierre Ledoux, Paris, France, citoyen français, banquier;
Roger Charbonneau, Ville Mont-Royal, province de Québec, citoyen canadien, administrateur;
Édouard Finot, Paris, France, citoyen français, banquier;
François Hecker, Neuilly, France, citoyen français, banquier;
Louis Jalabert, Montréal, province de Québec, citoyen canadien, banquier;
Arthur Labatt, Toronto, province d'Ontario, citoyen canadien, dirigeant d'entreprise;
Roger Lachapelle, Cartierville, province de Québec, citoyen canadien, dirigeant d'entreprise;
Pierre Laurin, Outremont, province de Québec, citoyen canadien, administrateur et universitaire;
Paul Henry O'Donoghue, Toronto, province d'Ontario, citoyen canadien, dirigeant d'entreprise;
Emmanuel Philippon, Neuilly, France, citoyen français, banquier.

2. Le capital social autorisé de la banque sera de quatre-vingt-cinq millions de dollars (85 000 000$), réparti entre les catégories suivantes comprenant chacune des actions dont le nombre et la valeur nominale sont indiqués:

6 700 000 actions catégorie A d'une valeur nominale de 10$ chacune;

3 000 000 actions catégorie B d'une valeur nominale de 6$ chacune.

3. Le siège social de la banque est fixé à Montréal, province de Québec.

4. L'annexe B de la *Loi sur les banques* est modifiée par l'adjonction de ce qui suit:

Form(s) of name of Bank
Dénomination(s) de la banque: BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA)

Authorized capital:
Capital social autorisé:

Class **Catégorie**	Number of shares **Nombre d'actions**	Par value **Valeur nominale**	Authorized capital **Capital social autorisé**
Class A **Catégorie A**	6 700 000	10$	85 000 000$
Class B **Catégorie B**	3 000 000	6$	

Head office of the Bank:
Siège social de la banque: Montréal

5. La banque est réputée avoir eu des registres des dividendes et des gains ainsi que des charges d'intérêt annuelles identiques, pour la période commençant le 24 novembre 1961 et se terminant le jour précédant immédiatement la date d'entrée en vigueur mentionnée aux présentes, aux registres des dividendes et des gains ainsi qu'aux charges d'intérêt annuelles des requérantes BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA) et BNP CANADA INC. établies sur la base de leurs comptes consolidés.

FAIT sous mon sceau et ma signature à Ottawa, etc.

AVIS PUBLICS / Voir aussi en page 36

AVIS LÉGAL

AVIS est, par les présentes, donné conformément à l'article 31 de la Loi des Pouvoirs Spéciaux des Corporations (L.R. 1977, C.P. 16) que la garantie crée par l'acte de fidéicommis comportant privilège, hypothèque, nantissement, cession et transport, exécuté par SOCIÉTÉ POPULAIRE TRICOFIL INC. en faveur de FIDUCIE DU QUÉBEC a reçu devant Me Jean-Paul Léonard, notaire, le 7 mai 1976, et enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Terrebonne, le 10 mai 1976, sous le numéro 485639 est devenue exécutoire.

FIDUCIE DU QUÉBEC,
FIDÉICOMMISSAIRE EN VERTU
DUDIT ACTE DE FIDÉICOMMIS

Prenez avis que Camionnage C.J. Enrg. (M402585) et Les Transports Inter-Cité Ltée (M-300001) introduiront conjointement devant la Commission des Transports du Québec une requête pour permis spécial d'une durée de 364 jours afin d'autoriser Camionnage C.J. Enrg. à tirer les semi-remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe et ce en vertu des clauses détenues au permis M-300001 du roulier.
Demande est aussi faite par le roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.
Les requérantes-conjointes prient la Commission que la présente devienne exécutoire à la date de la décision portant sur l'affaire en instance.
Tout intéressé peut s'opposer en introduisant une opposition à cette fin devant la Commission dans les 5 jours suivant la troisième parution du présent avis.

GILBERT G. BERIAULT
Première publication le 8 octobre 1981
Deuxième publication le 9 octobre 1981
Troisième publication le 10 octobre 1981

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-040485-810
M. RICHARD BARITEAU, préposé, résidant et domicilié au 5422 rue Cartier, Montréal, district de Montréal,

demandeur,

-vs-

M. GILLES LIZOTTE, commis, résidant et domicilié au 3385 Edouard Montpetit, apt. 34, Montréal.

défendeur

IL EST ORDONNÉ au Défendeur M. GILLES LIZOTTE, de comparaître au greffe de cette Cour dans un délai de trente (30) jours suivant la publication de la présente ordonnance. Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis a été laissée au greffe à l'intention du défendeur M. GILLES LIZOTTE.
MONTRÉAL, ce 8ième jour d'octobre 1981.
ME. YVES RENAUD,
1561 est, Boul. St-Joseph,
Montréal, Québec.
PROCUREUR DE LA PARTIE DEMANDERESSE
PROTONOTAIRE-ADJOINT
RONALD CHASSE. CPM.

Citicorp Leasing Canada Limited
1155 rue Sherbrooke ouest
Montréal, Qué.

Requérante-cédante

HGL Leasing Inc.
1155 rue Sherbrooke ouest
Montréal, Qué.

Requérante-cessionnaire

AVIS DE TRANSFERT

Art. 41 Loi des transports
Règlement 2 (1976) des règles de
Pratique et de Régie interne de
la Commission des Transports du Québec.

PRENEZ AVIS que la requérante-cédante détentrice du permis no M-601138 demande à la Commission des Transports du Québec l'autorisation de transférer son permis à la requérante-cessionnaire, le tout conformément à l'article 41 de la Loi des transports.
La requérante-cédante demande également que la décision devienne exécutoire immédiatement conformément à l'article 2.58.1 du Règlement 2 (1976).
Toute personne qui désire s'opposer au présent avis peut le faire dans les cinq (5) jours suivant la troisième (3e) publication.
1ère publication: jeudi le 8 octobre 1981
2ème publication: vendredi 9 octobre 1981
3ème publication: samedi 10 octobre 1981

GEOFFRION & PRUD'HOMME
Procureurs des requérantes
cédante et cessionnaire
500 Place d'Armes
Montréal, Québec. H2Y 2W4

PRENEZ AVIS que SERVICE SANITAIRE P.M. INC. s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation requise aux changements de ses actionnaires qui seront PIERRE LEBOEUF 97 actions ordinaires, NICOLE BEAUCHAMP 1 action ordinaire et CLAUDE LEBOEUF 2 actions ordinaires pour ensuite devenir PIERRE LEBOEUF 49 actions ordinaires, DENIS DAGENAIS 49 actions ordinaires et CLAUDE LEBOEUF 2 actions ordinaires.
Toute personne intéressée peut faire opposition à cette demande dans les 5 jours qui suivent la date de la 3ième parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.

BERNARD DRAPEAU
Procureur

1ère parution: 8 octobre 1981
2ème parution: 9 octobre 1981
3ème parution: 10 octobre 1981

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-009838-812
GILLES THIFFAULT

Demandeur

-vs-

PAUL LAVIGUEUR

Défendeur

AVIS

Le défendeur, PAUL LAVIGUEUR, pour lequel une copie de la Déclaration et du Bref d'assignation a été déposée au bureau de cette Cour, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la publication de cet avis.
Montréal, ce 5ième jour d'octobre 1981
(S) LAVERY, O'BRIEN
Procureurs du Demandeur
Copie conforme,

Prenez avis que Henri Lemay et Les Transports Inter-Cité Ltée (M-300001) introduiront conjointement devant la Commission des Transports du Québec une requête pour permis spécial d'une durée de 364 jours afin d'autoriser Henri Lemay à tirer les semi-remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe et ce en vertu des clauses détenues au permis M-300001 du roulier.
Demande est aussi faite par le roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.
Les requérantes-conjointes prient la Commission que la présente devienne exécutoire à la date de la décision portant sur l'affaire en instance.
Tout intéressé peut s'opposer en introduisant une opposition à cette fin devant la Commission dans les 5 jours suivant la troisième parution du présent avis.

GILBERT G. BERIAULT
Première publication le 8 octobre 1981
Deuxième publication le 9 octobre 1981
Troisième publication le 10 octobre 1981

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-010734-810
JEAN-LOUIS DAUNAIS,

Partie demanderesse

-vs-

DOCTEUR ROBERT DUCHESNE,

Partie défenderesse

PAR ORDRE DE CETTE COUR

Le défendeur, DOCTEUR ROBERT DUCHESNE, d'adresse inconnue, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication.
Une copie du bref d'assignation et déclaration et avis 119 A a été laissée à son intention à la direction générale, au Palais de Justice à Montréal au no: 1 est, rue Notre-Dame à Montréal dit district.
Faute par le défendeur, DOCTEUR ROBERT DUCHESNE, de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 8 octobre 1981

Ronald Chassé,
Protonotaire Adj.

Mes Boudrias, Fréchette & Ass.,
AVOCATS
276 ouest, rue St-Jacques,
Suite 705,
Montréal, P.Q.

Prenez avis que Jean-Guy Patenaude (M-305307) et Les Transports Inter-Cité Ltée (M-300001) introduiront conjointement devant la Commission des Transports du Québec une requête pour permis spécial d'une durée de 364 jours afin d'autoriser Jean-Guy Patenaude à tirer les semi-remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe et ce en vertu des clauses détenues au permis M-300001 du roulier.
Demande est aussi faite par le roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.
Les requérantes-conjointes prient la Commission que la présente devienne exécutoire à la date de la décision portant sur l'affaire en instance.
Tout intéressé peut s'opposer en introduisant une opposition à cette fin devant la Commission dans les 5 jours suivant la troisième parution du présent avis.

GILBERT G. BERIAULT
Première publication le 8 octobre 1981
Deuxième publication le 9 octobre 1981
Troisième publication le 10 octobre 1981

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-109314-819
DAME LUCIELLE PRIMEAU

-vs-

PASSIEN BRUNETTE

L'intimé PASSIEN BRUNETTE, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante jours (60) de la publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à son intention au bureau de la direction générale des greffes, au Palais de Justice de Montréal, au no: 1 est, Notre-Dame, à Montréal, district de Montréal.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signer et de déposer votre comparution ou contestations dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, ce 6 octobre 1981

Me Gilles Normandin
507, Place d'Armes
Montréal, P.Q.
Armand Beaulieu, protonotaire adjoint

COMMUNAUTÉ URBAINE
DE MONTRÉAL

Avis est par les présentes donné que la Communauté urbaine de Montréal, ayant son siège social dans la ville de Montréal, s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, à sa présente ou à sa prochaine session, afin d'obtenir l'adoption d'une loi pour:

1. modifier les pouvoirs du comité exécutif, la procédure de ses séances, créer le poste de directeur général de la Communauté et prévoir ses fonctions;
2. préciser les attributions du trésorier de la Communauté et certains pouvoirs du directeur du service d'assainissement de l'air et du directeur du service d'inspection des aliments;
3. préciser les pouvoirs de la Communauté en matière de parcs régionaux;
4. modifier certaines sanctions aux règlements et ordonnances de la Communauté et rendre certaines personnes, associations ou organismes responsables de la violation de ces règlements et ordonnances;
5. modifier les pouvoirs d'emprunts de la Communauté et de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal et la procédure de ces emprunts et préciser certaines dispositions financières;
6. déterminer la répartition entre les municipalités intéressées des dépenses encourues pour la construction du Boulevard Métropolitain et ses voies latérales; et à diverses autres fins.

MONTRÉAL, ce septième jour d'octobre 1981.
BEAUPRÉ, TRUDEAU
Avocats de la Communauté urbaine de Montréal.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

PERMIS NO: 2639-V
Thomas C. Moore
Neil West

requérants-vendeurs

A.M.J. Campbell Van Lines

requérant-acquéreur

83959 CANADA LIMITED
83959 CANADA LIMITÉE
mise-en-cause

TRANSFERT
ART. 2.59.1 - REG 2 (1976)

PRENEZ AVIS que 83959 CANADA LIMITED/83959 CANADA LIMITÉE détentrice du permis no. 2639-V s'adresse à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de changer la distribution des actions de la société mise-en-cause suite à un transfert d'actions de Thomas C. Moore et Neil West à A.M.J. Campbell Van Lines.
La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2 (1976) sous les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transferts du Québec, adopté en vertu de la Loi des Transports (1972) (chapitre 55).
Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports, 505, rue Sherbrooke est, province de Québec.
1ère publication: 8 octobre 1981
2e publication: 9 octobre 1981
3e publication: 10 octobre 1981
SIGNE:
Me David Crevier
COLBY, RIOUX, DEMERS & SMILEY
1155 boul. Dorchester ouest
Bureau 3301
Montréal (Québec)
H3B 3T1

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

TRIBUNAL DE L'EXPORPRIATION

VILLE DE POINTE-CLAIRE

Expropriante

-vs-

LES HÉRITIERS DE FEU DONALD STEWART
-et-
LES HÉRITIERS DE FEU WILLIAM STEWART

Expropriés

PAR ORDRE DE LA COUR

LES HÉRITIERS DE FEU DONALD STEWART et LES HÉRITIERS DE FEU WILLIAM STEWART sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la présente ordonnance.
Une copie d'un avis d'expropriation, de même qu'une description technique et un plan ont été laissées pour chacun d'eux à leur intention au Greffe du Tribunal de l'expropriation au Palais de Justice de Montréal.
Ledit avis d'expropriation concerne le lot suivant: "Une certaine parcelle de terrain de figure rectangulaire, étant une partie du lot 53-3 du cadastre officiel de la Paroisse de Pointe-Claire, division d'enregistrement de Montréal, dans la Ville de Pointe-Claire, Province de Québec, contenant en superficie huit mille deux cent cinquante pieds carrés (8,250 pi.2), mesure anglaise."
PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de déposer votre comparution dans le délai susdit, l'expropriante pourra procéder par défaut.
Montréal ce 8 octobre 1981

YVETTE D.-MAILLOUX, j.c.p.

MES VIAU BÉLANGER & ASS.
2810 Tour de la Bourse
Montréal, P.Q.
H4Z 1E6

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-025580-817
VILLE DE LAVAL,

partie demanderesse

-vs-

ROBERT VERMETTE,

partie défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

A: ROBERT VERMETTE, défendeur.
Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la présente publication. Une copie de la déclaration et du bref d'assignation a été laissée au dossier de la Cour à votre intention.
Veuillez agir en conséquence.
MONTRÉAL, ce 1er octobre 1981

RONALD CHASSÉ,
Protonotaire-adjoint

Me Richard Lassonce
Mes Allaire et Ass.
1, Place Laval # 480
LAVAL (Québec)
Tél: 688-6221

Prenez avis que Transport Denis Bourdon Enrg. (25848V) et Les Transports Inter-Cité Ltée (M-300001) introduiront conjointement devant la Commission des Transports du Québec une requête pour permis spécial d'une durée de 364 jours afin d'autoriser Transport Denis Bourdon Enrg. à tirer les semi-remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe et ce en vertu des clauses détenues au permis M-300001 du roulier.
Demande est aussi faite par le roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.
Les requérantes-conjointes prient la Commission que la présente devienne exécutoire à la date de la décision portant sur l'affaire en instance.
Tout intéressé peut s'opposer en introduisant une opposition à cette fin devant la Commission dans les 5 jours suivant la troisième parution du présent avis.

GILBERT G. BERIAULT
Première publication le 8 octobre 1981
Deuxième publication le 9 octobre 1981
Troisième publication le 10 octobre 1981

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(En matière de faillite)

No: 500-11-002036-818-030581.
Dans l'affaire de la faillite de: PROFILMEST INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 816 de la Gauchetière Est, Montréal.
Avis est par les présentes donné qu'une Ordonnance de Séquestre a été rendue contre Profilmest Inc., corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 816 de la Gauchetière Est, Montréal, le 1er septembre 1981 et que la débitrice est réputée avoir fait cession de ses biens le 7ième jour de juillet 1981 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 3ième jour de novembre 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi, au bureau des Faillites, 1410 rue Stanley, 9ième étage, en la cité de Montréal, dans la Province de Québec.
Les personnes qui désirent produire une preuve de réclamation relativement à cette faillite, devront se présenter à l'assemblée des créanciers ou communiquer avec le syndic soussigné afin d'en obtenir une copie.
Daté de Québec, ce 7ième jour d'octobre 1981.

ROBITAILLE, MARCOUX & ASS. LTEE
Syndics de l'actif de Profilmest Inc.
Par: Raymond Marcoux, syndic
425, Boulevard Charest Est,
Suite 300, Québec.

PERMIS — Règlement 19

PRENEZ AVIS QUE JEAN-GUY DUFAULT INC. s'adressera à la Commission des Transports du Québec, pour demander un permis saisonnier (règlement numéro 19), pendant la période scolaire, soit du 1er septembre 1981 au 24 juin 1981, dans des autobus de catégorie économique, de Ste-Victoire à tous les points situés dans un rayon de 250 milles de ladite municipalité, pour le transport de personnes et de leurs bagages, afin de permettre à ces personnes de participer à des activités de groupe, religieuses, éducatives, culturelles, sportives ou récréatives, pour le compte de LE COMITÉ DES LOISIRS DE STE-VICTOIRE DE SOREL INC. et LE CLUB OPTIMISTE DE STE-VICTOIRE, et retour.
La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 2.72.7 du règlement 2, 1976, sur les Règles de Pratiques de régie interne de la Commission des Transports du Québec, d'adoptées en vertu de la Loi des Transports.
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Province de Québec.
1ère publication: Jeudi, le 8 octobre 1981
2ème publication: Vendredi, le 9 octobre 1981
3ième publication: Samedi, le 10 octobre 1981
PAQUETTE PERREAULT RIVET & ASSOCIÉS
200 ouest, rue St-Jacques, Suite 900,
Montréal, (Québec), H2Y 1M1
Par: Me Céline Trudeau, Avocate.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-109084-818
MARIA VIRGINIA VAQUEIRO,

Partie requérante,

c.

JACINTO SOUSA,

Partie intimée.

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé JACINTO SOUSA est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours suivant la présente publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparaution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, ce 6 octobre 1981
RONALD CHASSÉ
PROTONOTAIRE-ADJOINT

Mes Barron, Geoffrion, Turcotte & Beauchamp
1405, Henri-Bourassa ouest #206
MONTRÉAL (Québec)
Tél: 337-0077

VILLE D'OUTREMONT

Outremont

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné que le Conseil de Ville, lors de son assemblée générale tenue le 2 septembre 1981, a adopté par résolution un projet de règlement:

— modifiant le règlement de zonage 1044-1, tel qu'amendé, en ce qui a trait au bâtiment actuel situé sur les lots 35-658 et 35-659 du cadastre officiel de la Paroisse de Montréal, dans le but de permettre un escalier extérieur menant au premier et deuxième plancher et ce nonobstant l'article 2.3.5 du règlement et enfin, de changer la marge de recul de 3,05 mètres à 1,52 mètres nonobstant l'article 2.1.1.1 du règlement

et qu'une assemblée publique de consultation sera tenue à la salle du Conseil, 530 avenue Davaar, mercredi le 28 octobre 1981 à 19 heures.

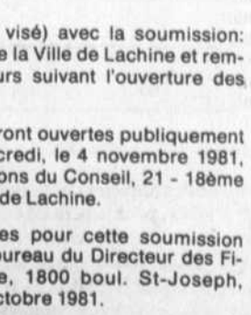

av. Bernard / 1001 à 1335, lot 36-365 1000 à 1360
av. Hutchison / 5782 à 5820
av. Durocher / 5793 à 5815, 5790 à 5816
Av. Querbes / 585 à 611,, 590 à 610 à 590 à 610
av. de l'Epée / 595 à 605
av. Bloomfield / 595 à 617, 590 à 610
av. Champagneur / 615, 596 à 614
av. Outremont / 585 à 615, 590 à 624

Au cours de cette assemblée, le maire expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau du greffier de la Ville.
DONNÉ à Outremont (Québec)
ce 10e jour d'octobre 1981

Jocelyne Perreault
greffier de la Ville

Lachine

Hôtel de ville
1800, boulevard Saint-Joseph
Lachine, Québec
H8S 2N4

(514) 637-4411

APPEL D'OFFRES

ASSURANCES GÉNÉRALES

Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurances ayant leur bureau d'affaires dans la province de Québec et détenant un permis en vigueur pour assurances générales.

Une remise non remboursable de vingt-cinq dollars ($25.00) chèque ou mandat à l'ordre de la Ville de Lachine est requise pour obtenir les documents de soumission.

Garantie requise (chèque visé) avec la soumission: $250.00 payable à l'ordre de la Ville de Lachine et remboursable dans les 60 jours suivant l'ouverture des soumissions.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à 12:00 heures (midi) mercredi, le 4 novembre 1981, dans la salle des délibérations du Conseil, 21 - 18ème avenue, Hôtel de Ville, Ville de Lachine.

Les documents nécessaires pour cette soumission pourront être obtenus du bureau du Directeur des Finances, à l'Hôtel de Ville, 1800 boul. St-Joseph, Lachine, à compter du 13 octobre 1981.

DONAT BEAUCHAMP
Directeur des Finances
Ville de Lachine

Lachine, le 7 octobre 1981.

APPEL D'OFFRES

Projet: Notions de mécanique du bâtiment

Cote : PH9 11U ECM (NT-67)

Objet : Édition et distribution d'un ouvrage intitulé NOTIONS DE MÉCANIQUE DU BÂTIMENT (titre provisoire) à partir des prêts-à-photographier fournis par le ministère de l'Éducation.

Pour être admis à soumissionner, il faut:

1 – soit être
- une personne physique qui exerce au Québec, pour son propre compte, le métier d'éditeur « bona fide » et qui est de citoyenneté canadienne résidant au Québec,

– soit être
- une personne morale qui exerce au Québec le métier d'éditeur « bona fide » si:
  a) dans le cas d'une corporation à fonds social, toutes les actions de son capital-actions sont la propriété d'une ou plusieurs personnes de citoyenneté canadienne qui sont domiciliées au Québec et si tous ses administrateurs et dirigeants sont des citoyens canadiens domiciliés au Québec;
  b) dans le cas d'une corporation sans fonds social tous ses membres sont des citoyens canadiens domiciliés au Québec; et
  c) de l'avis du ministre, elle n'est pas l'objet d'un contrôle direct ou indirect par une ou plusieurs personnes qui ne sont pas citoyens canadiens résidant au Québec.

2 – être en possession du devis du projet. On peut obtenir ce devis en versant 25 $ par chèque établi à l'ordre du ministre des Finances du Québec, et non remboursable.
Ce devis est disponible à l'adresse indiquée pour la réunion d'information.

3 – déposer une garantie: soit un cautionnement de 10% du montant demandé au MEQ, soit un chèque visé de 5% du montant demandé au MEQ.

La réunion d'information se tiendra le 14 octobre 1981, à 10 h, salle 3.8. On peut se procurer les plans et devis à l'adresse suivante:

Ministère de l'Éducation
Direction générale des moyens d'enseignement
Division des ressources financières
600, rue Fullum, 4e étage
Montréal (Québec)
H2K 4L1

Les soumissions doivent parvenir à la même adresse, au plus tard le 27 octobre 1981, avant 10 h; l'ouverture suivra immédiatement à la salle 3.8.

Le ministre ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

JACQUES GIRARD
Sous-ministre

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale
des moyens d'enseignement

Ville de Saint-Léonard

Avis est, par les présentes, donné que la Ville de Saint-Léonard s'adressera à l'Assemblée nationale, à sa présente ou à sa prochaine session, pour l'adoption d'une loi modifiant sa charte, et notamment pour:

1.- Permettre au Conseil d'autoriser la destruction des dossiers terminés depuis plus de cinq ans relatifs à des infractions aux lois du Québec, aux règlements municipaux et à toute autre législation en vigueur sur le territoire de la ville.
2.- Modifier, pour la ville, l'article 369 de la Loi sur les cités et villes, afin de porter de $300.00 à $500.00, le maximum des amendes pour infractions aux règlements municipaux;
3.- Remplacer, pour la ville, le paragraphe 17 de l'article 412 de la Loi sur les cités et villes, afin de permettre à la ville, par règlement, de réglementer, restreindre ou prohiber la garde d'animaux à recueillir ou à nettoyer les excréments et à se munir des instruments nécessaires à cette fin;
4.- Remplacer, pour la ville, le paragraphe 20 de l'article 412 de la Loi sur les cités et villes, afin d'apporter, dans le cas d'infractions à un règlement municipal relatif à la circulation, au stationnement ou à la sécurité publique, diverses modifications à la procédure d'émission des billets d'infractions, au paiement libératoire, d'augmenter les maximums des amendes pour infractions à de tels règlements, et de simplifier la procédure d'émission d'un bref de sommation et l'administration de preuve devant la cour municipale;
5.- Modifier, pour la ville, le paragraphe 10 de l'article 415 de la Loi sur les cités et villes, afin d'augmenter les frais de touage à $30.00;
6.- Permettre à la ville, par règlement, de réglementer ou prohiber la circulation ou le stationnement sur les terrains, propriété de la ville;
7.- Permettre à la ville, par règlement, de réglementer ou prohiber le stationnement sur tout terrain ou dans tout bâtiment destinés au stationnement, après entente avec le propriétaire;
8.- Remplacer, pour la ville, le paragraphe 31 de l'article 415 de la Loi sur les cités et villes, afin de permettre à la ville, par règlement, d'obliger tout propriétaire de bicycle à obtenir un permis annuel n'excédant pas cinq dollars, et de conclure des ententes avec toute personne pour l'émission et la perception des permis de bicycles;
9.- Remplacer, pour la ville, le paragraphe 3 de l'article 460 de la Loi sur les cités et villes, afin de permettre à la ville, par règlement, d'autoriser, moyennant un permis, de réglementer ou prohiber les jeux de boules, les jeux électroniques, les jeux de billard, poule, trou-madame, quilles, bagatelle, les salles de tir et les arcades de jeux;
10.- Permettre à la ville, par règlement, de réglementer les boutiques où l'on offre en vente des marchandises à caractère érotique et les salons de massage;
11.- Modifier, pour la ville, l'article 461 de la Loi sur les cités et villes, afin de permettre à la ville de disposer à titre onéreux, de gré à gré, à l'enchère ou par soumissions publiques, les véhicules automobiles confiés à sa garde, abandonnés ou trouvés et non réclamés après un délai de trente jours, s'il sont fabriqués depuis plus de sept ans, et dans les 10 jours dans le cas d'un véhicule sans moteur ou constituant un objet de rebut;
12.- Modifier, pour la ville, le paragraphe 2 de l'article 463 de la Loi sur les cités et villes, afin que les frais encourus par la ville pour enlever ou faire enlever des nuisances constituent contre la propriété où elles étaient situées une charge assimilée à la taxe foncière;
13.- Obliger, par règlement, les personnes qui souillent le domaine public à effectuer le nettoyage qui s'impose ou, à défaut à payer le coût du nettoyage effectué par la ville et à imposer les amendes aux contrevenants;
14.- Décréter, par règlement, aux conditions et dans les secteurs déterminés de la ville, que la ville accorde une subvention pour la restauration de tout bâtiment utilisé à des fins résidentielles ou commerciales, ou de toute construction présentant un intérêt architectural, historique ou culturel;
15.- Décréter, par règlement, aux conditions et dans les secteurs déterminés de la ville, que la ville accorde au propriétaire de tout bâtiment ou de toute construction ayant bénéficié d'un programme municipal de subvention à la restauration, une subvention destinée à compenser l'augmentation des taxes foncières résultant de la nouvelle évaluation du bâtiment ou de la construction ainsi restauré;
16.- Permettre à la ville de conserver les amendes réclamées et recouvrées devant la cour municipale;
17.- Permettre à la ville d'acquérir de gré à gré ou par expropriation tout immeuble pour fins de réserve foncière ou d'habitation;
18.- Permettre à la ville d'administrer, de louer et de restaurer les bâtiments érigés sur les immeubles ainsi acquis et à y construire de nouveaux bâtiments pour fins d'habitation, de loisirs, de récréation ou autres fins accessoires;
19.- Permettre à la ville de créer une corporation sans but lucratif ayant pour objet l'acquisition d'immeubles d'habitation et l'exercice des autres pouvoirs conférés à la ville en matière de réserves foncières ou d'habitation;
20.- Permettre à la ville d'acquérir de gré à gré ou par expropriation tout immeuble nécessaire à la réalisation harmonieuse du centre ville et des aires d'influences des installations des systèmes de transport en commun intégrés, d'y construire tout édifice ou tout ensemble d'édifices pour fins de marché public, de loisir, de culture, résidentielles, communautaires, commerciales, publiques, gouvernementales, ou pour fins de stationnement et de garage, et, avec l'approbation de la Commission municipale du Québec, de louer ces immeubles, par bail emphytéotique ou autrement, ou de les vendre, pour fins résidentielles, communautaires, commerciales, publiques ou gouvernementales;
21.- Permettre à la ville d'acquérir, à l'extérieur des limites de son territoire, de gré à gré ou par expropriation tout immeuble, partie d'immeuble ou servitude nécessaire à l'établissement et à l'exploitation de dépotoirs à neige;
22.- Permettre à la ville de disposer, à titre onéreux, à l'enchère par soumissions publiques ou de toute autre façon approuvée par la Commission municipale du Québec des terrains qu'elle a acquis pour fins de parcs ou de terrains de jeux, lorsqu'ils ne sont plus requis à ces fins, nonobstant quelque restriction relative à l'utilisation ou à la destination de ces terrains et résultant d'une stipulation contractuelle ou autre;
23.- Permettre à la ville de constituer un fonds de stabilisation des dépenses de déneigement;
24.- Permettre à la ville de créer un fonds de réserve pour fins d'auto-assurance pour la responsabilité civile découlant des dommages causés aux tiers et résultant d'inondations par refoulement d'égout public, bris d'aqueduc public ou toute autre cause imputable à la ville;
25.- Permettre la constitution de sociétés d'initiative et de développement de district commercial;
26.- Déclarer valide et incontestable le règlement 999 de la ville et que les immeubles y décrits sont soumis aux dispositions de la Loi sur les fonds industriels (L.R.Q., c. F-4).
Et pour toutes autres fins.

Saint-Léonard,
le 23 septembre 1981.

Le procureur de la Ville de
Saint-Léonard,
RAYMOND TREMBLAY

Larivée est condamné à 23 mois pour le meurtre d'un garçonnet

par Bernard Morrier

«La mort du jeune Jean-Yves Demers n'est pas le fruit d'une simple erreur de jugement mais bien d'un geste délibéré posé par vous», a affirmé hier le juge Jean-Paul Bergeron, de la Cour supérieure, en condamnant l'ex-agent de sécurité Joseph-André Larivée, âgé de 53 ans, à 23 mois de prison et à une ordonnance de probation de deux ans.

Du même coup, le juge Bergeron a exprimé l'espoir que cette incarcération du prévenu lui permette durant ce temps l'accès à des soins psychiatriques nécessaires dans son cas.

C'est en août dernier, à l'issue d'un long procès devant jury, que Larivée avait été reconnu coupable de l'homicide involontaire de Jean-Yves Demers, âgé de huit ans, dont le cadavre avait été retrouvé, en janvier dernier, sur le terrain d'un centre commercial de Saint-Jérôme.

«Même si des psychiatres ont reconnu que vous pouviez être considéré comme un déficient mental léger, a poursuivi le magistrat à l'endroit de l'accusé, je crois que vous pouviez tout de même établir la distinction entre le bien et le mal et que, n'étant pas sûrement dépourvu de tout jugement, rien ne vous justifiait le soir du 14 janvier dernier, de faire monter le garçonnet à bord de votre auto et le conduire à l'usine où vous travailliez, plutôt que de le conduire à son domicile où, vu l'heure tardive, ses parents l'attendaient sûrement».

Le juge a ensuite rappelé qu'il comprenait fort bien que Larivée, n'ayant jamais pu avoir d'enfants bien à lui et ayant échoué dans ses tentatives d'en adopter, ait pu leur vouer un véritable culte. «Mais votre conduite à l'endroit du jeune Demers, a ajouté le juge Bergeron, était une bien curieuse façon de manifester votre amour des enfants.»

Peu avant que le juge Bergeron ne prononce sa sentence, Larivée lui a remis une longue lettre de 18 pages mais ces propos n'ont pas été rendus publics, le magistrat se contentant de mentionner qu'il s'agissait de remarques additionnelles qu'il se proposait de lui demander s'il y avait lieu.

Le juge de la Cour supérieure a aussi relevé que l'accusé avait eu un long procès au cours duquel il avait été fort bien défendu par Me Pierre Poupart, tandis que les représentations sur sentence avaient tout aussi été excellentes.

Avouant avoir consulté la jurisprudence, où se retrouve un très grand éventail de sentences pour des crimes semblables, le juge Bergeron n'a pu s'empêcher de souligner qu'il trouvait son devoir très pénible dans le cas de Larivée, allant même jusqu'à dire que, de toute sa carrière, il ne s'était jamais aussi senti troublé quant à la sentence à imposer, vu les circonstances du crime et l'état mental de l'accusé.

Il a finalement dit tenir compte dans sa sanction du fait qu'on ait grossièrement exagéré le cas de Larivée en le décrivant comme un monstre, ce qui lui a valu une détention préventive pénible, et que cette dernière s'était quand même poursuivie durant près de neuf mois.

Finalement, on se rappellera que le procès n'avait pas permis de découvrir la cause exacte du décès du jeune Demers.

La Conférence des juges se donne un nouvel exécutif

À l'issue de son congrès annuel tenu récemment à Montréal, la Conférence des juges du Québec, regroupant les 275 magistrats relevant de nomination provinciale, un nouveau conseil de direction a été élu.

C'est ainsi qu'on retrouve à la présidence le juge Gilles La Haye, de la Cour des sessions de la paix de Québec, tandis que le juge Claude Joncas, de la Cour des sessions de la paix de Montréal, agira comme vice-président.

Les postes de secrétaire et de trésorier ont été confiés aux juges André Desjardins et Denys Aubé, respectivement de la Cour provinciale et du Tribunal du travail, de Québec.

Pour ce qui est des quatres conseillers dans ce nouveau bureau de direction, on retrouve les noms des juges Monique Dubreuil, de la Cour des sessions de la paix de Montréal, Basil Danchyshyn, du Tribunal montréalais de la jeunesse, André Masse, de la Cour municipale de Montréal, et Jean Girouard, du Tribunal du travail de Montréal.

Antérieurement, la Conférence des juges du Québec était présidée par le juge Pierre Brassard, de la Cour provinciale, à Valleyfield.

$3,200 d'amende pour publicité trompeuse

Le juge Jacques Lessard, de la Cour des sessions de la paix, a imposé hier des amendes totalisant $3,200, à la maison Meubles et Décors Mirage Inc., du 11,205, Côte de Liesse, reconnu coupable de publicité fausse et trompeuse.

Selon les faits mis en preuve par les enquêteurs du ministère fédéral de la Consommation et des Corporations, l'entreprise avait annoncé à 16 reprises, entre le 6 décembre 1979 et le 14 septembre 1980, tant dans *La Presse* que dans *The Gazette*, que des meubles étaient vendus à des prix inférieurs aux prix prévalant antérieurement, alors qu'il n'en était rien.

L'amende imposée équivaut à $200 pour chacun des 16 chefs d'accusation.

décès

Les avis de décès doivent nous parvenir avant 16 heures pour publication le lendemain.

JURY, W. Wilfrid. — Au University Hospital, London, Ontario, le jeudi 8 octobre 1981, à l'âge de 91 ans, est décédé M.W. Wilfrid Jury, ancien Curateur du Musée d'Archéologie indienne de University of Western, Ontario. Il demeurait au 143 avenue Sherwood, London, Ont. Époux bien aimé de Elsie McLeod-Jury, oncle de Howard Remey, frère de feu Irène Remey. Les funérailles auront lieu le lundi 12 octobre à 11 h 00 a.m. La dépouille mortelle est exposée à la Maison funéraire George Logan & Son, 371 rue Dundan, London, Ont. L'officiant de la cérémonie sera le Révérend Richard Steward D.D. L'inhumation se fera au cimetière First Baptist Church à Lobo.

DÉCÈS

Mlle Françoise D'Amour

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mlle Françoise D'Amour, pian

BASEBALL

Ligue Nationale
(Séries 3 de 5)

Mardi
Houston 3, Los Angeles 1
Mercredi
Montréal 3, Philadelphie 1
Houston 1, Los Angeles 0
Jeudi
Montréal 3, Philadelphie 1
Hier
Philadelphie 6, Montréal 2
Los Angeles 6, Houston 1
Aujourd'hui
Montréal à Philadelphie, 13 h 05
Houston à Los Angeles, 20 h 15
Dimanche
Montréal à Philadelphie, 13 h 05, si nécessaire
Houston à Los Angeles, 16 h 05, si nécessaire

Ligue Américaine
(Séries 3 de 5)

Mardi
Oakland 4, Kansas City 0
Mercredi
Oakland 2, Kansas City 1
New York 5, Milwaukee 3
Jeudi
New York 3, Milwaukee 0
Hier
Milwaukee 5, New York 3
Oakland 4, Kansas City 1
Aujourd'hui
Kansas City à Oakland, 16 h 10, si nécessaire
Milwaukee à New York, 16 h 10, si nécessaire
Dimanche
Kansas City à Oakland, 19 h 10, si nécessaire
Milwaukee à New York, 19 h 10, si nécessaire

FOOTBALL

Ligue Canadienne
Aujourd'hui
Montréal à Calgary
Dimanche
Toronto à Winnipeg
Lundi
Saskatchewan à Hamilton
Ottawa à Edmonton

Les meneurs

	t	tr	pi	s	pts
Cutler, Edm	0	46	29	12	145
Kennerd, Win	0	36	28	10	131
Ruoff, Ham	0	37	24	21	130
Passaglia, C.-B.	0	37	22	20	123
Hay, Cal	0	18	30	9	117
Watson, Sas	0	35	18	16	105
Organ, Ott	0	25	22	7	98
Key, C.-B.	16	0	0	0	96
Germany, Edm.	14	0	0	0	84
Andrusyshyn, Tor.	0	17	15	11	73
Walters, Sas	10	0	0	0	60
Gray, C.-B.	9	x1	0	0	56
Baker, Ham	9	0	0	0	54
Kelly, Edm	9	0	0	0	54
Armstead, Cal	9	0	0	0	54
Goodlow, Win	9	0	0	0	54
Kirk, Ott.	8	0	0	0	48
Smith, Edm	7	x1	0	0	44

x-Transformation de deux points

Ligue Nationale
Dimanche
Philadelphie en N.-Orléans
Cleveland à Pittsburgh
Los Angeles à Atlanta
N.-Angleterre à Jets NY
Cincinnati à Baltimore
Oakland à Kansas City
Seattle à Houston
Tampa Bay à Green Bay
Washington à Chicago
Dallas à San Francisco
Detroit à Denver
Minnesota à San Diego
St-Louis à Giants NY
Lundi
Miami à Buffalo

LIGUE CANADIENNE

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
x—HAMILTON	13	10	2	1	374	262	21
OTTAWA	13	4	9	0	264	373	8
MONTRÉAL	12	2	10	0	198	421	4
TORONTO	12	1	11	0	191	367	2

Section Ouest

x—EDMONTON	13	11	1	1	450	235	23
C.-BRITANNIQUE	13	8	5	0	369	316	16
WINNIPEG	12	7	5	0	348	246	14
SASKATCHEWAN	12	7	5	0	345	294	14
CALGARY	12	5	7	0	250	275	10

x-Champions de section

LIGUE NATIONALE
Conférence Américaine

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	moy.
MIAMI	5	4	0	1	125	83	.900
BUFFALO	5	3	2	0	127	67	.600
JETS NY	5	1	3	1	101	145	.300
N.-ANGLETERRE	5	1	4	0	106	121	.200
BALTIMORE	5	1	4	0	87	145	.200

Section Centrale

PITTSBURGH	5	3	2	0	128	104	.600
CINCINNATI	5	3	2	0	112	112	.600
HOUSTON	5	3	2	0	80	82	.600
CLEVELAND	5	2	3	0	81	114	.400

Section Ouest

SAN DIEGO	5	4	1	0	162	120	.800
DENVER	5	4	1	0	106	54	.800
KANSAS CITY	5	3	2	0	124	132	.600
OAKLAND	5	2	3	0	63	62	.400
SEATTLE	5	1	4	0	68	101	.200

Conférence Nationale

Section Est

PHILADELPHIE	5	5	0	0	109	53	1.000
DALLAS	5	4	1	0	126	78	.800
ST. LOUIS	5	2	3	0	94	117	.400
GIANTS NY	5	2	3	0	71	83	.400
WASHINGTON	5	0	5	0	77	149	.000

Section Centrale

MINNESOTA	5	3	2	0	103	115	.600
TAMPA BAY	5	3	2	0	96	80	.600
DETROIT	5	2	3	0	97	99	.400
GREEN BAY	5	2	3	0	96	119	.400
CHICAGO	5	1	4	0	82	109	.200

Section Ouest

LOS ANGELES	5	3	2	0	123	96	.600
ATLANTA	5	3	2	0	122	78	.600
SAN FRANCISCO	5	3	2	0	113	106	.600
N.-ORLÉANS	5	1	4	0	50	105	.200

HOCKEY

Ligue Nationale

Jeudi
Hartford 5, Montréal 5
Québec 7, Boston 5
Toronto 3, Minnesota 3
Vancouver 1, Calgary 1
Hier
Detroit 2, Philadelphie 2
Winnipeg 8, Rangers NY 3
Edmonton à Vancouver
Aujourd'hui
Buffalo à Montréal
Québec à Pittsburgh
Boston à Hartford
Islanders NY au Colorado
Rangers NY au Minnesota
Detroit à Washington
Chicago à Toronto
Calgary à St-Louis
Edmonton à Los Angeles
Dimanche
Washington à Boston
Vancouver à Buffalo
Pittsburgh à Philadelphie
Calgary à Chicago

Ligue Majeure du Québec

Mercredi
Granby 4, Québec 2
Hull 5, Sherbrooke 3
Hier
Chicoutimi 4, T.-Rivières 1
Québec 7, Laval 1
Shawinigan 7, Sherbrooke 2
Dimanche
Laval à Granby
Chicoutimi à Hull
T.-Rivières à Montréal
Québec à Shawinigan

Ligue Collégiale AAA

Hier
St-Jérôme à Dawson
Limoilou à St-Laurent
Thetford Mines à St-Georges
Dimanche
St-Georges à Dawson
St-Laurent à St-Jérôme
Limoilou à Thetford Mines

LIGUE NATIONALE
Conférence Prince de Galles

Section Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
QUÉBEC	2	2	0	0	13	10	4
BUFFALO	1	1	0	0	5	3	2
MONTRÉAL	1	0	0	1	5	5	1
HARTFORD	2	0	1	1	10	11	1
BOSTON	1	0	1	0	5	7	0

Section Patrick

ISLANDERS NY	1	1	0	0	4	1	2
PHILADELPHIE	1	0	0	1	2	2	1
PITTSBURGH	2	0	1	1	7	11	1
WASHINGTON	1	0	1	0	3	5	0
RANGERS NY	2	0	2	0	5	13	0

Conférence Campbell

Section Norris

TORONTO	2	1	0	1	9	4	3
DETROIT	2	1	0	1	7	4	3
ST-LOUIS	1	1	0	0	6	2	2
WINNIPEG	2	1	1	0	9	9	2
MINNESOTA	1	0	0	1	3	3	1
CHICAGO	1	0	0	1	5	5	1

Section Smythe

VANCOUVER	2	1	0	1	5	3	3
EDMONTON	1	1	0	0	7	4	2
CALGARY	1	0	0	1	1	1	1
LOS ANGELES	1	0	1	0	1	4	0
COLORADO	2	0	2	0	6	11	0

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
SHAWINIGAN	7	7	0	0	46	18	14
HULL	5	4	1	0	21	18	8
SHERBROOKE	6	3	2	1	39	33	7
MONTRÉAL	7	3	4	0	31	31	6
CHICOUTIMI	6	3	3	0	23	29	6
GRANBY	6	2	3	1	21	29	5
TROIS-RIVIÈRES	7	2	5	0	31	36	4
LAVAL	7	2	5	0	23	39	4
QUÉBEC	5	1	4	0	18	18	2

Les Phillies l'emportent 6-2

La défensive des Expos a flanché

par Richard Milo

PHILADELPHIE — Les Expos ont commis quatre erreurs et Larry Christenson a lancé d'excellente façon pendant six manches, hier après-midi, pour permettre aux Phillies de Philadelphie d'éviter l'élimination en l'emportant 6-2 devant 36,835 personnes au Veteran Stadium.

«Ce n'est pas fini, a tranché Dallas Green, le gérant des Phillies. Mes joueurs sont à leur mieux lorsqu'ils sont acculés au mur, et ils n'ont pas l'intention de s'avouer vaincus aussi facilement que les Expos le voudraient...»

Christenson a lancé les six premières manches, à son premier départ depuis le 4 août, et il n'a donné que quatre coups sûrs et un point aux Expos, à la suite d'un double de Gary Carter et d'un simple de Chris Speier, en deuxième. Mais les Phillies ont immédiatement répliqué en marquant deux points à la suite de deux coups sûrs et une erreur coûteuse d'Andre Dawson, en fin de deuxième.

«Il faudra mieux jouer en défensive pour espérer l'emporter a dit Warren Cromartie, qui n'a pas participé au jeu résultant en une erreur de Dawson, mais qui a vu, comme tout le monde, le relais de Dawson échapper à l'attention de Larry Parrish, au troisième but, et ensuite au lanceur Ray Burris, qui n'a pas couvert sa position derrière Parrish, sur un relais du champ extérieur. Keith Moreland a marqué le deuxième point du premier but sur le jeu.

Les Expos ont ensuite tenté un ralliement en septième, tirant de l'arrière par 4-1, mais un superbe jeu défensif de Mike Schmidt a privé Jerry Manuel d'un double en saisissant la balle près de la ligne pour toucher au but, et ensuite ralayer au deuxième but pour réussir un double jeu, après que les Expos eurent posté deux coureurs, sans aucun retrait.

«Il s'agit du point tournant, a dit Jim Fanning. On aurait alors pu amorcer un ralliement qui nous aurait peut-être permis de remonter la pente. Schmidt a fait un jeu remarquable».

Fanning a logé un protêt, à la suite d'un jeu pour le moins étrange, en quatrième, que l'arbitre du marbre Bruce Froeming a jugé bon pour un double jeu, et non pas un triple jeu, «une décision qui aura eu des conséquences psychologiques importantes, a-t-il dit.

Avec deux coureurs sur les buts et aucun retrait, Christenson a effectué un amorti que Gary Carter, devant le marbre, a saisi au vol, avant de relayer à Parrish qui a ensuite lancé au premier but, sans savoir que Carter avait capté la balle au vol. L'arbitre Frank Pulli a demandé l'arrêt du jeu, et c'est pourquoi Fanning a logé un protêt, puisque, d'après lui, Manuel, qui couvrait le premier, n'a pu compléter un triple jeu à cause de l'arrêt du jeu.

Le protêt a été logé immédiatement, et l'artibre en chef de la Ligue nationale, Tom Gorman, devait être saisi de l'affaire, ainsi que le président de la Ligue nationale, Chub Feeney, dès hier soir. Les Expos ont perdu, le jeu n'ayant eu aucune incidence par la suite, si ce n'est l'impact psychologique...

Aucun club n'a réussi à revenir de l'arrière après avoir perdu les deux premiers matchs d'une série trois-de-cinq depuis 1969. Les Tigers de Detroit avaient réussi, en 1972, à égaler leur série 2-2 contre les A's d'Oakland, mais ils se sont finalement inclinés lors du dernier match.

«Mes joueurs ont joué de façon inspirée et j'ai confiance qu'ils poursuivent leur remontée demain (cet après-midi), a ajouté Green, qui fera appel à Dickie Noles et non à Steve Carlton, tel qu'il l'avait laissé entendre la veille, pour commencer le quatrième match.

«Carlton a effectué 111 lancers mercredi, et je ne crois pas qu'il soit en mesure de lancer comme il est capable de le faire avec seulement deux jours de repos, a-t-il poursuivi. Il lancera dimanche, lors du dernier match...»

Green respirait la confiance, et il ne donnait pas du tout l'impression après le match que la nouvelle publiée à la une d'un journal de Philadelphie, hier matin, annonçant son embauche à titre de vice-président et directeur général des Cubs de Chicago, était fondée...

«Je suis toujours sous contrat avec les Phillies, a-t-il dit avant le match. Je suis toujours le gérant des Phillies, et notre objectif est de gagner trois victoires d'affilée pour accéder à la finale de la Ligue nationale.»

Les Phillies ont pris l'avance 4-1 en sixième grâce à deux coups sûrs d'un point contre Bill Lee, en relève à Ray Burris, qui a subi la défaite. Lee s'est présenté au monticule avec deux coureurs sur les buts, et il a aussitôt donné un simple d'un point à George Vuckovich, «le coup sûr le plus important du match», a dit Green.

«George (Vuckovich) frappe aussi bien les gauchers que les droitiers, a expliqué Green. J'ai pensé l'utiliser parce qu'il est ambidextre — Fanning a remplacé Burris en le voyant dans le cercle d'attente — et aussi parce qu'en l'utilisant, je ne perdais pas mes vétérans, comme Del Unser et Gregg Gross, qu'il est toujours préférable d'envoyer dans des situations critiques.»

Au sujet de Noles, Green a conclu en disant qu'il s'agit d'un batailleur, il veut lancer, Noles fera face à Sanderson, qui a connu deux mauvais départs à ses deux derniers matchs, contre St. Louis et New York.

«Je ne suis pas nerveux, a dit Sanderson. Il faut gagner un match sur deux, mais eux, ils doivent gagner leurs deux prochains.»

ÉCHOS... Après les Expos, ce sont les Phillies qui ont présenté la meilleure fiche à domicile: 38-18 contre 36-19... Gary Carter a frappé 15 circuits en carrière contre les Phillies au Veteran Stadium, un de moins que Johny Bench et Dave Parker... C'est le maire de la ville de Philadelphie, William Green, qui a lancé la première balle. Le maire Jean Drapeau en fera-t-il autant si les Expos accèdent à la finale de la Ligue nationale...

Les Expos ont connu un très mauvais match en défensive, hier à Philadelphie, en commettant quatre erreurs. Keith Moreland des Phillies a pu ainsi croiser le marbre, profitant d'une erreur d'Andre Dawson dont le lancer n'a pu être saisi par Larry Parrish, au troisième-but. (Photolaser AP)

EXPOS (2)	ab	p	cs	pp
Cromrt, 1b	4	0	1	0
White, cd	4	1	1	0
Dawson, cc	3	0	1	0
Carter, r	3	1	2	1
Parrish, 3b	4	0	0	0
Francon, cg	4	0	1	0
Speier, ac	4	0	2	1
Manuel, 2b	4	0	0	0
Burris, l	2	0	0	0
Lee, l	0	0	0	0
Wallch, fs	0	0	0	0
Sosa, l	0	0	0	0
Milner, fs	1	0	0	0
Total	33	2	8	2

PHILLIES (6)	ab	p	cs	pp
Smith, cc	4	0	0	0
Boone, r	1	0	0	0
Rose, 1b	4	0	1	1
McBrid, cd	4	0	0	0
Lyle, l	0	0	0	0
Gross, cg	1	0	0	0
Schmdt, 3b	3	1	2	0
Matthws, cg	4	2	3	0
Reed, l	0	0	0	0
Morelnd, r	3	1	2	0
Aguayo, cs	0	1	0	0
Maddox, cc	1	0	0	0
Bowa, ac	3	0	2	1
Trillo, 2b	2	1	1	1
Chrstnsn, l	2	0	0	0
Vukvch, cd	2	0	2	1
Total	34	6	13	4

Montréal 010 000 010-2
Philadelphie 020 002 20x-6

E-Dawson, Sosa, Cromartie, Manuel. DJ-Montréal 2, Philadelphie 1. LSB-Montréal 7, Philadelphie 9. 2B-Carter, Bowa, Schmidt, White. S-Bowa. BS-Carter.

Montréal	ml	cs	p	pm	bb	rb
Burris P, 0-1	5	1-3	7	4	3	4	4
Lee		2-3	2	0	0	0	1
Sosa		2	4	2	1	0	0
Philadelphie							
Christnsn G, 1-0		6	4	1	1	1	8
Lyle		1	2	0	0	1	0
Reed		2	2	1	1	0	0

T-2:45 A-36,835

Les Astros s'inclinent 6-1

Les Dodgers maîtres à LA

LOS ANGELES (AP) — Steve Garvey a cogné un circuit de deux points couronnant une poussée de trois points dès la première manche tandis que Burt Hooton limitait Houston à trois coups sûrs pendant sept manches hier, et les Dodgers de Los Angeles ont vaincu les Astros 6-1, évitant l'élimination dans la série de la division ouest de la Ligue nationale de baseball.

Los Angeles, qui tire de l'arrière 2-1 dans cette série, 3 de 5, a battu Houston dans 12 de ses 14 derniers matches au Dodger Stadium, où se disputera le reste de la série.

Garvey a réussi son exploit aux dépens du perdant Bob Knepper qui avait d'abord accordé un but sur balles à Davey Lopes, suivi d'un sacrifice par Ken Landreaux et d'un double productif de Dusty Baker.

Hooton a connu peu de difficultés avant de céder sa place à Steve Howe, après avoir accordé un but sur balles à Art Howe au début de la 8e reprise.

Art Howe a produit l'unique point des Astros avec un circuit au début de la 3e manche. Les Dodgers ont aidé la cause de Hooton avec des doubles jeux dans les deux premières reprises.

Par ailleurs, les Dodgers ont laissé deux coureurs sur les sentiers dans les 3e, 4e et 5e manches.

Knepper a cédé sa place à un frappeur suppléant dans la 5e manche, après avoir accordé six coups sûrs.

Les Dodgers ont ajouté trois points dans la 8e, aux dépens du releveur Joe Sambito, vainqueur du deuxième match.

Pedro Guerrero a commencé la manche avec un double, mais a été retiré au 3e sur le sacrifice raté de Derrel Thomas. Steve Yeager a suivi avec un simple et Thomas a marqué sur le simple de Bill Russell.

Yeager et Russell ont avancé d'un but lorsque les Astros ont lancé au marbre sans succès. Reggie Smith a poussé Yeager au marbre avec un ballon-sacrifice et Landreaux a produit le 3e point de la manche avec un simple.

SOMMAIRES

Flyers 2, Red Wings 2

Première période
1—PHILADELPHIE: Barber (1)
Kerr 2:59
2—DETROIT: Huber (1)
McCourt 10:51
Pénalités: Detroit banc (purgée par Peterson) 2:56, Smith Det 13:42.
Deuxième période
3—Philadelphie: Barber (2)
Wilson, Leach 7:10
4—DETROIT: Larson (1)
Lyle 13:21
Pénalités: Woods Det, Kirton Det et Linseman Phi 5:52, Barrett Det 11:53, Eksson Phi 12:51.
Troisième période
Aucun but.
Pénalités: Eriksson Phi 7:01, Kirton Det 18:40.
Tirs au but

Detroit	9	4	3	—16
Philadelphie	9	21	6	—38

Gardiens: Gilbert, Detroit; St. Croix, Philadelphie.
A—17,077

Jets 8, Rangers NY 3

Première période
1—WINNIPEG: Hamerchuk (1)
Mantha 0:54
2—NEW YORK: Pavelich (1)
Duguay, Silk 17:45
3—WINNIPEG: Lukowich (1)
Steen, Lindstrom 18:23
Pénalités—Babych Wpg 6:14, Johnstone NYR 6:48, Smail Wpg 9:16, Gillis NYR 11:33.
Deuxième période
4—WINNIPEG: Christian (1)
..... 0:17
5—WINNIPEG: Dupont (1)
Hawerchuk 0:52
6—RANGERS: Rogers (1)
Allison, Laidlan 4:31
7—WINNIPEG: Hawerchuk (2)
Dupont, Mantha 14:11
8—WINNIPEG: Smail (1)
Christian 19:15
Pénalités—Allison NYR Lukowich Wpg 2:10, Talafous NYR 3:10, Hospodar NYR Trimper Wpg inconduites 6:52, Don Maloney NYR mineure majeure Legge Wpg majeure 12:03, Laidlan NYR 13:18, Christian Wpg 14:02.
Troisième période
9—WINNIPEG: Babych (1)
Christian, Hawerchuk 2:11
10—RANGERS: Routsalainen (1)
Rogers, Hedberg 6:05
11—WINNIPEG: Lukowich (2)
Long, Mantha 8:11
Pénalités—Laidlaw NYR 1:29, Hospodar NYR 1:56, Lukowich Wpg 5:57 12:09, Routsalainen NYR (maj.), Allison NYR (mauv. cond. de match), Laidlaw NYR (mauv. cond.), Gillis NYR (mauv. cond.), Johnstone NYR (mauv. cond.), Geoffrion Wpg (maj.), Mantha Wpg (mauv. cond.), Trimper Wpg (mauv. cond.) Wilson Wpg (mauv. cond.) Babych Wpg (mauv. cond.) 15:14, Silk NYR 16:15.
Tirs au but

NEW YORK RANGERS	11	9	12	—32
WINNIPEG	8	17	17	—42

Gardiens—Baker, Rangers; Staniowski, Winnipeg.
A—12,377.

Milwaukee évite l'élimination

Les A's sont champions

OAKLAND (AP) — Rickey Henderson, victime d'une profonde léthargie offensive, s'est rendu sur les sentiers à quatre reprises et a marqué trois points, menant les A's d'Oakland à une victoire de 4-1 sur les Royals de Kansas City, hier soir. Par cette victoire, les A's ont remporté le championnat de la section Est de la Ligue américaine, ayant gagné les trois parties de la série.

Les Royals, qui ont remporté le titre de la Ligue américaine l'an dernier et quatre des cinq derniers championnats de la section Ouest, ont réussi 10 coups sûrs contre le partant des A's, Rick Langford. Mais ils n'ont pas su profiter des occasions, dont les quatre coups sûrs obtenus en cinquième manche sans toutefois marquer de point.

À New York, une huitième manche de deux points, amorcée par un circuit en solo de Paul Molitor, a permis aux Brewers de Milwaukee de vaincre les Yankees 5-3, et de se donner un sursis en série d'après-saison pour le championnat de la section est de la Ligue américaine. Les Brewers ont en effet réduit l'avance des Yankees à 2-1, dans la série trois de cinq.

Robin Yount a suivi Molitor à la plaque et a cogné un simple, chassant le perdant Tommy John du monticule. Yount a ensuite marqué le point d'assurance sur le double de Ted Simmons.

Les Yankees avaient créé une égalité de 3-3 en deuxième moitié de septième manche, sur des simples consécutifs de Bob Watson, Larry Milbourne, Rick Cerone et Willie Randolph, les deux derniers produisant des points. Toute cette poussée offensive des Yankees a été réalisée aux dépens de Rollie Fingers, le meilleur releveur de l'Américaine, qui venait de succéder au partant Randy Lersch.

Houle disparaît rapidement

Picard attend son tour

Le bonheur des uns fait parfois le malheur des autres. Pendant que Gilbert Delorme s'illustrait en n'étant sur la glace que pour un seul but de l'adversaire dans un match nul de 5-5 contre les Whalers de Hartford, le jeune vétéran Robert Picard, lui aussi issu de la Ligue junior majeure du Québec, rongeait son frein parmi les spectateurs.

«Ce ne fut pas plus difficile que lors des matches présaison et je n'étais pas plus nerveux, a souligné Delorme. En fait, j'étais beaucoup plus nerveux lors des premiers jours du camp d'entraînement.»

Quant à Picard, qu'on a déjà accusé à tort ou à raison d'avoir la tête un peu grosse, l'épreuve semble le faire mûrir.

«Il y a 80 matches dans une saison; je me tiens en forme en attendant mon tour. C'est vrai que je n'ai pas connu un camp d'entraînement à la hauteur de mes moyens, répétait-il hier. J'ai vécu une saison difficile l'an dernier et c'est à moi de m'en sortir.» Il n'y avait aucune amertume ni aucune critique contre qui que ce soit dans ses paroles. Aucune vantardise non plus.

L'autre grand oublié du premier match, Réjean Houle, est beaucoup plus affecté et était invisible après l'exercice d'hier.

L'instructeur Bob Berry a cité pour sa part ses deux jeunes, Delorme et Mark Hunter, ainsi que Pierre Larouche, quand on lui a demandé si certains joueurs l'avaient particulièrement impressionné jeudi. Le règlement limite à 10 le nombre de matches que les joueurs d'âge junior peuvent disputer dans la Ligue nationale avec le droit d'être retourné à leur formation junior. «Je devrai prendre une décision définitive à leur sujet à ce moment-là, déclare Berry. Mais s'ils continuent à jouer comme ils le font présentement, il n'est pas question qu'ils quittent l'équipe».

Quant à Larouche, c'est Mario Tremblay qui déclare comme «c'est facile de jouer avec lui quand il veut jouer; il a un talent fou.»

L'instructeur du Canadien n'a pas voulu dévoiler ses plans pour le match de ce soir contre les Sabres de Buffalo, se contentant de dire que tous ses hommes, dont Réjean Houle, étaient prêts.

en bref...

■ Victoire de Karpov

MERANO (AP) — Le champion du monde d'échecs, Anatoly Karpov a remporté hier la quatrième partie du championnat et, selon les experts, son adversaire, Viktor Kortchnoi, aura beaucoup de mal à remonter son handicap. Karpov mène en effet par trois victoires et une partie nulle. Il a remporté les deux premières parties du championnat qui a débuté le 1er octobre et la troisième partie s'était soldée par un nul. La quatrième partie avait été ajournée jeudi soir après près de cinq heures de jeu.

■ La Coupe Canada à Moscou

MOSCOU — L'Agence Tass a annoncé hier à Moscou que la réplique de Coupe-Canada, payée par des amateurs de hockey de Winnipeg, était arrivée dans la capitale soviétique. L'Agence Tass ajoute que la réplique de la coupe, qu'Alan Eagleson avait empêchée les Soviétiques de ramener avec eux après leur victoire de 8-1 sur le Canada, sera remise au capitaine de l'équipe nationale, Valeri Vassiliev, avant le match entre le Club Sportif de l'Armée Rouge et le Spartak de Moscou.

■ Marcantonio retranché

VANCOUVER — L'équipe nationale de soccer du Canada, qui avait remporté, mercredi soir, à Vancouver, une brillante victoire de 4-1 sur celle du Cosmos de New York dans un match préparatoire aux éliminatoires de la Coupe du Monde, a réduit ses effectifs à 22 joueurs. Les dirigeants ont congédié le demi du Manic de Montréal Carmine Marcantonio et le défenseur du Blizzard de Toronto Sam Lenarduzzi. L'équipe canadienne quittera le pays dimanche pour se rendre disputer une série de matches-exhibitions dans les Caraïbes avant de rallier le Honduras où le tournoi éliminatoire commencera le 1er novembre.

■ En deux mots

Le lanceur **Don Sutton** des Astros de Houston a subi avec succès une opération chirurgicale au genou droit. Sutton a été blessé le 2 octobre dernier lorsqu'atteint par un lancer de **Jerry Reuss** des Dodgers de Los Angeles... Le lanceur droitier **Steve McCatty** des A's d'Oakland a conservé la meilleure moyenne de points mérités de la Ligue américaine avec 2.322, devançant **Sammy Stewart** des Orioles de Baltimore à 2.330... **Wendy Carter** d'Edmonton a remporté son premier match des simples dames de la Coupe du monde de badminton disputé à Kuala Lumpur en battant la Japonaise **Yoshiko Yonehura** en deux manches, 12-11, 11-2... Le Sud-Africain **John Kriek** a défait l'Américain **John McEnroe** 3-6, 6-3, 6-3 au tournoi de tennis de Melbourne. Le numéro un mondial s'est toutefois qualifié pour les demi-finales de ce tournoi de démonstration grâce à ses précédentes victoires dans son groupe. Il affrontera son compatriote **Eliot Teltscher**, vainqueur de l'Australien **Kim Warwick**, 6-3, 6-1... Le Tchécoslovaque **Yvan Lendl**, le Français **Yannick Noah**, l'Américain **Eddie Dibbs** et l'Argentin **Guillermo Vilas** se sont qualifiés pour les demi-finales du tournoi de tennis de Barcelone... L'Américain **Michael spinks** défendra son titre de champion du monde (version WBA) des poids mi-lourds le 7 novembre à Atlantic City face à son compatriote **Vonzell Johnson**. Spinks est toujours invaincu en 18 combats... **Ralph Hollett**, le champion canadien des poids moyens, affrontera l'Américain **David Love** le 20 octobre à Halifax... Le voltigeur **Carl Yastrzemski**, qui aura 43 ans en août prochain, a signé un nouveau contrat avec les Red Sox de Boston évalué à plus de $500,000.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette, Jean-Pierre Proulx | Directeurs de l'information: Pierre Loignon, Gilbert Brunet | Trésorier: Bernard Larocque

Les éléments d'un consensus

ON peut évaluer de deux manières l'évolution de la négociation constitutionnelle.

Pour certains plus portés aux jugements définitifs et aux évaluations globales, l'ensemble des conférences, des travaux de recherches, des analyses de toutes sortes qui se sont multipliés depuis 15 ans, a produit un monstre. La sommation de ces entreprises marquées par l'affrontement, l'échec et la crise, dissout toutes les chances et bloque à tout jamais l'avenir.

Pour d'autres, ces entreprises, certes pénibles et frustrantes, ont cependant permis une mise à jour d'un ensemble complexe de questions, l'élaboration d'hypothèses nombreuses qui, un jour, faciliteront la réforme du système politique canadien. Ces derniers reconnaissent que les matières à situer et à clarifier exigaient une véritable maturation. Rebâtir politiquement et constitutionnellement le Canada, c'est-à-dire inventer de nouveaux aménagements entre les deux nations, dégager des réponses satisfaisantes pour les régions, préciser les mandats et le fonctionnement des institutions fédérales réformées et modifier l'ancien partage des pouvoirs et des ressources étaient et demeurent une entreprise colossale.

À ce jour, l'entreprise reste bloquée pour des motifs nombreux qui ont souvent été analysés ici même.

Les événements annoncés pour la semaine qui vient auront des conséquences considérables sur l'évolution constitutionnelle du pays. La rencontre du chef du gouvernement canadien et du premier ministre de la Colombie-Britannique, porte-parole des huit provinces dissidentes, sera capitale. Elle pourrait débloquer la première phase de la réforme. Elle pourrait aussi, dans l'éventualité d'un blocage dans les pourparlers entre MM. Bennett et Trudeau, consacrer et même aggraver la crise déjà sérieuse qui divise et oppose les gouvernements, les partis politiques et les citoyens au sujet de cette même réforme. Ce blocage serait sans doute évoqué par Pierre Trudeau pour justifier l'éclatement des conventions constitutionnelles du Canada que consacre son projet unilatéral de résolution constitutionnelle. Cet éclatement des conventions pourrait conduire à l'éclatement du pays ou, tout au moins, provoquer pour la longue durée des tensions extrêmes, sans précédent dans son histoire. Pour le Québec, pour le gouvernement québécois, les décisions des prochains jours seront déchirantes. La raison d'être du parti gouvernemental lui interdit en quelque sorte de participer et de contribuer à la réforme du fédéralisme. Cependant, son mandat de gouvernement, les engagements répétés du premier ministre M. Lévesque, la solidarité avec les provinces dissidentes et la motion votée la semaine dernière à l'Assemblée nationale lui créent l'obligation stricte de participer à toute négociation «dans le respect des principes et des conventions qui doivent régir les modifications du régime fédéral canadien». Ses choix des prochains jours seront jugés par rapport à ce mandat et à ces engagements.

■

Il y aura la semaine prochaine, un moment de vérité où chacun devra faire des choix fondamentaux. Quel est, dans les circonstances présentes, le projet le plus susceptible de fonder un consensus des gouvernements et de respecter les exigences historiques du Québec, exprimées et défendues depuis 15 ans par les chefs successifs de son gouvernement?

Rappelons d'abord que le gouvernement Lévesque a accepté en avril dernier de ne plus lier son consentement au rapatriement de la constitution au succès de la négociation constitutionnelle. Depuis 1966, ce consentement du gouvernement québécois était subordonné à des ententes consacrant la réforme des institutions fédérales et un nouveau partage des pouvoirs. Tel n'est plus le cas. Cette conviction érigée en principe de l'action constitutionnelle du Québec, reposait sur la crainte que les partenaires considèrent, le rapatriement étant complété, que la réforme constitutionnelle était accomplie. Dans ce nouveau contexte, le gouvernement du Québec doit obtenir des garanties strictes sur un calendrier de négociation à venir. En effet, dans l'éventualité d'un consensus sur le rapatriement et une procédure de modification de la constitution, on aurait alors franchi une première étape sans plus. L'essentiel — le renouvellement de la constitution — resterait à négocier. Cette exigence n'est pas sans précédent. On retrouve cette notion d'échéancier dans la résolution constitutionnelle fédérale au sujet de la sélection d'une formule de modification. On la retrouve aussi dans l'accord constitutionnel signé à Ottawa le 16 avril dernier par les chefs des gouvernements des huit provinces dissidentes.

Cette première condition étant clairement respectée, le gouvernement du Québec et ses 10 partenaires devront se situer par rapport à une formule de modification de la constitution. En effet, rapatrier n'a aucune autre signification, les considérations symboliques étant exclues, que de transférer du Parlement du Royaume-Uni aux Parlements canadiens (fédéral et provinciaux) le plein pouvoir d'amender la constitution au Canada.

Deux méthodes s'exprimant dans la formule retenue par les 11 gouvernements à Victoria en 1971 et dans la formule retenue par les huit provinces dissidentes en avril dernier, sollicitent l'adhésion des partenaires de la négociation. La première de ces formules accorde un droit de veto à toute province dont le Québec qui compte au moins 25% de la population du Canada et prévoit le consentement majoritaire de chacune des régions du pays. La seconde formule repose sur le principe du retrait facultatif de toute province dont l'assemblée législative exprime sa dissidence à l'égard d'une modification constitutionnelle acceptée par ailleurs par le Parlement canadien et les assemblées législatives des deux tiers des provinces qui représentent au moins 50% de la population du Canada.

La première de ces formules qui garantit le droit de veto du Québec semble mieux adaptée au régime fédéral. Elle consacre le pouvoir du Québec d'infléchir l'orientation constitutionnelle du pays. Dans une négociation à multiples volets, ce pouvoir serait plus redoutable et plus efficace que le droit de retrait.

Si, dans les prochaines semaines, une résolution canadienne devait être acheminée vers Londres, elle ne devrait comporter aucun autre élément que cette demande de rapatriement et une formule de modification de la constitution. L'application de cette dernière pourrait d'ailleurs être suspendue pour une période déterminée si on choisissait de la soumettre à l'approbation des citoyens.

Les autres chapitres du projet de résolution de M. Trudeau, charte des droits, principe de la péréquation et propriété des ressources naturelles, constituent des matières qui, de toute évidence, n'ont pas à être soumises à l'approbation d'un gouvernement étranger. Symboliquement et politiquement, cette approbation contredirait le sens même de la résolution qui vise à consacrer l'indépendance constitutionnelle du Canada. Cependant, il n'est pas exclu que des ententes à leur sujet accompagnent un accord sur le rapatriement et la formule de modification. Il faudra alors s'entendre sur la date où elles prendraient effet.

Comme on le sait, le projet de charte des droits et libertés intégré à la résolution fédérale suscite l'opposition des provinces dissidentes. Il a de plus des effets «rétroactifs et prospectifs» absolument considérables sur les pouvoirs des États provinciaux. Il faudra donc le ramener à des proportions plus acceptables. En clair, cela signifie qu'aucun article d'une future charte fédérale ne devrait modifier sans leur consentement exprès les pouvoirs des Législatures. D'autre part, l'application de la charte constitutionnelle devrait être immédiate dans les domaines de responsabilité fédérale et s'étendre aux domaines provinciaux à compter du moment où le corps législatif d'une province le déciderait.

Tels sont, parmi d'autres, des éléments susceptibles de susciter un consensus dans les prochaines semaines. On aura alors franchi une première étape dans cette longue et difficile entreprise de redressement et de modernisation du vieux régime fédéral canadien.

Jean-Louis ROY

La CECM rechristianisée

Ainsi donc la CECM est sur la voie de la rechristianisation. C'est l'heureuse nouvelle qu'annonçait au milieu de la semaine dernière son président, M. Luc Larivée.

Après s'être laissée entraîner sur le chemin de l'indifférence religieuse ou, pire encore, s'être laissée bousculer un moment par la perfide idéologie du pluralisme, la CECM s'est enfin reprise en main grâce à l'habile direction de ses 19 commissaires, tous reconnus pour leur attachement filial à l'Église.

Ayant donc retrouvé son cap dans cette nuit noire d'un Québec agité, la CECM peut maintenant garantir «un climat de charité, un climat d'accueil aussi, face à la diversité des croyances et des convictions qui se côtoient dans ses murs».

On aimerait croire en la sincérité du président de la CECM. Malheureusement, la pratique concrète de son administration contredit trop ce discours officiel.

Le président déclare que la CECM va faire tout «son possible» pour satisfaire aux demandes des parents qui veulent pour leurs enfants un cours de formation morale. Voilà un langage bien typique. La CECM n'a pas à «faire son possible» à cet égard comme s'il s'agissait de satisfaire un quelconque privilège. Elle a une obligation stricte, en vertu du règlement du Comité catholique, de mettre sur pied un service auquel les enfants ont *droit*. Comme disent les juristes, il ne s'agit pas pour elle d'une obligation de moyens mais d'une obligation de résultat.

À chaque année, des parents ont à se plaindre de ce que la CECM se soustrait à ses responsabilités en cette matière. Tout récemment encore, des parents exaspérés demandaient au ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, de nommer un administrateur pour s'occuper de ce dossier.

En pratique, ce sont les directions d'école qui héritent du fardeau administratif pour l'organisation des cours de formation morale. Un certain nombre d'entre eux ne manifestent pas tous le zèle nécessaire. Loin de là! Mais devant l'absence de volonté politique des commissaires, malgré, encore une fois, leurs beaux discours, devant les pressions de certains curés de paroisse, devant aussi l'indifférence relative de beaucoup de comité d'écoles, peut-on blâmer les directeurs d'être lents à prendre les moyens pour satisfaire les droits des enfants?

Douterait-on par ailleurs du légalisme étroit qui anime les commissaires de la CECM? Deux exemples nous indiquent trop bien où ils se logent vraiment.

Mme Francine Synnott, commissaire du quartier 4, écrivait en mai dernier dans le journal de l'Association des parents catholiques «que l'exemption concerne uniquement les 120 minutes/semaine de cours; les exemptés peuvent donc entendre parler de Dieu ou de Noël en tout autre temps car cela est tout-à-fait compatible avec le caractère confessionnel de l'école». A-t-on déjà vu esprit plus calculateur?

Second exemple: le printemps dernier, la même CECM décidait «d'aviser tout enseignant qui demande une exemption (de donner la catéchèse) que la Commission ne pourrait lui garantir un poste à la même école». Voilà comment la très chrétienne CECM accueille les non-croyants.

Le grand paradoxe dans cette affaire, c'est que la mesure — dont incidemment la légalité est fort douteuse — a pour but d'assurer la qualité de l'enseignement religieux. Ou elle produit très exactement l'effet contraire. Il n'y a pas un seul enseignant assez fou pour demander d'être relevé de sa tâche d'enseigner cette matière s'il risque d'être déplacé.

Suite à la page 20

Jean-Pierre PROULX

lise bissonnette

Les mal-aimés

IL ne fallait pas s'y tromper, dès lundi matin. Les Nations unies nous avaient invités à New York, 15 journalistes, éditorialistes, éditeurs ou diffuseurs de presque tous les coins du monde, pour nous laver les oreilles. Une opération de propagande à découvert, avec de gros accents qui allaient contre toutes les ordonnances des communicologues pour lesquels le succès d'une manipulation de presse est inversement proportionnel à la franchise des approches. Du Zimbabwe jusqu'en Roumanie, du Népal au Québec (Canada) les Nations unies cherchaient en nous des messagers et des redresseurs d'image. Et nous avons tous un peu succombé. Car il est rare qu'une image ratée soit une image injuste, mais l'ONU fait peut-être exception, Prenez M. Yashushi Akashi, sous-secrétaire général à l'information. Complet rayé, lunettes discrètement dorées, la quarantaine ou peut-être plus derrière ce visage éternellement souriant, rien ne le distinguerait si vous le rencontriez sur la 5e Avenue d'un cadre de chez Sony en poste à New York. Pourtant, il sonne très différemment. «Le reportage sur les Nations unies dans le tiers-monde, nous lance-t-il sans précaution oratoire, est généralement de loin plus juste que dans les pays industrialisés. Vous n'y trouvez pas la sorte de vicieuses et systématiques attaques dont nous sommes victimes surtout dans les pays anglo-saxons qui sont, au fond, agacés par nos positions sur le Moyen-Orient, et qui s'en prennent à l'Organisation elle-même.»

Pour lui, il faut «rectifier un certain colonialisme de l'information» et il n'est pas loin, d'ailleurs, de partager l'analyse sinon toutes les solutions du rapport MacBride sur «le nouvel ordre mondial de l'information», qui, depuis près de deux ans, a fait couler tant de vitriol alourdi par d'innombrables préjugés, dans une presse nord-américaine qui doit bien reconnaître, en général, qu'elle ne l'a même pas lu.

Prenez aussi M. Brian Urquart, sous-secrétaire général aux affaires politiques, qui a fait la guerre avec l'armée britannique, un Écossais à tête de patriarche, qui dénonce vertement «le cynisme dangereux et peut-être mortel qui règne dans son pays et aux États-Unis. «C'est lorsque les pays membres ont peur que l'ONU fonctionne le mieux, dit-il, et elle fonctionne particulièrement bien quand les plus puissants des pays membres, les puissances nucléaires, ont peur.» Selon lui les super-puissances devraient être satisfaites de l'orientation tiers-mondiste des Nations unies, qui leur sert d'arbitre moral et les empêche de s'entretuer. «L'émergence des pays en développement, dit-il, a aidé à diluer la confrontation Est-Ouest.» Analyse difficile à avaler à Washington comme à Moscou. Prenez aussi M. Jean Ripert, un Français à la prudence un peu hautaine comme il convient à un représentant de l'Hexagone, sous-secrétaire général aux affaires internationales, économiques et sociales. Il conclut «qu'il est évidemment de la responsabilité première des pays développés» de modifier leurs politiques économiques pour permettre aux pays en développement de réagir à l'inflation, et qu'il est aussi de leur première responsabilité d'engager les fameuses «négociations globales» à ce sujet entre le Nord et le Sud. Cette «première responsabilité» c'est exactement ce que des pays du Nord, les États-Unis en tête, refusent en renvoyant les pays du Sud aux «mécanismes naturels du marché».

Pourquoi citer tous ces hauts personnages de l'ONU? Parce qu'ils sont tous de pays développés, qu'ils ont tous eu une longue carrière officielle, tant chez eux qu'à l'ONU, et qu'ils ont cheminé vers leur approche du monde à partir de valeurs occidentales. On découvre, les écoutant, que si l'ONU a désormais un parti pris certain pour le tiers-monde, du ressentiment envers une bonne partie des pays développés, elle n'y est pas arrivée à cause de la simple «tyrannie de la majorité» qui se serait imposée avec l'accession à l'indépendance et l'entrée dans l'Organisation d'une multitude de nouveaux pays, parmi les plus pauvres du monde. Elle est arrivée à ce partipris par la voie la plus rationnelle possible, en ouvrant des yeux occidentaux et orientaux sur les faits, les choses, les situations.

Pourtant l'institution a mauvaise presse, elle est dénigrée, nous a-t-on répété tous les jours, avec un ton de reproche. «Insuffisance de reportages et distorsions flagrantes des faits», résume M. Akashi. Mais, même en faisant la part des préjugés, de l'ignorance, et de l'intérêt particulier, il est impensable que la communauté internationale qui vit isolée au coeur de New York, n'ait pas contribué elle-même à générer le cynisme qui la blesse tant aujourd'hui. Il y a là un problème d'image, qu'elle s'est infligée elle-même: l'Assemblée générale ronronne, adopte résolution sur résolution qui ne seront que rarement mises en vigueur et, s'éparpillant ensuite dans les salles confortables du quatrième étage, arrose et dissèque ses propres dissertations dans un rituel si vide que Adlai Stevenson a déjà pu dire de l'ONU qu'il n'y avait là que «protocole, alcool, et Geritol». Le discours tiersmondiste coïncide avec un conservatisme et une grisaille d'allure qui vous étouffe: à de rares exceptions près, les femmes sont secrétaires et les hommes sont patrons, le moindre titre vous permet de jouer le coupe-file pour l'obtention de services, les conventions vestimentaires sont autoritairement tirées des catalogues des années 50, et le respect méticuleux pour la moindre paperasse ne souffre pas de discussion, même enjouée.

Mais, ce ne sont là que des symptômes d'une crise plus profonde, celle du langage de l'ONU. L'Organisation a un parti pris fort juste, mais à un certain niveau, le plus important, elle ne le dit pas assez ou elle le dit trop. C'est ainsi que l'entretien, étonnamment long, que le secrétaire général Kurt Valdheim a accordé à notre groupe, le jour dramatique de l'assassinat du président Sadate, se résume à de vagues considérations prudentes, sur les espoirs et les dangers pour l'avenir. Pas un mot des événements de l'heure, dont on n'osait d'ailleurs discuter qu'à voix basse dans les couloirs de la plus importante organisation mondiale pour la paix entre les peuples. Par contraste, le président de la 36e session, l'Iraquien Ismat T. Kittani ne craignait pas de se départir de l'impartialité essentielle de son rôle, pour déplorer que l'image du chef égyptien ait été trop «vendue» aux États-Unis. Il avait peut-être raison, mais ce jour-là, il aurait pu mettre de l'eau onusienne dans sa propre analyse.

L'ONU a parfois la langue claire et belle qui mérite certes d'être mieux entendue, mais parfois la langue fourchue. Et, comme le souligneraient tous nos interlocuteurs de la semaine, cela dépend aussi de la langue de ses États-membres. Saviez-vous par exemple, que le Canada quand il rend compte aux Nations unies de ses propres actions en matière de respect des droits et de non-discrimination, raconte qu'il est engagé dans d'intenses consultations avec les provinces et que le gouvernement fédéral s'attend à ce que ses propositions soient approuvées!

LETTRES AU DEVOIR

■ Et Nordair?

(Lettre adressée à M. Serge Joyal, ministre d'État à Ottawa).

Comme vous le savez, nous traversons actuellement une autre période tumultueuse susceptible de mettre en péril une fois de plus les droits du Québec. Il est de votre devoir de tenir compte des très sérieuses incidences d'une telle situation sur l'ensemble du développement économique et social de notre province et plus particulièrement en ce qui concerne le monde de l'aviation.

C'est pourquoi nous désirons rappeler à votre attention l'un des points susceptibles de jouer un rôle important dans ce contexte au Québec; le désormais célèbre dossier «Nordair».

Presqu'un un an après avoir sollicité votre aide (lettre du 2 décembre 1980 «Nordair, un beau sapin») nous constatons que bien peu d'actions ont été entreprises de la part du caucus libéral fédéral afin de faire valoir le point de vue québécois auprès du ministre fédéral des Transports. Quatre ans après l'annonce de M. Lang de remettre cette société entre les mains de l'entreprise privée et ce dans les plus brefs délais, on en est toujours et encore au même point.

Encore une autre fois, devrons-nous tolérer de voir filer entre nos doigts un apport économique aussi important comme ce fut le cas des F-16 en 1980? Sommes-nous uniquement destinés à regarder passer les quelques trains qui restent?

Il est bien décevant pour bon nombre de personnes au Québec de constater l'absence de prises de position du Gouvernement fédéral en faveur de notre province, voir même dans bien des cas, la négociation de nos droits les plus fondamentaux.

Nous gardons toutefois espoir que l'avenir donnera lieu à des discussions plus équitables pour nous que celles qui furent prises jusqu'ici au niveau de l'aviation.

Pierre MÉNARD
Vice-président
Association des gens de l'air du Québec

Sainte-Foy, 30 septembre

■ Chapeau à l'Assemblée nationale

Comme il fallait s'y attendre, la Cour suprême a conclu à la légalité du projet Trudeau; ou plutôt, comme vous l'avez très justement fait remarquer, à sa non-illégalité. Aucune loi n'interdit la démarche du gouvernement d'Ottawa. Aucune loi ne l'autorise non plus. Or tout le monde sait que, dans nos pays démocratiques, ce qui n'est pas défendu est permis. Autrement dit, ce qui n'est pas régi par la loi appartient au domaine de la convention.

Les autorités fédérales ont tout de suite annoncé leur intention de poursuivre leur entreprise, même si la Cour suprême a souligné qu'elle va à l'encontre de l'esprit fédératif et que le consentement des provinces est nécessaire à l'amendement de notre Constitution.

C'est du Shakespeare à son plus macabre. Comment ne pas évoquer ici le sinistre personnage de Shylock, du *Marchand de Venise*? Shylock, s'autorisant du silence de la loi, insiste pour arracher sa «livre de chair». On a beau lui rappeler que cela ne se fait pas, il continue d'affûter son couteau. Pourtant, la magistrature lui rappelle qu'il ne devra pas, dans l'assouvissement de ses instincts carnassiers, faire couler une seule goutte de sang.

Dans un État fédératif, issu d'une convention multilatérale, cette convention elle-même est le sang et la vie du corps collectif.

Réjouissons-nous de ce que le Québec, pour un, proclame, par la voix de son Assemblée nationale, sa ferme détermination de ne pas laisser les obsédés du légalisme faire de notre pays un corps exsangue et sans vie.

Réginald BOISVERT

St-Marc-sur-Richelieu, 1er octobre

■ Courageux et responsable

(Lettre adressée à Jean-Pierre Proulx)

Dans votre éditorial du 6 octobre dernier, vous qualifiez l'avis que le Conseil supérieur de l'éducation transmettait récemment au ministre de l'Éducation sur l'âge d'admission au préscolaire et au primaire de pusillanime. Selon vous, «la réserve du Conseil continue (sic) à la pusillanimité». Or, étant donné que la pusillanimité est plus souvent qu'autrement lâcheté, c'est-à-dire manque d'audace, faiblesse, mais une faiblesse bien particulière, c'est-à-dire celle des lâches, vous comprendrez que j'ai cru bon de vous transmettre quelques commentaires.

Contrairement à ce que vous dites, le ministre de l'Éducation ne devra pas «se passer de l'avis des représentants les plus autorisés des milieux de l'éducation». Au contraire, nous nous sommes prononcés. En effet, dire au ministre de l'Éducation que nous ne sommes pas en mesure de trancher, c'est donner un avis. Cela revient à dire: attention, prudence, examinons encore la question. Pourquoi faudrait-il absolument trancher quand on ne peut le faire? Reconnaître que nous sommes incapables de le faire, c'est emprunter un comportement qui est loin d'être pusillanime: c'est être responsable.

Pourquoi, selon vous, aurait-il fallu que nous tranchions? Parce qu'il y aurait, dites-vous, consensus social sur la question. Vous ajoutez que le Conseil est bien naïf de se faire le promoteur de la seule rationalité pédagogique (or quand on quitte ce terrain vous nous le reprochez plus loin. J'y reviendrai.), et vous nous dites que nous devrions tenir compte de la pression des groupes sociaux, et notamment, dans le cas qui nous préoccupe, de la pression des parents qui demeurerait dans ce dossier primordiale. C'est là l'essentiel de votre argumentation. De tels arguments, je vous le soumets respectueusement, ne résistent pas à l'analyse.

Le consensus social dont vous parlez, quant à nous, il n'existe tout simplement pas. Demandez à la Fédération des comités de parents du Québec de vous faire connaître les résultats de son sondage sur la question auprès de ses membres. Ou encore, demandez à la Centrale de l'enseignement du Québec ce qu'elle pense de ce projet. Lorsque vous aurez pris connaissance des réponses de ces deux organismes, nous pourrons toujours rediscuter du consensus social que vous invoquez.

Quant à la pression des groupes sociaux, convenez que vous allez un peu trop loin. Il y a bel et bien pression, mais il s'agit de celle des parents d'enfants qui atteindront 5 ou 6 ans entre le 30 septembre et le 1er janvier. On ne peut les en blâmer mais de là à conclure à une pression des groupes sociaux...

Enfin, je voudrais m'attarder au dernier reproche que vous nous adressez. Nous aurions commis l'erreur de nous «rabattre» sur la conjoncture économique. Notre mission première ne serait pas, dites-vous, de donner notre avis sur les priorités financières du ministère de l'Éducation. Pourquoi notre mission première (mais au fait de quelle mission s'agit-il et n'est-ce pas vous qui nous invitez à quitter le terrain de la rationalité pédagogique?) devrait-elle nous inciter à ne pas trop nous préoccuper des priorités financières du ministère de l'Éducation? Le Conseil n'a pas de mission première ni de mission seconde. Le Conseil a pour mission de se prononcer sur toute question relative à l'éducation. Si le financement de l'éducation, et conséquemment l'examen des priorités bugétaires du ministère de l'Éducation n'est pas du ressort de la mission du Conseil, le Conseil aura beau avoir une mission première, il deviendra complètement déconnecté de la réalité. Je vous soumets que nous serions totalement irresponsables, notamment dans la conjoncture actuelle, si nous négligions d'examiner tous les projets qui nous sont soumis dans l'angle des priorités budgétaires qu'il faut savoir discerner.

On ne peut prétendre que la question de l'âge d'admission soit une question prioritaire. Pour vous en convaincre, si besoin était, je suis prêt à me rendre en votre compagnie visiter les milieux plus démunis que d'autres. Le courage et non la pusillanimité imposait au Conseil de tenir compte de la conjoncture économique et de reconnaître qu'il ne pouvait trancher quant à la pertinence ou à la non-pertinence du projet sur le plan pédagogique tout en continuant de réclamer une politique cohérente quant aux mesures qui s'appliqueront à la petite enfance. Le consensus social qui vous importe a été atteint, nous en sommes convaincus, quant à la nécessité de retenir les projets qui s'adressent prioritairement aux plus démunis. Ces derniers, avant tous les autres, méritent notre respect.

Claude BENJAMIN
Président du
Conseil supérieur
de l'éducation

Sainte-Foy, 7 octobre

Je n'ai pas écrit que le Conseil supérieur a été lâche parce que je ne crois pas qu'il l'ait été. J'ai écrit que «sa réserve confine (et non pas «continue») à la pusillanimité» parce que je crois que sa réserve était «voisine de» l'attitude de celui «qui manque d'audace, craint le risque, les responsabilités», selon les définitions de mon Petit Robert, préalablement consulté. **J.-P.P.**

■ Le temps des utopies est révolu

Pierre Elliott Trudeau aura marqué au moins un point: ses adversaires devront jouer désormais à visage découvert. M. Lévesque ne peut longtemps prétendre défendre le fédéralisme; M. Ryan ne peut déjà plus se réfugier derrière ses comités. S'ils veulent être conséquents, ils doivent faire front commun contre l'adversaire. Et voilà! c'est fait! Nous pourrons la vider finalement cette «question du Québec».

Dans ce combat, deux positions seulement semblaient défendables: celle de Trudeau, celle de Bourgault. La thèse indépendantiste reste séduisante: comme francophone, m'approprier un instrument politique et m'en servir à mes fins. Seulement voilà, la campagne provinciale de 1973 rend manifeste des implications économiques dont nul ne veut puisqu'elle atteste solennellement le caractère canadien de notre économie. La controverse référendaire de mai '80' montre en plus que le goût du Canada, ça aussi ça s'attrape!

La position de Bourgault devenant intenable, celle de Trudeau ne peut que triompher. N'en déplaise aux exégètes de la Commission Laurendeau-Dunton, un francophone ne peut pas se croire d'abord québécois: il est avant tout canadien. Le nier c'est se condamner tôt ou tard à soutenir le séparatisme. Si le Canada s'est bâti dans la dialectique des deux peuples fondateurs, il doit, pour survivre, se manifester comme synthèse. Fédéralisme «provincialiste» et souverainisme «associationiste» m'apparaissent en ce sens comme les bastions plus ou moins différents d'une même peur et d'un même désespoir.

La réponse du référendum n'était pas un oui-mais: c'était non! On ne peut donc honnêtement regarder l'union fédérale comme une citadelle protectrice ou comme la compromission inéluctable. Si donc l'on veut se sortir de la peur des Ryan et du désespoir des Lévesque, il faut se saisir du moyen d'action privilégié que reste le parlement fédéral. C'est ce que fait Trudeau, je ne peux que l'applaudir.

Comment me toucherait la «saignante blessure» portée aux prérogatives de l'assemblée législative québécoise — cher Québec, que de «ratatinages» perpétrés en ton nom! — si mes droits linguistiques sont enchâssés dans la constitution? Agissez donc vite et promptement, M. Trudeau. Laissez pourrir ensemble les bavardages stériles des partis politiques provincialisants. Peut-être garderai-je malgré tout quelque nostalgie du grand rêve de Bourgault, je l'aurai cependant remisé à sa vraie place, dans le domaine des utopies. Et comme est venu le temps d'agir et qu'on ne peut vraiment vouloir ce que l'on ne peut pas, il faut vouloir ce que l'on peut: ce Canada dont vous parlez si bien.

Jean-François GARNEAU

Sainte-Foy, 1er octobre

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $70.00 par année; six mois, $38.00; trois mois: $27.00. À l'étranger: $75.00/par année; six mois: $41.00; trois mois: $29.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Olga Maksimova, dissidente

Jacques Dufresne

LA dissidence en Union soviétique peut facilement être perçue comme le fait exclusif de quelques demi-dieux comme Soljenitsyne, Sakkharov.

Certes, il faut des qualités exceptionnelles pour oser défier le KGB par amour de la liberté, mais ces qualités, on les retrouve aussi chez des êtres moins visibles, qui font l'histoire sans y inscrire leur nom. On les retrouve par exemple, chez Olga Maksimova, dactylographe qui s'est installée à Montréal il y a un peu plus d'un an, avec ses trois enfants, Boris 20 ans, Elena 19 ans, Anna 18 ans.

Ayant des liens amicaux avec eux, j'ai pu leur poser des questions à loisir. Leur témoignage a suscité mon admiration. Je crois répondre à leurs voeux en invitant le public à s'y intéresser (1).

Avant d'écrire cet article, je leur ai demandé s'ils ne craignaient pas d'éventuelles représailles. Cette question les a étonné. Comment hésiter devant un risque hypothétique alors que les pressions pouvant être faites d'ici peuvent contribuer à adoucir le sort des amis qui sont restés là-bas! À force d'aller de soi, leur courage n'est plus du courage à leurs yeux.

L'hiver dernier, Olga Maksimova sortit faire des courses pour quelques minutes. Deux heures plus tard, elle n'était pas encore de retour. Les enfants commencèrent à s'inquiéter. Y aurait-il une queue, comme à Moscou? Par ce froid? À son retour leur mère raconta qu'elle avait passé tout le temps à l'épicerie à discuter avec un jeune homme qui voulait importer le modèle albanais au Québec.

À l'école française de son quartier, fréquentée surtout par des immigrants, Anna eut droit à un éloge de la Russie soviétique, stalinienne même, de la part de son professeur de morale. Elle souleva quelques objections. «Taisez-vous, lui-dit le professeur, vous n'y connaissez rien»! On devine quelle fut sa réaction. Les situations de ce genre aident parfois à mesurer la portée des théories que l'on défend.

À Moscou, les Maksimov vivaient dans une pièce de 25 mètres carrés, à peu près dans les normes minimales, qui sont de six mètres carrés par personne. Ce problème de l'espace vital est l'une des causes de la délation, qui existe encore sur une large échelle, bien qu'on ait maintenant un peu plus de recours contre elle. Un jour où il recevaient des amis, les Maksimov ont vu la porte de leur appartement s'ouvrir subitement sous la pression d'une voisine qui écoutait de tout son poids. Pour reprendre contenance, cette vigilante personne s'est mise à invectiver les honnêtes gens dont elle troublait la paix. Comme récompense d'une délation fructueuse, on espère souvent récupérer pour soi-même une partie du métrage du voisin qui aura été châtié.

Dans de telles conditions, la double vie, c'est la vie elle-même. Quelques jours après leur arrivée à Vienne, les Maksimov étaient encore saisis d'effroi en entendant des noms comme celui de Sakkharov dans un endroit public. Quand on a vécu 45 ans à Moscou, la liberté demeure longtemps un parfum exquis, une joie sacrée, avant de devenir une habitude ne sachant plus s'émerveiller d'elle-même. Encore récemment, dans le métro de Montréal, Olga Maksimova eut un réflexe de terreur lorsqu'elle surprit le regard curieux d'un passager intrigué par le livre russe qu'elle lisait.

Il n'y a pas de chômage en Russie. Il y a par contre des salaires divisés en trois. Olga Maksimova recevait 60 roubles pour son travail officiel de dactylographe. Sa pièce coûtait 30 roubles par mois, une paire de bottes, 60 roubles, un kilo de pain, 30 kopeks, un kilo de beurre, près de 4 roubles.

L'égalité des sexes est en grande partie réalisée en Russie. Auparavant, Olga Maksimova avait, en dépit de sa fragilité, travaillé comme manutentionnaire à la *Pravda*, où elle devait déplacer 10 tonnes de papier par jour. Elle aurait pu, comme tant d'autres femmes, s'occuper de l'entretien des rues.

On n'élève pas trois enfants avec 60 roubles par mois, même si le fils se contente d'un seul pantalon et si les filles acceptent de se passer de soutien-gorge et de robes neuves, c'est-à-dire à leur taille. Olga Maksimova avait en outre de grandes exigences en ce qui avait trait au développement intellectuel et spirituel de ses enfants. Elle devait donc, pour échapper au pire — auquel elle n'échappa d'ailleurs pas, puisqu'elle faillit mourir d'épuisement — accomplir des tâches parallèles, consistant principalement à copier des livres à la dactylo.

Les bons livres étant très coûteux, 60 roubles par exemple, quand on peut les trouver sur le marché noir, et la photocopie étant réservée à l'État, voici comment on procède pour faire circuler les idées en Russie: à l'aide d'un papier mince qu'on obtient chez des gens l'ayant eux-même volé quelque part, on peut parvenir à faire dix copies à la fois avec une machine à écrire manuelle. Olga Maksimova obtenait 30 roubles pour un livre de 300 pages, lequel revenait donc à trois roubles à chacune des personnes associées pour la circonstance. Incidemment, faudra-t-il un jour recourir à des procédés de ce genre pour ramener les livres français à des prix abordables?

Olga Maksimova avait donc une activite doublement illicite. Elle cachait des revenus à l'État, elle participait à la diffusion d'ouvrages subversifs. La première offense était légère, parce que généralisée mais la seconde devait tôt ou tard attirer l'attention du KGB, ce qui se produisit effectivement. Après avoir fait leur travail, les inspecteurs remirent les livres à l'envers dans la bibliothèque, le dos tourné contre le mur. Pourquoi? Que voulaient-ils laisser entendre par là? On ne le sait pas encore. Les autorités soviétiques ont l'habitude de laisser des messages sybillins de ce genre.

Comment l'esprit critique s'est-il développé chez Olga Maksimova? À vingt ans, elle était une ardente militante communiste. Elle croyait encore au vieux rêve. Mais, par une de ses grands-mères qui n'osait pas affirmer sa dissidence, elle apprit que bien des idéaux initiaux avaient été trahis. Le doute devint absolu le jour où elle apprit qu'un ami, un homme parfaitement honnête, venait d'être arrêté.

Elle prit alors la douloureuse décision d'entreprendre des démarches pour quitter la Russie, geste héroïque en lui-même parce que, entre le moment où la demande est enregistrée et celui, lointain et hypothétique, où elle est honorée, on est soumis à toutes sortes de vexations.

Olga Maksimova, divorcée, a dû obtenir l'autorisation de son ex-mari, lequel lui a fait payer très cher le risque qu'il accepta de prendre après de longues négociations. À 45 ans, elle dut aussi obtenir l'autorisation de sa grand-mère, opération qui fut difficile et particulièrement douloureuse à cause des risques de représailles. Il fallut aussi l'autorisation du directeur de l'école fréquentée par les enfants. Dès que la rumeur concernant leur démarche commença à circuler, les enfants durent s'inscrire dans une autre école où ils furent soumis à de nouvelles vexations.

Le succès de toutes ces démarches dépendait d'une autre condition, pratiquement impossible à remplir: recevoir une invitation d'un proche installé en Israël. La recevoir effectivement, ce qui signifie qu'il ne suffisait pas de trouver un expéditeur bienveillant. Par une filière très complexe, les Maksimov découvrirent une tante en Israël. La chose était plausible, parce qu'une de leurs grands-mères était juive. C'est à elle, vraisemblablement, qu'ils doivent leur liberté. Les démarches durèrent plusieurs années, et avant de partir, il leur fallut encore acquitter des droits s'élevant à 500 roubles par personne.

Pendant tout ce temps, en dépit de leur pauvreté, de leur misère physique et des vexations de toutes sortes, la mère et les enfants continuèrent à fréquenter assidûment les cercles poétiques, les groupes religieux, les théâtres, tous parallèles bien entendu. Ils continuèrent de s'initier aux langues étrangères, dont le français, qu'ils parlent très bien.

Quand on les entend évoquer cette solidarité des Catacombes du 20ième siècle, on a peine à réprimer un absurde sentiment d'envie. Faut-il donc pour s'accomplir vivre dans un risque trop exigeant pour le commun des mortels? La fraternité rêvée par les socialistes utopistes du 19ième siècle ne peut-elle donc être vécue que par les victimes du socialisme réel? Le sens des révolutions serait-il donc de favoriser l'héroïsme et la sainteté de ceux qui en rejettent les conséquences?

Note

(1) La famille accepte de rencontrer le public. Voici quelques titres d'ouvrages qu'on peut lire pour compléter le résumé trop succint de leur témoignage que j'ai donné ici. Michael Voslensky, *La Nomenklatura*, les privilèges en URSS, Paris Belfond, 1980. Disponible en livre de poche; Alexandre Dimov, *Les Hommes doubles*, la vie quotidienne en Union soviétique, Paris, Jean-Claude Latès, 1980; Alexandre Zinovieve, *Nous et l'Occident*, Lausanne, Éditions l'Âge d'homme, 1981.

Notre ennemi, le libéralisme

British Regulars in Montreal. An Imperial Garnison, Elinor Kyte Senior, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1981, XIII, 288 pages.

par Jean-Guy Parent

Le Libéralisme contre la démocratie, Alain Bouc, Paris, éd. Le sycomore, 1981, 217 pages.

L'ENNEMI est partout sans être quelque part: il est dans les médias d'information, dans les organisations, dans la loi, sur nos chèques de paye, au bureau de scrutin; il nous accompagne de notre naissance à notre mort; il est en nous et en dehors de nous; on le respire, on le transporte et on le nourrit même de nos attitudes et de nos habitudes.

Cet ennemi imparable, machiavélique, cet ennemi public qui ne porte pas de nom mais une étiquette idéologique, Alain Bouc nous le décrit comme étant le libéralisme, l'instrument le plus parfait que le grand capital n'ait jamais produit contre la démocratie, le peuple, le citoyen.

S'inspirant entièrement de l'expérience française, Bouc nous brosse un tableau de l'asservissement du citoyen occidental, un asservissement non fait de grosses chaînes cadenassées mais bien de milliers de ficelles qui, prises individuellement, semblent toutes bien fragiles mais qui, réunies en faisceaux, sont très difficiles à rompre.

Nous vivons dans le royaume des apparences. Bien que «les journaux écrivent ce qu'ils veulent» que «les syndicats et les partis soient égaux», que «les forces de l'ordre ne tuent que par accident», que «l'on puisse manifester sur la voie publique», que «chacun puisse dire qu'il n'est pas content», l'organisation sociale n'est pas choisie, elle s'impose. Les citoyens ne décident rien d'important par eux-mêmes, ne détiennent aucun pouvoir réel et tous les rapports qu'ils ont les uns les autres chaque jour — notamment au travail — s'inscrivent dans un cadre préétabli.

Leurs informations sur le monde proviennent de quatre ou cinq agences de presse internationales, en tout et pour tout. Dans l'atelier, dans la classe, dans la famille, là où ne peut pénétrer le pouvoir central de la bourgeoisie, une multitude d'influences extérieures et d'habitudes donnent aux valeurs dominantes la force d'une seconde nature. Le livre, le journal, les étalages des grands magasins, l'industrie du loisir prennent le relais du règlement intérieur ou du fichage policier et les assurent de la liberté: ne peuvent-ils pas choisir leur journal? Ne peuvent-ils pas refuser d'acheter? Selon Bouc, le principe du système est assez simple: «il faut laisser au peuple assez de libertés pour qu'il garde l'illusion d'être le maître, et pas assez pour qu'il le devienne réellement». Le suffrage universel constitue à cet égard une technique parfaite: il permet que le peuple donne librement l'opinion qu'on veut qu'il donne. En somme, dans toute cette affaire, le grand vainqueur est la classe bourgeoise qui, agissant au su et au vu de tous, habitue à ses procédés et affirme non sans force persuasive, que les citoyens sont libres.

Quoi faire alors? Bouc constate d'abord la faiblesse des masses ouvrières et le nombre très restreint de révolutionnaires; les partis de gauche sont ambivalents et décevants; les vrais ouvriers, ceux qui sont attachés à la production, ne sont pas plus représentés à la direction des partis de droite qu'à celle des partis de gauche; les explications d'Althusser sur les appareils idéologiques de l'État, ne rendent que partiellement compte de la force intrinsèque des valeurs bourgeoises; l'opinion de Gramsci selon laquelle il faut exclure la violence pure dans le règlement de problèmes politiques est totalement dépassée. Il faut abattre le régime. Pour ce faire, il faut fonder des organismes permanents et organiser les couches populaires. Il faut encadrer la spontanéité de la révolte dans un projet conscient, et procéder par étapes. Il faut un programme, des étapes pour son exécution et un calendrier plus ou moins précis. Il faut annoncer les intentions et «cesser de jouer au plus fin avec le peuple». Entre les lignes cependant, l'auteur cache mal sa hâte d'accélérer le processus de changement; il cache mal son goût pour une méthode plus expéditive, l'insurrection.

Malgré son caractère séduisant, la position de l'auteur nous laisse fort sceptique. En fait, le livre de Bour ne convainct ni au plan de l'idée que le libéralisme soit au plan del'idée que lelibéralisme soit l'ennemi public numéro un du citoyen.

L'absence d'une approche théorique articulée qui puisse rendre un peu plus opératoire, les concepts employés dans le livre, est le premier élément qui saute aux yeux. Rien sur la notion de «libéralisme», rien sur la notion de «peuple». Et tout au plus consacre-t-on trois lignes pour dire que la démocratie «C'est le gouvernement du peuple». Évidemment, la clarté, et la concision sont moindres et le texte perd énormément de sa force d'impact.

Beaucoup de phrases sont mal introduites et beaucoup d'autres de valeurs souvent très inégales se suivent sans raisons apparentes et donnent aux lecteurs l'impression que l'auteur ne sait pas où il va.

Au plan de l'argumentation, Bouc reprend la thèse très conservatrice selon laquelle la démocratie est basée sur son origine, le peuple. Cependant, la compétence technique, autre élément fondamental de l'expérience contemporaine de la démocratie, lui est complètement étrangère. Les nouvelles recherches sur les classes sociales semblent lui être aussi inconnues. Il reprend la bonne vieille idée que les ouvriers français qui forment selon lui 38% de la population française constitue le peuple «véritable». Les autres 62% des français sont à peu près des ennemis.

Un certain nombre de phrases gratuites jettent le doute sur le sérieux de l'auteur. Ainsi par exemple, lorsqu'il dit que «la totalité du pouvoir est dans les mains de l'ensemble d'une classe», on ne peut s'empêcher de penser aux dernières élections françaises: on ne peut tout de meme pas prétendre que Mitterrand est membre du patronat français! La même chose lorsqu'il affirme que c'est toujours ceux qui ont le plus d'argent qui réussissent à être élus: si c'était vrai, jamais le parti démocrate n'aurait pris le pouvoir aux États-Unis et jamais le parti socialiste n'aurait pris le pouvoir en France.

L'absence de références de niveau international ne rend pas non plus service au livre; on a l'impression de lire un document régional.

Dénué d'ornements intellectuels — ce n'est pas un défaut — le livre est de lecture facile et il s'adresse à l'ensemble des citoyens. Il abonde en détails pertinents sur la vie politique en France. Le chapitre consacré au milieu ouvrier est particulièrement réussi. Le volume de Bouc est une contribution pour la défense de l'être humain aux prises avec les machines politiques et les bureaucraties anonymes de l'État. L'ensemble est sympathique mais il n'apporte rien de véritablement nouveau, de positif et d'important au débat actuel.

L'armée et les tanneries

Saint-Henri des Tanneries, Catalogue de l'exposition, Musée des Arts décoratifs, Le Château Dufresne, 35 pages.

par Yvan Lamonde

SUJET explosif que celui de l'histoire de la garnison militaire britannique de Montréal à cette époque où les soldats protègent tantôt les Loyalistes britanniques et locaux contre les insurgés de 1837-1838 et tantôt les insurgés et les victimes des insurrections contre les Loyalistes britanniques à l'occasion du Bill d'indemnité et de l'incendie (1849) du Parlement de Montréal.

La courbe des effectifs de la garnison de Montréal prend curieusement la forme d'une baïonnette entre 1837 et 1843. C'est la grande époque des militaires, des habits rouges remarqués dans la rue et les squares par les voyageurs et les Montréalais, esquissés pour la postérité par les aquarellistes et les peintres, plantés dans la mémoire de ceux et celles qui s'y piquèrent. À leur apogée en 1842, ils sont un peu plus de 3,000 sur une population d'environ 45,000 habitants.

Elinor Senior évoque certes les défense militaire de Montréal contre les interventions américaines de 1775 et de 1812; elle scrute très peu — et on s'en étonne — les opérations militaires en 1837-1838. Sa visée est plutôt d'étudier l'aide fréquente apportée par le pouvoir militaire au pouvoir civil qui met du temps à organiser à Montréal une «force» constabulaire d'ailleurs dirigée durant les années 1840 par trois ex-militaires. Les militaires se trouvent souvent entre six bras et deux feux à l'occasion d'élections «chaudes» (1832, 1844), d'émeutes comme celles des opposant aux travailleurs du canal Lachine en 1843, aux protestants et aux catholiques lors des prédications de l'apostat Gavazzi en 1853, aux Loyalistes britanniques et Anglo-Canadiens lors de l'incendie criminelle du Parlement en 1849. En ces années de poudre et de brûlots, les militaires aident aussi — et littéralement — les pompiers volontaires municipaux à éteindre les feux!

Sortant du rang, E. Senior n'a pas fait une histoire militaire des militaires pour les militaires. Saluons! Plutôt elle a passé en revue ces militaires dans le milieu social montréalais, montrant leur immersion dans le milieu anglophone tout comme leur difficile distance d'un certain milieu posélytiste de la Canadian Missionary Society; elle souligne l'importance protocolaire de cette armée impériale dans la bourgeoisie locale, tout comme ces mariages entre officiers et filles de «rebelles», ce bilinguisme de bon aloi et ce fragile équilibre dans les rapports des militaires avec la bourgeoisie francophone. Pensons à G.-E. Cartier, rebelle devenu plus tard ministre de la «milice» ... E. Senior ne se méprend pas sur la fréquence et le sens des «parades»; si les militaires «s'exhibent» à l'ouverture des sessions, aux arrivées, départs et serments d'offices des gouverneurs, aux fêtes nationales, en «sleighs», au théâtre ou sur le Champ de Mars, c'est bien pour rappeler que la garnison constitue le symbole et le lien le plus fort de la souveraineté britannique dans la colonie.

En bon éclaireur, l'auteur porte aussi attention au repos du guerrier, le plus souvent célibataire et disposant de son temps libre à l'auberge ou au bordel. Le sort sera l'antidot; sports pour cavaliers disposant de chevaux: turf, courses, chasse-à-courre, clubs de tandems de randonnées en hiver; sports de la métropole aussi: curling, cricket quand ce n'est pas la conversion d'un moyen de locomotion en instrument de divertissement (raquettes).

Elinor Senior a bien bataillé avec un sujet difficile où toutes les armes avaient plus de deux tranchants. À l'exception de son analyse insuffisante de l'implication de la garnison dans les insurrections de 1837 et de 1838, son étude ressemble à une arme qui tire juste parce que bien «balancée».

Au moment où l'armée réprime l'émeute au canal Lachine en 1843, Les Tanneries sont déjà bien identifiées aux artisans des métiers du cuir (tanneurs, selliers, cordonniers) et à un lieu de grande circulation (écluses, diligences et déjà chemin de fer). L'exposition «connaître Montréal par ses quartiers» organisée par le vénérable YMCA (1853) est un événement pour nous, Montréalais pas gâtés côté valorisation historique et muséologique du milieu. Avec peu de moyens mais force détermination, l'exposition retrace, dans un espace trop exigu, le bouleversement du petit village par le chemin de fer vers 1870, les débuts de la vie municipale, religieuse, scolaire, la modification technologique dans l'industrie du cuir et de la chaussure et la diversification manufacturière et commerciale (machine à coudre Williams, coton, abattoirs, coupe de glace) sans oublier la vie des petits commerçants et des gros et forts «petits gars de St-Henri» (Cyr, Décarie, Barré). L'exposition dure jusqu'au 1er novembre et St-Henri toujours.

BILLET

République-to-be

Officiellement, c'est pour le lancement d'un film au titre inquiétant «L'inspecteur la Bavure» que Coluche est parmi nous. Mais allez donc savoir!

Pas besoin d'être aux antipodes pour sentir le vacuum — ou le trop plein — d'un pouvoir qui s'essoufle. Coluche a du flair, il avait pressenti le ras-le-bol français et il arrive ici à temps pour le plein-le-casque québécois.

Est-ce un hasard si, sous le déguisement de l'inspecteur la Bavure, Coluche se trouve au Québec au moment même où sottovoce *les uns parlent de désobéissance civile et les autres de prendre le maquis ou de prendre le marquis?*

Ne sous-estimons pas le slogan du clown: «Je ne peux faire que des progrès», ça risque de faire des ravages quand la chefferie affichera «Vacancy». Après avoir raté le siège présidentiel français Coluche se replie-t-il sur la colonie pour rafler le poste de président de la République-to-be?

Rolande ALLARD-LACERTE

1918-1981

SADATE

anouar el·sadate

A LA RECHERCHE D'UNE IDENTITE

histoire de ma vie

ÉDITIONS QUÉBEC | AMÉRIQUE

492 pages 14.95$

- Une autobiographie passionnante qui se lit comme un roman!
- Derrière le président assassiné, l'homme que fut Anouar el Sadate.

Moi, Anouar el-Sadate, paysan né et élevé sur les bords du Nil, à l'endroit même où l'homme a contemplé l'aube de tous les temps, je dédie ce livre aux lecteurs du monde entier.

Ce livre est l'histoire de ma vie, qui se trouve être en même temps l'histoire de l'Égypte depuis 1918: ainsi en a décrété le destin. Les événements de mon existence ont coïncidé avec les péripéties que l'Égypte a traversées durant cette période. Aussi vais-je raconter ici mon histoire tout entière, non pas seulement en ma qualité de président de l'Égypte, mais en tant qu'Égyptien dont l'existence a été intimement liée à celle de son pays.
Comme l'est, je crois, celle de tout être humain, ma vie a été un long trajet en quête de mon identité. Tout ce que j'ai fait, au cours des années, je l'ai fait pour le bien de l'Égypte; chacun de mes actes a tendu à servir la cause du droit, de la liberté et de la paix.

Bon de commande

Veuillez m'expédier ..... exemplaire(s) de **À la recherche d'une identité, à $14.95,**
que je paie par mandat — chèque bancaire (rayer la mention inutile).

Nom.....

Adresse.....

..... Code.....

Éditions Québec/Amérique, 450 est, rue Sherbrooke, Suite 801, Montréal, Québec, H2L 1J8
Nous assumons les frais d'expédition. Commandes téléphoniques acceptées.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Obsèques

de la disparition de M. Sadate. Si le président Ronald Reagan a renoncé, pour des raisons de sécurité, au pèlerinage du Caire, il y a dépêché son secrétaire d'État Alexander Haig, dont le rôle est de toute évidence d'assurer l'ancrage du régime égyptien dans l'alliance tripartite Washington-Le Caire-Jérusalem.

L'immense interrogation que se pose l'Occident a déjà reçu une première réponse. M. Moubarak a affirmé hier, dans une interview à l'AFP, que ni les Américains, ni les Israéliens n'ont à craindre de revirement de sa part. Il n'a pas non plus caché l'importance qu'il accorde à la nécessité de «contrer l'expansionnisme soviétique».

À ce sujet, il a évoqué la question de la vente des avions-radar américains AWACS à l'Arabie saoudite, estimant qu'elle ne saurait menacer Israël. Ce point sera au centre des conversations Moubarak/Haig qui ont déjà commencé hier après-midi au Caire et qui se poursuivront demain, après les funérailles de M. Sadate.

Cependant, estiment les observateurs, les assurances du nouveau président ne peuvent entièrement calmer les appréhensions occidentales et israéliennes. Les sanglants événements d'Assiout (à 400 km au sud du Caire), où 45 personnes ont trouvé la mort au cours d'affrontements entre les intégristes musulmans et les forces de l'ordre, sont venus rappeler que le ferment de l'islamisme le plus intransigeant continue à alimenter certains fanatismes.

Les mêmes observateurs notent que l'Égypte populaire semble plus frappée de stupeur et d'inquiétude que de chagrin visible à la mort de celui qui a apporté, à la fois, la fierté de ses armes en 1973 et la paix avec Israël en 1977.

Seuls des pays arabes, le Soudan, le sultanat d'Oman et la Somalie sont représentés aux funérailles du Caire. Comme par un symbole que chacun a remarqué, le président soudanais Gaafar Nimeiry est l'unique chef d'État qui aura assisté aussi bien aux obsèques de Nasser qu'à celles de Sadate.

Par ailleurs, le ministère égyptien de la Défense a publié hier son premier communiqué officiel détaillé sur l'assassinat du président Sadate.

Dans cette déclaration, le ministère réaffirme que le commando qui a ouvert le feu était un groupe isolé sans soutien étranger.

Le communiqué révèle le nom du lieutenant accusé d'avoir organisé l'attentat. Il s'agit de Kaaled Ahmed Shanky El-Istambouly. Il confirme de précédentes informations de la police qui avait indiqué que celui-ci était le frère d'un membre d'un groupe intégriste musulman, Takfir Wal Higra, arrêté le mois dernier lors des arrestations massives décidées par le président Sadate.

La déclaration, diffusée par l'agence du Moyen-Orient, précise que les tireurs étaient bien au nombre de quatre, certains témoins ont cependant affirmé qu'ils étaient sept ou huit.

Le communiqué donne des renseignements sur la façon dont les terroristes ont réussi à se substituer aux soldats qui se trouvaient dans le camion et comment il se fait qu'ils avaient des munitions alors que celles-ci sont interdites au cours du défilé commémorant la guerre de 1973.

Voici des extraits de cette déclaration traduite de l'Arabe:

«Quelques jours avant le défilé, les unités y participant se sont retrouvées près du lieu du défilé pour répéter. L'une des unités d'artillerie qui devaient prendre part cette année à la parade militaire était sous le commandement du lieutenant Khaled Ahmed Shawky El-Istambouly, frère de l'une des personnes récemment arrêtées pour appartenance au groupe Takfir Wal Higra.

«L'officier mentionné ci-dessus a mis à profit le fait qu'il commandait cette unité et, aveuglé par la haine, s'est arrangé avec trois autres jeunes gens égarés pour qu'ils se joignent à ce crime. Il a fait en sorte qu'ils prennent place à bord du camion placé sous son commandement, en uniforme militaires.

«Le jour du défilé, le lieutenant a accordé une permission à trois des soldats réguliers à bord du camion et a déclaré à ses supérieurs qu'ils étaient malades et qu'il les avaient remplacés par des réservistes.

«Ces complices ont reçu les armes que les soldats réguliers auraient normalement dû avoir.

«Le règlement interdit aux soldats qui participent au défilé d'avoir des munitions, pour éviter tout incident. Mais les traitres s'étaient arrangés pour obtenir, de l'extérieur, des balles, des grenades et des bombes fumigènes.

«Juste avant que l'unité ne rejoigne le défilé, le lieutenant Khaled a distribué les munitions et les grenades à ses complices et en a gardé quelques-unes pour lui-même.

«Lorsque le camion est arrivé devant la tribune principale, le lieutenant Khaled, qui se trouvait à côté du conducteur, lui a donné l'ordre d'arrêter et l'a menacé de le tuer s'il n'obéissait pas. Le conducteur marquant un temps d'hésitation, il a tiré le frein à main et lorsque le camion s'est arrêté, il a sauté à terre.»

«Les trois autres, qui se trouvaient à l'arrière, l'ont suivi. Sur le moment tout le monde a cru que le camion avait calé et qu'ils descendaient pour le faire repartir, mais immédiatement ces criminels ont commencé à lancer leurs grenades et à tirer sur la tribune principale.

«Ils ont continué à tirer alors que les agents de sécurité situés dans la tribune d'honneur répliquaient à leurs tirs. Lorsqu'ils ont essayé de fuir, ils ont été arrêtés après avoir été blessés.

«Le président a été blessé, ainsi que plusieurs autres personnes qui se trouvaient dans la tribune. Le président a été immédiatement évacué vers l'hôpital militaire Maadi où il est décédé.

«Les services de renseignement militaires poursuivent leur enquête sur les criminels et l'intérêt public exige qu'aucune autre information ne soit donnée pour l'instant sur ceux qui ont perpétré ce crime.»

Quarante-cinq personnes ont été tuées à Assiout, au cours des affrontements qui ont opposé durant vingt-quatre heures des intégristes musulmans aux forces de l'ordre, selon un premier bilan des troupes d'élite, venues en renfort dans la ville.

D'après ces informations recueillies par l'envoyé spécial de l'AFP hier en début d'après-midi, la plupart des quarante-cinq victimes étaient des émeutiers. Ces chiffres ont été confirmés à l'AFP par quelques membres du personnel des centres hospitaliers de la ville.

Assiout, chef-lieu du gouvernorat du même nom, en Haute-Égypte, vit depuis ces événements en véritable état de siège.

Jeudi à l'aube, un commando composé d'une centaine d'intégristes, membres de Takfir Wal Hegra (une organisation extrémiste musulmane), selon des indications officieuses, avait pris d'assaut plusieurs édifices d'Assiout, notamment le commissariat de police. Des échanges de tirs ont été enregistrés toute la journée, entre membres du commando et forces de l'ordre.

Les combats ont pris fin dans la nuit de jeudi à vendredi, après que des renforts envoyés du Caire eurent réussi à maîtriser les assaillants.

◆ Escalade

rité gouvernementale a un but: rassurer. Les mesures de sécurité prises aujourd'hui pour les funérailles sont exceptionnelles pour protéger le plus important rassemblement de personnalités occidentales jamais vues au Proche-Orient mais auquel sera absent le monde arabe (seul le Maroc, Oman, le Soudan et la Somalie seront représentés).

Aux événements d'Assiout auxquels le gouvernement a répondu en envoyant ses troupes de choc et en jurant que cela ne se reproduirait plus, les autorités précisent que la situation est calme dans l'ensemble du pays. La prière du vendredi s'est déroulée sans encombre dans les 40,000 mosquées d'Égypte mais, faut-il préciser, le décret gouvernemental restreignant les manifestations de deuil aux mosquées uniquement contient une précision révélatrice. Ces manifestations doivent se faire selon les coutumes de l'Islam, dans la lecture du Coran. Autrement dit, pas de sermons, pas d'incitations à la violence possible.

En fait, il faut bien se le demander: la colère gronde-t-elle sous ce calme apparent:

Car, même si la thèse officielle de l'incident isolé, l'opération suicidaire menée par quelques individus se confirmait, cela ne réglerait pas pour autant le problème de la stabilité en Égypte. Organisée ou pas, l'opposition sort de toute façon renforcée d'une parfaite «victoire». L'indifférence de la population à l'assassinat du président Sadate ne peut que la rassurer.

Bref, le nouveau chef d'État se retrouve avec un lourd héritage. M. Moubarak aura-t-il l'habileté nécessaire? Ce militaire qui s'est frotté depuis peu au fait politique (il a été nommé vice-président en 1975) est peu connu. On le dit faible. Mais, ce n'est pas significatif, on en disait tout autant de celui que Nasser avait baptisé «le petit âne» son vice-président, Anouar Sadate.

Il aura pourtant à nager en eau trouble. D'une part, sur le plan intérieur, l'opposition n'est peut-être pas aussi organisée que celle de l'Iran sous le shah mais il vient de prouver sa détermination et son habileté à frapper fort et haut. Cette opposition a un point en commun, qu'elle soit de droite ou de gauche, les intégristes musulmans refusent la paix avec Israël pour des motifs religieux, et la gauche, non pour la paix en elle-même, mais parce que, selon elle, le chemin choisi par l'Égypte ne peut résoudre la question palestinienne.

D'autre part, M. Moubarak a tout intérêt à s'assurer un allié israélien fort inquiet. Ce n'est pas pour rien qu'il a accordé sa première entrevue à la presse écrite au quotidien israélien *Maariv* et qu'il a rencontré dès son arrivée au Caire hier, le premier ministre Menahem Begin. Les Israéliens ont toujours été persuadés que le traité de paix ne tenait qu'à la présence de Sadate. M. Moubarak devra se montrer extrêmement souple, prêt à faire des concessions, disponible à donner toutes les preuves que le processus de paix est «un train en marche qui doit continuer» s'il veut «planter le drapeau égyptien en pensant au président Sadate» sur la dernière partie du Sinaï qui sera rendue en avril 82.

◆ Chômage

hausse des taux d'intérêt. Le ministre des Finances, a dit M. Rae, devrait profiter du discours du budget pour décréter une diminution de ces taux d'intérêt.

M. Rae a suggéré au ministre des Finances d'apporter des réformes au système fiscal de façon à venir en aide aux nécessiteux.

Parce que M. MacEachen a justifié dans le passé les taux élevés d'intérêt comme moyen de lutter contre l'inflation M. Rae craint que les politiques canadiennes qui grugent le pouvoir d'achat des Canadiens ne vivent encore longtemps.

Le seul député conservateur du Québec, M. Roch LaSalle, a repris à peu près les mêmes propos. «Cette politique qui nous a donné des taux d'intérêt de 20% et plus menace des milliers de petits propriétaires au pays et il est maintenant clair qu'il y a un lien entre ces taux élevés et le chômage parce qu'ils augmentent le coût de la production et découragent l'emploi, a-t-il déclaré.

Le taux de chômage au Québec est passé à 11.2% en septembre, en hausse de 1.3% par rapport au mois d'août. Les chiffres d'hier indiquent que le taux de chômage a augmenté tant chez les hommes que chez les femmes, dans toutes les catégories d'âge et dans toutes les provinces. Les hausses les plus importantes ont été enregistrées à Terre-Neuve, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique.

À Terre-Neuve, le taux de chômage a augmenté de 3.7%, pour passer à 17.8%. À l'Île-du-Prince-Édouard, l'augmentation a été de 1.7%, et le taux pour septembre était de 12.2%. En Nouvelle-Écosse, la hausse du chômage a été de 1.5%, et le taux s'inscrivait à 11.1% le mois dernier, tandis qu'au Nouveau-Brunswick, on a connu une augmentation de 2.2% du nombre des chômeurs, et que la proportion totale des sans-travail était de 12.7% le mois dernier.

Au Québec, le taux de chômage il y a un mois était de 11.2%, une progression de 1.3% par rapport au mois précédent; les Ontariens ont connu une hausse du chômage de 1.2%, et un taux de chômage de 7.1% tandis qu'en Colombie-Britannique, la hausse a été de 1.1%, et le taux de 7.3%.

La hausse la plus petite a été inscrite en Alberta, où le taux de chômage n'a progressé que de 0.3% en septembre, pour atteindre 3.6%. Cette hausse n'a pas été très importante, 0.4% seulement, au Manitoba et Saskatchewan, où on connaît respectivement des taux de 6.3% et de 4.8%.

◆ Délai

Ce dernier a dit avoir confiance dans l'avenir de l'amiante à moyen et long terme. L'Agence américaine pour la protection de l'environnement a recommandé récemment des assouplissements dans les contrôles requis pour l'utilisation de l'amiante. Un rapport d'une étude autrichienne conclut également que l'amiante ne présente aucun danger pour la santé et la sécurité des personnes.

Québec hésite cependant à exproprier la Société Asbestos pour deux raisons:

■ En achetant les actifs et non la compagnie, le gouvernement n'aura pas droit au riche fonds de roulement de $73 millions qu'on trouve actuellement dans les coffres de la compagnie. Cette somme représente $26 par action. En payant $42, le gouvernement ne verse que $16 par action pour les mines de Thetford et du Grand nord québécois, les usines québécoises et allemande, les bureaux... La valeur de ces actifs matériels serait d'environ $45 par action si on tient compte des évaluations comptables.

■ Le procédé de l'expropriation risque de ternir l'image du Québec aux États-Unis. Depuis quatre ans, les médias américains accolent une étiquette socialisante au gouvernement de M. René Lévesque en raison de sa politique de l'amiante. La revue *Canadian business* affirmait en septembre que le Québec était maintenant la meilleure place pour le capitalisme au Canada.

A plusieurs reprises, le gouvernement québécois a sommé General Dynamics de négocier de bonne foi la vente de ses intérêts au Québec. La dernière menace fut lancée le 25 mars dernier par le ministre des Finances qui accordait un délai de six jours à General Dynamics avant de reprendre les négociations.

Les pourparlers ont repris par la suite mais les deux négociateurs de la compagnie ont récemment quitté leur poste. Le vice-président de General Dynamics, M. Guy Fiske, est passé au département de l'Énergie, à Washington, alors que le président de la Société Asbestos, M. Maurice Taschereau, a été désigné par le gouvernement fédéral comme responsable de l'administration des Terres du Canada.

La compagnie a perdu une longue bataille judiciaire lorsqu'au mois de mars, la Cour suprême refusait d'entendre sa requête sur la constitutionnalité à la loi 121 permettant l'expropriation de l'entreprise.

Les actions d'Asbestos sont passées au cours des cinq dernières années d'un creux de $19 au lendemain de la prise de pouvoir du Parti québécois en novembre 1976 à un sommet de $55 l'an dernier alors que le dossier semblait être sur le point d'aboutir. Depuis le début de l'année, le titre a remonté de $30 à $40, le cours à la fermeture jeudi soir.

Une étude de la maison Richardson Securities indiquait, l'été dernier, que la valeur des actifs et du fonds de roulement s'établissait à $62.50 et recommandait ainsi l'achat de ces titres.

La décision du gouvernement a été commenté hier par les milieux financiers et patronaux. Un analyste de la maison Greenshield, M. Jacques Bertrand, s'est dit étonné de voir le gouvernement hésiter devant l'arme de l'expropriation.

Le vice-président de la Chambre de commerce de Montréal, M. André Vallerand, a dit préféré la stratégie d'un nouveau délai au geste d'expropriation, alléguant que cette dernière mesure n'améliorerait pas l'image du Québec à l'étranger.

Pour sa part, le vice-président du Conseil du patronat, M. Ghislain Dufour, a déclaré: «Nous ne sommes pas d'accord ni avec l'expropriation, ni avec l'entente de gré à gré. Nous ne sommes pas d'accord avec la notion de l'État entrepreneur, surtout dans la conjoncture actuelle».

M. Dufour se demande où M. Parizeau trouvera les $100 millions requis pour l'acquisition des actions. Le gouvernement fait face présentement à un déficit de plus de $3 milliards.

L'expropriation pourrait cependant prendre plusieurs mois en raison des procédures compliquées d'évaluation des actifs.

Avec l'acquisition de la Société Asbestos, le gouvernement québécois contrôlera, à travers la Société nationale de l'amiante, plus de 30% de la production de ce minerai au Québec. Bell Asbestos, acquise par le gouvernement au début de l'an dernier, et la Société Asbestos ont une production combinée de 360,000 tonnes. Fait à signaler, ces deux mines exploitent le même gisement.

Le ministre des Finances a reconnu également que le marché de l'amiante n'était pas à son meilleur présentement mais qu'avec ce point de vue, les Québécois ne devraient jamais investir dans les scieries qui traversent actuellement une période difficile.

Depuis trois ans, la production mondiale d'amiante est demeurée stable autour de cinq millions de tonnes. Aucun nouveau gisement n'a été mis en valeur ce qui stabilise l'offre. Une des deux mines d'amiante de la Colombie-Britannique a été fermée; l'unique producteur de cette province, Cassiar Resources, a été acquis à 100% par la puissante firme Brinco, contrôlée par les frères milliardaires de Toronto, Paul et Albert Reichmann. Une autre compagnie, Advocate Mining, de Terre-Neuve, a cessé ses opérations en raison de problèmes financiers.

Pour sa part, la Société Asbestos annonçait, l'été dernier, des profits de $4.6 millions sur des ventes de $57 millions au premier semestre. La faiblesse du dollar canadien explique une bonne partie de ces gains.

Si le gouvernement du Québec procède à l'expropriation, la Société nationale de l'amiante se porterait acquéreur de l'usine et la mine située à Thetford-Mines. L'avis d'expropriation ne comprendra pas la mine d'Asbestos Hill, située près de Fort-Chimo, et l'usine qu'elle alimente à Nordenham, en Allemagne.

◆ Nobel

passager silencieux et passif qui laisse en majeur partie le soin de conduire et de décider des comportements à l'hémisphère gauche».

En résumé, estime l'institut Karolinska, Sperry «en étudiant les malades commissurotomisés, (...) Nous a permis de pénétrer le monde intérieur du cerveau, qui jusqu'ici nous était fermé ou presque».

En ce qui concerne les travaux des Pr Hubel et Wiesel, l'institut déclare notamment: «En captant les impulsions données par les cellules nerveuses dans les différents strates de l'écorce visuelle, Hubel et Wiesel ont pu montrer que le message informatif qui se transmet des yeux au cerveau subit un traitement analytique par lequel les composantes partielles de l'image rétinienne sont lues en fonction de leurs contrastes, de la configuration de leurs lignes et du mouvement de l'image sur la rétine».

«(...) les découvertes de Hubel et Wiesel signifient une percée dans la recherche consacrée à la faculté qu'a le cerveau d'interpréter le code du message d'impulsion émis par les yeux. Grâce à leurs investigations nous possédons aujourd'hui une connaissance approfondie du traitement de l'information dans le secteur du système visuel et des processus effectués par les cellules visuelles.»

Le Pr Sperry touchera, le 10 décembre à Stockholm, un chèque de 500,000 couronnes suédoises ($110,000). Les Pr Hubel et Torsten se partageront l'autre moitié du prix. Les insignes du prix leur seront en même temps remis.

L'Américain Roger W. Sperry, un des lauréats du prix Nobel de médecine 1981, est né le 20 août 1913 à Hartford, Connecticut.

Il travaille à la faculté de biologie de l'Institut californien de technologie à Pasadena.

Avant de se consacrer à la recherche sur la spécialisation fonctionnelle des hémisphères du cerveau, il a étudié la psychologie au collège d'Oberlin, puis la zoologie à Chicago.

Il enseigna ensuite la biologie à Harvard (1942-46), ainsi que l'anatomie et la psychologie à Chicago (1946-53).

Après avoir été responsable de la section de neurologie à l'Institut national américain de la santé (1952-53), il est depuis 1954 titulaire de la chaire de psychobiologie à Pasadena.

Il est membre de l'Académie américaine de sciences.

L'Américain David B. Hubel, qui partage la seconde moitié du prix Nobel de médecine 1981 avec le Suédois Tosten N. Wiesel, est né le 27 février 1926 à Windsor, Ontario.

Il est professeur de neurobiologie à la faculté de Médecine de Harvard dans le Massachussets.

Ancien étudiant de l'Université McGill à Montréal, il a commencé sa carrière médicale dans cette ville où il demeura jusqu'en 1954, participant notamment à des recherches sur l'épilepsie.

Il s'est établi ensuite aux États-Unis où il occupa diverses fonctions dans la section de neurologie de l'hôpital John Hopkins et à l'hôpital militaire Walter Reed de Washington avant d'être nommé à Harvard où il est chef du département de physiologie.

Membre de plusieurs sociétés scientifiques, il appartient notamment à l'académie de recherches «Leopoldina» de halle, en RDA.

Le Suédois Torsten N. Wiesel est né le 3 juin 1924 à Uppsala, Suède. Il est chef du département de neurobiologie à la célèbre université américaines de Harvard et réside à Boston.

Diplômé de l'Institut Karolinska de Stockholm (1954), il y commence sa carrière en qualité de professeur assistant de physiologie et de psychiatrie infantile.

À partir de 1955 il se spécialise dans l'ophtalmologie à l'université John Hopkins à Baltimore puis devient en 1960 professeur assistant de neurophysiologie et de neuropharmacologie à Harvard.

Membre de l'Académie américaine des sciences et de la Société suédoise de physiologie, il fut président de la Société neuro-science en 1978-79.

Interrogé sur ses impressions alors qu'il se trouvait à l'Université Harvard, où il travaille depuis vingt ans avec son co-lauréat américain, Torsten N. Wiesel, a déclaré: «Oh non, j'avais peur précisément de cela».

«Peut-être faudrait-il que j'aille me cacher», a ajouté M. Wiesel, inquiet de la publicité qui entoure le prix Nobel.

Son co-lauréat, le Pr Hubel, a été moins timide: «Cet honneur est agréable et l'argent est agréable», a-t-il dit. Il a toutefois exprimé l'espoir que d'avoir le prix Nobel ne rendrait pas désormais plus difficiles ses travaux de recherche. «C'est la recherche qui est amusante», a-t-il remarqué.

Le troisième lauréat du prix Nobel de médecine, l'Américain Roger Sperry, qui a reçu une moitié du prix pour ses travaux sur la spécialisation des hémisphères du cerveau, était vendredi en vacances en Californie et n'a pas pu être joint immédiatement.

Le prix Nobel de médecine a déjà récompensé par le passé 129 lauréats.

Les États-Unis arrivent largement en tête avec désormais 56 lauréats. Ils ont été présents sans interruption depuis 1973.

Suivent les Britanniques (19 lauréats), les Allemands (11), les Français (huit) et les Suisses (cinq).

La Belgique, l'Autriche et le Danemark ont vu leurs chercheurs et médecins récompensés à quatre reprises.

Viennent ensuite le Canada, la Russie, l'Italie, la Hongrie, les Pays-Bas, l'Australie et l'Afrique du Sud avec deux lauréats.

Le Portugal et l'Espagne ont été récompensés une fois chacun.

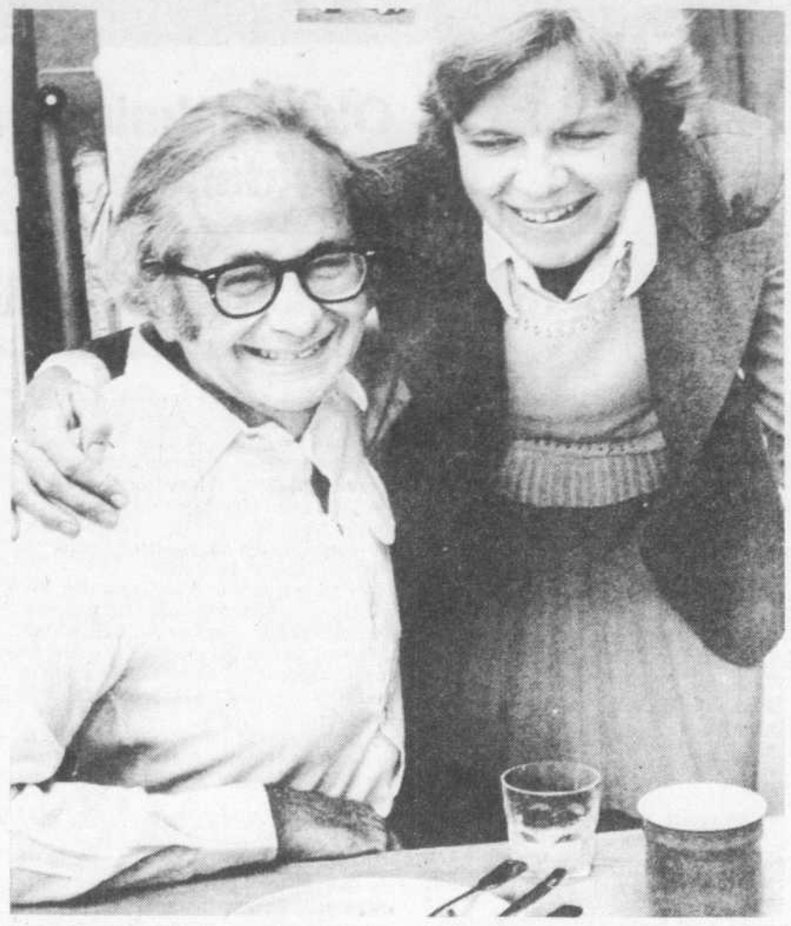

Le Dr David N. Hubel, autrefois professeur à l'Université McGill aujourd'hui devenu citoyen américain, se réjouit, en compagnie de son épouse Ruth, à leur domicile de Newton (Mass.), d'avoir été choisi co-gagnant du prix Nobel de médecine. (Photolaser AP)

◆ CECM

Suite de la page 18

Dans l'Antiquité romaine, les vieux évêques réfrénaient l'ardeur des jeunes néophytes pressés de se lancer d'eux-mêmes dans la gueule des lions pour être certains de cueillir la palme du martyr. Qu'on ne se fasse pas d'illusions, les enseignants «athées» d'aujourd'hui ne joueront pas les nouveaux martyrs devant les minables inquisiteurs de la CECM. On les comprend très bien.

En attendant cependant, cette comédie produit des résultats désastreux. La qualité de l'enseignement religieux que tous réclament à bon droit, est mise en péril. On demeure dans l'ambiguité et l'équivoque car bien des professeurs se voient contraints d'enseigner une matière à laquelle ils ne croient pas. L'ère du soupçon s'instaure et perdure.

On commencera en fait à croire à la rechristianisation de la CECM lorsque ses dirigeants décideront, comme le disait récemment le Conseil supérieur de l'éducation, «à faire la vérité» sur le vécu et à perdre cette mentalité d'assiégés qui les caractérise depuis cinq ans. Au lieu d'ouvrir grandes les portes, on continue d'ériger partout des barrières morales, administratives et juridiques.

On croira à la rechristianisation de la CEM lorsqu'il sera devenu évident pour tout le monde, à cause non pas des déclarations de son président mais de la pratique, qu'elle est convaincue que la personne humaine a droit à la liberté religieuse. «Cette liberté consiste en ce que tous les hommes doivent être soustraits à toute contrainte de la part soit des individus, soit des groupes sociaux et de quelque pouvoir humain que ce soit, de telle sorte qu'en matière religieuse nul ne soit forcé d'agir contre sa conscience, ni empêché d'agir dans de justes limites, selon sa conscience, en privé comme en public, seul ou associé à d'autres». Ces propos sont ceux des évêques réunis en concile à Vatican II. Ils devraient être crédibles.

La bataille de l'opium en Thaïlande

BANGKOK (Reuter) — Les soldats thaïlandais ont livré cette semaine une véritable bataille rangée contre quelque 700 montagnards qui escortaient une caravane d'opium venant de Birmanie, selon un porte-parole de l'armée thaïlandaise.

Les montagnards ont été repoussés en Birmanie jeudi, après l'arrivée de renforts du côté thaïlandais, ajoute-t-on.

Le porte-parole n'a pas donné de précisions sur les pertes subies, mais le quotidien *Bangkok Post* écrit qu'un soldat et quatre montagnards ont été tués, et que plusieurs soldats ont été capturés par les trafiquants et sont portés disparus.

La bataille a eu lieu dans une région contrôlée par les rebelles birmans du Shan United Army, dirigée par Chang Chee-Fu, dont la tête est mise à prix par les autorités de Bangkok.

Cette région est proche du «triangle d'or», situé aux confins du Laos, de la Thaïlande et de la Birmanie.

Commission Canada-USA

WASHINGTON (AFP) — Le président des États-Unis, M. Ronald Reagan, vient d'annoncer la nomination d'un ancien membre de la Chambre des représentants de l'État de New York, M. Robert McEwen, au poste de représentant des États-Unis à la Commission internationale conjointe États-Unis-Canada.

M. McEwen remplacera à ce poste, et donc également au poste de président de la commission, M. Robert Sugarman.

Une route Terry Fox en Ontario

TORONTO (PC) — Le dernier tronçon de 100 kilomètres de la route Trans-Canada que Terry Fox a parcourue avant que le cancer l'ait forcé à renoncer au Marathon de l'Espoir s'appelle maintenant The Terry Fox Courage Highway, a annoncé vendredi le ministre des Transports de l'Ontario, M. James Snow.

A chaque extrémité de ce tronçon qui va de Thunder Bay à Nipigon, on érigera des panneaux à l'effigie de Fox.

C'est à Thunder Bay, il y a un an, que Fox, âgé de 22 ans, né à Port Coquitlam, C.-B., a mis fin à sa course à travers le pays en vue de recueillir des fonds pour la recherche contre le cancer. Il a réussi à amasser plus de $23 millions contre la maladie qui finalement l'a emporté le 28 juin dernier.

Un vendeur de bibles en prison

NEWARK (AFP) — Un jeune homme de 19 ans, vendeur de bibles ambulant, a été condamné jeudi à 30 jours de prison ferme par un tribunal de Newark (New Jersey) pour avoir volé deux dollars de biscuits secs dans un supermarché.

Robert Cotton a indiqué au tribunal qu'il avait faim et que son employeur, une certaine Gloria Mitchell, avait refusé de lui avancer l'argent nécessaire pour s'acheter à manger ou pour couvrir les frais de son retour chez sa mère dans le Michigan.

Une femme pendue à Singapour

SINGAPOUR (Reuter) — Deux trafiquants, dont une femme, ont été pendus vendredi matin à Singapour. C'est la première fois qu'une femme est exécutée en application de la sévère législation antidrogue en vigueur dans cette île du Sud-Est asiatique.

Low Hong Eng, une couturière de 35 ans, et son complice Tan Ah Tee, 35 ans également, ont été pendus à la prison de Changi. En 1978, ils avaient été reconnus coupables d'avoir trafiqué 459.3 grammes d'héroïne deux ans auparavant.

Onze personnes ont été exécutées à Singapour depuis l'entrée en vigueur des nouvelles lois sur la drogue, qui prévoient la peine de mort obligatoire pour certains crimes liés au trafic.

10 octobre

par la PC et l'AP

1980: le premier bilan du tremblement d'El-Asnan (Algérie) fait état de milliers de morts;

1979: le conseiller spécial américain pour les affaires de sécurité, Zbigniew Brzezinski, déclare que les États-Unis n'hésiteront pas à utiliser des armes nucléaires en cas d'attaque soviétique contre l'Europe occidentale;

1977: échec d'une manoeuvre d'arrimage entre Saliout-6 et la cabine Soyouz-25, dont l'équipage, les cosmonautes Vladimir Kovalenko et Valery Rioumine, reçoivent l'ordre de revenir sur Terre;

1976: de nombreux étudiants, universitaires et hommes politiques de gauche thaïlandais passent à l'étranger à la suite de la prise du pouvoir par les militaires, à Bangkok;

1974: le Parti travailliste de Harold Wilson remporte de justesse les élections législatives en Grande-Bretagne;

1971: cyclone sur Haïti, Cuba, le Mexique et la Floride: plus de 200 morts;

1970: le ministre du Travail du Québec, M. Pierre Laporte, est enlevé par deux hommes masqués: on le retrouvera mort une semaine plus tard;

1967: la Bolivie annonce que le révolutionnaire cubain Che Guevara a été tué au cours d'un combat avec les troupes boliviennes;

1963: rupture d'un barrage près de Belluno (Italie): 1,800 morts;

1943: le maréchal Tchiang Kai-Chek prête serment comme président de la République chinoise;

1938: l'armée allemande achève l'occupation du territoire des Sudètes (Tchécoslovaquie);

1913: le batardeau de Gamboa saute, ce qui marque l'achèvement du percement du canal de Panama;

1911: la dynastie mandchoue est renversée par les révolutionnaires chinois de Sun Yat-Sen;

1733: la France déclare la guerre à l'empereur Charles V d'Allemagne, à qui elle reproche d'avoir aidé Auguste III de Saxe.

Ils sont nés un 10 octobre: Giuseppe Verdi, compositeur italien (1813-1901); Helen Hayes, actrice américaine (1900).

AUJOURD'HUI

De 20 h à 22 h, au Gesù, 1200 rue de Bleury, le père Guy-Marie Ménard, s.j., donnera un cours sur la consécration à Marie, Mère de l'Église. Suivra une eucharistie. Pour inf.: 861-6571.

■

Une Foire d'oeuvres d'art et d'artisanat, commanditée par la Société historique du Comté de Brôme, aura lieu dans les Cantons de l'Est. On emprunte la sortie Foster de l'autoroute des Cantons de l'Est et l'on se rend au Brome Lake Country Inn entre Foster et Knowlton sur la route 30. L'exposition comprendra de la poterie, des oeuvres sur bois, tapis, tissages, peintures, etc.

Les Dix seront à Montréal le 19 octobre

EDMONTON (d'après CP) — Les premiers ministres des provinces se réuniront à Montréal le 19 courant pour discuter constitution.

C'est ce que le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Bill Bennett, a annoncé hier. M. Bennett, doit rencontrer le premier ministre du Canada, M. Trudeau, à Ottawa mardi pour lui faire part des réactions des provinces à son projet de rapatriement.

M. Trudeau avait invité les premiers ministres des provinces à le rencontrer dans la capitale la semaine prochaine, mais cette invitation a mal été accueillie par M. Bennett et les autres premiers ministres.

Hier, M. Bennett, après avoir rencontré le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, a laissé entendre qu'il aborderait avec M. Trudeau la possibilité d'une solution de compromis sur le rapatriement de la constitution.

LE DEVOIR
Montréal, samedi 10 octobre 1981
CAHIER 21 CULTURE ET SOCIÉTÉ

EN VENTE PARTOUT
LA PENSEE QUI GUERIT
par le Docteur Pierre Vachet
Éditions Sélect

La répression n'a pas de couleur

par Bertrand de la Grange

TORONTO — L'annonce de la libération de l'écrivain chilien Jorge Mario Soza, condamné en août 1980 à quatre ans d'exil intérieur, ne pouvait survenir à un meilleur moment pour les participants au congrès de Toronto sur «l'écrivain et les droits humains» (1er au 4 octobre) qui ont appris la nouvelle samedi, à l'instant précis où ils signaient une pétition exigeant sa mise en liberté.

Cette heureuse coïncidence a mis un peu de baume sur les plaies ouvertes par la répression, plus ou moins brutale selon les pays, dont sont victimes, dans le monde entier, les intellectuels et tous ceux qui luttent contre les abus des pouvoirs établis. La libération du poète et journaliste chilien, âgé de 55 ans, qui avait été arrêté pour avoir diffusé la «doctrine marxiste» à travers une publication clandestine, venait de prouver que les défenseurs des droits humains, les membres d'Amnistie internationale et la soixantaine d'écrivains, originaires de vingt-cinq pays, réunis à l'Université de Toronto, ne se battaient pas pour rien.

Car il est évident pour tout le monde que l'élargissement de Jorge Mario Soza est le résultat direct des campagnes de mobilisation lancées dans de nombreux pays par tous ceux qui se préoccupent du sort des milliers de «prisonniers de conscience» enlevés par les forces chargées de la répression, torturés, parfois jusqu'à la mort, et classés «disparus» lorsque le pouvoir refuse de rendre des comptes aux familles ou à l'opinion publique.

Qu'ils soient dans les camps de travail ou les prisons psychiatriques d'Union soviétique, dans les lieux de détention secrets ou les camps de concentration d'Amérique latine, qu'ils aient été arrêtés pour leurs convictions politiques ou religieuses par un régime fasciste ou démocratique, dans un pays capitaliste ou socialiste, les prisonniers politiques peuvent plus que jamais compter sur l'appui de tous ceux qui croient profondément que le combat pour la liberté d'expression est une priorité absolue dans la lutte contre l'oppression à travers le monde.

Tout au long du congrès, organisé en collaboration avec Amnistie internationale par des intellectuels de Toronto, les écrivains et le public ont martelé ce message et défendu avec conviction, parfois avec passion, le caractère universel des droits fondamentaux qui, comme l'ont souligné les poètes québécois Gaston Miron et Michèle Lalonde (Marie-Claire Blais était également là) et le Martiniquais Ernest Pépin, incluent le droit à la différence pour les «petites cultures» face au «rouleau-compresseur» d'un internationalisme voulant uniformiser le monde au nom de «l'idéal d'unité entre les peuples».

Jacobo Timerman

Michèle Lalonde

Vaclav Havel

Margaret Atwood

Dans un texte écrit en collaboration avec Denis Molière et dont elle a lu de larges extraits, Michèle Lalonde s'est prononcée en faveur d'une «internationale des petites cultures» constituée «sur la base d'une commune résistance aux forces impérialistes» qui, à travers les firmes multinationales, «obéissent à la seule rationalité du profit maximum».

Les auteurs établissent une différence fondamentale entre les «petites cultures» et les «groupes ethniques ou minorités», tels les Italiens ou les Polonais vivant aux États-Unis, dont le foyer principal, l'Italie ou la Pologne, n'est pas menacé de disparition. Les petites cultures en revanche, «telles l'occitane, la québécoise, la basque, etc, n'ont d'autre point d'appui qu'au Québec, en 'Occitanie', en pays

Suite à la page 22

Un écrivain en liberté

par JEAN ROYER

ECRIVAIN argentin en exil, Julio Cortazar, qui vient d'être naturalisé français par Mitterand, n'est jamais allé se faire décorer par Pinochet comme son émule Borgès. Au contraire, Cortazar s'occupe d'aider ceux qui fuient les dictatures militaires et autres. Ce n'est pas par hasard qu'il a fait partie du Tribunal Russel. C'est aussi pour lutter en faveur de la liberté qu'il continue d'écrire et de publier son oeuvre. Dernièrement, Gallimard nous donnait un autre livre de Cortazar en français: *Le Tour du jour en quatre-vingts mondes*,(1) un recueil-kaléidoscope qui illustre bien la liberté de l'écrivain.

Car Cortazar est un écrivain en liberté. C'est ainsi qu'il se définissait d'ailleurs, il y a quelques saisons, invité par Jean-Guy Pilon à la sixième Rencontre québécoise internationale des écrivains.

«L'écrivain doit se mettre à la recherche de son peuple comme un être responsable au plan politique mais libre au plan littéraire, m'avait précisé Cortazar dans une entrevue. Ce qui compte, c'est l'effort de création de l'écrivain, ajoutait-il. Et nous avons deux impératifs: la fidélité aux pulsions de nos peuples ainsi qu'un bond en avant de la libre créativité. Le travail de l'écrivain doit être à la fois politique, au sens le plus noble du terme, et littéraire, au sens le plus libre du mot. Le devoir de l'écrivain consiste à poursuivre son oeuvre au plus haut niveau possible...»

Pour Julio Cortazar, «toute bonne littérature est révolutionnaire». Car «la création littéraire continue d'être une arme importante dans la lutte pour la libération des peuples». Et le romancier argentin, auteur des *Armes secrètes*, me dira encore: «Aux yeux des multiples dictatures latino-américaines n'importe lequel livre, en tant que tel, est suspect. Mais les lecteurs du livre le sont encore plus, parce que lire un livre c'est toujours, pour ainsi dire, appuyer sur la gachette, libérer ainsi sa force explosive et la multiplier.»

Mais attention: les livres de Cortazar ne parlent pas de politique. Au contraire. Ils veulent dépasser les apparences. Celui qui les écrit est un «Cronope» qui «fait des trous dans le présent». Et un Cronope, ça combat tous les «Fameux». D'ailleurs, quel enfant argentin n'a pas dans ses jeux verbaux quelque histoire de Cronope inventée par Cortazar?

Ce dernier ouvrage de Cortazar, intitulé à l'enseigne d'un autre Jules: *Le Tour du jour en quatre-vingts mondes*, est bien le livre d'un Cronope, un livre-collage d'une vision du monde qui contredit les paysages habituels. L'ouvrage réunit des textes de toutes sortes: essais, contes, poèmes, fables, portraits. Mais un Cronope ne voit pas le monde comme tout le monde. Du moins pas comme les adultes ordinaires. Un Cronope n'a pas renoncé à la vision de l'enfant qui, lui, portait déjà l'adulte. C'est simple à expliquer: «Certains de mes quatre-vingts mondes, écrit Cortazar, sont de vieilles et petites planètes où je suis arrivé une fois il y a bien longtemps, un peu comme le petit prince de Saint-Exupéry, si décrié par les purs et durs de la littérature et si émouvant pour ceux qui restent fidèles aux *Lumières de la ville*, à Jelly Roll Morton, à *Oliver Twist*».

En fait, ce livre ouvre des fenêtres sur les romans et les fables de Cortazar. Je pense à *Marelle*, au *Livre de Manuel*, à *Cronopes et Fameux*, entre autres titres parus en français chez Gallimard. *Le Tour du jour en quatre-vingts mondes* nous met en esprit de Cronope, véritablement. Cortazar cultive l'analogie insolite, explore l'absurde, dialogue avec des écrivains, des peintres, des musiciens qui l'ont nourri. À l'aide d'un autre créateur, d'un tableau, d'une photographie, d'une page de journal personnel, d'un dessin ou d'une citation, le Cronope Cortazar dérange l'ordre établi des références culturelles. Il nous redonne surtout une passion du monde. Son livre, lucide et ludique, prend le chemin de l'humour jusqu'au fantastique. De la poésie au jazz et de l'*Extermination des crocodiles en Auvergne* jusqu'à la *Théorie des caméléons et des moineaux*, tout réel devient fantastique, donc réapparait. Nous y rencontrons Delvaux, Alechinsky et Duchamp. Nous entendons la trompette du super-cronope Louis Armstrong et la musique d'autres jazzmen admirés: Thelonius Monk ou Clifford Brown, par exemple. Nous reconnaissons l'écrivain cubain José Lezama Lima. Nous croisons aussi le mal, incarné chez Landru et comparses. Nous vivons des aventures, des rêves, nous touchons la vie érotique aussi avec Silvia. Sans oublier les auteurs de génocides, Jack the Ripper et l'évêque d'Evreux.

Le Tour du jour en quatre-vingts mondes est un livre qui se fréquente un peu comme un almanach, au gré des humeurs et des curiosités, pour retrouver son esprit de Cronope, pour sortir de la prison quotidienne: parfois en riant, parfois en grinçant des dents, toujours en état d'alerte. C'est un livre lucide: à «construire un nouvel espace à vivre et à rêver», écrit Claude Fell dans le numéro 80 de la revue *L'Arc* consacré à Cortazar. C'est aussi un livre ludique: «Le jeu, participant du sacré, délimite toujours un espace, comme l'animal son territoire», disait Marcel Bélanger dans l'excellent numéro 128 de la revue Liberté consacré à Julio Cortazar, où sous lisions d'ailleurs le dernier texte, *Siestes*, publié aujourd'hui dans *Le Tour du jour en quatre-vingts mondes*.

(1) Julio Cortazar, **Le Tour du jour en quatre-vingts mondes**, Paris, Gallimard, 310 pages.

Vieux souvenirs, bons sentiments

par Nathalie Petrowski

«DU temps, il faut parfois beaucoup de temps pour comprendre les choses et les assimiler complètement.» Les paroles sont de Francis Mankiewicz. Il les lance du haut de son escalier à Outremont au bout de deux heures de chassés-croisés philosophiques sur son dernier film *Les Beaux Souvenirs*, une co-production de l'Office national du film et de l'industrie privée. Il n'a pas répondu à toutes mes questions et, moi, je ne suis pas venue à bout de ses détours et de ses dérobades. Quelque part l'ambiguïté subsiste.

La veille au soir, *Les Beaux Souvenirs* étaient présentés en avant-première dans la salle de cinéma de l'ONF devant le tout-Montréal cinématographique venu applaudir le dernier-né du talentueux cinéaste québécois de 37 ans. Dans les milieux plus prosaïques de l'industrie, plusieurs se demandent pourtant si le film connaîtra un succès égal à celui des *Bons Débarras* ou même à celui du *Temps d'une chasse*. Tous les ingrédients, un deuxième scénario de Réjean Ducharme, le décor rhapsodique de l'île d'Orléans et la chevelure dorée de Monique Spaziani, la nouvelle coqueluche du théâtre québécois, semblent diriger le film dans cette direction-là. Mais sait-on jamais. La magie des oeuvres d'art opère parfois d'une drôle de façon. «On ne peut jamais prévoir, dira Mankiewicz, c'est d'ailleurs inutile d'essayer. Je pensais que j'aurais toutes les difficultés au monde à faire accepter *Les Bons Débarras* et regarde ce qui s'est passé. Je crois qu'on sous-estime trop souvent le public et je crois par le fait même qu'on se sous-estime soi-même.»

Tourné à l'été 80 sous les aurores boréales de l'île d'Orléans, *Les Beaux Souvenirs* part à la recherche du temps perdu dans les albums de famille et les greniers poussiéreux, dans le fouillis d'une maison hantée par le passé. Pourquoi faire un film sur le passé aujourd'hui? «D'abord le thème ne vient pas de moi mais de Réjean Ducharme. Moi, je me suis occupé de le ressentir et de l'interpréter. La façon dont je le comprends c'est que la vie qu'on mène aujourd'hui est tellement dans le présent, dans l'actualité, qu'on finit par perdre contact avec les vraies choses qui nous ont marqués et qui nous marquent encore. Hier c'était Sadate, demain ça sera autre chose, on se perd de vue dans le tourbillon de l'actualité, on perd son âme. Moi, j'ai voulu me pencher sur les égratignures que la vie laisse sur l'âme. Ce sont ces égratignures qu'on met toujours de côté et qu'on refuse de voir. Un exemple: ces jours-ci on parle beaucoup de famille monoparentale, on en parle toujours en termes concrets, en termes quotidiens, le problème des garderies, etc. C'est rare qu'on s'aventure plus loin. Ce que je veux dire c'est que dans la vie actuelle, on a tendance à éviter de parler de l'essentiel.»

Il s'arrête tout à coup de parler et attend sagement la prochaine question. Je ne comprends pas. Si le passé est une référence essentielle, pourquoi tout son film conspire-t-il à dire et à répéter qu'il ne faut surtout pas s'enliser dans le passé, qu'il faut vivre dans le présent, que les plus beaux souvenirs confrontés à la réalité deviennent parfois d'atroces cauchemars?

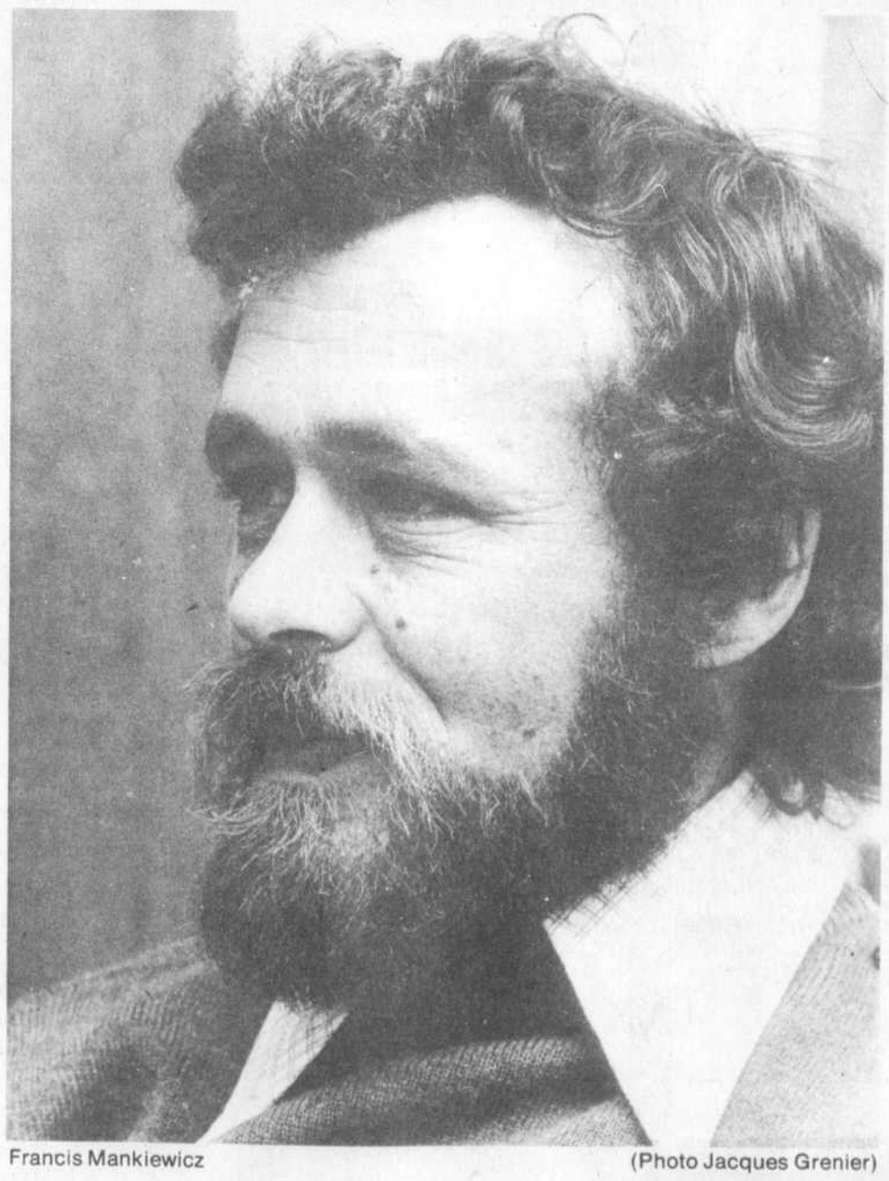
Francis Mankiewicz (Photo Jacques Grenier)

«Oui, c'est vrai. C'est un film qui est habité par deux mouvements contraires incarnés par les deux soeurs. L'un, c'est l'énergie vitale, c'est la volonté de vivre de Marie (Monique Spaziani) qui est le seul véritable personnage contemporain du film. En fait, c'est presque un film sur le romantisme du 19e siècle et la vie moderne. C'est la vie contre la mort, car l'obsession du passé, le fait de rester éternellement accroché au passé, mène inévitablement à la mort. Marie, c'est l'instinct, c'est la survie, elle n'a pas de passé, sinon un très court passé vécu avec un père à moitié fou.»

La conversation s'aventure sur le terrain trouble et double de l'inceste. Tout le monde se pose la question à voix haute ou en silence. Où s'arrête l'affection paternelle et où commence l'inceste. Les yeux ambres de Francis Mankiewicz deviennent plus sombres.

«Ils n'est pas question d'inceste, il est question de sensualité peut-être. L'inceste est dans les yeux de celui qui veut bien le voir.»

Mais encore. Est-il oui ou non question d'inceste?

Le cinéaste refuse tout à coup de se prononcer et me laisse sous-entendre qu'il préfère rester ambigu parce que les choses ne sont jamais aussi claires, aussi tranchées qu'on

Suite à la page 40

La terreur selon Claire Sterling

par Robert Lévesque

QUI étaient ce commandant, ce sous-lieutenant et ces quatre soldats égyptiens qui, en plein milieu du défilé militaire, ont sauté d'un char pour assassiner le président Sadate? Des suicidaires exaltés par le voisin Kadhafi? Des exécutants d'une partition terroriste dirigée par la baguette de Moscou? Une faction vengeresse éliminant le traître qui a fait la paix avec l'État juif? On ne le saura sans doute pas de sitôt, mais pour Claire Sterling, journaliste américaine, c'est le Kremlin, le grand protecteur occulte de l'Internationale terroriste, qui ramasse la monnaie.

Claire Sterling, qui était à Montréal cette semaine pour présenter son ouvrage-enquête sur le terrorisme international, *Le Réseau de la terreur*, a élaboré et propage une thèse selon laquelle les attentats de l'ETA en Espagne, la guerre larvée en Irlande, les enlèvements italiens, le chaos qui menace la Turquie, les prises d'otages, les détournements d'avions, l'agitation allemande sont un ensemble d'actions non fortuites et reliées entre elles dans une guerre stratégique que mène l'URSS, parallèlement à sa diplomatie, pour déstabiliser les démocraties occidentales.

On croirait entendre la rhétorique reaganienne et même la voix du général Haig. Je le souligne à l'auteur: «Mon livre était à la typographie lorsque Reagan a pris le pouvoir. Je ne crois pas avoir adopté la voix du faucon, mais mon enquête menée durant trois ans dans dix pays, la fouille systématique de documents, m'amène à réaliser qu'effectivement il y a une internationale terroriste, secrète, pas nécessairement orchestrée par Moscou, mais soutenue, favorisée, et comptabilisée par le Kremlin qui profite de ce travail de sape des démocraties».

À sa sortie en 80, ce livre-choc a évidemment soulevé la colère soviétique. Dans une dépêche, l'agence Tass disait soupçonner le général Haig d'avoir commandé à Claire Sterling ce «faux» dont l'administration américaine avait besoin pour justifier ses actes criminels au Salvador. Dans la presse française, si les journaux de droite ont applaudi, plusieurs journalistes ont souligné la fragilité de la thèse, les erreurs et la confusion des avancés de l'auteur. Travail traité avec légèreté, ont dit plusieurs de Paris à Boston.

Claire Sterling, journaliste au Washington Post en poste à Rome depuis trente ans, n'est pas ébranlée par ces attaques. Avec son allure de dame affable, de bourgeoise de bon ton, elle affirme que le général Haig «ne fait pas assez de distinctions» lorsqu'il tient son langage anti-soviétique, elle interpelle les gouvernements de l'Ouest pour qu'ils «osent dénoncer cette politique de la terreur», et elle sourit en évoquant les voeux pieux de Pierre Trudeau qui, à tous les deux ans, tape du pied pour inclure sa petite phrase contre les détournements d'avions dans la déclaration des Sept Grands.

Ce terrorisme du «réseau», dont le bénéficiaire est Moscou, Claire Sterling le fait démarrer en 68. Son enquête, qu'elle dit avoir menée sur le terrain de Vienne à Paris en passant par Zurich, Londres, Bonn, Rome, Belfast, Beyrouth, scrutant la presse de ces pays impliqués, lisant les minutes des procès, des confessions, l'a amenée à situer en 68 le «grand tournant» où les actes terroristes se situant dans l'axe allant de la Turquie à l'Irlande ont commencé à être autant d'actions établies après des échanges d'expériences, de matériels et de stratèges. «Tout cela a été préparé dès 66, en fait, à la Conférence tricontinentale de La Havane où Castro, qui avait déjà ses propres camps d'entraînement de guerrilleros, fera un recrutement où, sous la direction d'un colonel du KGB, on verra au coude à coude des Palestiniens, des Européens, et tous ceux qui se découvriront des vocations révolutionnaires en mai 68».

«Les dimensions nouvelles du terrorisme, celles d'aujourd'hui qui profitent au Kremlin dans ses désirs de déstabilisation, seront rendues possibles grâce à un réseau de camps terroristes palestiniens en Syrie, au Liban, au Yémen du Sud, en Algérie et en Lybie, et de camps soviétiques perfectionnés comme celui de Karlovy-Vary».

Vos sources? Mme Sterling évoque un général tchèque, Jan Sejna, passé aux États-Unis en 68; elle parle, sans le nommer, d'un témoin d'une rencontre survenue à Saint-Jean-de-Luz en 78 entre un agent du KGB et un dirigeant de l'ETA-militaire, puis de Victor Sakharov, un agent soviétique passé à l'Ouest en 71. Elle dit aussi avoir eu les confidences d'un ancien terroriste espagnol. Pour le reste? La lecture des journaux et de «certains documents», qui lui ont permis d'avoir une vision d'ensemble.

Dans son livre publié chez Jean-Claude Lattès, Mme Sterling, qui fraie avec le romanesque dangereusement, brosse un portrait du terroriste qui, avouons-le, est singulièrement restrictif et cynique. Il s'agit d'un être «porteur de haine», pour qui «tuer est une chose normale», mais qui «voyage dans des voitures de course», qui «franchit les frontières avec sang-froid et les poches bourrées de fric», et dont «l'obscurité même de leurs propos montre leur incapacité à se faire comprendre autrement qu'au moyen d'un canon de fusil».

L'auteur du *Réseau de la terreur* ne croit pas qu'une cause, toute bien-fondée qu'elle soit, puisse éviter la dégénérescence de la violence et du sang si cette cause sous-entend un renversement des pouvoirs dans les régimes démocratiques occidentaux. Rien de moins. À lire son livre, il se dégage que toute tentative de s'opposer au système capitaliste américain est en soi une mise en réserve pour le terrorisme. Sterling ne fait aucune place aux causes, elle n'examine que les résultats.

Devant une telle assurance, qui ramène tout à la théorie à la fois apocalyptique et rassurante de l'affrontement du bon Yankee et du mauvais Soviet, on est forcé de demander à Mme Sterling ce qu'elle pense des agissements de la CIA (puisqu'elle dit y avoir «des connaissances») au Chili d'Allende, du soutiden de Reagan aux militaires du Salvador, des tactiques américaines dans l'ancien Iran du Shah, et ainsi de suite. «N'est-ce pas une des raisons du silence des gouvernements d'Amérique

Suite à la page 40

Sept écrivains emprisonnés

Les sept écrivains emprisonnés ou persécutés choisis comme symboles de la répression par le congrès de Toronto:

■ le romancier argentin **Haroldo Conti,** enlevé le 5 mai 1976, torturé au point d'avoir perdu l'usage de la parole et de ne plus pouvoir se nourrir (on craint qu'il ne soit mort, même si un autre prisonnier affirme l'avoir vu récemment dans un caserne de la police à Buenos-Aires;

■ le poète égyptien **Ahmed Fouad Negm,** dont il est interdit de chanter les textes et qui, après avoir été emprisonné à maintes reprises au cours des vingt dernières années, vit dans la clandestinité pour échapper à une nouvelle peine d'un an de travaux forcés;

■ le dramaturge tchécoslovaque **Vaclav Havel,** condamné en mai 1979 à quatre ans et demi de prison pour son appartenance au groupe dissident de la Charte 77;

■ le poète et journaliste sud-africain **Donald Mattera,** dont les oeuvres sont interdites et qui n'a plus le droit de publier dans son pays ni à l'étranger;

■ le Chilien **Jorge Mario Soza,** libéré à la fin du congrès et en route, semble-t-il, pour Paris;

■ le poète ukrainien **Vasyl Stus,** condamné en 1980 à quinze ans de prison et d'exil intérieur pour «agitation anti-soviétique» dans le cadre de son action pour faire respecter les accords d'Helsinski sur la libre circulation des idées et des individus;

■ l'écrivain taïwanais **Yang Ching Chu,** condamné à quatre ans et deux mois de prison pour avoir participé en décembre 1979 à une manifestation marquant l'anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

L'ÉCRIVAIN ET LES DROITS HUMAINS

Suite de la page 21

basque, etc, et sont contenues en tant que cultures globales à l'intérieur d'un système politique qui les confine précisément à un statut de simples minorités».

Improvisant quelques réflexions sur les «difficultés d'être un écrivain de langue québécoise dans un contexte où la notion même de peuple québécois est contestée par certains», Gaston Miron s'est attardé sur le rôle particulier de l'écrivain qui doit «dévoiler le lien intime de dépendance car le colonisé, n'étant pas conscient de son aliénation, tend à s'assimiler à la majorité et à intérioriser les valeurs dominantes».

Les écrivains africains, tel le Camerounais Mongo Béti, et... quelques Canadiens anglais ont été plus particulièrement sensibles à la description de cette répression «en douceur», tandis que les exilés latino-américains et les dissidents du bloc soviétique, brutalement exclus de leur patrie et de leur source d'inspiration, ont consacré toutes leurs interventions à l'emprisonnement, à la torture, à la mort et, en contrepoint, à l'attitude de l'écrivain face à la révolution et au terrorisme.

Le ton était donné dès l'ouverture du congrès avec la présence sur la scène de sept fauteuils vides portant les noms d'autant d'écrivains emprisonnés ou persécutés.

Les organisateurs du congrès avaient décidé de s'en tenir à sept noms, à partir d'une liste de prisonniers de conscience «adoptés» par Amnistie internationale, afin de donner un caractère plus spectaculaire à leur action et de la rendre plus efficace en évitant une dispersion des efforts. Si tous les évrivains étaient d'accord sur le choix des sept, certains ont néanmoins affirmé qu'il fallait absolument ajouter quelques noms pour tenir compte des «cas les plus dramatiques». Qui choisir? Tel cas est-il plus grave que tel autre? Le débat, au cours de deux séances à huis clos, a quelque peu tourné à l'aigre lorsqu'il est apparu que les désaccords étaient de nature idéologique.

Le poète russe Josef Brodsky, qui vit en exil aux Etats-Unis depuis de nombreuses années après avoir purgé une peine de cinq ans de travaux forcés dans une ferme d'État, est à l'origine de la controverse que tous les autres participants semblaient vouloir éviter. Le ton agressif de ses interventions pour faire inscrire deux noms supplémentaires sur la liste, le poète cubain Armando Valladares (emprisonné depuis 22 ans et paralysé) et l'écrivain soviétique Anatoly Martchenko (récemment condamné à quinze ans de prison et d'exil intérieur après avoir purgé d'autres peines), a mis mal à l'aise la plupart des écrivains présents, dont certains se sont demandé s'il était plus important pour lui de régler ses comptes personnels avec les régimes communistes ou d'obtenir la libération d'intellectuels emprisonnés.

«Brodsky est plus anticommuniste que Reagan, dont il se fait le porte-parole pour attaquer Cuba sans nuances. De plus, son intolérance, son autoritarisme et son attitude anti-démocratique sont typiquement russes. C'est le chauvinisme grand russe ou panslave à la Soljénitsyne.» Ces commentaires, recueillis auprès de plusieurs écrivains, montrent que ces derniers n'avaient aucunement l'intention de se laisser entraîner sur le terrain où Josef Brodsky voulait les amener.

Celui-ci n'est pas un cas isolé, même si son intransigeance et sa bouillante personnalité le font particulièrement remarquer. Deux de ses compatriotes, exilés comme lui, Natalya Gobarnevskaya et Vasily Aksenov tiennent le même langage. La première, qui a quitté l'Union soviétique en 1975 et vit maintenant à Paris, a raconté l'horreur des prisons psychiatriques où elle a été internée à deux reprises pour avoir publié ses poèmes sous forme de «samizdat» (ouvrages clandestins). «La mort physique de l'écrivain condamné à des années de camp a-t-elle affirmé, n'est pas aussi épouvantable que la mort spirituelle dans les prisons psychiatriques où les médicaments et les tranquillisants détruisent peu à peu la personnalité du détenu, le rendant physiquement et intellectuellement inapte à écrire.»

Tous les écrivains réunis à Toronto n'ont pas connu d'expériences personnelles aussi pénibles mais la plupart ont

Susan Sontag

été touchés, à divers degrés, par la répression des États qui, selon le secrétaire général d'Amnistie internationale, Thomas Hammaberg, «s'appuient sur l'absence d'information et sur l'indifférence de l'opinion publique» pour opprimer leurs administrés.

Les Tchèques Julius et Zdena Tomin ont connu une forme de répression plus subtile qui a consisté à leur rendre impossible toute vie intellectuelle. Philosophe spécialiste de Platon, Julius Tomin fut forcé de devenir gardien de nuit au zoo de Prague et fut soumis à des pressions de toutes sortes pour l'obliger à rentrer dans le rang. «Deux policiers ont stationné en permanence, nuit et jour, pendant six mois devant chez nous, pour dissuader tout visiteur de venir nous voir, raconte-t-il. C'était terrible de sentir cette pression constante et on comprend que certains intellectuels préfèrent abandonner la partie. C'est à ce moment-là que nous avons besoin de l'appui, de l'attention des démocraties occidentales pour nous encourager à tenir le coup.»

L'histoire montre que, malgré les manifestations de solidarité en faveur des dissidents tchèques de la Charte 77, l'État reste le plus fort dans ce combat inégal. Après avoir obtenu, en août 1980, un visa de sortie valable cinq ans pour enseigner à Oxford, les Tomin ont en effet appris au printemps dernier qu'ils avaient été déchus de leur nationalité. «Vous comprendrez sans doute pourquoi je n'ai rien de positif à dire», a déclaré Julius Tomin lors d'une intervention en séance plénière.

Son pessimisme est encore alimenté par des informations en provenance de Prague, selon lesquelles le gouvernement semble déterminé, par crainte de la contagion polonaise, à casser la dissidence par tous les moyens, y compris par des méthodes brutales comme la torture. Dans une pétition, qu'il a signée avec ses compatriotes présents à Toronto, il dénonce le procès truqué en préparation au cours duquel dix-sept intellectuels tchèques seront accusés de «subversion en collaboration avec une puissance étrangère» et risquent de trois à dix ans de prison.

Comme c'est souvent le cas en Amérique du Nord, les dissidents du bloc soviétique ont largement occupé le parquet et ont souvent pris la vedette dans l'amphithéâtre de l'Université de Toronto. C'est pourquoi plusieurs participants, y compris la plupart des écrivains canadiens, ont laissé percer leur agacement devant les interventions répétées de l'écrivain américain Susan Sontag. Souhaitant «ne pas répéter les erreurs du passé qui ont fait que de grands écrivains comme André Malraux ont préféré taire ce qui se passait en Union soviétique dans les années 20 et 30, au nom de la lutte prioritaire contre le fascisme», Susan Sontang a demandé que l'on ne fasse plus «deux poids, deux mesures et que l'on dénonce de la même manière la répression en Corée du Sud et au Vietnam».

En fait, il était manifeste que Susan Sontag, sous l'influence des dissidents soviétiques, est elle-même tombée dans le piège qu'elle demandait aux autres d'éviter. La présence de quelques fortes personnalités comme l'Uruguayen Eduardo Galeano ou l'Argentin Jacobo Timerman a permis de redresser quelque peu la situation et de donner de nombreux exemples de la brutalité de la répression dans les dictatures latino-américaines, qui, contrairement à l'URSS, bénéficient de l'appui de certaines démocraties occidentales, comme les États-Unis et le Canada.

L'ancien directeur du quotidien argentin La Opinion a raconté dans un livre recemment publié, qui sera disponible en français à la fin du mois, la terrible expérience qu'il a vécue de 1977 à 1979 dans une prison où il a été torturé à maintes reprises. Contrairement aux quinze mille autres Argentins qui ont «disparu», il a finalement été libéré grâce à une intense campagne de presse internationale et vit aujourd'hui en Israël.

Dénonçant le «premier génocide de journalistes jamais organisé dans l'histoire de l'humanité», Jacobo Timermam a comparé l'Argentine à l'Allemagne de 1923, estimant que son pays était de plus en plus soumis à une idéologie de type nazi et se dirigeait vers une «véritable explosion politique et sociale» à cause de la désintégration totale de l'économie. «La bêtise de l'Amérique de Reagan, incapable de comprendre ce danger alors que Moscou s'implante de plus en plus en Argentine, est en bonne partie responsable de cette situation désespérée», a-t-il ajouté.

L'ancien rédacteur en chef de l'hebdomadaire uruguayen Marcha et auteur d'un ouvrage important intitulé «Les veines ouvertes de l'Amérique latine», Eduardo Galeano, qui vit maintenant en exil à Barcelone, a démontré que les «dictatures du tiers monde étaient le résultat direct d'une situation socio-économique qui ne peut être maintenue que par la force et la répression». Refusant de voir accorder «un statut particulier à l'écrivain qui, lui, aurait droit à la libreté tandis que le reste de la population serait bâillonnée», Eduardo Galeano a parlé de la «censure structurelle» qui consiste, pour de nombreux pays, à maintenir l'analphabétisme et la pauvreté à un niveau tel que «seule une infime minorité puisse avoir accès aux journaux et aux livres».

Comme tous les autres intervenants, il a cité les cas les plus dramatiques parmi les intellectuels détenus en Uruguay, où le nombre de prisonniers politiques est évalué à 1,500 pour une population totale de 2.7 millions d'habitants. Il a évoqué les noms de Mauricio Rosencoff et Hiber Conteris, qui ont été sauvagement torturés, et surtout celui de son ancien collègue de Marcha, Julio Castro, qui a été enlevé et dont on est sans nouvelles depuis.

Durant les quatre jours du congrès de Toronto, l'horreur et la subtilité de la répression sous toutes ses formes ont réuni des écrivains des cinq continents dans un même combat, malgré certaines divergences inévitables sur le plan idéologique. Si les lois de la real-politik et l'indifférence des États démocratiques rendent particulierement difficile la lutte en faveur du respect des droits humains, il reste que le désespoir de Julius Tomin ne reflétait pas l'état d'esprit de la majorité des intervenants.

La présence de deux journalistes chiliens, qui réussissent à publier leurs revues, La Bicicleta et APSI, dans un contexte particulièrement défavorable, a permis de prouver que, sans s'accommoder de la dictature tout en évitant l'affrontement direct, il était possible de reconquérir peu à peu des parcelles de liberté. Le professeur et journaliste turc Mumtaz Soysal, qui purgea un an et demi de prison sur une peine de sept ans pour «propagande subversive», a su démontrer que, dans certaines circonstances, un intellectuel prêt à faire des compromis avec le pouvoir était plus utile pour la collectivité qu'un «héros».

«L'homme du compromis, a-t-il dit, ne mérite pas d'être méprisé à l'étranger car il est plus facile d'être héros, et j'en parle en connaissance de cause.» De la même manière, il était réconfortant de voir assis côte à côte à la tribune, lors de l'atelier sur le Moyen-Orient, les poètes israélien et palestinien Yehuda Amichai et Fawaz Turki, qui, tout en défendant respectivement leur propre cause, refusent de se plier au conformisme ambiant et ne s'excluent pas mutuellement.

Jonathan

qui aura 20 ans en l'an 2000

Jonathan est une revue juive québécoise qui vous parle du Québec en vous ouvrant une fenêtre sur le monde. Parmi les articles du numéro d'octobre:

- Être juif à Québec
- Peut-on être juif et québécois?
- Des analyses sur Israël et le Moyen-Orient

Jonathan

est disponible dans les kiosques. ou par abonnement

information: (514) 934-0772.

LES NOUVEAUTÉS LEMÉAC

LE DÉLUGE BLANC
Normand Rousseau
12,95$

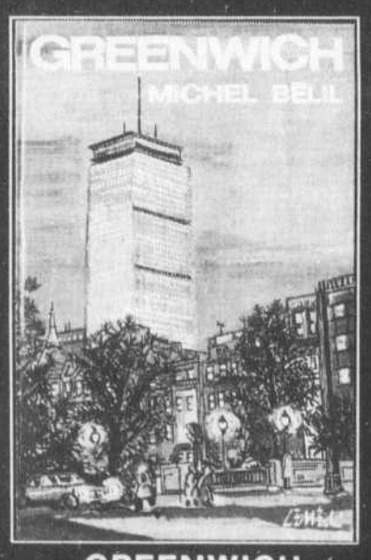

GREENWICH
Michel Bélil
12,95$

LES DEMOISELLES DE BEAUMOREAU
Marguerite Gurgand
12,95$

LES HAUTS CRIS
Suzanne Paradis
9,95$

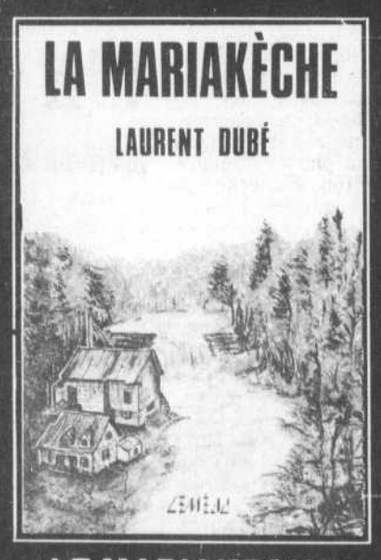

LE MARIAKECHE
Laurent Dubé
11,95$

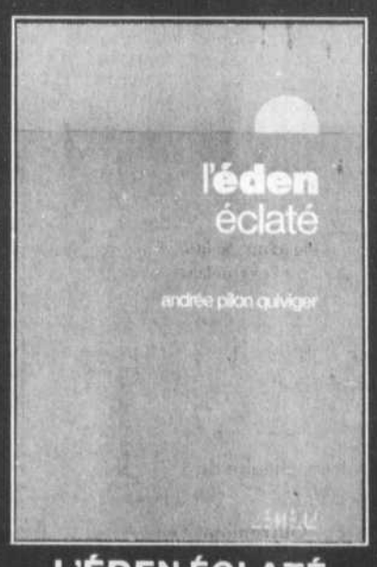

L'ÉDEN ÉCLATÉ
Andrée Pilon-Quiviger
9,95$

LA LITTÉRATURE HAÏTIENNE
Maximilien Laroche
6,95$

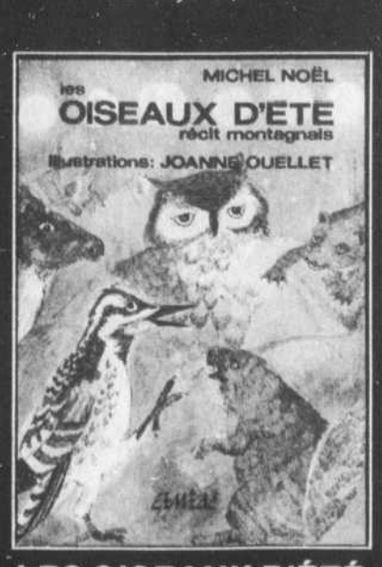

LES OISEAUX D'ÉTÉ
Michel Noël
7,95$

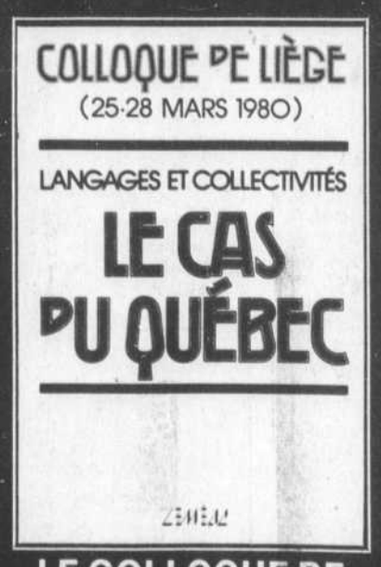

LE COLLOQUE DE LIÈGE. LE CAS DU QUÉBEC
19,95$

VIE ET MORT DU ROI BOITEUX
Jean-Pierre Ronfard
Tome 1: 10,95$
Tome 2: 10,95$

ÉDITIONS LEMÉAC, 5111 AV. DUROCHER, MONTRÉAL. DIFFUSION: 273-2844
PAR LA POSTE: $1.00 FRAIS DE PORT. CARTES ACCEPTÉES: VISA, MASTER CARD.

LE PARI QUÉBÉCOIS DU GÉNÉRAL DE GAULLE
de Renée Lescop

Lorsqu'en août 1940, le général de Gaulle lança un appel au Canada, dont il avait une opinion très flatteuse, et aux Canadiens français, qui suscitaient chez lui "une vague de fierté et de douleur", il posait le premier jalon de relations très complexes — entre la France, le Québec et le Canada — qui allaient aboutir au "Vive le Québec libre"! Ce livre retrace pour la première fois tous les événements qui ont marqué ces relations.

En vente en librairie à $11.95

Boréal EXPRESS

La grande bouffe d'un serpent parleur

par Madeleine Ouellette-Michalska

Gisèle et le serpent,
Jacques Benoît, éd. Libre Expression, Montréal, 1981, 252 pages.

UNE page couverture du plus affriolant style *glamour*. Gisèle et le serpent en technicolor, le titre déployant ses reptations sur la bouche d'un visage de femme surmaquillée. Et, comme si cet enrobage symbolique ne suffisait pas, la surapplication d'une bande publicitaire où Michel Tremblay déclare: «J'ai beaucoup aimé ça: j'ai ri, on voudrait que ça ne finisse pas!»

Tant de surenchère et de tralala. J'avais hâte de plonger dans le texte. Faire silence et retrouver enfin Jacques Benoît, ses mots, son univers de sauvagerie démente où l'essentiel se révèle par effraction. La langue suggérant les passions plutôt qu'elle ne les signale. Les situations confrontant le réel à un imaginaire corrosif, exigeant, où la sobriété de la phrase compense certains excès de violence.

On nous avait annoncé un rêve au départ. En début d'automne, je m'attablai donc à une terrasse de la rue de la Montagne en compagnie de Grégoire Rabouin, trente-cinq ans, psychiatre et personnage principal, comme on se rend à une partie de plaisir. Son excliente, Gisèle Ribeault, vint rapidement nous rejoindre, «dodue, juste ce qu'il faut pour rendre une femme appétissante» et alerter l'attention des voyeurs à la saison de chasse des oies grasses — et non plus blanches comme dans la littérature rétro.

Le narrateur avouait: «Je n'avais pas d'idée de faite à son sujet.» Bravo. Hors les idées reçues, on pouvait s'attendre à une grande bouffe où le festin du rêve exigerait que de l'oie, du docteur ou de la «patiente», il reste quelques plumes sur le plat.

Après une saoûlerie au *couac* — la québécitude — qui fait déraper le psychiatre et le conduit à Moscou, nous voilà de retour à son domicile de Montréal où il trouve un mystérieux cahier noir. Le rêve de Gisèle. Car l'oie rose, forte en chair et en libido, a écrit de sa plus belle plume une version moderne de *Faust*. Un serpent, incarnation plus érotique que diabolique depuis Freud, lui a proposé un marché qui fut accepté sur-le-champ. En échange du privilège d'occuper son ventre, elle pourra elle-même se transformer en serpent à volonté et effectuer la même conversion sur ses amants qui posséderont, comme elle, le don d'ubiquité.

Ce canevas fantaisiste augurait de vastes plaisirs. A quelle sédition se livreraient les délinquants de la rationalité manichéiste qui avait toujours louangé ses purs esprits, mais n'avait jamais trop su à quoi occuper ses corps hors les affectations obligées de la naissance, du travail et de la mort. Le serpent du narrateur commence donc sa besogne. Préférant l'environnement anal à la béance utérine, il rate plus d'une entrée. Mais il réussit sa sortie: il s'échappe par la bouche de Gisèle. On sait donc qu'il parlera et que ses propos seront récupérés.

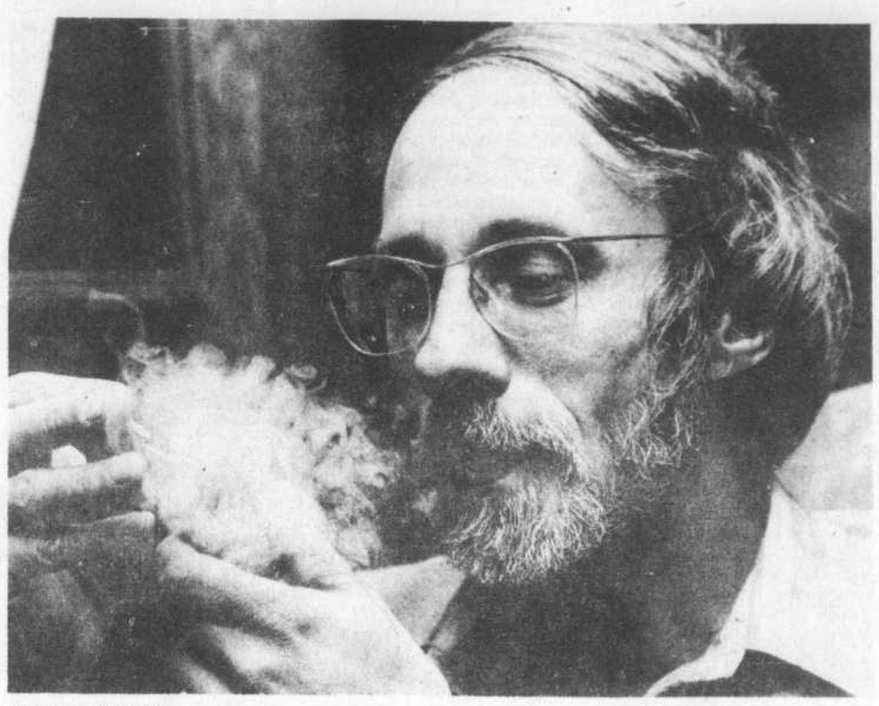

Jacques Benoît

De quoi nous entretient-il? *Gisèle et le serpent* est un texte à deux voix. Celle de Gisèle raconte le rêve initiatique. Celle du médecin, les péripéties de l'homme devenu victime des débordements de sa cliente et des machinations de l'esprit mauvais, le Docteur Tournoukriel possédé par le vilain animal. Attiré par l'une et par l'autre, le narrateur hésite entre le récit fantastique et la critique sociale s'apparentant à la chronique.

Ainsi, les habitués de Radio-Canada pourront s'amuser à identifier les cadres supérieurs déguisés en Phillogène, en Sauvette ou en Pot de chambre (admirons la délicatesse onomastique). Le cadre moyen refusera de passer «sa vie en réunions et au téléphone avec ses supérieurs». Les femmes, c'est-à-dire celles qui sont hors cadre, s'entendront dire qu'elles grimpent à la courte échelle parce qu'elles ont la cuisse légère. Mais nous ne saurons pas pourquoi la télévision se consacre au sport, et la radio aux arts et aux lettres.

Là n'est pas le meilleur. Ni le pire. Des complaisances et des redondances excèdent. *Jos Carbone* avait pourtant persuadé Benoît que c'est dans le raccourci de l'ellipse et la création d'étranges et mystérieuses atmosphères qu'il excelle. L'invraisemblable n'exige pas moins de cohérence, dans le choix des personnages et des situations, que le réalisme. La critique sociale à laquelle on semble tenir, ne paraît pas toujours savoir ce qu'elle vise. Avec deux personnages médecins, psychiatre de surcroît, on rate l'occasion de faire le procès de la médecine moderne. On met à l'ordre du jour un congrès de physiciens sans compromettre la science. Et on emprunte une déclaration du cardinal Léger et la parodie biblique sans justifier leur apport à la thématique principale, la sexualité en société bourgeoise.

Si bien que le suspense souffre des détours, facéties et commentaires qu'on lui impose. Et ce serpent qui, à l'aide des instruments de torture du Dr Tournoukriel, charcute, broie, avilit les vieillards et les fous qui lui tombent sous la main, n'a rien de très jouissif ni de très enviable. La récréation de nuit, tous ces asilaires lancés dans le grand Montréal, s'annonçait comme une somptueuse fête onirique où l'on emprunterait à la nuit ce que le jour refuse. Or elle se termine en une orgie macabre. L'érotisme anal, qu'un vocabulaire clinique se charge de préciser, balise les avenues d'un sadomasochisme attendu et fort usé.

Le dénouement en conte de fée — le mariage de Gisèle au Dr Grégoire et les heureux enfants qui s'en suivent — allège le poids d'horreur consenti. Mais l'hommage final à ce que le narrateur appelle «mon organe» introduit à l'avant-dernier chapitre ce qui était peut-être le protagoniste principal: «Mon pénis, lui, semblait s'être assagi et, criant déjà victoire intérieurement, je me levai machinalement pour faire les cent pas comme cela m'arrive parfois.»

Du temps où mes cousins fréquentaient le collège, ça se passait entre deux draps. Il paraît que maintenant ça se raconte à voix haute ou que ça circule entre copains. On m'avait pourtant prévenue que tout cela ne me concernait pas: «je fais grâce au lecteur» (mais de quoi, Seigneur?), ou «que le lecteur se rappelle qu'on était en juin.»

Juin. Juste avant la canicule. Quelle belle partie de plaisirs gâchée! Se consolera-t-on de l'alibi invoqué dans l'épilogue: «Je n'aurai qu'à prétendre qu'il s'agit bel et bien d'un roman, comme j'ai eu la précaution de le faire indiquer sur la couverture.»

Un voyage initiatique

par Naïm Kattan

La Tentation des Indes,
Olivier Germain-Thomas, éd. Plon, Paris 1981.

APRÈS avoir étudié l'art boudique et après s'être engagé dans la vie politique, Olivier Germain-Thomas a décidé d'aller à la découverte de l'Inde et surtout de lui-même et de sa place dans le monde à travers un parcours de l'espace.

Venise, déjà c'est l'Orient, du moins, elle en est une des portes. Après avoir traversé la Grèce, l'Asie Mineure, l'Iran, l'Afghanistan c'est l'Inde et le Japon. Récit palpitant de voyage, ce livre se lit avec un plaisir soutenu. Mais il y a plus dans ce livre qu'une aventure de déplacement et de découverte. À travers l'Orient, Olivier Germain-Thomas cherche à comprendre l'Occident et surtout ce qui ne va pas en Occident. Il ne se laisse pas entraîner par un exotisme facile. Comme d'autres occidentaux, il visite temples et ashrams. Il connaissait la grandeur de l'Inde avant d'y être allé. Il en constate la présence mais il se rend compte surtout d'une déperdition.

Le mérite d'Olivier Germain-Thomas c'est de rester lucide même et surtout quand il subit les émotions les plus profondes. Il y a une exotisme frelaté que l'Orient fabrique au bénéfice des Occidentaux fatigués de leur civilisation. Exploitation du touriste qui prétend ne pas l'être. Sa lucidité n'empêche pas Olivier Germain-Thomas d'être candide. Il est français occidental et il ne veut pas de déguisement. Ce qu'il apprend ne le change pas mais peut le métamorphoser.

«En Occident maintenant, la vie est une fin en soi, ce qui suscite automatiquement l'angoisse de la perdre, et ce qui pousse nos désirs indifférenciés à se jeter dans la consommation. En Orient, pour encore un peu de temps, et pour le véritable christianisme, la vie est une épreuve, en quelque sorte, où l'on a une tâche à accomplir: épanouir notre part qui échappe au temps, donc; à la mort. C'est une excellente thérapeutique en faveur du bonheur et c'est la seule démarche qui me semble philosophique.»

La réflexion de Germain-Thomas donne à ce voyage initiatique toute sa dimension. Pour le lecteur, le débat commence.

QUÉBEC SCIENCE présente:

ISBN 2-920073-19-2
Format: 66 cm × 92 cm (26" × 36")
par *Estelle Lacourcière*
Illustration: *Claire Tremblay-Aubé*
Québec Science Éditeur
Série Québec Science nature

L'ÉTANG: Un milieu de vie

Gravure superbe, un véritable cours de sciences naturelles pour jeunes et adultes
88 espèces animales et végétales y sont présentées et l'évolution du cycle de vie de certaines d'entre elles
Touche les conditions de l'eau, la végétation, les poissons, les batraciens, les insectes, les oiseaux, etc.
Identifie chaque espèce en français, en anglais et en latin
INNOVATION PÉDAGOGIQUE D'IMPORTANCE
Utilisez-la en classe, affichez-la au bureau, dans la salle de jeu, dans la chambre des enfants...

Commandez chez votre LIBRAIRE, ou chez l'éditeur, en postant ce coupon:

Veuillez m'expédier:		Prix	Quantité	Total
L'Étang: un milieu de vie	Standard	12,95 $		
	Monté sur carton	23,95 $		
			Sous-total	
			Frais de port et de manutention	1,75 $
			Ci-joint chèque ☐ mandat ☐ au montant de	$

NOM .....
ADRESSE .....
..... CODE POSTAL .....

Expédiez à: Presses de l'Université du Québec
C.P. 250, Sillery, Québec G1T 2R1 Code 74

vlb éditeur
LA PETITE MAISON DE LA GRANDE LITTÉRATURE

23e MILLE!

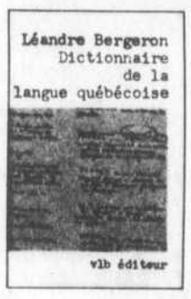

DICTIONNAIRE DE LA LANGUE QUÉBÉCOISE
par Léandre Bergeron

Depuis sa parution en novembre dernier, le **Dictionnaire de la langue québécoise** de Léandre Bergeron n'a pas cessé de faire parler de lui... ni d'être lu! Le voici maintenant en édition de poche, à prix populaire. 20 000 mots et expressions de chez nous, un véritable hommage à notre parlure. Sera publié en France cette année et, en traduction, au Canada anglais chez James Lorimer.
Édition de poche: **$11.95**
Aussi disponibles (édition reliée): **$38.95**
(édition brochée): **$28.95**

MAINTENANT DISPONIBLE EN FORMAT POCHE!
VLB ÉDITEUR — 2016 rue Sherbrooke est, Montréal H2K 1B9, téléphone: 524-2019

Les samedis de la librairie HERMÈS
Elisabeth Marchaudon, libraire
Vous avez rendez-vous avec
Roch Carrier
aujourd'hui de 14h à 16h
auteur de
«La dame qui avait des chaînes aux chevilles»
paru aux Éditions Stanké
1120 ouest, ave. Laurier
(entre Querbes et De l'Épée)
Outremont, Montréal
Tél.: 274-3669

Le cahier CULTURE ET SOCIÉTÉ du journal LE DEVOIR est dirigé par *Jean Royer*

Cinq saisons dans la vie d'un peintre
Claude LeSauteur

Un ouvrage bilingue. Texte inédit de Georges Dor. Traduction anglaise de Sheila Fischman. Introduction de Jean Paul Lemieux. Un volume relié de 112 pages imprimé sur papier Strathmore. 33 reproductions en couleurs posées à la main dont une sur la couverture imprimée sur Arches pur chiffon. Chaque volume contient une lithographie* originale en noir de Claude LeSauteur, dessinée et signée directement sur la pierre lithographique par l'artiste et tirée à la main sur vélin d'Arches pur chiffon. Format du volume: 8½ po. sur 8½ po. (21 × 21 cm). Format de la lithographie originale: 7½ po. sur 7½ po. (19 × 19 cm). Prix: $60.00. Disponible principalement chez l'éditeur.

Je désire recevoir ..... exemplaire(s) de Cinq saisons dans la vie d'un peintre, Claude LeSauteur au prix de $60.00 l'exemplaire.

Nom _____
Adresse _____
_____
Ci-joint un chèque de $ _____

À retourner aux Éditions:
ART GLOBAL 1009 ouest, rue Laurier, Outremont, Québec H2V 2L1 Tél.: 272-6111

* Il a été tiré en tout douze lithographies originales différentes chacune imprimée à deux cent cinquante exemplaires et insérés dans les volumes dans un ordre indifférent.

CHRISTOPHE CARTIER DE LA NOISETTE DIT NOUNOURS

$13.95

UN MAGNIFIQUE CADEAU D' ANTONINE MAILLET
À SES LECTEURS DE TOUS ÂGES

Une grande oeuvre littéraire vivante et populaire
un conte poétique que toute la famille appréciera

ÉDITIONS LEMÉAC, 5111 AV. DUROCHER, MONTRÉAL. DIFFUSION: 273-2844
PAR LA POSTE: $1,00. FRAIS DE PORT, CARTES ACCEPTÉES: VISA, MASTER CHARGE

les carnets de Jean Ethier-Blais

L'UN des symboles les plus rigolos et les plus alarmants de notre époque, c'est la photographie des maîtres du Kremlin, alignés en rangs d'oignons au sommet du mausolée de Lénine, regardant défiler, l'air impassible, sûrs d'eux et de leur force, l'Armée rouge. Voilà des gens qui se tiennent loin de leurs bons peuples. Pas question de tourner sur eux quelque bazooka, de les exterminer, de les faire sauter en l'air à la façon de la mère Ubu. À laquelle ils ressemblent. Ils ont pris leurs précautions et si, quelque jour, je devais échapper à la vindicte des sbires ou des Haschaschins, c'est là que je choisirais de me réfugier, à l'ombre de Brejnev, (ce héros de la Paix) et du maréchal Oustinov. Il est tout de même curieux que, derrière chaque crime contre l'humanité, aujourd'hui, se profile instinctivement, dans nos esprits, l'URSS, État terroriste. Les agents du Price de la Paix ont-ils armé les mains qui ont servi à éliminer Sadate? Sans doute ne le saura-t-on jamais. Mais, immédiatement, on pense à eux. Cela est significatif. On dira: il est fort possible que les assassins de Sadate soient des intégristes musulmans. S'allieraient-ils ainsi aux Russes, qui persécutent les Mahométans dans leurs pays? Dans la partie du Yémen qu'ils dominent, n'ont-ils pas réduit à l'impuissance totale tout mouvement de protestation, voire d'expression, musulman? Les Russes, pour prendre le pouvoir et étendre leur impérialisme, n'en sont pas à une contradiction près. Toute contradiction est tactique. Ainsi, en Iran, dans la Perse de notre bon vieux Khomeiny (où sont les protestataires d'antan?), les alliés les plus sûrs des ayatollahs sanguinaires sont les communistes du parti Toudeh. Ce sont eux qui dénoncent les opposants de gauche, qui les désignent au bras régulier des imams. Les communistes iraniens profitent de la situation pour faire disparaître leurs adversaires; ils font place nette et dès que le régime du Vieux s'écroulera, ils seront aux premières loges, prendront le pouvoir et en avant la politique de co-opération avec l'URSS. Pendant ce temps, la classe dite intellectuelle de l'Occident se gargarisera encore des «crimes» du Chah. Il y a là toute une mise en place qui devrait semer l'épouvante.

Cet été, je dînais chez des amis, dans un jardin, au bord de la Méditerranée. C'était le plus beau jardin de la ville. Nous étions entourés de lauriers dont le ciel chaud soulignait l'odeur suave. À nos pieds, des chiens dormaient. Peu à peu, la conversation s'anima. Un voyageur, de retour de Libye, proche là-bas des colonisateurs russes et est-allemands, nous apprit qu'il y avait, dans la patrie du colonel Geudaffi, près de vingt mille co-opérants, tenez-vous bien, bulgares. Des Bulgares! La Bulgarie, un tout petit pays de rien du tout; qu'en est-il des Allemands de l'Est, des Tchèques, des Russes eux-mêmes? On ne les chiffre pas. Ce qui revient à dire que le peuple libyen est devenu une colonie russe, par Guedaffi interposé. Les Arabes disent de lui qu'il est fou. Ravaillac aussi était un fou, mais il avait le bras fort. Ses maîtres savent utiliser Guedaffi à bon escient. Nous entendrons reparler de lui. Les Américains, avec leur manie de n'avoir aucun secret, vont partout disant qu'il faut tuer Guedaffi. Et ils ne le tuent pas. À quoi cela servirait-il, puisqu'il n'est qu'un fantoche et que son successeur sera, tout aussi bien que lui, un valet de l'impérialisme soviétique? Tout ceci pour dire que je n'ai jamais eu aussi peur qu'aujourd'hui d'un conflit au Moyen-Orient qui peut s'étendre au monde entier. Sans doute les choses se tasseront-elles. Elles se tassent toujours, d'une façon ou d'une autre. Je préfère cependant que ce soit de façon à ce que l'Occident ne soit pas, une fois de plus, partie perdante. Nous avons été trop souvent floués.

Consultez une carte de la pénétration russe dans le Moyen-Orient et l'Afrique depuis 1950. Vous serez édifiés. C'est que l'URSS a une politique globale et ne lésine pas sur les moyens. Les Américains n'ont pas de politique globale, sauf celle de protéger des intérêts économiques et ont peur d'utiliser les grands moyens. Voilà un peuple paradoxal qui ne fait la guerre que dans la mesure où il est assuré de la perdre. Ajoutez à cela la mauvaise habitude qu'a Washington de trahir ses alliés, que ce soit Diem ou le Chah.

La confiance ne règne pas. Il fallait donc un courage de lion à Sadate pour se déclarer ouvertement l'allié des États-Unis, mettre les Russes au pas, signer un traité de paix avec Israël qui, pour des millions d'Arabes et de Musulmans, est infiniment plus dangereux que l'URSS. Dans la mer immense des Arabes, Israël est un îlot. Il a le droit de vivre et de s'épanouir. Mais il a aussi le devoir de s'entendre avec ses voisins, sans afficher ce mépris du monde arabe qui est trop souvent en évidence dans ses rapports avec ceux qui sont destinés a être un jour ses partenaires. Les Israéliens ne domineront jamais cette région en dépit de ce qu'ils estiment être leur mission religieuse et de civilisation. Ils y seront toujours un petit État qui aura tendance à gonfler son importance. Sadate a dû, par esprit de paix, avaler de nombreuses couleuvres. Il n'est pas dit que M. Begin réussira à en faire passer beaucoup d'autres au successeur du Raïs assassiné. La longue histoire de la Bible, celle récente d'Israël nous apprennent que les Juifs n'aiment pas composer. Ils sont, dans leurs rapports avec leurs voisins, volontiers altiers et sûrs de leur bon droit sans équivoque. Ils ont l'appui des Américains grâce à la force de leur lobby; en ce moment, les puissances arabes, elles aussi, se constituent à Washington en lobby. L'argent n'a pas d'odeur. On peut voir, presque physiquement, s'amenuiser aux États-Unis le pouvoir de persuasion auprès des législateurs, des amis d'Israël. Là aussi, le feu se rapproche des poudres. Les Israéliens se rendront vite compte à quel point Sadate leur était fraternel. À l'endroit d'Israël, Giscard d'Estaing avait repris la politique de De Gaulle; mal lui en prit. Le jeu des forces pro-israéliennes n'est pas négligeable dans son échec à la Présidence. Mitterrand semblait un allié inconditionnel. Qu'en est-il aujourd'hui et en quoi la politique de Mitterrand diffère-t-elle de celle de Giscard? Les Arabes ont compris les règles du jeu, imitent les tactiques d'Israël et investissent l'Occident. Que l'attitude américaine s'infléchisse légèrement (par exemple dans les rapports avec les Palestiniens) et la mort de Sadate sera ressentie encore plus durement par les amis d'Israël dans le Moyen-Orient. Les possibilités sont légion.

J'appartiens à la civilisation judéo-chrétienne et j'en suis très fier. À ce titre, Rome et Jérusalem sont mes patries spirituelles. J'y ajoute Paris, qui les résume. Mon sort est donc lié à celui d'Israël, chapitre contemporain du Livre. Mais j'ai appris à connaître aussi les Arabes, à les aimer, à admirer leur civilisation, leur langue (que j'apprends), leur religion, si profondément humaine et droite. Dans le monde arabe, Dieu est partout présent. J'ai appris à respecter aussi les défauts historiques de la race arabe, comme j'exige qu'on respecte les défauts historiques des Québécois. Pour un homme comme moi, quel drame que ce qui se produit aujourd'hui. Je ne cesse d'y penser. Le Café du Commerce a fermé ses volets.

Un monde doux amer

par François Piazza

Ce monde doux amer,
André Suarès, éd. Le Temps singulier, Paris, 1981, 189 pages.

RIEN n'est plus dangereux que la piété de quelques fidèles pour leur maître disparu qui a marqué leurs enfances littéraires. Dans la ferveur de leur culte, ils ramassent la moindre note que le mentor vénéré a pu écrire dans son existence. À preuve, parmi les pratiquants du culte standhalien, on est allé jusqu'à publier une note à un tailleur.

Certes, avec ce recueil de textes épars de Suarès, nous n'en sommes pas à ce degré d'idolâtrerie. Mais à lire ces pages, dont la beauté et l'esthétique de la langue n'ont presque que leur propre raison d'être pour exister, on se demande bien sérieusement si ses derniers admirateurs n'auraient pas mieux fait de les passer sous silence, tant les propos de l'auteur des *Pèlerins d'Emmaüs* nous semblent non seulement d'un autre âge mais encore d'une pensée totalement dépassée. Affirmer, par exemple que «seul le Vrai et le Beau sont le Bien» et que la douleur ne doit pas être niée car elle seule est créatrice, et vouloir le prouver en indiquant que François Villon en employant le mot «douleur» parlait de vie sont, pour le moins, désuets.

Enfin les pages d'un style recherché et puriste qui célèbrent Wagner ou Dotoïevski en termes magistraux et sans appel, n'ajoutent rien à la gloire de ces personnages. C'est au contraire, de nos jours, en exerçant notre sens critique qui les exclue des rangs des dieux que nous pouvons mieux les comprendre et les admirer avec les faiblesses qui sont souvent leur originalité.

Mais ce livre a quand même le mérite, par ses défauts, de forcer notre réflexion. André Suarès, comme Rivière et Paullan, à travers des revues comme *la Nef*, le *Mercure de France* ou *la Table Ronde* — et dans le cas de Suarès dès les années 20 avec la *Quinzaine* issue du groupe de Péguy — ont régenté la littérature française, bâtissant ou annihilant des vocations naissantes, tout en donnant des modèles d'écriture que l'on se devait d'admirer.

Pourtant que reste-t-il d'eux qui ait résisté au temps? À part sa correspondance avec Arthand, que savons-nous de Rivière? Et pour la plupart d'entre nous, le pape de la maison Gallimard, Jean Paulhan, est le préfacier *d'Histoire d'O*. Quant à Suarès...

Sommes-nous exempts de la même erreur?

Combien de grands maîtres, on devrait presque dire de magisters, tant leur jugement est sans appel, sévissent à l'intérieur de revues ou de périodiques, faisant passer leur états d'âme comme propos prioritaires et leurs théories pour unique voie de salut, tant en France qu'au Québec? Directeurs littéraires ou conseiller suprême de maisons d'éditions ou de revues, de leurs critères dépend la vie ou la non-naissance de certaines carrières. Certes, il en est qui, en dehors de ces exercices, ont une oeuvre qui parle pour eux.

Mais pour la plupart, imaginons simplement que 32 ans après leur mort, comme c'est le cas de Suarès, on recueille leurs propos au fil du temps, même s'ils sont dans un purgatoire prolongé. Il se pourrait bien alors que pour nos héritiers, notre monde littéraire actuel leur paraisse alors avoir été un monde doux amer. Surtout en jugeant avec ce qui restera.

Ajoutez au prestige de vos publications...
Annoncez-les dans le Devoir !
compétence
jacqueline avril
844-3361

GRAHAM GREENE
L'AUTRE ET SON DOUBLE

entretiens avec MARIE-FRANÇOISE ALLAIN
collection ENTRETIENS
W. BURROUGHS — Le job
M. CUNNINGHAM — Le danseur et la danse
M. DUCHAMP — Ingénieur du temps perdu
M. ELIADE — L'épreuve du labyrinthe
W. GOMBROWICZ — Testament
G. GRASS — Atelier des métamorphoses
E. IONESCO — Entre la vie et le rêve
E. JABÈS — Du désert au livre
J. JOYCE — Entretiens avec Arthur Power
P. SOUPAULT — Vingt mille et un jours
P. PASOLINI — À paraître
belfond
Entretiens avec les «grands» du siècle
en librairie
Diffusion: Édipresse Inc. • Tél.: 381-7226

BOUQUINEZ À L'AISE
À
L'agence du livre francais inc.
1246 rue St-Denis — Montréal, Qué H2X 3J6 —
Tél.: 844-6896

andrée chedid
les marches de sable
roman
flammarion
« Les Marches de sable sont à ranger à côté des superbes récits du désert que la littérature récente nous a donnés. Et ici, ce décor de retraite est également celui d'une quête fondamentale. »
Gaëtan Brûlotte (Le Nouvelliste)

« Ces trois femmes qui vivent au IVe siècle après Jésus-Christ nous les connaissons, elles sont de maintenant aussi... Avec les mots d'Andrée Chedid, il n'y a plus de temps, il n'y a plus d'époque, seulement des êtres rares épris d'absolu. »
F. Xenakis (Le Matin)
En vente dans toute bonne librairie

Par l'auteur du best-seller "LES MÉDECINS MAUDITS"
Christian Bernadac
Les médecins de l'impossible
Le combat des médecins déportés dans les camps nazis

PRIX LITTRÉ
Les médecins de l'impossible
Christian Bernadac
Ces médecins, ces infirmières et infirmiers et aussi ces sages-femmes ont lutté pour arracher à la mort, dans une lutte éperdue, tous ceux qui pouvaient encore être animés d'un dernier souffle de vie.
Au péril de leur vie ils se procuraient lames de rasoir et ciseaux pour pratiquer césariennes et opérations. De vieux journaux servaient de pansements, des débris de bois devenaient des attelles pour les membres cassés. Les amputations comme toutes les opérations se faisaient sans anesthésiques.
Poignant, vivant, écrit sans haine, dans une langue précise, alerte, sobre, c'est un maître livre.
L'Aurore
PRIX LITTRÉ
décerné à l'unanimité
En vente chez votre libraire
448 pages — $16.95
Éditions Le Nordais

MOI, JE LIS PHANEUF PHANEUF!!!
de Jean-Marc Phaneuf
préface de Marc Laurendeau
ÉDITIONS VILLE-MARIE
prix: 7.50 $

DISPONIBLE EN LIBRAIRIE
La librairie France-Québec vous offre PHANEUF PHANEUF
Nom.....
Adresse.....
Ville ..... Code postal.....
Ci-joint un chèque ☐ ou mandat poste ☐ de 7,50$ à l'ordre de:
LA LIBRAIRIE FRANCE-QUÉBEC INC.
3550 rue Rachel est,
Montréal, Qué. H1W 1A7
Tél.: (514) 526-5951
(À deux pas du stade olympique)

Italo Calvino: une illusion de transparence

par Vasco Varoujean

Si par une nuit d'hiver un voyageur, Italo Calvino, roman, traduit de l'italien par Danièle Sallenave et François Wahl, éd. du Seuil, Paris, 1981, 277 pages.

AU cours des vingt dernières années, un nouveau style d'écriture a émergé dans le roman italien, et dont les caractéristiques sont l'exubérance et l'humour.

Poétique en filigrane mais nerveuse dans sa texture, cette fiction, dont la forme narrative résiste aux ellipses les plus obscures, puise sa force de suggestion dans la psychanalyse, qu'elle réussit d'ailleurs à subordonner parfaitement à sa cause.

Ce renouveau dans l'expression romanesque d'un pays déjà si riche en héritages culturels dans le concert des nations civilisées a été provoqué, à partir des années 50, par le déboulonnement et l'affranchissement d'une longue et pénible «psychose» sociale qui a tourmenté l'Italie du sud au nord.

Deux importants écrivains de l'avant-guerre — Cesare Pavese et Dino Buzzati — ont en particulier inspiré ce renouveau, représenté de nos jours par Giuseppe Berto (auteur du *Mal obscur*, ouvrage publié en 1964 et qui avec ses plus de 20 tirages successifs dans sa version originale a à la fois fait rire aux larmes et grincer des dents des centaines de milliers d'Italiens) et Italo Calvino, dont le nouveau roman fait autant, sinon mieux, un peu partout. Et c'est tout à l'honneur de cet écrivain, au talent sûr, dont l'ouvrage s'ouvre sur ces mots à la fois rassurants et déroutants, telle une invitation au ton cordial, voire intime, venant d'un étranger: «Tu vas commencer le nouveau roman d'Italo Calvino, *Si par une nuit d'hiver un voyageur*. Détends-toi. Concentre-toi. Écarte de toi toute autre pensée. Laisse le monde qui t'entoure s'estomper dans le vague.»

Essai, conte, journal, poème en prose, ou, mieux, une époustouflante tentative de description d'une suite d'éléments et de circonstances qui, habilement réunis et maîtrisés dans leur ensemble, constituent un ouvrage de fiction? Un ouvrage qui, selon l'expression même de Calvino dans le texte, «crée une illusion de transparence autour d'un noeud de rapports humains qui en lui-même est ce qu'on peut rencontrer de plus obscur, cruel et pervers.»

Tout le livre, dont l'accent, aigu par moments, grave par d'autres, est celui des êtres extrêmes dans leurs incertitudes, leurs angoisses, leur névrose dans un monde comme soudain arraché à son centre de gravitation, mais qui gardent encore de l'espoir une espèce de sourire narquois, puise sa substance dans cette «illusion de transparence» qui, dans la vie quotidienne, fait à la fois des héros et des victimes. Des héros et des victimes logeant, par une sorte de «transmutation», à la même enseigne.

Pour l'auteur de *Temps zéro*, les hommes, même avec leur instinct grégaire, demeurent, individuellement pris, instables, l'oeil dans le lointain, prêts à tendre les bras vers tous les paysages, toutes les cités du monde. Et pour illustrer cette vision le roman débute dans une gare de campagne où le narrateur-écrivain-Calvino, une valise à ses pieds, attend le prochain train, qui le conduira vers sa destination (non identifiée dans le livre), ou, mieux, vers toutes les destinations possibles. Et le roman s'écrit au fur et à mesure que le voyage se poursuit, et c'est un voyage planétaire, qui conduit le narrateur jusqu'au Japon.

L'entreprise d'Italo Calvino, brillante par la qualité de l'écriture, est cependant d'une complexité, dans le temps et l'espace notamment, telle qu'elle risque de non seulement confondre le lecteur mais encore le dérouter, l'agacer. Et un lecteur averti, pour échapper justement à un tel désagrément, armé de patience et surtout d'attention, lira l'ouvrage d'une traite. Il en aura ainsi goûté, en quelques heures, toute la saveur, toute la justesse du ton.

Le lecteur doit cependant s'attendre à une surprise.

Ce livre, dense, dont la traduction est satisfaisante, se veut en effet *le* roman de plusieurs romans! Ils sont *écrits* par des romanciers japonais, cimmériens, belges, sud-américains, mais que le lecteur, tout amusé, lit sous la plume vive et «polyvalente» de Calvino. Les thèmes vont de l'érotisme à la métaphysique, du fantastique à la phénoménologie et au réalisme. Et l'ensemble est exprimé avec une espèce d'humour plein de clairs-obscurs, dont le charme est subi à retardement, comme, dirait-on, pour mieux en apprécier l'effet de surprise.

Un autre élément, essentiel à la compréhension de l'ouvrage, est également à souligner: celui auquel le romancier a, au fil des chapitres, recours d'une manière soutenue et qui consiste à expliquer au lecteur ce qu'est un roman, combien difficilement il se conçoit et s'écrit et comment le lire alors *intelligemment*.

Par ce monologue «intérieur», exempt de toute moralisation, Italo Calvino réussit, grâce à sa vive sensibilité et à sa maturité, quelques-unes des plus percutantes réflexions sur son temps, tout comme sur l'homme moderne, coincé entre ses petites joies et ses grandes peines... L'homme moderne qui, par les temps confus qui courent à bride abattue, n'a, ni ne peut avoir prise sur rien, parce que trop floué par une «illusion de transparence»!

NOTES DE LECTURE

Avoir sommeil, Luba Jurgenson, nouvelles, éd. Gallimard, Paris, 1981, 135 pages.

Luba Jurgenson est un jeune auteur de 23 ans, d'origine russe elle vit à Paris depuis l'âge de 16 ans. Son premier livre *Avoir sommeil* est un recueil de 8 nouvelles qui est étonnant à plus d'un point de vue. A partir des sujets du quotidien elle organise de courtes histoires dans lesquelles se mêlent fantastique et bizarre. Une chose m'a frappé en lisant ces nouvelles, c'est que toute leur narration se fait au masculin, bien sûr il n'est pas nécessaire que toutes les femmes ne parlent que des femmes, mais tout de même en 1981 ça fait curieux de s'apercevoir que ce genre de détail peut agacer, comme si quelque chose s'était passé qu'on ne peut plus ignorer. Le style de ces nouvelles joue sur un dépaysement, une atmosphère qui baigne dans l'étrangeté. On nous donne le ton par des descriptions elliptiques qui situent les lieux et les personnages qui ne sont toujours qu'esquissés, présentés qu'ils sont plutôt pour leur signification de type que pour leur existence psychologique. Ainsi dans «la vie d'un soulier» ou dans «la triste histoire du pharmacien qui avait perdu sa cravate» ou encore dans «l'aspirateur» c'est des tableaux absurdes que nous présente l'auteur, des tableaux sur la vie. Évidemment Kafka n'est pas loin qui guette les élans d'humour et d'angoisse de cet *Avoir sommeil* de Luba Jurgenson dans lequel on apprend que la «nostalgie» est Russe.

Les Variations Goldberg, Nacy Huston, romance, éd. du Seuil, collection Fiction & compagnie, Paris, 1981, 191 pages.

A partir des Variations Goldberg de Bach, Nancy Huston fait la narration fragmentée d'un concert qui devient un roman qu'elle nommera «romance» pour justement indiquer le rôle de la musique comme support à la structure de cette écriture faite de tensions, de répétitions et de spéculations. Cela donne un bon roman dans lequel s'entrecroisent des personnages qui sont là pour illustrer la richesse thématique de cette musique que révèle le clavecin et les jeux d'une écriture qui module ses recherches au gré des variantes qui ne manquent pas de toujours relancer l'intérêt de la lecture.

Cela nous mène aussi jusqu'au sens et jusqu'à la dernière phrase de cette «romance»: «Pour ce soir cela suffit; oui c'est la fin maintenant.» *Les Variations Goldberg* de Nancy Huston ont bien exécuter leurs promesses.

Claude BEAUSOLEIL

Mensuel de création littéraire

nbj

Abonnement 35$
12 numéros
La Nouvelle Barre du Jour
C.P. 131, Succ. Outremont
Outremont, QC. H2V 4M8

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

puf

Collection «Sociologies»

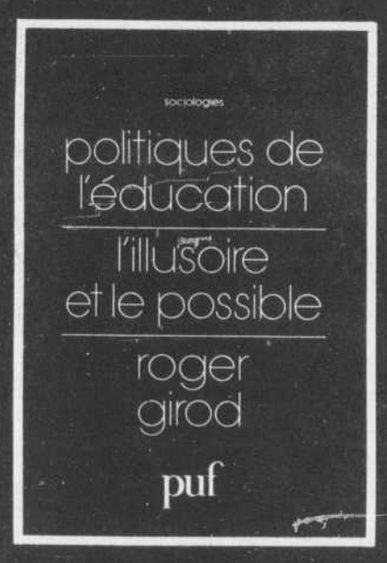

POLITIQUES DE L'ÉDUCATION

par Roger Girod

15 x 22 cm, 264 pages
ISBN: 2-13-036895-6

Politiques de l'éducation. L'illusoire et le possible tire les conclusions de travaux menés en Angleterre, aux États-Unis, en France, en Suisse et dans d'autres pays, au sujet de l'influence des réformes et de l'allongement des études sur: a) le niveau réel des connaissances; b) la valeur des emplois auxquels conduisent les diplômes; c) la mobilité sociale et l'inégalité des chances. Les méthodes utilisées dans ces travaux sont expliquées en termes non techniques.

L'auteur montre que des progrès sociaux importants pourraient résulter en particulier de l'amélioration de la *deuxième chance* (formation professionnelle) et de la *troisième* (formation permanente).

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

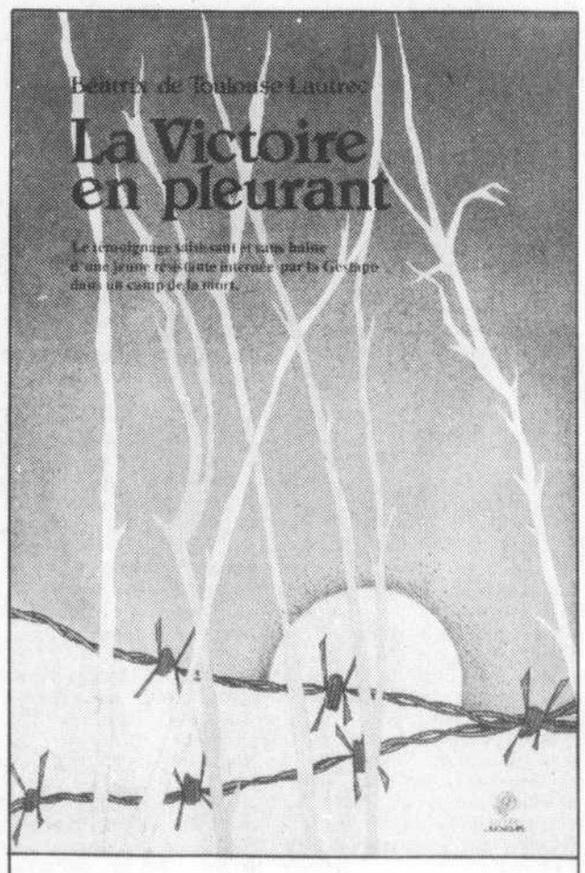

La victoire en pleurant
Béatrix de Toulouse-Lautrec

...Ce document nous fait toucher l'horreur comme le livre de Kielar, mais communique aussi une fantastique confiance et, surprise, une sorte de gaieté. Même quand elle revit une sélection pour la chambre à gaz, l'auteur garde un regard sur le ciel. À Auschwitz, à Ravensbrück, les S.S. véhiculaient la mort, mais ne pouvaient rien contre la frange d'or du soleil.

Gilles Lambert, Le Figaro

Un témoignage qui se lit comme un roman, écrit par une femme qui, adolescente, fut déportée avec sa mère dans les camps de la mort.

PRIX VÉRITÉ
En vente chez votre libraire
360 pages $15.95

Éditions Le Nordais

Participez à notre
Concours Loto-Livres
POUR AVOIR LA CHANCE DE GAGNER
1 des 6 prix d'une valeur totale de $1,000.00

1er PRIX — 1 TV COULEUR 20" RCA
Valeur — $500.00
2e PRIX — $200.00 en livres
3e et 4e PRIX — $100.00 en livres
5e et 6e PRIX — $ 50.00 en livres

Les livres seront choisis dans le dernier catalogue de Hachette Canada

LE TIRAGE AURA LIEU LE 16 NOVEMBRE 1981 À 16 HEURES
à la LIBRAIRIE RAFFIN, 6722 St-Hubert, Montréal

Librairie Raffin a acquitté les droits exigibles pour ce concours.
Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec

Pour le choix, le service, commandes spéciales

Librairie Raffin Inc.

6722 St-Hubert — 274-2870, 274-7449

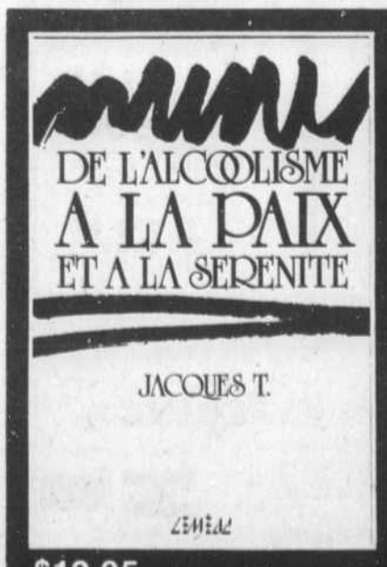

$12.95

SOYEZ POSITIFS!
SI VOUS N'EN POUVEZ PLUS...
SI VOUS NE SAVEZ PLUS COMMENT VOUS EN SORTIR...
REDÉCOUVREZ LA JOIE DE VIVRE, D'AIMER ET D'ÊTRE AIMÉ

DE L'ALCOOLISME À LA PAIX ET À LA SÉRÉNITÉ
de Jacques T.

ÉDITIONS LEMÉAC, 5111, AV. DUROCHER, MONTRÉAL. DIFFUSION: 273-2844
PAR LA POSTE: $1.00 FRAIS DE PORT. CARTES ACCEPTÉES: VISA, MASTER CARD

Rééditions d'oeuvres de femmes

par André Roy

La Storia, Elsa Morante, numéros 1214 et 1215 (deux tomes), éd. Gallimard, Paris, 1981

VOICI un gros roman comme seuls, se dit-on (à tort), peuvent en écrire les Américains, et pourtant son auteur est une Italienne qui a déjà beaucoup publié dans son propre pays: trois autres romans, plusieurs nouvelles, deux essais et un recueil de poèmes. *La Storia* a connu à sa sortie un énorme succès et a provoqué d'énormes remous, la vision de l'histoire n'y étant pas très conformiste. En effet, ce roman raconte sept ans de la vie d'une romaine très pauvre, Iduzza, pendant la Deuxième Guerre mondiale, et qui traverse cette époque en quelque sorte les yeux fermés. Avec son enfant, Useppe, né d'un viol par un soldat allemand Iduzza tente de survivre à travers les bombardements, les multiples déplacements, la misère, la famine et l'angoisse d'une déportation puisqu'à moitié juive. Ce cauchemar, elle le vit entourée d'une multitude de personnages dont un autre fils, Nino, qui deviendra résistant après une adolescence fasciste, et David, jeune juif d'une famille bourgeoise, anarchiste qui sombrera dans la drogue. Comme Iduzza, eux aussi sont porteurs d'une vérité qui les dépasse. Après la guerre — et la mort de ses deux enfants — Iduzza perd la raison et finira ses jours à l'asile.

Elsa Morante a encadré chaque chapitre d'une suite de dates et d'événements, notes historiques et politiques alignées d'une façon sèche, sans commentaire, tentant ainsi de faire correspondre histoire individuelle et histoire collective. Mais les vrais héros de Morante sont bien ces victimes de la guerre comme Iduzza, gens incapables et peureux, héros cachés d'une Histoire qui les a écrasés implacablement. Cette saga des pauvres gens de Rome est restituée dans un style coloré, captivant, qui sait ménager suspense et moments forts. Mais en toute logique, elle ne pouvait que déboucher sur une conception tragique de l'histoire, marquée par la mort.

■

le livre de poche

Evguénia S. Guinzbourg: *Le Vertige* (tome 1), Points no R 32, Le Seuil.

Voici enfin réédité le premier tome de cette chronique des temps du culte de la personnalité, livre publié en français en 1967 qui raconte sans emphase, sans émotion, l'enfer des purges staliniennes. Professeur et mère de deux enfants, Evguénia Guinzbourg est arrêtée en février 1937, séparée des siens et condamnée à dix ans de réclusion pour crime de «terrorisme trotkyste». Après plus d'un an de prison à Iaroslav où elle devient une véritable enterrée vivante, elle est envoyée en Sibérie où elle devra par moins cinquante degrés couper des arbres. Ce séjour à la Kolyma — où la vie est pire que la mort — se poursuit dans le deuxième tome du *Vertige (Le Ciel de la Kolyma)* dont on espère impatiemment la republication.

Ce livre, dont l'absurdité et l'horreur serrent la gorge à chaque page, Guinzbourg l'a écrit après sa réhabilitation, après dix-huit ans de camp, pour révéler l'effroyable machine des purges sous Staline, pour que de tels calvaires (ils se comptaient par milliers) ne se répètent plus, pour que les communistes russes sachent tout. Et pourtant ce récit atroce ne sera jamais publié en URSS. Contrairement à Soljénitsyne, elle croit à l'utilité de ce qu'elle écrit, maintenant que règne, dit-elle, «de nouveau la grande vérité léniniste» (c'était en 59). Pourtant s'il y a effet de lecture ici pour tout lecteur honnête, c'est bien que *le Vertige* fait éclater en morceaux toute vérité léniniste, grande ou petite, et peut devenir un manuel de *résistance* à cette prétendue vérité. Ce livre bouleversant en dit long sur la société soviétique — et sur le communisme tout court. Il est à placer à côté des grandes oeuvres de Soljénitsyne et de Chalamov (dont *la Kolyma* vient d'être éditée par François Maspero).

■

Michèle Manceaux: *Grand Reportage*, Points no R 35, Le Seuil.

Peut-être parce que je suis un enchanté de la psychanalyse (pour reprendre les termes récents de Serge Leclaire), mais le livre de Manceaux m'a ravi, même que je le trouve parfois très beau. De cette journaliste à qui tout réussissait, voici le récit secret d'une descente dans la dépression et de sa lente remontée; elle l'a écrit au fil d'une analyse que son mari l'avait abandonnée, que sa mère mourait et qu'elle était en chômage (elle caresse le projet de devenir psychanalyste et, sur ce, fréquente des lacaniens). Grâce à une dame venue sur le tard en psychanalyse, Michèle Manceaux est sauvée du désespoir. *Grand Reportage* se termine sur une femme qui, inspirée, s'installe un beau matin à sa machine à écrire pour taper un roman dont l'intrigue se nouerait à Venise. Ce sera un doux-amer *Pourquoi pas Venise* qui vient de sortir aux éditions du Seuil (voir LE DEVOIR du samedi 12 septembre, page 22). Par ce *Grand Reportage*, voici une autre preuve — et par une femme — que la psychanalyse n'est pas une fumisterie.

■

Patricia Highsmith: *Ripley et les ombres* et *Ripley s'amuse*, Le Livre de Poche, nos 7444 et 7446.

Livres minutieux, un peu trop peut-être, d'une Américaine qui réinventa pour le livre policier une écriture blanche, totalement dénuée d'émotions, froide comme un scalpel, plate comme un encéphalogramme. On sera fort probablement plus intéressé par *Ripley s'amuse* que Wim Wenders a adapté et transformé pour son film *l'Ami américain*.

■

Julia Kristeva: *Le Langage, cet inconnu. Une initiation à la linguistique*, Points/Sciences humaines, no 125, Le Seuil.

Si on veut un manuel pour étudiant de Cegep, le récent livre de Yaguelo, *Alice au pays du langage* (Le Seuil) serait plus approprié. Mais pour tout étudiant de niveau universitaire, *le Langage, cet inconnu* mérite amplement l'achat. Comme toujours chez Kristeva, l'encyclopédisme prend le dessus, ce qui donne ici une histoire des pensées sur le langage qui va des Égyptiens à Jakobson en passant par la civilisation chinoise et la Grammaire de Port-Royal. Un livre-référence essentiel.

■

Flannery O'Connor: *Les Braves Gens ne courent pas les rues*, Folio no 1258, Gallimard.

Dix nouvelles qui cernent la cruauté et le fatalisme des habitants du Deep South américain, d'un auteur trop peu connu.

À lire parmi les rééditions: *La Traversée des apparences* de Virginia Woolf (Le Livre de Poche, no 5454) et *Une mort irrégulière* de Béatrice Beck (Folio, no 1278).

Romancières derrière la grille

par Andrée Ferretti

Incidences, volume IV, numéros 2-3, «Romancières québécoises», éd. de l'Université d'Ottawa, Ottawa, 1981, 138 pages.

OYEZ! Oyez! compères et commères de l'enfermement scolastique, ... oh! pardon, mille excuses je me suis trompée. Je recommence. Bip! Bip! praticien(ne)s de la grille d'analyse, réjouissez-vous! Viennent de paraître quelques pointillés de plus qui, s'ils ne vous inculquent pas le sens des directions du moins vous indiqueront la direction du sens.

Mais commençons par les faits. *Incidences*, revue universitaire de critique littéraire, publie dans son dernier numéro neuf études d'une ou de plusieurs oeuvres de six romancières québécoises: Gabrielle Roy, Claire Martin, Anne Hébert, Marie-Claire Blais, Louky Bersianik et Nicole Brossard.

Vient en premier lieu un article de François Gallays qui, en vérité, n'analyse pas l'oeuvre de Gabrielle Roy, mais critique cinq comptes rendus sur *Les Enfants de ma vie*, parus dans autant de revues littéraires, à la sortie du roman. Je n'en dirai rien. Car discourir sur une critique des critiques d'un livre me paraît relever d'un abus indécent du métalangage. Charrier, comme on dit d'une manière toute vernaculaire.

Suit l'article le plus intéressant du numéro en ce que la structure de son questionnement repose sur une intuition personnelle plutôt que sur un préjugé théorique emprunté à une quelconque science humaine. Il s'agit d'une analyse de Françoise Kaye qui dévoile l'efficacité réthorique de l'abolition du «je» comme «moi» dans l'oeuvre de Claire Martin. Même en se pliant rigoureusement à l'exigence contraignante d'une analyse qui ne veut pas s'écarter du texte à déchiffrer, Françoise Kaye s'abandonne à vision propre de l'oeuvre et, paradoxalement, la fait ainsi non seulement appraître dans la multiplicité de ses sens, mais l'ouvre à tous les sens possibles.

Je ne puis en dire autant des sept articles qui suivent dont aucun, à aucun moment, n'arrive à s'affranchir de l'herméneutique psychanalytique, se contentant de l'étayer, ici et là, de quelques solives féministes. Ainsi, le travail critique opéré sur les romans de Anne Hébert par Gabrielle Pascal et Marie Couillard, sur ceux de Marie-Claire Blais par Françoise Maccabée Iqbal, Yvan Lepage et Claire Rochon, et, enfin, sur *L'Euguélionne* de Louky Bersianik par Maroussia Hammed, a pour effet ultime de nous mieux renseigner sur le fonctionnement des catégories freudiennes et des présupposés idéologiques du féminisme dans le dévoilement d'un certain sens des textes étudiés que sur les oeuvres elles-mêmes.

Le numéro s'achève sur un article de Pierre Nepveu consacré à une analyse qui m'a paru d'une profonde acuité et d'une grande justesse sur les motivations qui ont amené Nicole Brossard à passer de la poésie au roman, comme tentative de solution à la crise qu'a provoqué en elle la prise de conscience de l'absolue impossibilité de faire coincider le moment de vie et le moment d'écriture, puisque le sujet tout-à-fait immédiat n'est jamais sujet de parole. D'où la nécessité d'introduire l'histoire. Malheureusement, cette critique s'avère d'une lecture tellement difficile pour qui, comme moi, ne connait pas l'oeuvre entière de Nicole Brossard, ni ne manie comme un philosophe les concepts de temps et d'espace, que je me demande qui il peut vraiment rejoindre.

C'est d'ailleurs ce que je retiens principalement de la lecture de ce numéro d'*Incidences*: son degré d'inutilité exactement proportionnel à son degré de spécialisation. Puique chaque bon roman est une représentation exemplaire de la totalité de la réalité humaine, je considère inapproprié pour la littérature critique de s'enfermer dans les grilles d'analyses proposées par les diverses sciences humaines. Puisque l'on sait l'impossibilité pour quelque théorie que ce soit de saisir la totalité du réel. Je considère également inappropriée l'utilisation d'un langage qui s'écarte trop de la langue propre à l'oeuvre étudiée. Ne peut que faillir aux exigences de la compréhension et de la communication du sens d'une oeuvre littéraire, toute critique qui se situe en dehors d'elle, toute critique qui ne se considère pas comme étant elle-même partie prenante de la littérature.

Les professeurs de la revue *Incidences* semble avoir perdu de vue que la littérature est encore du domaine de la connaissance ou de la compréhension, et non du savoir ou de l'explication.

NOTES DE LECTURE

Rush, John Rechy, éd. Presses de la Renaissance, Paris, 1981, 273 pages.

Ce deuxième livre de John Rechy, le fameux auteur de *Cités de la nuit* (Gallimard), se veut le roman de cette nouvelle homosexualité qui a fleuri dans Greenwich Village depuis 1975. Roman sur ces gais qui ont envahi le quartier des docks à New York, quartier délabré où se joue une sexualité sauvage, et où s'ouvrent des bars fréquentés par un type d'homosexuel viril, bardé de cuir.

Rush met en scène six personnages en quête d'absolu errant à l'intérieur d'une boîte appelée «Rush», genre «Mineshaft» si vous voulez. Dans ce lieu agressif, presque sadien, Endore et ses «amis» sont, en fait, durant le temps d'une nuit semblable à toutes les autres, à la recherche d'un idéal amoureux, du partenaire de leur vie. Leur rêve de pureté est décrit sous la forme d'un rituel, chacun des quinze chapitres étant inauguré par un verset de l'Ordinaire de la Messe.

Si cette construction apporte une certaine rigueur à la quête et à la drague du groupe, elle m'est apparue plutôt factice; le travail y est trop visible. L'intérêt de l'écriture de *Rush* tient surtout à une structure plus profonde, faite de redondances et répétitions, elles-mêmes liées par toute une série de métaphores pertinentes. Par là, ce monde de violence et de romantisme, de sadisme et de tendresse, acquiert une grande efficacité; il devient encore plus brutal et cruel, direct et sans rémission aucune. À ceux qui cherchent une respectabilité à tout prix de leur «gaieté», ce genre de littérature risque de leur déplaire, de les offusquer. Tant pis: une tragédie n'a jamais été destinée aux âmes sensibles.

La traduction de Georges-Michel Sarotte est presque sans faille, réussissant à préserver le ton litanique de ce roman qui a été très bien accueilli par la critique américaine.

André ROY

L'Écriture des pierres, Roger Caillois, Les sentiers de la création, éd. Flammarion, collection «Champs», Paris, 1981, 129 pages.

En janvier dernier, lorsque Marguerite Yourcenar fit l'éloge de Roger Caillois dont elle prenait le siège à l'Académie française, elle rappela l'amour de cet homme pour les pierres dont il se fit le chantre passionné. La superbe série «Les sentiers de la création» de la collection «Champs», Flammarion, reprend *L'Écriture des pierres* de Caillois, ouvrage originellement publié chez Skira.

Dans ce livre, magnifiquement illustré des pierres précieuses et curieuses dont l'auteur nous entretient — agate, quartz, jaspe, onyx, obsédienne, etc. — on déchiffre l'orthographe immémoriale d'un au-delà du temps que l'art s'est efforcé de calquer, de capter et de transfigurer. Pour Caillois, la pierre est avant tout appel du centre, lieu durable où s'inscrit, avant toute intervention culturelle, la syntaxe générale des formes.

Madeleine OUELLETTE-MICHALSKA

Musique ancienne

C'est à l'église Saint-Denis, coin Berri et Laurier, qu'aura lieu demain le 11 octobre l'ouverture de la saison du Studio de musique ancienne de Montréal. Pour l'occasion, le baryton hollandais Max von Egmond sera l'artiste invité, en compagnie du claveciniste Christopher Jackson et de Margaret Little à la viole de gambe. Le concert aura lieu à vingt heures trente. Pour informations: 845-1730.

Collection «Diagnostics culturels»

L'information culturelle dans les media électroniques
par Jean-Robert Faucher, André Fournier, Gisèle Gallichan
Prix: 7,00$

Crise de croissance: le théâtre au Québec
par Angèle Dagenais
Prix: 5,00$

En vente dès maintenant à
L'Institut québécois de recherche sur la culture
47, rue Sainte-Ursule, Québec, G1R 4E4

Téléphone: à Québec 643-4695
à Montréal 873-7987
à Sherbrooke 566-2855

Vient de paraître

Mécanismes pour une nouvelle constitution

par Edmond Orban, Gérard Bergeron, Edward McWhinney et Gérald A. Beaudoin

Voici une étude interdisciplinaire faite par deux juristes et deux politicologues sur les mécanismes d'élaboration d'une nouvelle Constitution pour le Canada.

Y a-t-il des moyens de faire déboucher les conférences constitutionnelles sur des résultats concrets? Peut-on sortir de l'impasse constitutionnelle? La Constituante est-elle un bon moyen? Faudrait-il une conférence spéciale comportant plusieurs phases?

En se guidant sur l'histoire d'autres pays, les auteurs tentent de répondre à ces questions.

15 x 23 cm., 146 pages. Prix: 7,20

Bon de commande
ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA
65, avenue Hastey, Ottawa, Ontario, Canada, K1N 6N5

Veuillez me faire parvenir ..... exemplaires:
MÉCANISMES POUR UNE NOUVELLE CONSTITUTION
Nom.....
Adresse.....
.....
Ci-inclus mon chèque ou mandat-poste.....
Les chèques ou mandats de poste doivent être faits à l'ordre des
ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

CONGRÈS ANNUEL DE L'INSTITUT D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE

«L'HISTOIRE ÉCLATÉE...»

À L'AUBERGE DES GOUVERNEURS
975 RUE HART
TROIS-RIVIÈRES, QUÉBEC

LES 23 ET 24 OCTOBRE 1981

INSCRIPTION AU CONGRÈS
VENDREDI LE 23, À COMPTER DE 8 h. 30

BIENVENUE À TOUS

POUR RENSEIGNEMENTS ET PROGRAMME, S'ADRESSER À
L'INSTITUT D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE
261, AVENUE BLOOMFIELD, MONTRÉAL H2V 3R6
271-4759

GRAND PRIX LITTÉRAIRE 1981-82

RÈGLEMENT

1. L'ouvrage primé doit avoir été édité sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.
2. Dans le cas de co-édition, l'édition étrangère doit porter le nom du co-éditeur montréalais.
3. Le prix est décerné à l'auteur d'une oeuvre littéraire (roman, nouvelle, poésie, essai, histoire, etc.) éditée sous forme de livre, pour la première fois, au cours de l'année précédente (1981).
4. Le prix à décerner consiste dans le versement à l'auteur de l'ouvrage primé d'une somme de $3,000,00.
5. Le Conseil des arts paie les frais d'attribution du prix et les autres frais incidents.
6. Le Conseil des arts forme un jury de gens de lettres et suggère au Conseil de la Communauté la formation du jury du Grand Prix.

Tous les ouvrages doivent parvenir au secrétariat du Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal, avant 16 heures, le 12 janvier 1982, date limite pour l'inscription.

Les formulaires d'inscription peuvent être obtenus à l'adresse suivante:
2, Complexe Desjardins — Suite 2223
Montréal H5B 1E6
Tél.: 872-2074 et 843-4142

CONSEIL DES ARTS de la COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

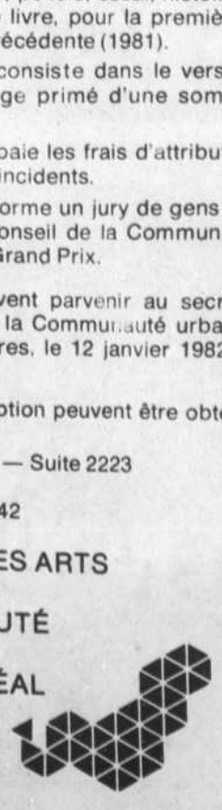

Coluche: Mitterrand, il avait l'âge pour ça

par Robert Lévesque

ON vous demande de porter veston et cravate; le journaliste n'entre pas comme il veut au chic Ritz de la rue Sherbrooke, même s'il va interviewer Coluche qui lui, à quatre heures de l'après-midi, dévore devant vous ses escargots «venus à pied», s'essuie les doigts sur sa chemise rose déboutonnée, engloutit un filet mignon, écluse un magnum de Coke, enlève ses souliers rouges, et chipote nonchalamment une niçoise qui aurait nourri un peloton de dames patronnesses.

C'était l'heure de la grande bouffe pour ce nouveau roi de la comédie française. Il n'avait rien mangé à midi avec l'essaim des «tout le monde il est gentil» des radios montréalaises; il n'avait pas d'appétit. Seul avec un copain dans la suite du Ritz, «que j'ai voulu faire repeindre sans succès» dit-il, il relaxait après le cirque de la promotion. Et il n'avait pas le goût de parler de cet «Inspecteur La Bavure» qui l'amène à Montréal. «Je connais Zidi (le réalisateur), je lui fais confiance, je n'irai pas voir le film, des merdes j'en ai assez vu!»

Voilà Coluche en piste. Celui qui a amusé puis inquiété

Photo JACQUES GRENIER

les Français et leur classe politique en présentant sa candidature à la présidence de la République entre Debré et Arlette Laguiller, côté canular. «Les politiciens sont tous des cons, alors j'ai des chances»: comme plate-forme politique c'était le genre tremplin. Et à quelques mois des présidentielles, lui qui faisait campagne avec une hélice sur la tête et des cornets de glace à la pistache grimpait jusqu'à l'étonnant chiffre de 16% dans les intentions de vote des Français.

Vous prétendez, Michel Colucci, que cette candidature qui a fait un tour de presse international a été l'effet du hasard, d'une blague de café qu'un journaliste a rapportée le lendemain dans son journal. Est-ce vrai? «Pas vraiment, c'est des conneries pour la télévision ça. J'y avais déjà pensé il y a sept ans, mais c'est des trucs faciles seulement quand t'es connu. Mais Giscard m'a joué un sale tour. Il y a sept ans, il fallait 100 signatures de maires anonymes, qui pouvaient signer sur plusieurs listes de candidats. Et là, paf, Giscard fait voter une loi où il faut 500 signatures de maires qui ne signent qu'une fois! Alors là, les maires et moi, c'était pas de la tarte!».

«Mais c'était sympa la campagne, ça m'a fait marrer à tous les jours, j'ai rencontré des tas de politiciens, tous très sérieux, mais c'est fini je ne les rencontrerai plus». Avant votre désistement, vous aviez subi des menaces? «Ouais, j'avais droit à deux flics devant ma porte, et puis il y en a qui me croyaient juif et voulaient me faire le sort de Pierre Goldman. Hélas, j'suis pas juif... et il y a aussi *Honneur de la police*, des anciens flics nostalgiques qui m'ont écrit une lettre de menaces, mais quand je suis allé au commissariat on m'a juré que c'était un faux... J'ai vraiment pas eu de chance... vous voyez?»

Vous referiez le coup dans une France socialiste? «Franchement, je vais essayer de trouver une autre connerie plutôt que de refaire la même à tous les sept ans». Coluche, qui a appelé à voter Mitterrand entre les deux tours, redevient sérieux une minute, en jouant avec les coquilles de ses escargots, et il affirme que le résultat des présidentielles et des législatives était «le seul possible». «Mitterrand il avait l'âge pour ça, et Chirac heureusement n'était pas prêt».

Et maintenant, après vos *Adieux au music-hall* qui ont tenu durant dix-huit mois à guichets fermés au Gymnase, que fait Coluche? «Alors là, c'est la balle... je veux rien faire, donc je fais du cinéma, mais le cinéma j'aime pas ça, j'y vais jamais. Je vais écrire des trucs, sûr, parce que c'est ça que j'aime le plus... des textes. Et puis, en rentrant à Paris, je commence une carrière à la radio... à tous les soirs à vingt heures je ferai le journal dans une radio libre, la RFM, la meilleure».

«La radio libre, il y en a plein à Paris maintenant. Sous Giscard elles étaient interdites, mais sous Mitterrand maintenant on les laisse faire, mais le gouvernement vient de passer un décret qui leur interdit de vivre de publicité. Alors, elles ne sont plus étouffées, mais elles vont peut-être crever!». Et vous prétendez devenir journaliste? «Oh!... j'voudrais pas vous vexer, mais je crois que ça va être facile».

Coluche, vous êtes une grande vedette en France? «Ouais, dit-il comme gêné soudain, je crois qu'on appelle ça comme ça, je travaille au café-théâtre depuis quinze ans, mais je suis connu depuis cinq ans».

Coluche ne vient ni du cirque ni des coulisses du spectacle. Né dans le 14ème, il vient de la rue. Après son service militaire, il se retrouve rive gauche en 64 où il «fait la manche». En 68, «pris dans le quartier latin sans pouvoir en sortir», une pharmacienne qui tient «La méthode» rue Descartes, une boîte sans clients, lui demande de venir gratter sa guitare à l'intérieur. C'est là qu'il rapaillera ses amis Romain Bouteille, Miou-Miou, Patrick Dewaere et que pour 15 francs par jour, un sandwich et un billet de métro, ils jetteront les bases de ce qui deviendra le célèbre Café de la Gare, le pionnier des cafés-théâtres.

Coluche voulait chanter. La comédie lui est arrivée subitement comme Yvon Deschamps est devenu monologuiste par hasard. «Je ne connaissais que la rive gauche, je chantais Aragon en me tenant la jambe, Aristide Bruant et Brassens comme tout le monde, et Francis Leclerc comme dirait ma tante». Après le Café de la Gare, ce sera la troupe du «Vrai chic parisien», puis les films, dont «L'aile ou la cuisse» avec De Funès et le prochain, tenez-vous bien, «Deux heures moins quart avant Jésus-Christ» où il jouera Ben-Ur en costume, avec Alberto Sordi en César, devant la caméra de Jean Yanne.

À 36 ans, Michel Colucci estime avoir encore beaucoup de conneries à faire dans ce monde nerveux qui attend la guerre.

Marguerite Duras à Nouveau Cinéma

Le Festival international du nouveau cinéma de Montréal, qui en est cette année à sa dixième édition, débutera le 22 octobre. Ce festival, qui avait pour nom en 1971 le Festival du cinéma 16mm, puis plus tard celui du Festival du cinéma parallèle, présentera cette année plus de 75 films, courts et longs métrages, parmi lesquels on trouve, en première nord-américaine, les derniers films ee Marguerite Duras, Jacques Rivette et Werner Schroeter.

Le festival, qui durera jusqu'au 1er novembre, est organisé par le Cinéma Parallèle et la Coopérative des cinéastes indépendants. Voué au cinéma produit hors du circuit traditionnel de l'industrie cinématographique, cette manifestation est un lieu privilégié pour observer des tendances qui se développent un peu partout à travers le monde, dans les différentes formes du septième art.

Plusieurs personnalités du monde du cinéma d'auteur ont déjà confirmé leur présence à Montréal, dont l'auteure et cinéaste française Marguerite Duras, qui présentera ses films *Agatha* et *L'Homme atlantique*, la comédienne Bulle Ogier qui présentera le dernier ivette, *Le Pont du nord*, et le cinéaste allemand Werner Schoeter qui viendra avec son film *Répétition générale*.

Les directeurs du festival ont ajouté une nouvelle section qui sera consacrée au cinéma québécois récent, «Reflets du cinéma d'ici».

René MALO Présente
Après les SOUS-DOUÉS la nouvelle comédie de CLAUDE ZIDI
POUR TOUS
MÉCHANT BANDIT
BRAVE POLICE
INSPECTEUR LA BAVURE
un film de
COLUCHE · DEPARDIEU · CLAUDE ZIDI
DOMINIQUE LAVANANT et JULIEN GUIOMAR
Scenario et adaptation CLAUDE ZIDI et JEAN BOUCHAUD
Dialogue JEAN BOUCHAUD et CLAUDE ZIDI · Musique originale de VLADIMIR COSMA
Image HENRI DECAE · Directeur de Production PAUL MAIGRET · Producteur Delegue PIERRE GRUNSTEIN
À L'AFFICHE
Le PARISIEN 2 — 486 STE-CATHERINE O. 866-3856
GREENFIELD PARK 3 — PL. GREENFIELD PARK 671-6129
LAVAL 2 — CENTRE LAVAL 688-7776
VERSAILLES 2 — PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson
PARISIEN: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.15. GREENFIELD: SAM. DIM. LUN. 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, SEM. 7.00, 9.00. LAVAL: SAM. DIM. LUN. 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.00, SEM. 7.00, 9.00. VERSAILLES: SAM. DIM. LUN. 1.30, 3.25, 5.20, 7.15, 9.15, SEM. 7.15, 9.15.

LES CINÉMAS PLACE VILLE-MARIE :
NOUVELLE ORIENTATION FRANÇAISE!
EN PRIMEUR... DES FILMS FRANÇAIS
EN PROVENANCE DES PLUS GRANDS STUDIOS DE FRANCE
Les réalisateurs ont choisi les cinémas PVM pour vous présenter
LA PREMIÈRE NORD-AMÉRICAINE DE «BEAU PÈRE»
À L'AFFICHE
UN FILM DE BERTRAND BLIER
GAGNANT D'UN OSCAR
(PRÉPAREZ VOS MOUCHOIRS!)
18 ANS
ALAIN SARDE présente
BEAU PERE
Musique de PHILIPPE SARDE
avec
PATRICK DEWAERE • NATHALIE BAYE • NICOLE GARCIA • MAURICE RONET
et pour la première fois à l'écran
ARIEL BESSE
UN CHOIX EXCEPTIONNEL DE SIÈGES ET DE REPRÉSENTATIONS
POUR UN FILM EXTRAORDINAIRE
PLACE VILLE-MARIE 866-2644
CINÉMA 1: Tous les jours 12.15, 2.35, 4.55, 7.15, 9.35
SPECTACLE CONTINUEL À PRIX RÉGULIER
CINÉMA 2: Tous les jours 2.00, 7.00, 9.30 — SIÈGES RÉSERVÉS
Sièges réservés $5.00. Billets vendus d'avance
au guichet ou par téléphone 866-2644.

PRIX SPÉCIAL DU JURY FESTIVAL DE CANNES81
POUR TOUS
Les Années Lumière
UN FILM DE ALAIN TANNER
TREVOR HOWARD / MICK FORD
desjardins 1
BASILAIRE 1 288-3141
12.45 - 14.55 - 17.05 - 19.15 - 21.25

NOCES DE SANG, un film exceptionnel!
POUR TOUS
Extraordinairement visuel et magique
On est captivé en permanence
—LE QUOTIDIEN
Noces de sang
Un film de CARLOS SAURA
V.O. S.T. FRANÇAIS
(BODAS DE SANGRE)
desjardins 2
BASILAIRE 1 288-3141
13.50 - 15.25 - 17.00 - 18.35 - 20.10 - 21.45

ISABELLE ADJANI
PRIX D'INTERPRÉTATION FÉMININE CANNE 81
Une histoire d'amour qui culbute dans *la folie* et dans *le néant*...
L'AVANT SCÈNE
18 ANS Adultes
C'est *hallucinant à voir, inquiétant* aussi et *extrêmement pathétique*.
Monique Pantel FRANCE-SOIR
POSSESSION
un film de ANDRZEJ ZULAWSKI
desjardins 4
BASILAIRE 1 288-3141
13.30 - 16.00 - 18.40 - 21.05

Cine 9 cinémas Plex
2001 UNIVERSITÉ
849-4518
OUVERT À MIDI
I WANT YOU — BILL MURRAY — STRIPES — EN ANGLAIS — 14 ANS — 1:10, 3:08, 5:04 7:05, 9:10
NASTASSIA KINSKI — Stay as you are — 14 ANS — 1:00, 3:00, 5:00 7:00, 9:00
hollandaise avec s.t. français — OPNAME (EN OBSERVATION) — 1:05, 3:05, 5:05 7:05, 9:05
SIGNORET Chère Inconnue — VERSION ORIGINALE — 12:10, 2:05, 3:55, 5:50, 7:50, 9:45
1981 Gagnant de l'Oscar Meilleur Film Étranger — VERS. ORIGINAL SOUS TITRES FRANÇAIS — MOSCOU EST INSENSIBLE AUX LARMES — 1:40, 4:10, 6:40, 9:10
PALME D'OR '81 — L'HOMME DE FER — VERSION FRA. WAJDA — 12:45, 3:30, 6:15, 9:00
The CANNONBALL RUN — EN ANG. — 12:54, 2:39, 4:24 6:09, 7:54, 9:45

SIMONE SIGNORET
POUR TOUS
Chère Inconnue
(I SENT A LETTER TO MY LOVE)
VERSION ORIGINALE AVEC SOUS-TITRES ANGLAIS

POUR TOUS
OPNAME
(EN OBSERVATION)
À VOIR! hollandaise avec s.t. français.

À NE PAS MANQUER
PALME D'OR Cannes '81
POUR TOUS
L'HOMME DE FER
UN FILM DE WAJDA
VERSION FRANÇAIS
4e SEM. À MONTRÉAL

1981 GAGNANT DE L'OSCAR
POUR TOUS
MEILLEUR FILM ETRANGER
"DÉLICIEUSEMENT DRÔLE!"
—Kathleen Carroll, New York Daily News
"SI SÉDUISANT... un film irrésistible."
—Judith Crist
MOSCOU EST INSENSIBLE AUX LARMES
un film de VLADIMIR MENSHOV
Distribué par PAN-CANADIEN, Montréal
"MOSKWA SLJESAM NJE JERIT"
VERSION ORIGINALE AVEC SOUS-TITRES FRANÇAIS
Maintenant à l'affiche

«Beau-père» et «Opname», à voir tous les deux

par Francine Laurendeau

DÈS la première image, *Beau-père* séduit par son charme, un charme mélancolique comme ces airs de blues égrenés par un pianiste un peu triste devant un auditoire qui n'écoute pas, les clients de ce restaurant d'hôtel en forme de tour avec vue imprenable sur la capitale. Alors c'est à nous spectateurs, par-dessus les tables, que s'adresse directement Rémi en continuant de plaquer ses accords à la Art Tatum ou à la Buddy Johnson. Bon, me voici en train de faire un mauvais pastiche du style de Bertrand Blier, deux fois auteur de ce film qui fut d'abord un roman (éditions Laffont). Car la séduction provient en premier lieu de ce texte fluide, à la fois poétique et simple, dosage insolite de franchise et de pudeur, de douce ironie et de désespoir retenu. (La journaliste Renée Larochelle faisait à ce propos un rapprochement éclairant quand elle évoquait Boris Vian.) Ils parlent tous miraculeusement cette même langue, les tendres paumés de *Beau-père*, à commencer par Rémi le pianiste, incarné par Patrick Dewaere dont c'est sans doute le plus beau rôle depuis *Les Valseuses*. Gentil, fauché, irrésistible, il fait un peu penser, par le charme juvénile et l'abandon, à un Gérard Philipe qui ne nasillerait pas.

Tous les comédiens sont admirablement dirigés et jouent dans ce même registre, avec une juste et sobre utilisation des demi-teintes. Le personnage le plus effacé, comme la femme du copain de Rémi (Geneviève Mnich), en acquiert une présence particulière, discrète et troublante. Ou comme le vrai père de Marion (Maurice Ronet), toujours un peu trop perdu — et vaguement alcoolisé — pour saisir ce qui se passe vraiment. Seule Marion (Ariel Besse) semble avoir les pieds sur terre et emploie, pour séduire son beau-père, les arguments d'un solide bon sens. Si bien que la situation perd tout côté scabreux, c'est la longue résistance de Rémi qui nous étonnerait plutôt. Et la musique, cette petite musique légèrement décadente de pianobar qui chemine, contrepoint subtil, tout au long de ce film drôle et nostalgique. Bertrand Blier cinéaste a composé une oeuvre extrêmement séduisante, dont d'astucieuses ellipses viennent accélérer le déroulement implacable. Et si le rythme languit sur l'avant-dernier mille, la trouvaille finale boucle malicieusement la boucle pour notre plus grand plaisir. Ne manquez surtout pas *Beau-père*. (Aux cinémas de la Place Ville-Marie).

Ne manquez pas non plus *Opname (En observation)*, ce film produit par le Werkteater d'Amsterdam et mis en scène par Erik Van Zuylen et Marja Kok. C'est une histoire tragique et quotidienne qui frappe l'imagination parce qu'elle risque de nous fondre dessus, parce que nous avons tous au moins un proche qui a vécu cette expérience angoissante. Monsieur de Waal (Helmert Woudenberg), quadragénaire respectable, horticulteur de son métier, à la veille de marier son fils, a consulté pour un petit problème de santé et va passer ce qu'il croit être un inoffensif examen de routine. À son grand désarroi, on lui annonce qu'il va devoir séjourner quelque temps à l'hôpital pour y subir d'autres tests. Les jours et les semaines passent, les examens se succèdent, tous plus désagréables les uns que les autres, mais Monsieur de Waal ne sait toujours pas pourquoi on l'examine ni quand on le laissera sortir. Personne ne lui dit rien. Infirmières et médecins se renvoient la balle. Son inquiétude grandit. On lui dispense des paroles calmantes, on le traite comme un enfant, comme un idiot.

Le médecin qui dirige l'équipe étudiant son cas condescend enfin à révéler à Madame de Waal que son mari, très gravement atteint, souffre d'un carcinome qui s'étend. En d'autres termes, d'un cancer. Bouleversée, Madame de Waal n'a pas le courage de dire la vérité à son mari et elle passe, bien involontairement, dans le camp de ses persécuteurs. Elle aussi se met à lui parler sur ce ton haïssable, à adopter ce vocabulaire débile et faussement rassurant. De la part de sa femme, Monsieur de Waal ne l'acceptera pas. Heureusement qu'il a, pour survivre dans cet univers concentrationnaire, la chaleureuse amitié de son jeune compagnon de chambre, également atteint d'un cancer incurable.

Que les âmes sensibles se rassurent, rien de physiquement traumatisant. On ne pénètre pas dans les salles d'opération, on ne voit mourir personne. Nul pathos non plus. Ce qui est insupportable, c'est bien sûr la froideur du personnel hospitalier mais c'est avant tout l'absurdité kafkaïenne que vit le patient forcé de s'abandonner à la machine hospitalière. C'est l'angoisse que sécrètent l'ignorance et la passivité du malade. Ce film pudique, émouvant et sincère fut une des révélations de la dernière Semaine du cinéma québecois et n'a pas cessé depuis de récolter des prix. Nous pourrons le voir, Dieu merci, en version originale néerlandaise, sous-titres français.

Également en version originale, *Moscou est insensible aux larmes*, film russe de Vladimir Menshov. Cette histoire de trois jeunes provinciales débarquant à Moscou dans les années cinquante n'est pas sans charme, surtout dans sa première partie agréablement rétro. Mais plus le film avance, plus on se demande comment les Américains ont bien pu décider que ce petit mélodrame, conventionnel et bavard, méritait l'Oscar du meilleur film étranger présenté en Amérique en 1981. La seule façon de s'en accommoder est de prendre *Moscou est insensible aux larmes* comme un documentaire qui pourrait s'intituler «Pourquoi les femmes ne sont pas près de faire partie du Praesidium du Soviet Suprême» ou encore «Pourquoi le socialisme ne mène surtout pas au féminisme»... Les préjugés sexistes les plus révoltants sont ici présentés avec un sourire complice qui n'a vraiment rien d'encourageant sur la situation des femmes en URSS (aux cinémas Cinéplex).

Helmert Woudenberg dans «Opname».

Patrick Dewaere et Ariel Besse dans «Beau-père» de Bertrand Blier.

en tête d'affiche

■ **Festival international du film sur l'art.** 50 films sur la peinture, la sculpture, l'architecture, le design, l'artisanat, la muséologie, la photographie, le cinéma, la danse et la musique. (À la Bibliothèque nationale jusqu'au 12 octobre.)

■ **Rétrospective Orson Welles.** Treize longs métrages de celui qui, selon George Sadoul, a «révolutionné la technique du film». (Au Conservatoire d'art cinématographique jusqu'au 18 octobre.)

■ **Fermont, P.Q.** Un documentaire de Clément Perron et Monique Fortier sur une ville minière du Nouveau-Québec que certains ont qualifiée «d'agglomération nordique au concept le plus avancé en Amérique». (Au Outremont, le 14 octobre.)

■ **Nous sommes plusieur, boucoup de monde.** Un document de Manon Barbeau sur le quotidien des déficients mentaux légers et moyens. (Au Outremont, le 15 octobre.)

■ **Clarence et Angel.** Grâce à l'amitié de son nouvel ami, Angel, Clarence, âgé de douze ans et incapable de lire, triomphe sur le désespoir. De Robert Gardner. (Au cinéma Parallèle du 12 au 18 octobre.)

■ **Napoléon.** D'Abel Gance qui affirmait à propos de ce film tourné entre 1925 et 1927: «dans certains plans de «Napoléon» j'ai superposé jusqu'à 16 images. Elles tenaient leur rôle potentiel comme cinquante instruments jouant dans un concert». Une date dans l'histoire du cinéma. (Au Conservatoire, le 12 octobre.)

■ **Innu Asi (La terre de l'homme).** Une série de films d'Arthur Lamothe illustrant chacun la dépossession amérindienne. (Au cinéma Parallèle jusqu'au 11 octobre.)

■ **L'Homme de fer.** Porté au faîte de l'actualité politico-cinématographique par les événements que vit intensément la Pologne d'aujourd'hui. D'Andrzej Wajda. (Au Cinéplex.)

■ **Viens chez moi j'habite chez une copine.** Le meilleur film comique français depuis longtemps. Un nouveau souffle et un nouvel anti-héros en la personne de Michel Blanc. (Au Parisien 5 et Laval 3.)

■ **1789.** Pour mieux comprendre la démarche du Théâtre du Soleil. D'Arianne Mnouchkine qui nous a déjà donné «Molière». (Au Outremont les 13 et 14 octobre.)

■ **Possession.** Le monstre intérieur qu'engendre une société oppressive. Réalisation tendue d'Andrzej Zulawski et interprétation inoubliable d'Isabelle Adjani. (Au Complexe Desjardins.)

■ **Les Années lumière.** Jonas a vingt-cinq ans en l'an 2000 et Yoshka, un vieux, lui enseigne l'épreuve, l'écologie, l'utopie. Superbe. D'Alain Tanner. (Au complexe Desjardins.)

■ **Moi Christiane F.** La descente d'une jeune adolescente dans l'enfer de la drogue et de la prostitution. Cette fiction basée sur une expérience vécue intéresse avant tout pour sa valeur documentaire. (Au Parisien 4, Greenfield Park I, Laval I et Versailles I.)

■ **Les uns et les autres.** Musique, danse, spectacle, mouvement, carambolage d'images plus étourdissantes les unes que les autres, tout pour que les inconditionnels de Lelouch ne s'ennuient à aucun moment. (Au Parisien I.)

■ **Garde à vue.** Pour le face à face Lino Ventura-Michel Serrault. Un film policier signé Claude Miller. (Au Berri.)

■ **La Dame aux camélias.** Ce mélodrame célèbre est interprété cette fois par Isabelle Huppert. Le réalisateur Mauro Bolognini accorde comme toujours une grande importance aux décors et aux costumes. (Au Rivoli I.)

■ **Raiders of the lost ark.** La meilleure production américaine de l'été dernier réunissant les talents du producteur George Lucas («Star Wars») et du réalisateur Steven Spielberg («Jaws»). (Au Impérial.)

■ **L'Homme éléphant.** Drame vécu par John Merrick, un être complètement difforme qu'avait recueilli à Londres le docteur Frederick Treeves. Photographie soignée, réalisation sensible de David Lynch et propos riche en leçons de toutes sortes. (Au Rivoli II.)

■ **Excalibur.** Le moyen âge de la légende. Réalisme. Fantastique. Fantaisie. De John Boorman. (Au Dauphin 2.)

■ **Noces de sang.** Un ballet-flamenco chorégraphié par Antonio Gadès d'après la pièce de Federico Garcia Lorca. Mais quel ballet filmé! Quel dépouillement! Quelle beauté! Du réalisateur espagnol Carlos Saura. (Au complexe Desjardins.)

■ **Lili Marleen.** L'histoire d'une chanson célèbre et de celle qui l'a créée. Hanna Schygulla interprète le rôle principal. Fassbinder signe la réalisation. (Au Kent 2.)

■ **Salo ou les 120 jours de Sodome.** Dernière réalisation de Pier Paolo Pasolini avant sa mort tragique. D'après Sade. Pour ceux qui ont le coeur et l'estomac solides. Le porte-monnaie aussi: $7. (Au cinéma Elysée.)

■ **Tess.** Réalisé d'après le roman de Thomas Hardy, ce film de Roman Polanski séduit davantage par sa beauté esthétique et sa richesse d'atmosphère que par son intensité émotive. (Au Cinéplex.)

■ **Le Choix des armes.** D'Alain Corneau, un film policier dont la critique française a raffolé. Avec Yves Montand, Gérard Depardieu et Catherine Deneuve. (Au Palace 5 et 6.)

■ **Vincent Lagacé.** Ce court métrage de Sylvain Bernier a remporté le Grand prix du jury pour la compétition nationale ainsi que le Prix du vote populaire lors du 2e Festival international des films super 8. En complément de programme, plusieurs films éclairs produits aussi par le groupe La Chaloupe. (Au Café Nelligan jusqu'au 20 octobre.)

R.G.

L'Office national du film du Canada présente

en première

«Nous sommes plusieur boucoup de monde»

(titre au générique)

Réalisé par Manon Barbeau

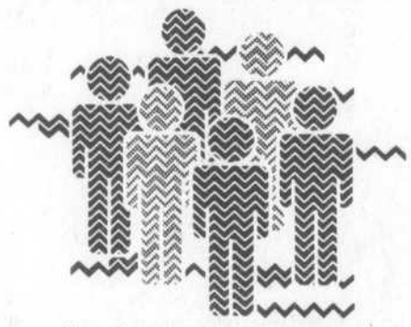

Un film bouleversant sur les handicapés mentaux. Leur vie. Leurs joies. Leurs difficultés.

précédé par

Le Jongleur

Réalisé par Thomas Vamos

le jeudi 15 octobre, à 18 h 30

au cinéma Outremont

1248 ouest, rue Bernard

1981

Office national du film du Canada

National Film Board of Canada

3,000,000 de SPECTATEURS

ont adoré cette comédie.

POUR TOUS

VIENS CHEZ MOI J'HABITE CHEZ UNE COPINE

Un film de PATRICE LECONTE — THÉRÈSE LIOTARD — MICHEL BLANC — BERNARD GIRAUDEAU

7e SEM.

PARISIEN: 12.35, 2.45, 4.55, 7.10, 9.20, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.35. LAVAL: SAM.DIM. LUN. 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.45, SEM. 7.15, 9.30.

Le PARISIEN 5 — 480 STE CATHERINE O 866 3856

LAVAL 3 — CENTRE LAVAL 688 7776

18 ANS adultes

"Eric Rohmer, Louis Malle et Pier Paolo Pasolini nous ont donné les seuls films vraiment remarquables de ce week-end, du moins en dehors de la compétition officielle (du Festival des Films du Monde 1981)".

"Le film est dur, terriblement. Mais il est essentiel".

-Serge Dussault, LA PRESSE

un film de PIER PAOLO PASOLINI

KARIM présente

SALO

OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME

d'après l'oeuvre du MARQUIS de SADE

musique de ENNIO MORRICONE

(VERSION FRANCAISE)

2e SEMAINE

ÉLYSÉE 1

35 MILTON 842 6053

ADMISSION $7.00

Laissez-Passer et Cartes de l'Âge d'Or non acceptés

TOUS LES JOURS À 12.30, 2.45, 5.00, 7.15 & 9.30 P.M.

(Première rue au nord de Sherbrooke, coin Clark)

14 ANS

LA mode l'a rendue célèbre - un seul homme l'a fait pleurer

À L'AFFICHE

LARRY SPANGLER'S PRODUCTION OF

CHANEL

A GEORGE KAZENDER Film CHANEL SOLITAIRE

Starring MARIE FRANCE PISIER as Coco Chanel

TIMOTHY DALTON, RUTGER HAUER and KAREN BLACK

Solitaire

UNITED FILM DISTRIBUTION

Directed by GEORGE KAZENDER Produced LARRY SPANGLER Executive Produced ERIC ROCHAT

PALACE 4 — 698 STE-CATHERINE O. 866-6991

McGILL

1.45, 4.15, 6.45, 9.20, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.50.

meilleur au petit déjeuner, mais garde sa fraîcheur toute la journée *

* Si 80% des lecteurs du DEVOIR lisent leur journal le matin, un sondage révèle que 14% en poursuivent la lecture l'après-midi et 40% le soir.

LE DEVOIR

du matin jusqu'au soir

DÉPART FULGURANT À PARIS... 300,000 ENTRÉES EN 15 JOURS!

14 ANS

GARDE À VUE

LINO VENTURA ROMY SCHNEIDER MICHEL SERRAULT

UN PUBLIC ET UNE CRITIQUE ENTHOUSIASTES ACCUEILLENT LE NOUVEAU FILM DE CLAUDE MILLER

6e SEM.

"A VOIR ABSOLUMENT"

-Le Point

"UN SUPERBE REALISATEUR NOUS EST CONFIRME!"- DU GRAND ART"

Le Nouvel Observateur

"UN CHEF D'OEUVRE"

-Point de mire

"IL REUSSIT UN MAGNIFIQUE TOUR DE PRESTIDIGITATION METAPHYSIQUE"

-L'Express

SUJET - COURT Prix spécial du Jury Cannes 81

« ZEA »

TOUS LES JOURS 12:30 - 2:20 - 4:10 - 6:00 - 7:50 - 9:40

BERRI 2

ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

«Les Beaux Souvenirs»

Les faiblesses d'un scénario

par Richard Gay

LES Bons Débarras, Les Beaux Souvenirs: les titres se ressemblent, les films aussi. En effet comme dans le premier long métrage né de la collaboration entre Francis Mankiewicz et Réjean Ducharme, on trouve dans *Les Beaux Souvenirs* un début léger, un triangle infernal constitué de trois personnages marginaux, un même besoin d'amour et de tendresse, une même angoisse, un suicide aussi. Cette ressemblance force davantage la comparaison entre les deux films, une comparaison où *Les Beaux Souvenirs* ne l'emporte pas, principalement parce que cette fois le scénario n'emporte pas complètement l'adhésion du spectateur.

L'action prend place à l'île d'Orléans où vivent dans une grande maison blanche un père et sa fille Marie. Un soir, dans la noirceur de la nuit, apparaît Viviane, la soeur de Marie, qui, avec son ami Rick, revient à la maison familiale après une longue absence. Les retrouvailles cependant deviennent rapidement troubles. Viviane constate avec nous que son père s'enferme dans un mutisme complet, que Marie a envahi sa chambre, que tous les souvenirs de sa mère ont disparu. Elle s'interroge, questionne Marie, veut attirer l'attention de son père mais rien à faire, il ne lui reste que les souvenirs, les souvenirs d'un passé souvent lumineux

Monique Spaziani et Paul Hébert

où l'on comprend toutefois que la mère a déserté le foyer, abandonné ses enfants et son mari. Un mari qui s'est accroché alors à ses filles et qui n'a jamais accepté que Viviane, le portrait de sa mère, parte elle aussi.

Le père s'est donc réfugié dans son bureau d'où il sort rarement, dans un mutisme inquiétant, aussi un silence peuplé des musiques mélodieuses qu'il enregistre sur cassette, un désespoir que les seringues de la drogue cherchent parfois à faire oublier. Marie, blonde, rayonnante comme un petit soleil, a gardé la folle innocence de l'enfance, une innocence qui collectionne les araignées, leur parle, mais une innocence un peu décadente qui se balade bouteille d'alcool à la main, se drogue et se donne tout entière à Rick, l'ami de Viviane. Quant à cette dernière, répétons-le, il ne lui reste que le souvenir, mais à cette jeune femme qui appelle la tendresse, la compréhension et l'amour, le souvenir ne suffit pas pour vivre.

Peut-être aussi le souvenir ne suffit-il pas au spectateur pour qu'il soit captivé du début à la fin du récit? Car en effet dans ce long métrage, contrairement au film *Les Bons Débarras,* l'essentiel est exprimé non pas dans les dialogues mais dans les regards, les comportements, le silence, la musique des cassettes et de la nature, un climat où la nuit sombre et le jour ensoleillé se chamaillent, un climat où le passé évoqué colore et conditionne inéluctablement le présent. Mais si le scénario fait sentir le poids du passé, au-delà d'un certain point tout stagne et tourne en rond dans le présent. Les personnages font du sur place, le film aussi.

De plus le récit n'est pas toujours limpide. Un deuxième visionnement m'a été personnellement nécessaire. Mauvais signe!

Quant au personnage du père, son mutisme paraît un peu forcé. Au début du film, avant le générique, on le voit derrière une porte vitrée parler à un pharmacien, pourtant il refuse de parler à Marie, sa fille qu'il aime bien, sa complice. Conséquemment ce mutisme apparaît davantage comme un truc d'auteur un peu disproportionné fait pour donner à l'ensemble un certain impact. De même pour la scène mal préparée où le père tombe drogué.

Enfin on aurait souhaité plus de renouvellement dans le scénario de Ducharme. C'est en effet un peu trop semblable au film *Les Bons Débarras.* Transposition certes, mais même recette. Comme si Ducharme s'était pastiché lui-même. Or un pastiche est toujours moins captivant que l'original.

Quant à Francis Mankiewicz, il se révèle encore une fois un merveilleux directeur d'acteurs. Ce cinéaste, peut-être mieux que quiconque au Québec, sait choisir et diriger ses comédiens. Monique Spaziani dans le rôle de Marie crève l'écran. Les yeux et le visage de cette jeune actrice dont c'est le premier rôle au cinéma parlent constamment. La caméra adore son expressivité. Paul Hébert dans le rôle du père réussit un véritable tour de force, soit de communiquer par le silence même. Enfin si Julie Vincent qui joue Viviane ne s'impose pas autant que dans *Mourir à tue-tête* cela tient plus à la composition de son rôle qu'à son talent.

Mankiewicz a confié la photographie du film à Georges Dufaux, un cinéaste qui depuis plusieurs années oeuvre dans le documentaire. Résultat: des images qui partent du réel pour composer une sorte de poésie triste. La scène où Viviane s'avance dans la nuit sur le quai avec un parapluie lumineux qu'a patenté son père en constitue peut-être la preuve la plus éloquente.

Somme toute dans *Les Beaux Souvenirs,* cette première co-production de l'Office national du film avec le secteur privé, le jeu des comédiens, la photographie, le regard sensible de Francis Mankiewicz sur des êtres à la fois durs et tendres intéressent davantage que le scénario de Réjean Ducharme qui a mal su se renouveler. (Au Dauphin.)

Trois documentaires

FERMONT P.Q., Nous sommes plusieur, boucoup de monde et *La Surditude,* trois nouveaux documentaires que l'ONF lance ce mois-ci à Montréal et qui, tous trois, sensibilisent et questionnent.

Le premier, *Fermont P.Q.,* est de Clément Perron et Monique Fortier. Il s'agit d'un long métrage de 80 minutes, dans la bonne tradition de l'ONF, qui porte sur la ville de Fermont, une ville minière du Moyen-Nord québécois que certains experts ont qualifiée «d'agglomération nordique au concept le plus avancé en Amérique». Avec l'appui discret d'un narrateur mais surtout par les témoignages des gens de Fermont dont son maire en particulier, le film situe la ville géographiquement, la décrit dans sa conception architecturale inusitée, explique le fonctionnement de la mine et surtout rend compte du vécu de ceux qui s'y installent. Le séjour moyen, y apprend-on, est de trois ans. Une grande mobilité donc dans cette population de 5,000 habitants, mobilité due à l'isolement et à la solitude. Et à partir de l'expérience tantôt positive tantôt négative des Fermontois, Clément Perron et Monique Fortier s'interrogent sur le sort réservé au Nord québécois, un Nord qu'on exploite volontiers, à partir duquel on s'enrichit mais qui ne bénéficie pas de mesures sociales proprement adéquates et où les habitants sont très souvent laissés à eux seuls, pionniers qu'ils sont d'un pays où les gouvernements et beaucoup d'autres instances les ont pour ainsi dire oubliés. (Au Outremont le 14 octobre).

Dans *Nous sommes plusieur boucoup de monde,* un document d'une heure réalisée par Manon Barbeau dont c'est le premier moyen métrage, la réalisatrice a voulu filmer les déficients mentaux légers et moyens et surtout leur donner la parole. Ces déficients que notre regard fuit souvent lorsqu'on les aperçoit sur la rue ou dans l'autobus, Manon Barbeau a voulu les montrer de près, nous les faire connaître, nous les faire entendre. Le film nous les présente dans leur quotidien: à la maison, mais surtout dans l'atelier protégé où ils sont payés $20 par semaine et à l'école. À la discothèque aussi où ils se retrouvent entre eux et dansent au rythme de «C'est la vie». Résultat: on découvre des êtres attachants, débordant d'amour et de tendresse, des hommes et des femmes extraordinairement ordinaires qui ne demandent qu'à être acceptés par nous comme ils s'acceptent eux-mêmes. (Au Outremont le 15 octobre).

Avec *La Surditude,* un long métrage d'Yves Dion, le spectateur explore, comme il n'a jamais pu le faire auparavant, l'univers des sourds. Si le film s'intitule *La Surditude* c'est que le réalisateur a fondu dans une même expression les mots «surdité» et «solitude», amalgame qui rend merveilleusement compte du propos de ce document. Et comme dans *Fermont P.Q.* et *Nous sommes plusieur,* on laisse la parole aux personnes concernées: les professeurs spécialisés mais surtout les sourds eux-mêmes. On découvre leurs appareils, leur façon de lire sur les lèvres, le français signé, le langage des sourds, les gadgets lumineux qui peuvent leur être utiles pour leur signaler, par exemple, que le téléphone sonne, mais surtout on entrevoit l'ampleur de leurs problèmes, le fait qu'ils n'entendent même pas le son de leur propre voix et que conséquemment sur le plan du langage le monde est à réinventer pour eux. Apprentissage difficile, décourageant, qui les laisse souvent seuls, coupés de tous et de tout. Mais Yves Dion montre comment les sourds ont décidé de se regrouper et d'exiger ici et là des moyens propres à leur condition de non-entendants. La réalisation épouse leur combat, donne une voix à leurs revendications. À nous de prêter oreille, nous qui, à la fin du film, regardons une sourde chanter avec ses mains une chanson d'Edith Piaf. (Au Outremont, les 28 et 29 octobre. La version présentée le 28 sera spécialement sous-titrée pour les non-entendants).

Richard GAY

ÉCHOS

Le prochain concert de l'Orchestre de chambre McGill est intitulé *Bach et ses fils.* Sous la direction d'Alexander Brott, l'orchestre jouera des oeuvres de Johann Sébastien, le père, et des fils Carl Phillip Emmanuel, Jean-Chrétien et Guillaume-Friedemann. Les solistes seront Yaéla Hertz, violon solo de l'orchestre, et Théodore Baskin, premier hautbois de l'OSM. Le concert aura lieu à la salle Maisonneuve le lundi 26 octobre à 20 h 30.

■

Au Café Nelligan, on présentera du 21 octobre au 12 décembre la nouvelle pièce de René-Daniel Dubois, *Adieu, docteur Munch.* L'auteur a réglé la mise en scène et sera l'unique interprète de la pièce. Les représentations ont lieu du mardi au samedi, au 550 boulevard Dorchester est. L'auteur résume ainsi son spectacle: «Le docteur Munch va mourir. Le docteur Munch est mort. Derniers souvenirs d'une vie qui fuit. Sonate pour un acteur.»

UN SOMPTUEUX CHEF D'OEUVRE... ISABELLE HUPPERT. UN REGAL POUR L'OEIL!
14 ANS
LA DAME AUX CAMELIAS
ISABELLE HUPPERT GIAN MARIA VOLONTE BRUNO GANZ
UN FILM DE MAURO BOLOGNINI
2e film: "L'AMANT DE POCHE"
RIVOLI 1
ST-DENIS ET BELANGER 277-3125
SAM. DIM. LUN. 1.40, 5.25, 7.30, SEM. 7.30.

Didier FARRÉ présente
POUR TOUS
DOLBY STEREO
UN FILM DE CLAUDE LELOUCH
120 comédiens — 10,000 figurants — 200 danseurs
LES UNS ET LES AUTRES
LAISSER-PASSER NON-VALABLE
1.00, 4.45, 8.30 p.m. Sam. dernier programme 11.55.
7e SEMAINE
Le PARISIEN 1
480 STE-CATHERINE O. 866-3856

CARREFOUR INTERNATIONAL présente
CLARENCE et ANGEL
du réalisateur Robert Gardner
"Il faut voir ce film." Luc Perreault LA PRESSE
"Ce film est une sorte de fable." Nathalie Petrowski LE DEVOIR
du 12 au 18 octobre 1981 à 20h.15
au CINÉMA PARALLÈLE
3682, rue ST-LAURENT, Montréal
Tél.: 843-4725

Les Films Mutuels présentent
Après le triomphe de "LES BONS DÉBARRAS" voici le nouveau
14 ANS
FRANCIS MANKIEWICZ / RÉJEAN DUCHARME
"S'il nous avait aimées, nous autres, il nous aurait gardées; il aurait pris les moyens. La seule qu'il a gardée, c'est toi..."
Les Beaux Souvenirs
Un film de Francis Mankiewicz d'après un scénario de Réjean Ducharme
avec Monique Spaziani, Paul Hébert, Julie Vincent, R.H. Thomson
Images: Georges Dufaux Musique originale: Jean Cousineau
Montage: André Corriveau Producteur: Jean Dansereau
Une coproduction de l'Office national du film du Canada Lamy, Spencer et Compagnie Ltée.
et aussi le court métrage "E" de Bratislav POJAR et Francine DESBIENS
le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060
SEMAINE: 7-20 - 9.30
SAM.-DIM.: 12.50 - 3.00 - 5.10 - 7.20 - 9.30
ST-JEAN BELOEIL JOLIETTE

"DEPARDIEU, MONTAND: - UN DUEL À FINIR. Corneau mène l'action de son film tambour battant. Sa mise en scène ne manque pas de brio!" -Luc Perreault, La Presse
"C'est joué d'une façon admirable, Catherine Deneuve est plus belle que jamais ... Images merveilleuses ... Je le recommande ... C'est bon ... C'EST UN FILM À VOIR!" -Edward Rémy, Première Heure (CFTM / TV)
"Du grand policier français. Un scénario brillant. Une superbe étude de caractères. Un chef-d'oeuvre du genre!" -Louis Guy Lemieux, Le Soleil
3e sem.
ALAIN SARDE présente
YVES MONTAND GÉRARD DEPARDIEU CATHERINE DENEUVE dans NICOLE
14 ANS
LE CHOIX DES ARMES
UN FILM DE ALAIN CORNEAU
DOLBY STEREO
AVEC GÉRARD LANVIN ET MICHEL GALABRU
SCÉNARIO ALAIN CORNEAU ET MICHEL GRISOLIA - MUSIQUE PHILIPPE SARDE
PALACE 698 STE-CATHERINE O. 866-6991 McGILL
PALACE 5: 2.15, 4.45, 7.15, 9.45, SAM. DERNIER SPECTACLE 12.15, PALACE 6: 1.30, 4.00, 6.30, 9.00, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.30.

$2.50 pour 2 films
CE SOIR ET DIMANCHE
AIRPLANE
version française
&
Faut trouver le joint
avec Cheech & Chong
De lundi à mercredi
ALL THAT JAZZ
&
BRO BAKER
en v.o. & s.t. français
CINEMA 7e ART
3180 est Bélanger
721-5310

Les expositions

Safdie, Joliffe, Brandl, Savoie

par René Viau

BONNE semaine. La tournée sera fructueuse et dans les galeries, on ne sera pas déçu. Au menu de l'amateur d'art, ces quelques suggestions s'imposent. D'abord Sylvia Safdie et ses oeuvres récentes. L'artiste se fait virtuose de la lumière à la galerie Don Stewart. En pièce de résistance, Optica offre deux artistes prometteurs, Graff montre les peintures de Robert Wolfe et la galerie 13 mise sur Robert Savoie. Il faut aussi noter Gaboury au centre d'animation et d'exposition photographique Dazibao où l'on semble se réveiller et enfin, le dessert, on le verra, n'est qu'une guimauve malheureuse qu'il faudrait carrément éviter. Dans les musées, bien sûr, et malgré les réserves déjà émises, il faut voir l'exposition Largillierre qui est tout de même une occasion rare de se documenter sur le goût de cette époque de cape et d'épée tandis qu'Hurtubise et sa peinture fougueuse nous attendent au Musée d'art contemporain.

■

Sylvia Safdie. Jusqu'au 24 octobre la galerie Don Stewart présente les oeuvres fortement matériaulogiques de Sylvia Safdie. L'artiste nous propose un ensemble étonnant. Ayant vécu son enfance et son adolescence en Israël, il est possible que Sylvia Safdie ait voulu évoquer un climat et une lumière tout à fait méditerranéens. Sur des grands plans de toile ou de contreplaqué, elle accumule et étend une substance crayeuse tirant sur l'ocre dorée et les colorations terreuses. En gravures, en encerclements, en graffitis, en coups de griffes, en gribouillis, elle souligne ces coulées de lumière grâce à un graphisme spontané. Ce journal intime déborde facilement sur l'architectural. Les plans verticaux texturés s'imposant aussi par leur caractère quasi archéologique. Dans les salles du haut, l'artiste toutefois abandonnera l'élément «terre» pour lorgner davantage du côté de l'atmosphérique en une série rougeoyante. À noter aussi les oeuvres sur papier qui reprennent un peu les mêmes caractéristiques, alliées à l'originalité du support s'ajoutant ici à un travail qui, de plus en plus, se précise et se réduit avec bonheur.

■

Optica. Né en 1945, Michael Joliffe est un peintre séduisant bien que son exposition chez Optica manque d'unité. «Nouveau baroque», Joliffe tente d'introduire dans sa peinture, un certain contenu figuratif «sacré». Symboliques, ses peintures étranges où l'on verra par exemple une sorte de personnage prosterné devant des pyramides avec des versets de psaume en guise de titres, sont toutes en couleurs tapageuses ou mièvres. Ces oeuvres jouent sur la répétition et la surcharge des motifs et emploient volontiers certaines conventions visuelles archétypales. Il y a bien sûr des paillettes scintillantes qui font très «années 80» tout en accentuant le caractère de religiosité populaire et spontanée de ces petites fêtes. Avec à son service des laques dorées et des orgies pieuses et pastel, Joliffe sombre parfois et non sans auto-ironie dans la pâtisserie. Tout de même, cette peinture originale et biblique est loin d'être dénuée de qualités. À surveiller. Lieux de la fête donc.

Eva Brandl, par contraste semble austère dans sa série de bas-reliefs intitulée *Terrains*. «Ces sculptures composées d'ardoise et d'autres matériaux, nous explique-t-elle, sont basées sur des cartes géographiques et des vues aériennes. Elles sont indépendantes dans la forme et autonomes malgré leurs références démontrées à l'aide de documents, à la notion de topographie. Ces oeuvres en quelque sorte représentent plutôt qu'illustrent. Elles réfèrent, poursuit-t-elle, à la topographie à la fois dans la délinéation graphique de formes de la nature retrouvées sur les cartes géographiques ainsi que la configuration physique de la surface, le contour des régions démontrant leur relief et leur position. Ces sculptures tiennent à la fois de la connaissance et de l'imaginaire».

En fait, ces grandes formes flottantes et continentales impressionnent de même que les photographies aériennes topographiques en exergue à l'exposition. Il y a ici de la force. On y découvre aussi la somptuosité de deux matières, noires, qui s'interpénètrent et font jouer le blanc de l'espace ambiant. Tout comme les cartes qui s'accrochent ou se lisent à plat, ces sculptures en bas-relief reposent sur le parcours et sur l'échelle. *Terrains* fertiles donc. Les expositions d'Eva Brandl et de Michael Joliffe se terminent le 24 octobre.

■

Dazibao. Le centre d'animation et d'exposition photographique Dazibao qui a reçu une bourse du Conseil des Arts du Canada pour sa saison 1981-82 semble avoir fait peau neuve. Du refuge d'amateurs plus ou moins talentueux qu'il était auparavant, Dazibao se décide à nous présenter des expositions de qualité. C'est du moins l'impression que l'on a au sortir de l'exposition de Michel Gaboury.

Avec sa caméra, Michel Gaboury ne cesse d'interroger. Il questionne la photographie, le photographe, le rapport au quotidien. Il lui faut prolonger l'expérience photographique par une manipulation salutaire de l'image traitée au collage, à la séquence, aux traits de crayon ou au pinceau. À ces photos retravaillées, Gaboury ajoutera des textes qui appuyeront et expliqueront son travail tout en dénotant les limites des conventions trop souvent admises du médium. Tout cela est fait avec innovation et un brio recherché. Gaboury rejoint une certaine magie poétique souvent en demi-tons tout en sachant être frondeur. Son exposition est à voir.

Stéphanie Colvey qui expose dans la petite galerie au même moment est, elle aussi, originaire de Montréal. Elle a exposé au Workshop de l'Université Concordia et à la galerie de l'Image de l'O.N.F. Elle a de plus exposé en France notamment à Bordeaux en 1980 et à Tarbes. Les photographies qu'elle nous montre s'attachent au monde du cirque et des forains. Il y perce une certaine grisaille sous laquelle Colvey tente de traiter de la notion du temps. Si elle maîtrise l'éloquence du détail, ses photos manquent de punch. Jusqu'au 11 octobre.

■

Robert Savoie à la galerie 13. Jusqu'au 18 octobre, Robert Savoie revient à la galerie 13 avec de nouvelles oeuvres sur papier. Tout juste rentré d'un séjour au Japon, Savoie nous confirme son intérêt et son inspiration pour la tradition picturale orientale. Les tableaux se nomment Shoki, Masakodo, Kawasu, Zenki... et Varennes! Plus que dans les oeuvres exposées l'an dernier, Robert Savoie, sur fond blanc, s'adonne à de grandes plages gestuelles et fumantes. Et toujours, ce graveur qu'il n'a jamais cessé d'être étend et polit des milliers de petits signes et d'éclats, des traces stries. En lignes délicates ses jardins mystérieux occupent le papier de rêveries.

Ces oeuvres s'organisent donc en discrètes turbulences où foisonnent tons pastel, cercles de couleurs pures, ponctuations, signes et enchevêtrements nuageux. Il y a dans tout cela une grande résonance. Ce qui aurait pu sembler au départ comme une gestualité de bon ton devient une topologie mentale inédite découvrant des lieux auxquels l'artiste est à l'écoute. Subtil. On songe aux masques Nô, aux jardins de Kyoto qu'a fréquentés l'artiste. Dans ces tableaux que l'on regarde couler, Savoie nous livre ses lieux pluriels.

■

Galerie Colbert. Pour le dessert, je me suis réservé les paysages suaves et mièvres de Richard Montpetit en montre jusqu'à aujourd'hui à la galerie Colbert. Il s'agit d'une imagerie qui tire franchement sur le cliché publicitaire des années cinquante. Une femme dans un champ de fleurs avec parfois un bébé à ses côtés, enfin vous voyez le genre. Tout cela a surtout un intérêt sociologique énorme quand on voit les visiteurs de l'exposition littéralement ébahis par les oeuvres de Montpetit. Tout est vendu, ce qui prouve qu'un «certain» marché de l'art fleurit à Montréal. Ce sont des toiles du genre s'accordant à merveille avec le mobilier «provincial espagnol» qui se vendent le plus!

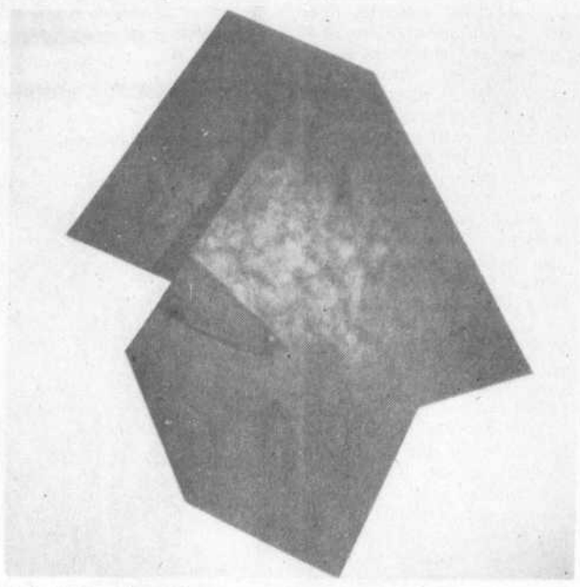

Robert Savoie: «Minogame, Tortue de 1000 ans».

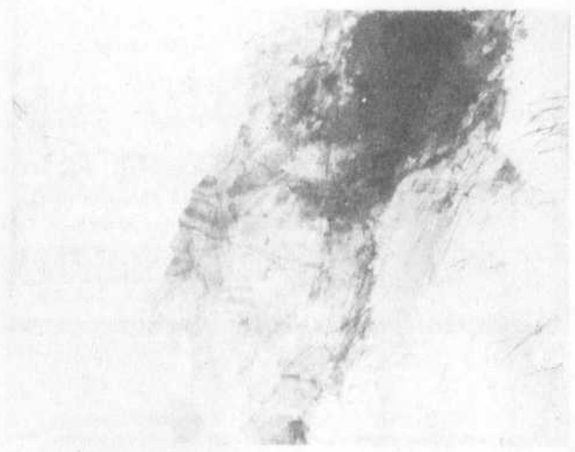

Eva Brandl chez Optica

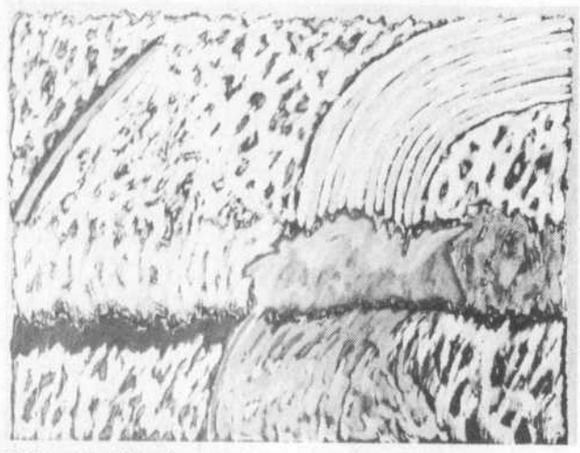

Michael Joliffe chez Optica

Largillière à rabais

Non seulement ne faut-il pas réserver des mois à l'avance son droit de visite à l'exposition Largillière du Musée des beaux-arts, comme il fallait le faire pour les Picasso de New York ou les Van Gogh de Toronto, et non seulement ne faut-il pas faire la queue rue Sherbrooke pour faire son lèche-tableaux, mais au contraire la direction du Musée vient de prendre la décision de diminuer de moitié le prix d'entrée pour tous ceux qui ont des cartes de membres.

Il n'en coûtera donc plus que deux dollars pour aller admirer les nombreux portraits du peintre du 18e siècle. Par ailleurs, le Musée des beaux-arts offre, pour faciliter aux visiteurs la découverte et la compréhension des oeuvres de Largillière, les services d'une personne-ressource qui circulera dans les salles du musée du mardi au vendredi de midi à 14 heures, les samedis entre 13 et 15 heures et le dimanche entre midi et 14 heures.

le THÉÂTRE vu par FOLON
Série de 4 eaux-fortes et aquatintes
1024 ouest, av. Laurier
atelier
Gravures de la collection permanente
— Roland Pichet
— J.P. Riopelle
— J.P. Lemieux
atelier

Galerie Jolliet
Les oeuvres récentes de
Katja Jacobs
jusqu'au 31 octobre
Vernissage aujourd'hui, 10 octobre, de midi à 18 h.
À VENIR...
PLAGES TACHES... du 4 nov. au 21 nov.
Michel Goulet, du 25 nov. au 19 déc.
du mercredi au samedi de 11h00 à 18h00
le jeudi et le vendredi jusqu'à 21h00
et sur rendez-vous
24 St-Cyrille ouest
Québec G1R 2A4 (418) 529-3308
Ouverture à Montréal
Une sélection d'oeuvres
jusqu'au 17 octobre 1981
À VENIR...
Louise Robert, du 21 oct. au 14 nov.
F. Tounissoux, du 18 nov. au 5 déc.
Jean McEwen, du 9 déc. au 16 jan.
du mercredi au samedi de 11h00 à 18h00
et sur rendez-vous
279 Sherbrooke ouest, suite 211,
Montréal H2X 1Y2 (514) 842-8883

exposition
Cordiale invitation aux oeuvres récentes de
GORDON PFEIFFER

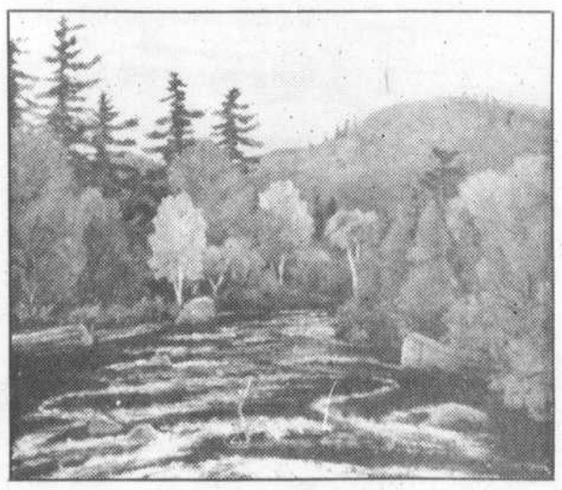

Le mercredi 14 octobre à 19 hres
L'exposition se terminera le 24 octobre 1981
Le soir du vernissage nous célébrerons le 82e anniversaire de l'artiste et nous procéderons au lancement de son livre biographique.
Note: en cas de grande affluence l'attente jusqu'à 7 hres se fera à l'intérieur au 2ième étage de la Galerie.
galerie colbert
1396A ouest, Sherbrooke (face au musée des Beaux-arts) Tél.: 843-8777
Heures d'ouvertures: mar. au ven. de 10h à 18h, sam. de 10h à 17h, dim. de 13h à 17h.

WEWEWEWE WEST-END
Galerie d'art
1358 ave Greene — 933-4314
exposition
RITA BRIANSKY
Huiles récentes
«Modèle vivant et nature»
Vernissage et rencontre de l'artiste le mercredi 14 octobre 1981 à 20 h.

Antoine Dumas, ARC.

La table des négociations Huile - 40" x 48"
Exposition d'oeuvres prêtées
du 15 octobre au 2 novembre 1981
Affiches - Albums d'art disponibles
Galerie Bernard Desroches Inc.
1444 ouest, rue Sherbrooke, Montréal. Tél.: 842-8648

Le Musée des beaux-arts de Montréal
en collaboration avec Air Canada présente
LARGILLIERRE
portraitiste du dix-huitième siècle

Portrait de Gérard Edelinck dans son atelier vers 1690
The Chrysler Museum, Norfolk, Virginia
du 19 septembre au 15 novembre 1981
L'occasion unique de voir 92 chefs-d'oeuvre, la plupart exposés pour la première fois en Amérique
AIR CANADA
Musée des beaux-arts de Montréal
1379, rue Sherbrooke ouest
autobus 24, métro Guy
du mardi au dimanche,
de 11h à 17h
Billets: 4 $, plus frais de service à tous les comptoirs Ticketron
Montréal (514) 288-3651
Québec et Ottawa, Magasins Eaton
Renseignements au Musée:
(514) 843-3333
Avec le concours financier du ministère des Affaires culturelles du Québec et du Conseil des Arts du Canada.
CONCEPT 15

L'AQUATINTE
Jean-François L'HOMME
Transmutation dessins et photos
l'exposition se poursuivra jusqu'au 1er novembre
4933 rue De Grand Pré
(métro Laurier) 849-6527
Ouvert du merc. au sam. de 13 h. à 18 h., dim. de 13 h. à 16 h.
La galerie L'AQUATINTE est un collectif d'artistes et une société à but non lucratif, non subventionnée

LA GUILDE GRAPHIQUE
LA MAISON DE LA GRAVURE
OUVERT AU PUBLIC
7 JOURS PAR SEMAINE
9 RUE SAINT-PAUL OUEST
VIEUX-MONTREAL
844-3438

Galerie TREIZE
Robert SAVOIE
travaux récents
jusqu'au 18 octobre
4015, Drolet, Montréal, tél.: 288-5903
Ouvert du mardi au dimanche de 12h à 18h.
Exceptionnellement fermé ce dimanche d'Actions de Grâces

Sadate

L'insensibilité radio-canadienne

par Jean Basile

C'EST un truisme de dire que la télévision est le moyen le plus puissant et le plus rapide d'information que nous ayons. Ses ressources humaines, techniques et financières sont en effet considérables. Aucun journal au monde ne peut lui être comparé. Même si la télévision est souvent le véhicule du pur divertissement, il n'en reste pas moins que, dans sa dimension éthique, elle reste d'abord et avant tout une réflexion constante de ce qui se passe dans le monde. Cela est si vrai que la recherche technique va toujours dans le sens de l'instantanéité. Le sport, en ce sens, est un excellent exemple. Et de même pour l'information de telle sorte que la télévision américaine qui est, dit-on, la plus «commerciale» du monde, est aussi la meilleure télévision d'information qui soit, au point que son personnage le plus célèbre n'est pas Johnny Carson ou Dolly Parton mais bien un «informateur», Walter Cronkite, dont le génie était celui de la nouvelle instantanée, que ce fut la mort d'un Kennedy ou la promenade d'un homme sur la lune.

On peut déduire aisément de cette constatation, irréfutable, l'énorme responsabilité qui pèse sur la télévision dont on espère non seulement la nouvelle juste mais la nouvelle transmise dans l'instant. Rapidité et précision, voilà en bref ce que l'on attend d'elle, le reste pouvant après tout faire l'affaire de moyens de communication plus traditionnels.

La mort de Sadate est évidemment un événement inattendu si on le juge au premier degré. En effet, disons-le dès maintenant, tout «grand homme» a sa filière prête à être utilisée, la nécessité aidant. L'«inattendu» est donc relatif Mais c'est un événement important, une «manchette» pour des raisons politiques évidentes et qui, bien entendu, nous concerne tous puisqu'un conflit au Moyen-Orient peut nous entraîner loin. La première réaction d'un téléspectateur est donc de s'installer devant son petit écran dans l'attente, tout à fait justifiée, qu'on va lui transmettre tout ce qui est possible sur la question. Alors, bien sûr, on se demande pourquoi Radio-Canada a été le seul poste de télévision à ne pas se préoccuper outre mesure de cette information, mardi dernier, passant après la nouvelle pure (et d'ailleurs légèrement tordue, puisqu'on nous annonça la mort de Sadate à 12 h 35, alors que la nouvelle officielle ne parvint au monde occidental qu'une bonne heure plus tard!) à la programmation habituelle, un quelconque récital de chansons. Durant ce temps, TOUS les postes, y compris le canal 10, avaient bouleversé leur grille horaire pour nous donner non seulement la nouvelle, mais les conséquences de la première nouvelle, sans compter les innombrables témoignages politiques et commentaires qui y sont inhérents.

Le retour à 14 h 30 de Bernard Derome et de Normand Lester n'a fait que confirmer le dédain avec lequel on a traité cet événement. La liaison satellite ne marchait pas avec Washington et on dut employer le téléphone. La conférence de presse de Ronald Reagan (14 h 30 également) a été télescopée, etc... Une seule nouveauté, le film de l'attentat diffusé de Rome par la télévision égyptienne. Et la médiocrité continua. Aux informations de 18 h, avec Gaby Drouin, on nous alloua un peu plus de cinq minutes sur ce sujet mais on conserva une longue entrevue sur l'avenir de l'industrie pétro-chimique dans la région de Montréal! À 21 h 30, enfin, *Le Point* avait modifié son programme pour consacrer son heure complète à l'événement et de quelle façon imaginative! L'ambassadeur d'Égypte, l'ambassadeur d'Israël et un certain M. Baghat Korany, professeur à l'Université de Montréal qui paraissait tout étonné de l'importance que l'on attachait à cet événement, comme il le dit d'ailleurs explicitement lors d'une courte entrevue qu'il donna également à *L'Objectif* (mardi, à 20 h, à Radio-Québec). Il est vrai que *Le point* diffusa un magnifique portrait de Sadate réalisé par des Français.

Et durant tout ce temps, la flotte américaine amorçait des manoeuvres de consolidation en Méditerranée et dans le golfe Persique. Durant ce temps, les grands réseaux américains (et le canal 6, et le canal 12) suivaient la démarche normale de la transmission de l'information: les nouvelles d'abord, puis les commentaires directs, puis les commentaires indirects, etc... Le tout se termina, sur NBC du moins, par un «regard sur le monde après la disparition de Sadate». La boucle était fermée.

Devant cet échec intolérable, la question se pose naturellement de savoir pourquoi Radio-Canada a été si médiocre en dépit de son appareillage technique, son personnel et sa longue expérience. Malgré les efforts, il a été impossible d'en savoir plus long et, comme c'est une longue et pénible tradition, le couvercle ne s'ouvrit pas sur le pot fermé à l'émeri qu'est le service de l'information à Radio-Canada. La seule tour que nous ayons jamais réussi à ériger à Montréal est la tour d'ivoire de Radio-Canada. Quel dommage!

J'en suis donc réduit aux supputations et dans les six pages de notes que j'ai prises durant cette journée, reviennent les mots d'indifférence, de paresse, de manque d'organisation et d'insensibilité. Je ne crois ni à la paresse, ni à l'indifférence, de la part des journalistes du moins qui, sachant parfaitement bien que leur devoir était d'être sur les ondes, devaient se ronger les ongles de frustration. Quant au manque d'organisation, j'y crois à peine. Même si les classeurs sont un peu en désordre (habitude commune des salles de rédaction!), les Derome, Lester et bien d'autres sont parfaitement capables d'improviser. C'est leur métier et ils le pratiquent depuis longtemps.

J'en arrive à conclure à l'insensibilité. Insensibilité d'abord à la nouvelle internationale, phénomène d'ailleurs qui apparaît dans l'ensemble de notre presse, écrite ou parlée. C'est un peu comme si le Québec avait tendance à se retrancher du monde. Mais ce qui est compréhensible pour un gouvernement provincial, sans juridiction en matière de politique extérieure, ou un journal à petits moyens, ne l'est plus quand il s'agit de Radio-Canada, organisme national et riche. Insensibilité ensuite de la part des «huiles» de Radio-Canada à la télévision en tant que média de communication instantané. Je penche à croire que le raisonnement des responsables est le suivant: «Mieux vaut attendre un peu et faire une émission plus propre, plus concise...» Cette attitude se reflète d'ailleurs, et se confirme, par l'emphase humaine et financière que l'on met sur les magazines (*Le Point, Repères*, etc.) au lieu de s'attaquer une bonne fois pour toutes à ce qui est l'épine dorsale de l'information télévisée: la nouvelle immédiate. C'est sans doute la raison pour laquelle Radio-Canada n'a ja-

Suite à la page 34

faites honneur à votre
GALERIE D'ART !
Donnez-lui une place dans le Devoir...
compétence
robert campeau
844-3361

La galerie d'art de
L'AUBERGE HATLEY
a le plaisir de vous inviter à l'exposition des oeuvres de l'artiste-peintre
LOUISE LANARO-BURNETT
de 13 hres à 21 hres
jusqu'au 12 octobre 1981
AUBERGE HATLEY
North Hatley, P.Q. (819) 842-2325

Draperies...
Contemporaines et traditionnelles
La plus grande spécialiste de draperies tissées à la main au Québec depuis 1949
Boutique L'Artisane Inc.
165 est, rue St-Paul, Vieux-Montréal, 861-7697

Liliane FORTIER
peintures
jusqu'au 31 octobre
vernissage le mercredi 14 octobre à 19 h 30
Galerie LA MURÉE
839, rue Sherbrooke est
Montréal, Qué. H2L 1K6
Téléphone: 525-2675
Heures d'ouverture: mar. mer. jeu. et ven. de 12 hres à 17 h 30, samedi de 13 hres à 17 hres.

l'imaginaire
Nicole Malenfant
gravures récentes
Vernissage le dimanche 11 octobre de 17 h. à 19 h.
L'exposition se poursuivra jusqu'au 2 novembre
1654 chemin St-Louis
Sillery G1S 1G9 418-688-1654
merc. 11:00-18:00; jeu.-vend. 11:00-21:00; sam.-dim. 13:00-17:00

Henry MOORE
sculptures dessins estampes
Marino Marini
Emilio Greco
gouaches et dessins
Fermée dim. et lun.
NOUS ACHETONS PEINTURES DE QUALITÉ
du mar. au ven. de 9h à 17h30 sam. de 9h à 17h.
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438 ouest rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

Exposition
NINA BRUNEAU TESSIER
tapisseries
jusqu'au 31 octobre 1981
La Galerie de la Centrale
CENTRALE D'ARTISANAT DU QUÉBEC
1450 St-Denis (849-9415)
Métro:Berri-Demontigny

Roland Pichet, R.C.A.
Choix de plus de 80 gravures jusqu'au 10 octobre 81
La Galerie Écho
6287 St-Hubert, (514) 271-1595

centre des arts visuels
EXPOSITION
du 1er au 24 octobre
SALLY BARBIER
céramique sculpturale
JANE KIDD
tapisserie sculpturale
350 av. Victoria, Montréal Tél. 488-9558

Musée des beaux-arts de Montréal
1379, rue Sherbrooke ouest
Du mardi au dimanche, de 11 a 17h
Autobus 24 ou metro Guy
Renseignements: 285-1600
La Boutique du Musee et le Cafe sont ouverts aux memes heures
Expositions
■ Largillierre, portraitiste du dix-huitième siècle
Renseignements: 843-3333
Billets: 4 $, plus frais de service, à tous les comptoirs Ticketron, (514) 288-3651
Billets gratuits pour les personnes handicapees:
Mme Ann Gagnon, (514) 527-4521
Acoustiguides: location, 2 $
Visites guidees: de midi à 14 heures
Jusqu'au 15 novembre
■ Dessins et estampes anciens
Cabinet des dessins et estampes
Jusqu'au 15 novembre
■ Toiles des Indes
Au fil des collections
Jusqu'au 17 janvier 1982
Film*
■ Que la fête commence
B. Tavernier, 1974, 115 min.
Le samedi 10 octobre à 14 h
Concert*
■ Le Trio de Montréal
Berta Rosenohl-Grinhauz, piano
Louis Grinhauz, violon
Guy Fouquet, violoncelle
Le dimanche 11 octobre à 14 h
Les ateliers du samedi
■ Ateliers de création pour enfants de six à douze ans
Theme: portraits et costumes
Prix: 1 $ par enfant
De 13 h 30 à 15 h 30
*Prix d'entree habituel au Musee

GALERIE JOURDAIN
J.F. KOENIG
Toiles & oeuvres sur papier
7 au 31 Octobre 1981.
1234 RUE BISHOP, MONTREAL, QUEBEC H3G 2E3 (514)866-0623

GALERIE GILLES SAINT-PIERRE
5283 av. du Parc, Montréal
tél: 279-1919
LHÉRITIER
L'exposition se poursuivra jusqu'au 22 octobre
En vente, oeuvres sur toile de
Borduas, Riopelle, Lemieux, Cullen et Little
Du mardi au vendredi de 11 h 00 à 18 h 00. Samedi et dimanche de 13 h 00 à 17 h 00.

Oeuvres récentes de
LISE JOURDENAIS
jusqu'au 18 octobre
Atelier J. LUKACS
1430 rue Sherbrooke, ouest
Tél.: 933-9877 - 845-4361
Mardi au samedi: 9 h 30 à 17 h
Dimanche de 13 h à 16 h

Exposition
Hurtubise
à la galerie Martine Hénault
du 15 oct. au 15 nov.
Vernissage le dimanche 18 octobre à 14 hres
2165 rue Crescent, Montréal 845-2165
Horaire: du mar. au ven. de 10h. à 18h., sam. de 10h. à 17h., dim. de 14h. à 17h.

FOYER DES ARTS EATON
9E ÉTAGE, CENTRE-VILLE
La Sacala parmi nous...
du 30 septembre au 17 octobre
Une première à Montréal! fera revivre les plus précieux moments de quatre siècles d'opéra
EATON

I. Piccioli
Fernand Labelle
V. de Pourichkévitch
Christian Bergeron
K. von Kreuzberg
galerie d'art
LE CADRE MODERNE
2150 est, Mont-Royal, tél.: 521-2471
Du mardi au samedi de 10h. 18h.

exposition
MARC POISSANT
huiles et pastels
du 17 au 24 octobre 1981
Rencontre avec l'artiste le samedi, 17 octobre, de 13 hres à 17 hres
Galerie Ludovic
1390 Sherbrooke O., suite 3
Montréal, Québec
(514) 844-9788

à compter d'aujourd'hui
René RICHARD
huiles et dessins
galerie l'art français
ANNE-MARIE/JEAN-PIERRE VALENTIN
370 ouest, avenue Laurier, Montréal
Téléphone (514) 277-2179

Une invitation aux premières expositions de la saison 1981-82

15 OCTOBRE - 15 NOVEMBRE
LEWIS HINE - RÉTROSPECTIVE
1905-1932 Tirages d'époque
LOUISE ABBOTT — «IONA»
Photodocumentaire
ROSENGARTEN — «The Lines of the Poet»
Vernissage le jeudi, 15 octobre à 20 h.
CENTRE SAIDYE BRONFMAN
YM-YMHA & NHS 5170 Côte Ste-Catherine
«La photographie comme document social»
Une conférence donnée par Naomi et Walter Rosenblum à l'occasion de l'exposition de Lewis Hine.
Auditorium, Musée des Beaux-Arts, le vendredi, 16 octobre à 14 h. Entrée libre.
Une collaboration du Centre Saidye-Bronfman, Université Concordia, Musée des Beaux-Arts, UQAM, Cégep Champlain.

Marie de l'Incarnation

Un personnage insolite et troublant

par Hélène de Billy

QUÉBEC — Un acteur est seul sur une scène dépouillée qui reproduit l'atmosphère sévère d'une cellule de Carmel. Il a le visage fardé et le corps enveloppé d'une grande robe blanche qui alourdit sa démarche. Une pléthore de mots sort de sa bouche en une oraison fiévreuse et haletante. Marcel Bozonnet incarne une femme, une mystique du XVIIème siècle du nom de Marie de l'Incarnation, dans la pièce que lui et son metteur en scène ont tirée de la volumineuse correspondance de la fondatrice du premier couvent des Ursulines en Nouvelle-France.

Ce soir-là, la petite salle du Théâtre du Vieux-Québec (TVQ), où le spectacle est présenté jusqu'au 11 octobre, est pratiquement vide. Marie de l'Incarnation n'a pas la trempe des héroïnes de l'heure. Pourtant cette figure un peu mièvre de notre histoire cache un personnage troublant et insolite, un destin particulier. La pièce a été créée à Paris, il y a deux ans, où elle fut jouée une centaine de fois. Sa tournée québécoise qui a débuté dans la capitale, la conduira à Montréal, au Transit à compter du 13 octobre.

Marcel Bozonnet dans le rôle de Marie de l'Incarnation.

Pourquoi Marie de l'Incarnation? Parce que les deux artisans du projet, les Français Marcel Bozonnet et Jean-Louis Jacopin ont été fascinés par cette femme qu'ils ont découverte tout à fait par hasard, par le truchement de leurs lectures. Parce qu'ils ont eu envie de traiter au moyen d'un art où prime l'action (le théâtre), un état de contemplation. Parce que l'interprète, Marcel Bozonnet, aime jouer de grands textes et que celui que lui ont fourni les écrits de la religieuse constitue, à son sens, un grand texte, au même titre que les Molière, Ibsen et Becket qui ont parsemé sa carrière à la scène. «C'est un auteur féminin dont j'admire la langue de même que la profonde connaissance qu'elle a d'elle-même. Ce qui enrichit son témoignage d'une dimension à la fois unique et universelle. N'est-ce pas Freud qui affirmait que les grands esprits religieux étaient des précurseurs dans le domaine de la recherche sur la vie psychique et mentale?»

En plus d'être une grande contemplative, Marie Guyart de l'Incarnation se doublait d'une femme d'action, au destin tumultueux. Tour à tour responsable d'une entreprise de navigation sur la Loire (avant son entrée chez les Ursulines), missionnaire en tête d'une opération qui allait la conduire jusqu'en Nouvelle-France où elle fera construire un couvent, elle était également chroniqueuse historique, ethnologue (elle rédigea des dictionnaires iroquois) et éducatrice.

La pièce tente de cerner la totalité du personnage à travers les diverses étapes de sa vie, depuis son entrée au monastère, ce qu'elle fait en abandonnant un fils de 12 ans, jusqu'à sa mort, traversée sans une plainte, au milieu d'atroces souffrances. Entre les deux, un écrivain prolifique et une évangélisatrice lucide qui perçoit, à un certain moment, la différence de l'autre, (l'Amérindien) et la futilité d'un «impérialisme» chrétien. Mais toujours, la mystique qui a des visions hallucinantes et morbides, qui vit un amour exalté pour son Dieu, qui s'inflige privations, pénitences et mortifications dans un mélange équivoque de piété et de jouissance.

Frénésie qui n'est pas sans rappeler l'ambiance d'un film de Ken Russel, qui, sous le titre *Les Diables,* relatait l'épisode historique des «possédées de Loudun». Or cette célèbre affaire de sorcellerie impliquant une communauté entière de religieuses est tout à fait contemporaine à la prononciation des voeux de Marie de l'Incarnation. Mais à Loudun, l'hystérie qui s'empare des nonnes est le fruit de la main du diable tandis que l'extase de Marie de l'Incarnation est inspirée par Dieu. En effet, explique Jean-Louis Jacopin, l'extase et le mysticisme sont à Dieu ce que la possession et le libertinage sont au diable. «Deux manifestations parallèles qui avaient aussi leurs points communs. Ainsi, pour différents motifs, mystiques et libertins se faisaient fouetter. Mais quand on fait du théâtre, il y a une forme à adopter. Si on traite le libertinage, on doit pencher vers un corps qui se dénude et qui s'extravertit complètement. Dans le mysticisme c'est le contraire, le corps est voilé, absent. Tout passe par la parole. Notre spectacle repose donc entièrement sur le texte et sa facture est très sobre, très pudique».

Mais sous le voile, il y a un homme. Pourquoi ce mélange des genres? La réponse est longue à venir. L'interprète parle d'un coup de foudre pour un texte qui comble son appétit d'acteur. Le metteur en scène parle de «dire le féminin chez l'acteur» en allant puiser dans le territoire du non-dit, cette partie cachée de l'iceberg homme. Tout cela à partir d'une recherche sur les «signes du féminin» qui ne doivent jamais être grossis mais sentis. Le «travesti» n'ayant ici rien à voir avec la caricature.

Aurait-il par contre l'avantage de mousser l'intérêt pour un sujet qui apparaît peut-être un peu difficile? Jean-Louis Jacopin ne le pense pas. D'ailleurs, il refuse cette épithète de difficile. Selon lui, la pièce invite le spectateur à se servir de son propre imaginaire à travers une démarche qui incite à la réflexion et permet d'établir des liens. Liens entre l'expérience mystique et l'expérience de l'acteur «qui lui aussi fait face à des règles, celles du théâtre, qui doit passer par des répétitions de mortifications, des répétitions de prières, par des difficultés de rapport avec la communauté...» Liens entre cette religieuse du XVIIème siècle et le discours des femmes d'aujourd'hui. «Parce qu'être mystique à cette époque était une façon de se réaliser pleinement. Et c'est parce qu'elle était à ce point mystique, qu'une fille comme Marie Guyart a pu devenir une femme d'action, une femme de tête et un écrivain».

C'est en outre sur la communauté d'idées entre cette cloîtrée et les féministes actuelles que portera le film que les Ateliers audio-visuels du Québec comptent réaliser à partir de la pièce. Un projet auquel Marcel Bozonnet et Jean-Louis Jacopin ont été invités à participer et qui pourrait aboutir sur un plateau de tournage au cours de l'été prochain.

Michel Gélinas présente:
"Je persiste et signe..."
De retour à Montréal!

Un succès retentissant!
BREL
avec Danielle Oddera et Jean Marchand
Mise en scène: Gaétan Labrèche
à 20 hres
du 27 octobre au 1er novembre
Relâche le 30 octobre
tritorium
255 est, rue Ontario
B.P. 1444 succursale N
Montréal
H2X 3M8
Commandes téléphoniques acceptées
Master Charge et Visa
Renseignements: (514) 284 7126
de 12h00 à 19h00
Berri De Montigny

L'Ex-Tasse
Café, galerie, théâtre de poche l'Ex-tasse 816 Ontario est
«Marc Drouin est drôle et possède un vif sens du dialogue... les trois comédiens qui jouent cette pièce sur scène maîtrisent très bien leur art, respectent toutes les règles de la distanciation, chantent bien des tounes amusantes...»
JACQUES LARUE LANGLOIS/LE DEVOIR
MUGUETTE NUCLEAIRE

texte et mise en scène
MARC DROUIN
musique
ROBERT LEGER
avec
GENEVIEVE LAPOINTE
DENIS BRASSARD
ANDRE LACOSTE
et MARC DROUIN
du 7 octobre au 14 novembre
du mardi au samedi à 21 h.
526-9396

Produit par le Comité Québécois pour un Chili démocratique
«Personne au monde je crois, n'a plus d'autorité ou de compétence pour dire ou pour chanter le mot liberté. Si la chose ou le mot séduit encore certains d'entre nous que ceux-là viennent les écouter; il nous reste à apprendre...»
Gilles Vigneault
QUILAPAYUN
musique des andes
Samedi, 17 oct. 20 h 30
Prix d'entrée: $10., $9., $8., $7.
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Guichets: 842-2112
Sur tout billet de plus de 5$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

Musée d'art Contemporain
FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM SUR L'ART
8-12 octobre 1981
Pour la première fois à Montréal, une sélection des meilleurs films sur la peinture, la sculpture, l'architecture, le design, la photographie, et la danse, en provenance de 12 pays différents. Les projections à la Bibliothèque Nationale du Québec, 1700 rue St-Denis. L'entrée est libre.
Pour renseignement: 873-2878
Gouvernement du Québec
Ministère des affaires culturelles
Benson & Hedges (Canada) Inc.

L'Office national du film du Canada présente
À la conquête du Moyen-Nord
Fermont P.Q.

Un film sur les citoyens de la ville nordique la plus moderne en Amérique.
Un long métrage de Clément Perron et de Monique Fortier.
au Cinéma Outremont
1248 ouest, rue Bernard
le mercredi 14 octobre
à 19h00
Office national du film du Canada
National Film Board of Canada

SPECTACLES À L'ÉTRANGER
INSCRIPTION AU FICHIER DU SPECTACLE
Le ministère des Affaires intergouvernementales a recours au Fichier du spectacle pour sélectionner les projets de spectacles qu'il désire diffuser à l'extérieur du Québec.
Tous les producteurs professionnels de spectacles québécois (tant les artistes que leur représentant) qui ont un projet de pré-tournée ou de tournée à l'extérieur du Québec pour lequel ils souhaitent obtenir une aide du ministère des Affaires intergouvernementales, doivent inscrire leur projet au Volet III du Fichier du spectacle.
Critères de sélection
– réalisations antérieures;
– qualité et coût du projet;
– spectacle déjà présenté au Québec;
– contenu du spectacle à caractère québécois;
– autofinancement des frais non-admissibles;
– impact et retombées du projet pour les parties impliquées;
– projet dont la réalisation est prévue après le 30 novembre 1981.
Dépenses admissibles
– frais de pré-tournée;
– frais de tournée de promotion;
– frais de tournée suivants: frais de transport (aller-retour), d'adaptation et de traduction de matériel. Certains frais de séjour pourront être pris en considération.
Conditions particulières
– les projets dont la réalisation est prévue aux États-Unis, en Europe, en Amérique latine et en Alberta seront considérés prioritairement;
– pour l'année 1981-1982, l'aide financière maximale accordée par le ministère des Affaires intergouvernementales pour la réalisation du projet de tournée est de 30 000$;
– un comité consultatif formé de représentants du milieu culturel sera chargé d'évaluer les projets soumis et de transmettre ses recommandations au ministère des Affaires intergouvernementales.
Date limite d'inscription: 30 octobre 1981
Formulaires disponibles au: Ministère des Affaires culturelles
Service de l'aide à la diffusion
225, Grande-Allée est
Québec, G1R 5G5
Tél.: 643-5125
Ministère des Affaires intergouvernementales
Ministère des Affaires culturelles

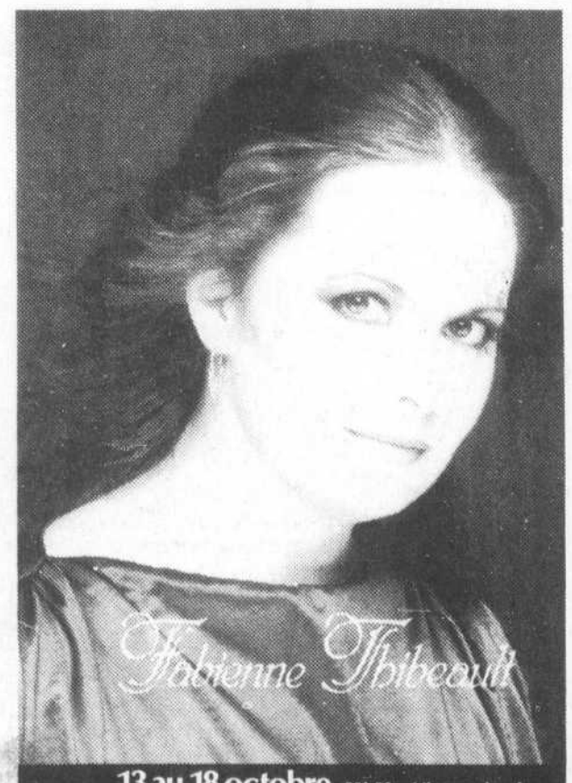

13 au 18 octobre, 20h30
le samedi à 18h30 et 22h00
Mise en scène de JEAN-GUY MOREAU
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

AD LIBITUM ENR.
présente
Théâtre d'improvisation «en direct»...!
UN TOASTEUR DEUX TOASTS
YVES DESGAGNÉS MARCEL LEBOEUF
CHRISTIAN SAINT-DENIS

du 13 au 31 octobre 1981
mardi au vendredi à 20h30
samedi à 20h, et 22h.
Relâche dimanche et lundi
Au Café-Théâtre La Licorne
2075 boul. St-Laurent, Montréal
(Au sud de Sherbrooke)
Réservations: 843-4166

Nouvelle Aire survit; Eddy Toussaint éblouit

par Suzanne Asselin

MÊME si la manne provenant des grands argentiers n'est toujours en quantité suffisante et que la danse a toujours été le parent pauvre des arts, la compagnie Nouvelle Aire survivra, après 10 ans d'existence. Du moins c'est ce que soutient le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Clément Richard, qui assistait mercredi soir dernier au gala-bénéfice de la compagnie à la Place des Arts lorsqu'il confiait au DEVOIR que «la danse sera le seul secteur de son ministère qui ne sera pas touché par les coupures budgétaires prévues par le gouvernement». Il déplore le fait que le Conseil des Arts du Canada n'encourage pas suffisamment, et de la bonne façon, la culture au Québec et dit souhaiter que les budgets fédéraux à cet effet soient distribués par Québec. À l'issue de la soirée, le ministre paraissait fort impressionné «par les prodigieuses idées chorégraphiques» de l'équipe artistique.

D'ailleurs, qualité artistique il y avait dans ce long programme composé de sept oeuvres montées par six chorégraphes dont la première mondiale de la pièce intitulée *Le Songe* de la fondatrice de la compagnie, Martine Époque. Cette création, sur une musique très dépouillée du Vietnamien Thien Dao (qu'elle a choisie après avoir fait son découpage gestuel), est un songe qui semble correspondre à un tournant dans sa vie, puisqu'elle n'est plus rattachée à la compagnie. Ainsi que la protagoniste Manon Levac, une excellente danseuse et comédienne, Madame Époque parait s'être libérée des «ombres de la nuit» (c'est-à-dire la direction de la compagnie) avec un plaisir certain. M. Levac est d'abord aux prises avec une bande de fantômes dont l'arrière et le devant de la tête sont recouverts de masques blancs qui surprennent et donnent une tout autre dimension aux corps en mettant en relief l'asymétrie des lignes. Les danseurs ont dû développer un autre sens en essayant de s'imaginer la projection d'une partie du corps souvent oubliée qui s'appelle le dos pour le rendre expressif et significatif. Un autre élément théâtral qui a beaucoup d'effet, les longues marionnettes noires coiffées des têtes de squelettes, ajoutent une touche cauchemardesque à cette pièce d'atmosphère. La structure de l'oeuvre fait voir l'évolution des rapports mais pèche souvent par des longueurs indues; l'oeuvre est très lente à démarrer et vers le milieu elle s'affaisse avant de reprendre son envol. Les ensembles ont beaucoup de dynamisme et les mouvements très déliés laissent croire que les danseurs ne sont que muscles et de chair. Cette oeuvre vient s'ajouter à la tradition de danse-théâtre qui gagne les rangs de la danse moderne contemporaine au Québec.

Une autre oeuvre de ce style, ce sont les *Images noires* de Paul-André Fortier, le récipiendaire du prix canadien Chalmers décerné au chorégraphe le plus prometteur pour 1981. En effet, Fortier possède une imagination très fertile. Cette oeuvre est la suite d'une série de chorégraphies sur les relations entre les êtres humains et à propos de la société inhumaine dans laquelle ils paraissent emprisonnés. Fortier joue sur la crudité des images: la scène est complètement dépouillée (on aperçoit le mur de blocs de béton), les éclairages violents, les mouvements sont volontairement provocants et répétitifs (le jogging sur place) jusqu'à l'obsession. Le corps n'a plus de signification, les relations humaines sont inexistantes, et la batterie de quelque trente téléviseurs disposés à l'arrière-scène sert de toile de fond et perd aussi toute sa raison d'être. À l'heure actuelle, Fortier est l'un des chorégraphes les plus prolifiques et imaginatifs, tant au point de vue de la gestuelle que de l'idée chorégraphique, sur la scène québécoise sinon canadienne.

Les autres oeuvres au programme ont déjà été présentées dans le cadre d'autres spectacles et il est important de souligner la participation remarquable de l'Ensemble des Percussions McGill pour les oeuvres *Complicité* et *Carte de visite* de la nouvelle directrice artistique, Martine Haug. Il faut également mentionner la participation de William Gornel de la compagnie américaine Louis Falco qui, suite à sa présence à Montréal, a été invité par la compagnie à donner *Early Sunday Morning*, une oeuvre qui a apporté un beau rayon de soleil à la compagnie dont l'ensemble des chorégraphies est de facture plutôt austère.

■

Bien que cette compagnie de danse soit instantanément reconnaissable avec le style particulier que lui a donné Toussaint, il reste qu'elle a énormément changé au fil des années. Et en ce début de saison, Toussaint nous en a mis plein les yeux avec les deux programmes qu'il a présentés à la Place des Arts lors de deux fins de semaine consécutives. De plus en plus, Toussaint intéresse des chorégraphes qui viennent créer des oeuvres originales pour la jeune compagnie, ce qui donne d'autres défis aux danseurs et apporte une plus grande diversité à son répertoire. Toussaint a également réussi à constituer un réservoir de danseurs dont certains d'entre eux sont de calibre international. À en voir donc le résultat des deux dernières fins de semaine, on pourrait facilement croire qu'une autre compagnie est née.

Le dernier programme était intéressant à plus d'un point de vue et la compagnie a eu droit à des ovations du public. Le pas de deux intitulé *Un simple moment* composé par Toussaint pour ses deux danseurs en fleur, Anik Bissonnette et Louis Robitaille, est l'un des plus touchants et enveloppants que j'aie vus depuis quelques années. Il suffisait de voir avec quelle aisance Robitaille soulevait sa partenaire, et de sentir la complicité qui liait les danseurs. On les aurait dit portés par un nuage de tendresse et Mlle Bissonnette donnait l'impression d'avoir dansé ce pas de deux depuis toujours. Elle transcende la technique avec tellement de facilité et d'assurance qu'elle nous en fait oublier les difficultés.

L'autre oeuvre de M. Toussaint, *Variations sur un air connu*, rappelle vaguement certaines chorégraphies de Balanchine mais en version condensée. Qu'il suffise de penser à l'ouverture, La Valse, avec six couples de danseurs en tenue de soirée. Ici, Toussaint n'exploite pas les rapports entre les danseurs comme le fait Balanchine à certaines occasions, mais il les réunit tout simplement pour un moment de danse. Dominique Giraldeau et Louis Robitaille dansent admirablement bien ensemble. Une fougue s'empare d'eux alors qu'ils s'élancent dans l'espace avec un abandon total. La section du tango avec Brigitte Valette et Jean-Marc Lebeau est un moment chorégraphique fort amusant. C'est la première fois, je crois, que Toussaint nous révèle si clairement son talent certain pour la comédie et la parodie. Lebeau réussit à dérider les plus sérieux et à nous desserrer les côtes alors qu'il interprète le rôle du danseur de tango qui se moque éperdument de sa partenaire; il la propulse souvent dans des positions pour le moins inconfortables et très loufoques.

Dans un autre ordre d'idées, Mânâ du chorégraphe Paul Lapointe (autrefois avec Nouvelle Aire) ne réussit pas vraiment à nous convaincre de la supériorité de l'«Homme» (tel qu'inscrit dans le programme) et le texte de Gibran n'ajoute strictement rien à la compréhension de l'oeuvre. Les danseurs ne paraissaient pas tellement plus virils que dans les autres ballets et Lapointe a peut-être voulu souligner le ridicule des hommes du style «macho» sinon son objectif n'était pas clair. Le troisième mouvement, par contre, est bien réussi avec Dominique Giraldeau qui se trouve carrément maltraitée et rejetée par les hommes.

Entre autres choses, Lapointe a le sens du théâtre et l'utilisation des longs bâtons pour illustrer différentes actions est très efficace même si les ensembles manquaient de coordination.

Enfin, la première mondiale de *La Mer*, du chorégraphe Reiter Soffer également présentée la fin de semaine dernière, (qui a retenu l'attention dans le monde de la danse avec son ballet Equus, après le film et la pièce de théâtre), est un long ballet qui réussit vraiment à hypnotiser le spectateur et à lui donner l'impression de rêver, face à la mer.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL

Charles Dutoit
directeur artistique

Les Concerts Esso 1981-82
une fantaisie musicale

Une fantaisie musicale à ne pas manquer!

6 concerts de musique exceptionnelle,

8 solistes choisis parmi les plus beaux talents internationaux et de chez nous,

Et pour sceller l'excellence de cette série, 2 chefs invités et Charles Dutoit.

Le tout à des prix tout à fait fantaisistes:

34$ pour 6 concerts
Parterre — Corbeille — Mezzanine — Loges
Billet unique 6,50$

Spécial: 21$ billets au balcon
Billet unique 4,50$

Premiers arrivés, premiers servis
Les premiers abonnés auront le choix des meilleures places
Le dimanche à 14h30
Salle Wilfrid-Pelletier, Place des Arts

Abonnez-vous maintenant!
Économisez et obtenez les meilleures places!

Les Concerts Esso, une réalisation de l'Orchestre symphonique de Montréal avec la collaboration de la Compagnie Pétrolière Impériale Limitée.

Téléphonez au 842-3402 et portez à votre compte Visa ou MasterCard, ou présentez-vous au bureau des abonnements de l'OSM, 200 ouest, boul. de Maisonneuve, Montréal

1er novembre
Charles Dutoit
Barry Snyder, piano
Dvorak: ouverture Carnaval
Rachmaninov: Concerto pour piano no 4
Beethoven: Symphonie no 5

22 novembre
Charles Dutoit
Chia Chou, piano
Berlioz: Waverley, ouverture
Mozart: Concerto pour piano K. 459, no 19
Ravel: Le Tombeau de Couperin
Respighi: Pini di Roma

31 janvier
Pierre Hétu
Gagnants du Concours OSM (piano et voix)
Wagner: Rienzi, ouverture
Sibelius: Finlandia

28 février
Uri Mayer
Pierre Amoyal, violon
Beethoven: Fidelio, ouverture
Lalo: Symphonie espagnole
Dvorak: Symphonie no 9, "Du nouveau Monde"

4 avril
Charles Dutoit
Cecile Licad, piano
James Thompson, trompette
Tomasi: Concerto pour trompette
Saint-Saëns: Concerto pour piano no 2
Tchaikovsky: Capriccio italien

2 mai
Charles Dutoit
Joseph Swensen, violon
Mozart: Idomeneo, ouverture
Schmitt: La Tragédie de Salomé
Paganini: Concerto pour violon no 1
Verdi: La Forza del Destino

Esso

L'Orchestre symphonique de Montréal présente

Les Matinées 1981-82

Concerts-jeunesse
pour les niveaux primaire et secondaire

François Dompierre et la musique de Handel, Gershwin et Dompierre lui-même.

David Amram et ses instruments anciens et folkloriques.

Jean-François Sénart en compagnie de Pierre Thériault dans une démonstration animée de ce corps vivant qu'est un orchestre.

Venez participer à une expérience nouvelle à partir du 28 octobre 1981 à la Salle Wilfrid-Pelletier
Série de deux concerts: 5$

POUR PERSONNES SEULES

NOUVEAU

"Club des gradués"

La deuxième danse aura lieu le 23 octobre 1981 au Club Mount Stephens 1440 Drummond St. Tenue de ville
21 h. - 1 h. A.M.
pour information 481-9442 — 769-1579 France
laisser message

LA RÉGIE DE LA PLACE DES ARTS

Avis au public

La Régie de la Place des Arts, annonce qu'à compter du 5 octobre 1981, sur tous les billets de plus de 5$ vendus pour les spectacles qui seront présentés dans ses salles à compter du 1er novembre, s'ajoutera un montant de 0.75$ à titre de redevance (ou frais de services) à la Place des Arts.

SUPPLÉMENTAIRES
16-17-18 octobre
POUR UN SHOW PAS ORDINAIRE

Billets en vente aux comptoirs de Ticketron (TRS) Tél.: 288-2943

Tel que promis, c'est un spectacle tout empreint de mystère et de magie que CAROLE LAURE et LEWIS FUREY nous offrent sur la scène de l'Arlequin, un spectacle où la musique et l'émotion se partagent la vedette. Magistralement entourés de 7 éblouissants choristes et de 3 excellents musiciens sous la direction de NEIL CHOTEM, ils nous entrainent et nous guident dans un univers fellinien, troublant et fascinant. Et l'enchantement éprouvé il y a trois ans se produit de nouveau. "VOUS AVEZ DÛ MENTIR AUSSI" suscite tellement d'enthousiasme qu'on ajoute maintenant des supplémentaires: à l'Arlequin les 16, 17 et 18 octobre, avec deux représentation le 17 octobre.

Tout comme le public, la critique montréalaise a succombé au charme de l'intriguant et séduisant duo LAURE-FUREY. Et c'est en ces termes que les journalistes parlent de ce merveilleux spectacle.

CRITIQUES

Éclairages extraordinaires. Musique de LEWIS FUREY transfigurée par des arrangements beaucoup plus sophistiqués. Très beau spectacle!
— Francine Grimaldi, Radio-Canada

"Jamais au cours des dernières années, un show fut travaillé avec autant de précision, musicalement j'entends, autant de finesse et de minutie... La sensibilité de Lewis Furey, son imagination, le travail qu'il met à éviter les clichés font également qu'on ne s'ennuie jamais... une denrée rare dans le merveilleux monde du Showbiz".
— Pierre Beaulieu, La Presse

"This richly-diverse presentation defies casual explanation... Laure, whose beauty is at once earthy and angelic, is a fine passionnate singer, clearly at ease on stage and the focal point of the production".
— John Griffin, The Gazette

"Génial, fascinant... un événement musical exceptionnel!"
— Edward Rémy, Télé-Métropole

"C'est un climat qu'ils m'ont offert et l'impression d'avoir été ensorcelée, plus encore qu'il y a trois ans. La musique a su tout réinventer".
— Manon Guilbert, Journal de Montréal

Voilà enfin un spectacle différent, original, et qui ne laisse personne indifférent. Défiant règles et conventions, CAROLE LAURE et LEWIS FUREY nous proposent une aventure féérique et intemporelle, un magnifique concert où les mots, les voix, la musique et les éclairages s'harmonisent pour mieux nous transporter au pays des rêves.

Gilles Pelletier

Un comédien au long cours

par Robert Lévesque

EN s'attifant à nouveau de la tuque et des hardes de Gapi, ce vieux loup de mer demeuré seul au bout de la dune de Bouctouche à «badgeuler» aux goélans ce qu'il a sur le coeur et derrière les méninges, Gilles Pelletier, à 56 ans, entreprend un tournant dans sa carrière d'homme de théâtre.

Dans son bureau de directeur de la Nouvelle Compagnie Théâtrale, où un chien noir frôle des fauteuils qui furent ceux de Don Juan ou de Cyrano, Pelletier laisse tomber qu'il va «bientôt» abandonner le gouvernail de la NCT. Lui et sa compagne Françoise Gratton, avec le comédien Georges Groulx, avaient fondé cette compagnie théâtrale de répertoire en 1964. Aujourd'hui, désirant se consacrer à son premier métier d'acteur, il dirige sans doute pour la dernière fois une saison de la NCT.

La confidence est de taille. Il y a maintenant dix-sept ans que Gilles Pelletier anime et administre cette importante compagnie dont la quarantaine de productions ont toutes été conçues en fonction d'un jeune public qui a trouvé au Gesù et maintenant au Théâtre Denise-Pelletier une initiation de premier ordre au répertoire théâtral. «La NCT, maintenant, me pompe trop d'énergies et de temps», affirme Pelletier. «Je vais bientôt laisser la place à un gars qui a l'âge que j'avais à l'époque de la fondation, un gars proche des milieux de théâtre nouveaux, et mes seuls projets sont de jouer de plus en plus, si on veut bien m'offrir des rôles, et bien sûr de prendre le temps de vivre, de partir parfois sur mon bateau, de prendre le large.

■

Gapi, lui, ne prendra plus le large. Sur sa dune, il ne quitte pas la côte acadienne et même s'il dit «Une personne peut pas rester tout seul» il va, sans son compagnon Sullivan, assumer sa solitude. Gilles Pelletier, à la Comédie Nationale depuis mardi dernier, recrée cette pièce d'Antonine Maillet déjà jouée au Rideau-Vert en 76 sous le titre de *Gapi et Sullivan*. Sullivan, que jouait Guy Provost, n'est plus là dans cette nouvelle version. Gapi l'attend mais, comme Godot, son ami ne viendra pas.

«J'ai senti, explique Pelletier, que la venue de Sullivan enlevait un poids humain à Gapi, une dimension profonde où se joue la solitude du vieillard». Dans la première version, l'ami Sullivan, parti en

Gilles Pelletier dans le rôle de Gapi.

mer, revenait et interrompait le long soliloque de Gapi. En accord avec l'auteur, Pelletier a approfondi son personnage, qui est le mari de la résignée Sagouine, et une nouvelle pièce a surgi avec, seul en scène durant près de deux heures, Gapi et ses songeries, ses blasphèmes («c'est pas moé qui a usé le marbre de la grande allée de l'église»), sa révolte, son indépendance («j'ai jamais travaillé pour un autre»).

Gilles Pelletier enchaîne quelques répliques de Gapi, et c'est presque le sel de la mer que l'on renifle. Rien d'étonnant. Il y a toujours eu un marin sous la défroque du comédien. Les Québécois de trente ans et plus gardent le souvenir du Capitaine Aubert de «Cap-aux-Sorciers» dans le temps où les télé-romans n'avaient rien du savon. Depuis son adolescence et ses études de marine, la vie de Gilles Pelletier s'est partagée entre la scène et le bastingage.

Alors Gapi, qui a passé quarante ans en mer et vingt sur sa dune de sept milles de long et 500 pieds de large, qui dirige le trafic des bateaux avec son phare, c'est un personnage qui lui va comme une voile un jour de vent. On le verra parler aux mouettes sur la scène de la Comédie Nationale dans une mise en scène qu'il a élaborée lui-même en collaboration avec l'auteur, Yvette Brind'amour et Robert Prévost.

«Je ne m'oriente pas vers le monologue», précise Pelletier en expliquant que l'intention avec Gapi était «d'aller au bout d'un personnage tout en tenant le défi d'intéresser un public durant deux heures sans qu'il y ait d'action». «Je cours encore moins après le succès», ajoute-t-il en reconnaissant que l'exotisme du parler acadien a moins cours à Montréal en 81 qu'au début des années soixante-dix, et que son seul désir est de fouiller un personnage «au niveau du travail de l'acteur», au niveau de l' «être sur scène».

La scène, Pelletier en est un vieux routier. C'est à vingt ans, en 1945, qu'il y a mis les pieds par hasard, entraîné par sa soeur Denise qui l'amena un jour chez la voisine, Sita Riddez. Il était en attente d'un signal pour s'embarquer sur un bateau qui faisait Les Antilles-New York, et faisait le pied de grue. Le départ sera annulé et Gilles Pelletier se retrouvera par désoeuvrement dans la distribution des *Jours heureux* de Claude-André Puget.

«C'est Denise qui me poussait dans le dos. Je la vois encore, elle me disait: t'as rien à faire, vas-y donc. J'y suis allé, et je trouvais ça un peu stupide le théâtre, au début. Quand je me suis mis à répéter, j'étais tellement à l'aise que tout cela me semblait facile, futile. On m'a présenté à Jacques Auger qui me parlait de rôles à la radio, etc... mais quand, à Saint-Jean d'Iberville, on a joué pour la première fois devant un public, j'ai paralysé ben net. J'avais rien à donner, j'étais démuni, j'ai mal jouer comme c'est pas possible! Et c'est là que le déclic s'est peu à peu produit, j'ai compris qu'il s'agissait d'un métier».

Gilles Pelletier rappelle qu'il n'est pas entré au théâtre par vocation, mais par détermination. Il s'est inscrit aux cours de Riddez, Rozet, Marcel Chabrier, et c'est Pierre Dagenais, reconnaît-il, qui lui a donné ses vraies chances en lui faisant confiance et en lui distribuant des rôles dans sa compagnie, L'Équipe.

Le premier rôle dans lequel Pelletier se souvient d'être «embarqué», un rôle qui le décida à continuer dans ce métier «stupide», ce fut dans un «flop» monumental mais dans lequel tous reconnurent qu'il s'en tirait fort bien. C'était *Le temps de vivre*, une pièce de Dagenais jouée en 47. C'est là que le père Legault ira chercher Gilles Pelletier qui, sans faire partie de la troupe des Compagnons, jouera dans plusieurs de leurs productions.

En cette même année 47, il y aura quelque chose d'important pour le jeune Pelletier. À 22 ans, il part pour New York et il garde de ce voyage le souvenir ineffaçable d'une représentation d'Oedipe-Roi avec Laurence Olivier. «C'était colossal». Et dans son bureau de directeur de la NCT aujourd'hui, il évoque cet état de grâce où un comédien atteint le sommet de son art, où quelque chose se crée entre lui et le public, une intensité réelle, palpable. «Cela arrive très peu souvent, dit-il, très peu, quelques fois dans une carrière. Dans Marie-Lou de Tremblay, par exemple, je n'ai pas atteint cet état alors que je le désirais. J'ai toujours senti que je pouvais aller plus loin...»

À l'Orphéum dans *Mère Courage*, Denise Pelletier l'a atteint, cet état. «Oui, vous avez raison, me lance-t-il avec les yeux soudain brillants, mais Denise, pendant toutes les représentations de la pièce de Brecht, je ne l'ai jamais vue satisfaite. J'suis pas capable de la pousser assez fort la charette, j'ai pas été assez bonne... voilà ce qu'elle me disait!»

Fils d'un notaire qui se faisait critique littéraire et lançait des maisons d'édition, frère d'une des plus grandes comédiennes que le Québec a produites, directeur de théâtre depuis 17 ans, comédien avant tout, grand parleur et grand faiseur, celui qui fut César, Topaze, Don Juan, Cyrano, Un simple soldat, le Capitaine Aubert, et combien d'autres, est le type même du comédien au long cours.

Anouar El Sadate

Suite de la page 31

mais réussi à mettre sur pied un bon journal télévisé de 18 h qui a été et est encore un sous-produit du magazine bien plus qu'un quotidien.

Mais ce qui me paraît pire que tout est le mépris que cet échec cuisant sous-entend. En effet, une grande partie de la population du Québec ne parle pas anglais ou, du moins, n'a pas à parler anglais. Dans ce marché extrêmement compétitif qu'est devenue la télévision grâce au câble, les anglophones avaient le dessus du panier. Le francophone, quant à lui, en était réduit à se satisfaire de deux postes contre cinq pour son vis-à-vis de langue anglaise. Et les deux moins intéressants diffusaient en français. Quelle honte! À cette nuance près toutefois, et que je tiens à préciser, le canal 10 fait en ce moment des efforts pour améliorer son service de nouvelles. Je suis ces efforts de près et j'en discuterai quand en viendra le tour.

■

Jusqu'au 31 octobre, la Galerie de la Centrale d'artisanat du Québec, au 1450 rue Saint-Denis, présente les tapisseries récentes de *Nina Bruneau Tessier*. À l'atelier de l'artiste, outre sa production actuelle, on reproduit des cartons de peintres québécois pour créer un travail commun entre artisans et artistes.

Les Productions Le Phare Inc. présentent
GILLES PELLETIER dans

Gapi
d'ANTONINE MAILLET
6 au 18 octobre 20h30
samedi 19h00 et 22h00
La Comédie Nationale
1450 rue Ste-Catherine est, Montréal, 523-1131
Guichet: mardi au samedi 12h00 à 21h00
dimanche et lundi 12h00 à 18h00
• Réservations téléphoniques • Cartes de crédit acceptées

Le Studio de Musique Ancienne de Montréal
présente un récital
du célèbre baryton hollandais
Max van Egmond

avec Margaret Little, viole de gambe, et Christopher Jackson, clavecin
AU PROGRAMME: HUYGENS, HANDEL, BACH...
le dimanche 11 octobre 1981 à 20h.30
En l'Eglise St-Denis de Montréal
(angle Laurier et Berri - métro Laurier)
Billets: 8$. adultes
4$. étudiants et âge d'or
en vente chez:
Lettre-Son, 1005 ouest Laurier
Ed. Archambault, 500 est rue Ste-Catherine
au guichet le soir du concert
Abonnements de saison:
32$. et 16$. en vente à la porte le soir du concert
ou par commande postale.
information: 845-1730
MAX van EGMOND donnera aussi DEUX COURS DE MAITRE
le lundi 12 octobre de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures à l'Eglise Erskine and American (angle Sherbrooke et du Musée). L'inscription donne accès aux deux sessions.
PARTICIPANTS: 25$ AUDITEURS: 10$
Le Studio de Musique Ancienne de Montréal remercie pour leur soutien: le Conseil des Arts du Canada, le Ministère des Affaires Culturelles du Québec et le Conseil des Arts de la Communauté Urbaine de Montréal

IL FAIT BEAU COMME JAMAIS
proses poétiques de Marie Uguay
avec: Nathalie Naubert - Jean-Louis Paris - Ninon Lévesque - Benoit Dagenais - Diane Robitaille
Musique de Marie Lacourcière, Dominique Proulx, Bernard Fortin
Mise en scène de Huguette Uguay
Bibliothèque Nationale
1700 rue St. Denis
les dimanches 18, 25 octobre
1er, 8, 15, 22, 29 novembre
à 16 heures
Billets: $4
Étudiants: $3. disponibles à l'entrée

ΣRATO RED SEAL

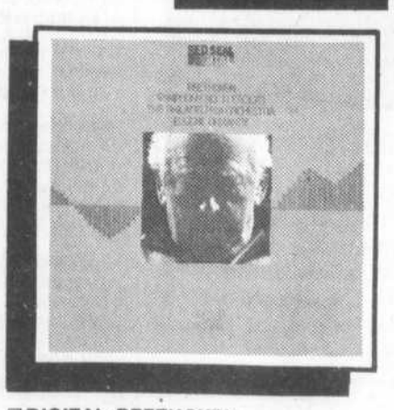
□ PACHELBEL: LE CANON DE PACHELBEL 9.99 ch. microsillon
□ DIGITAL: BEETHOVEN SYMPHONIE No. 3 (EROICA) ORCH. PHILADELPHIE EUGENE ORMANDY 10.99 ch. microsillon
ENREGISTREMENTS "DIGITAL"
□ Bartok: Concerto for Orchestra — Eugene Ormandy
□ Ravel: Boléro — Eduardo Mata
□ The Village Band — Canadian Brass
□ Ravel: Daphnis et Chloé — Eduardo Mata
□ Digital Sampler — Ormandy, Mata, Levine, Ax
9.99 ch. microsillon
□ Sibellus: Violin Concerto — Jenson Ormandy
□ Orff: Carmina Burana — Eduardo Mata
□ Music of Spain — Julian Bream
□ Beethoven: Symphonie # 3 — Eugene Ormandy
□ Mahler: Symphonie #10 — James Levine (2 microsillons)
10.99 ch. microsillon
RED SEAL
□ Songs for Annie
□ Song of the Seashore
□ Greatest Hits
□ Man with the Golden Flute — JAMES GALWAY
□ Magic Flute — JAMES GALWAY
□ Mozart: Flute Concertos
□ Pachelbel: Canon — Canadian Brass
□ Orff: Carmina Burana — Ozawa
□ Duets — Bjoerling, Merrill
□ Greatest Hits
□ Bermuda Triangle
□ Bolèro — TOMITA
□ Pictures at an Exhibition
(ensembles)
□ In Concert — Rampal, Lagoya (2 LPS)
□ Live — Julian Bream, John Williams (2 LPS)
□ Puccini: Tosca — Price, Domingo, Milnes, Mehta (2 LPS)
□ Verdi: Il Trovatore — Price, Domingo, Milnes, Mehta (3 LPS)
□ Gershwin: Porgy & Bess — Houston Grand Opera (3 LPS)
□ Handel: Messiah — Robert Shaw Chorale (3 LPS)
□ Schumann: Four Symphonies — James Levine (3 LPS)
ET PLUSIEURS AUTRES TITRES 7.99 ch. microsillon
ERATO
□ Pachelbel: Canon — Kurt Redel
□ Pachelbel: Canon — Jean-François Paillard
□ Purcell: The Tempest — John Eliot Gardiner
□ Purcell: Music for Queen Mary — John Eliot Gardiner
□ Vivaldi: Mandolin Concertos — I Solisti Veneti
□ Vivaldi: Stabat Mater — Michel Corboz
□ Charpentier: Le Jugement Dernier — Michel Corboz
□ Campra: Requiem — John Eliot Gardiner
□ Handel: Organ Concertos — Marie-Claire Alain
□ Lalo: Cello Concerto — Lodéon, Dutoit
□ Saint-Saens: Symphony #3 — Jean Martinon
□ Mendelssohn: Midsummer Night's Dream — Raymond Leppard
□ La Musique en Catalogne — Gregorio Panlagua
□ Gregorian Chant — Ensemble Vocal Guillaume Dufay
□ Purcell: Dido and Aeneas — Raymond Leppard
(ensembles)
□ Cavalli: Erocole Amante — Michel Corboz (3 LPS)
□ Bach: Orchestral Suites — Jean-François Paillard (2 LPS)
et plusieurs autres titres 9.99
EN VENTE JUSQU'AU 17 OCTOBRE
les disques & rubans A&A
C'EST TOUTE LA MUSIQUE
1621 ouest Ste-Catherine seulement
Dites-le en musique

Orchestre symphonique de Montréal
Concerts Air Canada

Charles Dutoit
directeur artistique
13-14 octobre à 20h00
CHARLES DUTOIT
KATIA ET MARIELLE LABÈQUE,
pianistes-duettistes
Mendelssohn • Poulenc: Concerto pour deux pianos • Ibert • Respighi
Billets: $11.75 et $15.00 en vente à la Place des Arts 842-2112. À partir de 19h00, 100 billets de dernière heure seront offerts au prix de $3.00, si disponibles.
Concerts présentés à la Salle Wilfrid-Pelletier.
La Régie de la Place des Arts nous a avisés qu'à compter du 1 octobre 1981, à l'achat d'un billet d'une valeur de plus de $5.00 s'ajoutera une redevance de $0.75 payable à la Place des Arts.

théâtre du rideau vert
direction: yvette brind'amour mercedes palomino
Du mardi au samedi: 20 h.
Dimanche: 19 h.
LA MOUETTE TCHÉKHOV
mise en scène Danièle J Suissa

Yvette Brind'Amour Mireille Deyglun
Gabriel Gascon Sophie Clément
Jean Dalmain Jean-Luc Montminy
Gisèle Schmidt Aubert Pallascio
Vincent Davy Claude Sandoz
Décor et éclairages Robert Prévost
Costumes François Barbeau
Si vous ne pouvez profiter des avantages de l'abonnement de saison, devenez "spectateur privilégié".
Carte en vente jusqu'au 30 octobre.
Réservations de 12h à 19h
Métro Laurier, Sortie Gilford Tel: 844 1793
4664, rue St-Denis

Un film et un débat «percutants»
au congrès de la Société des professeurs d'histoire du Québec
Voyez en première

Les Johnson
un regard sur l'histoire politique du Québec à travers la dynastie familiale des Johnson (père et fils)
Une production de l'Office national du film du Canada
Une réalisation de John Kramer
La projection sera suivie d'un débat sur le thème de «L'enseignement de l'histoire peut-il être apolitique?» avec la participation de plusieurs personnalités, dont MM. Denis Vaugeois, Jean-Noël Tremblay et Pierre Bourgault, et mesdames Huguette Dussault Dumas et Yvette Rousseau
le jeudi 15 octobre, à 20 heures
à la salle Marie-Gérin-Lajoie
Pavillon Judith-Jasmin
Université du Québec à Montréal
1495, rue Saint-Denis
Office national du film du Canada
National Film Board of Canada
Prix d'entrée: 2 $

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à Louise Valiquet (cinéma, sur scène et expositions) et à Claudine Inizan (télévision).

ARLQUIN, 1004 est, Ste-Catherine (288-2943) — "Le Népal" avec Emmanuel Braquet, sam.: 19 h 00, 21 h 30. Dim.: 13 h 30, 16 h 00, 20 h 30. Lun. mar. mer.: 20 h 00. Jeu.: 19 h 00. Jusqu'au 15 oct.

ASTRE I, 9480 Lacordaire (327-5001) — "Coccinelle à Mexico" sam. dim.: Lun.: 14 h 45, 18 h 00, 21 h 05. Sem.: 21 h'05. "L'incroyable randonnée" Sam. dim.lun.: 13 h 15, 16 h 30, 19 h 40, Sem.: 19 h 20.

ASTRE II, — "Cheech et Chong la suite" Sam. dim. lun.: 14 h 40, 18 h 15, 21 h 55. Sem.: 21 h 10. "L'Île sanglante" Sam. dim. lun.: 12 h 45, 16 h 20, 20 h 00. Sem.: 19 h 10.

ASTRE III, "La bidasse" Sam. dim. lun.: 13 h 30, 17 h 40, 21 h 50. Sem.: 21 h 20. "Les seigneurs" Sam. dim. lun.: 15 h 30, 19 h 40. Sem.: 19 h 15.

ASTRE IV, — "Tout à son service" Sam. dim. lun.: 13 h 00, 17 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 10. "Deux suédoises à Paris" Sam. dim. lun.: 14 h 20, 18 h 20, 22 h 20. Sem.: 20 h 30. "Exaspération sexuelle" Sam. dim. lun.: 15 h 35, 19h 35. Sem.: 21 h 45.

AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "Watcher in the woods" Sam. dim. lun.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, 1700 St-Denis (873-4553) — Festival international du film sur l'Art, jusqu'au 12 oct. Entrée libre. Sam. dim. lun.: 10 h 00, 12 h 00, 14 h 00, 16 h 00, 18 h 00, 20 h 30.

BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Star virgin" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Female chauvinists" 14 h 10, 16 h 00, 18 h 30, 21 h 40.

BERRI I, 1280 St-Denis (288-2115) — "La poursuite" 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

BERRI II, — "Garde à vue" 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40.

BERRI III, —. "Le solitaire" 12 h 10, 14 h 25, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 20.

BERRI IV, — "Resurrection" 14 h 10, 18 h 00, 21 h 50. "Quelque part dans le temps" 12 h 20, 16 h 10, 20 h 21.

BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Heavy metal" Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

BONAVENTURE II, — "Endless love" Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.

BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5906) — "Le solitaire" Sam. dim.: 13 h 00, 17 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 50. "Le gang des Frères James" Sam. dim.: 15 h 15, 19 h 15. Sem.: 18 h 00, 21 h 55.

BROSSARD II, — "L'école en délire" Sam. dim.: 13 h 25, 16 h 35, 19 h 45. Sem.: 19 h 45. "Music machine" Sam. dim.: 15 h 00, 18 h 10, 21 h 20. Sem.: 18 h 10, 21 h 20.

BROSSARD III, — "Loin de la terre" Sam. dim.: 12 h 00, 15 h 50, 19 h 40, Sem.: 20 h 05. "Sphinx" Sam. dim.: 13 h 45, 17 h 35, 21 h 25. Sem.: 18 h 00, 21 h 50.

CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Loin de la terre" Sam. dim.: 14 h 00, 18 h 00, 21 h 55. Sem.: 20 h 00. "Sphinx" Sam. dim.: 12 h 00, 15 h 55, 19 h 50. Sem. : 18 h 00, 21 h 45.

CHAMPLAIN II, — "L'école en délire" Sam. dim.: 13 h 25, 16 h 35, 19 h 45. Sem.: 19 h 45. "Music machine" Sam. dim.: 15 h 00, 18 h 10, 21 h 20. Sem.: 18 h 10, 21 h 20.

CHÂTEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Pensionnaires de petites vertus" 12 h 30, 15 h 35, 18 h 40, 21 h 50. "Blondie l'ensorceleuse" 14 h 05, 17 h 10, 20 h 15.

CHATEAU II, — "Pulsions" 14 h 15, 17 h 55, 21 h 35. "Les chiens sont lâchés" 12 h 20, 16 h 00, 19 h 45.

CINÉMA DE MONTRÉAL, 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — "New York 1997" 14 h 55, 18 h 25, 21 h 55. "Les nuits de la violence" 13 h 15, 16 h 45, 20 h 15. Salle II: "Rien n'arrête la musique" 12 h 45, 16 h 20, 19 h 50. "Xanadu" 14 h 35, 18 h 10, 21 h 35.

CINEMA DE PARIS, 896 ouest, Ste-Catherine (861-2996) — "Caligula" 12 h 00, 15 h 00, 18 h 00, 21 h 00.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATROPHIQUE, 1455 Boul. de Maisonneuve (879-4349) — "A journey into fear" et "Immortal story" d'Orson Welles. Sam.: 19 h 00. "The stranger". Sam.: 21h 15 (d'Orson Welles) "Les aventures de Sinbad", Dim.: 15 h 00. "Macbeth" d'Orson Welles. Dim.: 19 h 00. "Lady from Shanghai", Dim.: 21 h 00.

CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Body heat" Sam. dim.lun.: 12 h 45, 14 h 50, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.

CARRÉ ST-LOUIS, 3900 St-Denis (842-2361) — "Marilyne" 11 h 30, 15 h 20, 19 h 15. "Les jeunes québécoises" 12 h 35, 16 h 25, 20 h 20. "L'initiation d'Hélène" 14 h 15, 18 h 10, 22 h 05.

CINÉMA 7e ART, 3180 est Bélanger (721-5310) — Samedi: "Y-à-t'il un pilote dans l'avion" de D. et J. Zucker, 19 h 15. "Il faut trouver le joint" de Lou Adler, 21 h 00. Dimanche: "Y a-t-il un pilote dans l'avion" 14 h 00, 17 h 30, 21 h 00. "Il faut trouver le joint", 15 h 45, 19 h 15.

COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Les années lumière": 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25.

COMPLEXE DESJARDINS II, "Les noces de sang": 13 h 50, 15 h 25, 17 h 00, 18 h 35, 20 h 10, 21 h 45.

COMPLEXE DESJARDINS III, "Un puceau à toute épreuve": 12 h 30, 15 h 10, 17 h 50, 20 h 30, "Orpheline et débauchés": 13 h 50, 16 h 30, 19 h 10, 21 h 50.

COMPLEXE DESJARDINS IV, "Possession": 13 h 30, 16 h 00, 18 h 40, 21 h 05.

CÔTE-DES-NEIGES I, 6800 Côte-des-Neiges (735-5528) — "Continental divide": Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Sem.: 19 h 20, 21 h 20.

CÔTE-DES-NEIGES II, "Only when I laugh": Sam. dim.: 12 h 35, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 05, 21 h 15. Sem.: 19 h 05, 21 h 15.

COMMODORE, 5780 ouest, Boul. Gouin (334-8560) — "Les mémoires d'une petite culotte": Sam. sem.: 18 h 20, 22 h 00. Dim.: 14 h 25, 18 h 15, 22 h 00. "La jeune américaine toute nue": Sam. sem.: 20 h 40, Dim.: 16 h 55, 21 h 40, "Les travaux pratiques de l'amour": Sam. sem.: 19 h 25. Dim.: 15 h 35, 19 h 25.

CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Je vous aime": Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Sem.: 19 h 20, 21 h 20.

CINÉ-PLEX I, 2001 Université suite 100 (849-4518) — "Moscou est insensible aux larmes" (Russe, sous-titres Français) 13 h 40, 16 h 10, 18 h 40, 21 h 10.

CINÉ-PLEX II, "Ma chère inconnue": 12 h 10, 14 h 05, 15 h 55, 19 h 50, 21 h 45.

CINÉ-PLEX III, "Opname (en observation)" (Hollandais, sous-titres français) 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05.

CINÉ-PLEX IV, "Stay as you are": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

CINÉ-PLEX V, "Cannonball run": 12 h 54, 14 h 39, 16 h 24, 18 h 09, 19 h 54, 21 h 45.

CINÉ-PLEX VI, "Stripes": 13 h 10, 15 h 08, 17 h 04, 19 h 05, 21 h 10.

CINÉPLEX VII, "Moscow does not believe in tears" (Russe, sous-titres anglais) 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 15, 21 h 40.

CINÉ-PLEX VIII, "L'homme de fer": 12 h 45, 15 h 30, 18 h 15, 21 h 00.

CINÉ-PLEX IX, "Man of iron" 13 h 05, 15 h 50, 18 h 35, 21 h 20.

DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Les beaux souvenirs": Sam. dim.: 12 h 50, 15 h 00, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. Sem.: 19 h 20, 21 h 30.

DAUPHIN II, "Excalibur": Sam. dim.: 14 h 00, 16 h 30, 19 h 00, 21 h 30. Sem.: 20 h 15.

DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Prince of the city": Sam. dim. lun.: 12 h 00, 15 h 00, 18 h 00, 21 h 00. Sem.: 18 h 00, 21 h 00.

DORVAL II, "Paternity": Sam. dim. lun.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

DORVAL III, "Watcher in the woods": Sam. dim. lun.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "An eye for an eye": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

DÉCARIE SQUARE II, "Raggedy man": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

ÉLYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "Salo ou les 120 journées de Sodome": 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30.

ÉLYSÉE II, "Salo or the 120 days of Sodome": 12 h 35, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30.

FAIRVIEW I, 7555 Transcanadienne, Pointe-Claire (679-8095) — "Body heat": Sam. dim. lun.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

FAIRVIEW II, "Mommie dearest": Sam. dim. lun.: 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 20. Sem.: 19 h 00, 21 h 20.

GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "Moi Christiane F." Sam. dim. lun.: 12 h 05, 14 h 25, 16 h 45, 19 h 20, 21 h 45. Sem.: 18 h 45, 21 h 05.

GREENFIELD II, "Tendres cousines" Sam. dim. lun.: 14 h 50, 18 h 10, 21 h 35. Sem.: 18 h 15, 21 h 40. "Les désirs amoureux de Mélodie": Sam. dim. lun.: 13 h 05, 16 h 30, 19 h 50. Sem.: 19 h 55.

GREENFIELD III, "Inspecteur La Bavure": Sam. dim. lun.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

IMPERIAL, 1430 Bleury (288-7102) — "Raiders of the lost ark": 12 h 20, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 20.

JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Le solitaire" Sam. dim.: 13 h 00, 17 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 50. "Le gang des Frères James" Sam. dim.: 15 h 15, 19 h 15. Sem.: 18 h 00, 21 h 55.

KENT I, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Mommie dearest" Sam. dim. lun.: 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 10, 21 h 40. Sem.: 19 h 00, 21 h 20.

KENT II, — "Lilly Marleen" Sam. dim. lun.: 12 h 15, 14 h 35, 16 h 55, 19 h 15, 21 h 35. Sem.: 19 h 15, 21 h 35.

LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Rich and famous" Sam. dim. lun.: 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 10. Sem.: 19 h 05, 21 h 10.

LA CITÉ II, — "So fine" Sam. dim. lun.: 13 h 00, 14 h 40, 16 h 20, 18 h 10, 19 h 50, 21 h 35. Sem.: 18 h 10, 19 h 50, 21 h 35.

LA CITÉ III, — "Mommie dearest" Sam. dim. lun.: 12 h 05, 14 h 15, 16 h 30, 18 h 50, 21 h 10. Sem.: 18 h 50, 21 h 10.

LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest, Boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "La poursuite" Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 18 h 10, 20 h 00, 21 h 50.

LAVAL-ODÉON II, — "Le solitaire" Sam. dim.: 13 h 00, 17 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 50. "Le gang des Frères James" Sam. dim.: 15 h 15, 19 h 15. Sem.: 18 h 00, 21 h 55.

LAVAL I, 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Moi Christiane F." Sam. dim. lun.: 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 00, 21 h 20. Sem.: 18 h 45, 21 h 05, 23 h 40. Sam. dernier spectacle: 23 h 40.

LAVAL II, — "Inspecteur La Bavure" Sam. dim. lun.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00. Sam. dim.: Sam. dernier spectacle: 23 h 00.

LAVAL III, — "Viens chez moi j'habite chez une copine" Sam. dim. lun.: 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. Sem.: 19 h 15, 21 h 30. Sam. dernier spectacle: 23 h 45.

LAVAL IV, — "Pensionnaires de petites vertus" Sam. dim. lun.: 13 h 50, 16 h 30, 19 h 15, 21 h 55. "Blondi l'ensorceleuse" Sam. dim. lun.: 12 h 45, 15 h 25, 18 h 05, 20 h 45. Sem.: 18 h 05, 19 h 15, 20 h 45. Sam. dernier spectacle: 21 h 55.

LAVAL V, — "Tendres cousines" Sam. dim.lun.: 14 h 05, 17 h 40, 21 h 20. Sem.: 18 h 15, 21 h 40. "Les désirs amoureux de Mélodie" Sam. dim.: 12 h 15, 15 h 50, 19 h 25. Sem.: 19 h 55. Sam. dernier spectacle: 21 h 20.

LOEW'S I, 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "Rich and famous" 12 h 40, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 35.

LOEW'S II, — "Paternity" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

LOEW'S III, — "Body heat" 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. Samedi dernier spectacle: 23 h 20.

LOEW'S IV, — "Arthur" 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

LOEW'S V, — "Christiane F." 12 h 00, 14 h 15, 16 h 30, 18 h 50, 21 h 10. Samedi dernier spectacle: 23 h 25.

MASCOUCHE I, 3131 boul. de Mascouche, Place G.P.A., Mascouche (474-4141) — "L'homme des cavernes" Sam. dim. lun.: 13 h 30, 17 h 40, 21 h 40. Sem.: 21 h 30. "Le temps du rock'n roll" Sam. dim. lun.: 15 h 20, 19 h 30. Sem.: 19 h 30.

MASCOUCHE II, — "Frayeurs" Sam. dim. lun.: 15 h 00, 18 h 30, 21 h 50. Sem.: 21 h 15. "L'emmurée vivante" Sam. dim. lun.: 13 h 10, 16 h 40, 20 h 00. Sem.: 19 h 30.

MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "La poursuite" Sam. dim.: 14 h 40, 18 h 10, 21 h 40. Sem.: 20 h 00. "Clinique de la terreur" Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00. Sem.: 18 h 15, 21 h 45.

OMEGA I, 2665 Ch. Chambly, Longueuil (463-3330) — "L'homme éléphant" Sam. dim. lun.: 13 h 05, 17 h 10, 21 h 15. Mar. à jeu.: 21 h 10. "Rends moi la clé" Sam. dim. lun.: 15 h 30, 19 h 35. Mar. à jeu.: 19 h 30.

OMEGA II, — "Accouplements pour voyeurs" Sam. dim. lun.: 13 h 00, 16 h 15, 19 h 30, 22 h 45. Mar. à jeu.: 21 h 50. "Passions flamboyantes" Sam. dim. lun.: 15 h 15, 18 h 30, 21 h 45. Mar. à jeu.: 20 h 50. "Parties fines" Sam. dim. lun.: 13 h 55, 17 h 10, 21 h 25. Mar. à jeu.: 19 h 30.

MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Martin et Léa" 19 h 00. Matinée sam. dim. lun.: 13 h 15, "Les beaux souvenirs" 20 h 40. Matinée sam. dim. lun.: 15 h 00.

MONTENACH II, — "Défi pour survivre" 19 h 10 sauf lundi. "Pulsion" 21 h 00, sauf lundi. "La ballade des Daltons" matin et "Les 12 travaux d'Astérix" Matinée sam. dim. lun.: 13 h 45. Ciné-club: "Brubaker" lun.: 20 h 00.

OUIMETOSCOPE I, 1204 est Ste-Catherine (525-8600) — "Shining l'enfant-lumière" de Stanley Kubrick (USA 1980) Sam.: 19 h 15, 21 h 30. "La patrouille du cosmos" de Robert Wise (USA 1979) Dim.: 14 h 00, 16 h 30, 19 h 15, 21 h 45. "La chanson de Roland" de Frank Cassenti, lun.: 19 h 15, 21 h 30.

OUIMETOSCOPE II, — "L'affaire Coffin" de Jean-Claude Labrecque (Québec 1980) Sam.: 19 h 00, 21 h 00. "1941" de Steven Spielberg. Dim.: 13 h 30, 16 h 00, 19 h 00, 21 h 15. "Un mariage" de Robert Altman, lun.: 19 h 00, 21 h 15.

OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — "Le loup des steppes" Sam.: 19 h 00, "Excalibur" Sam.: 21 h 15. "Le champion" Dim.: 14 h 00. "The Beatles at Shea Stadium" et "Magical mystery tour" Dim.: 16 h 30. "Y a-t-il un pilote dans l'avion?" Dim.: 19 h 00. "La fièvre des planches" Dim.: 21 h 00. "Le champion" Lun.: 14 h 00. "The Beatles at Shea Stadium" et "Magical mystery tour" Lun.: 16 h 30. "Y a-t-il un pilote dans l'avion?" Lun.: 19 h 00, "La fièvre des planches" Lun.: 21 h 00.

PALACE I, 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Prince of the City" 12 h 10, 15 h 10, 18 h 10, 21 h 10. Sam. dernier spectacle: 21 h 10.

PALACE II, — "Momie dearest" 12 h 20, 14 h 40, 17 h 00, 19 h 20, 21 h 40. Sam. dernier spectacle: 24 h 00.

PALACE III, — "Mommie dearest" 13 h 30, 15 h 50, 18 h 10, 20 h 30. Sam. dernier spectacle: 22 h 50.

PALACE IV, — "Chanel solitaire" 13 h 45, 16 h 15, 18 h 45, 21 h 20. Sam. dernier spectacle: 23 h 50.

PALACE V, — "Le choix des armes" 14 h 15, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 45. Sam. dernier spectacle: 24 h 15.

PALACE VI, — "Le choix des armes" 13 h 30, 16 h 00, 18 h 30, 21 h 00. Sam. dernier spectacle: 23 h 30.

PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "Les aristocrates" Sam. dim. lun.: 15 h 00, 18 h 10, 21 h 20. Sem.: 21 h 00. "Un candidat au poil" Sam.dim. lun.: 13 h 15, 16 h 30, 19 h 40. Sem.: 19 h 20.

PARADIS II, — "Frayeur" Sam. dim. lun.: 14 h 50, 16 h 20, 21 h 50. Sem.: 21 h 05. "L'emmurée vivante" Sam. dim. lun.: 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00. Sem.: 19 h 15.

PARADIS III, — "Plaisir lucratif" Sam. dim. lun.: 14 h 00, 17 h 20, 20 h 40. Sem.: 20 h 10. "Amandine belle à croquer" Sam. dim. lun.: 14 h 50, 18 h 10, 21 h 30. Sem.: 20 h 50. "Un harem très spécial" Sam. dim. lun.: 13 h 00, 16 h 20, 19 h 40. Sem.: 19 h 10.

PARALLELE, 3682 St-Laurent (843-4725) — Les événements du 9: "La Chronique d'Anna-Magdalena Bach" de J.M. Straub et Danièle Huillet, Sam.: 13 h 30; "La mort de Maria Malibran" de W. Schroeter, Sam.: 15 h 30. "Innu Asi" (La Terre de l'Homme), une série de 4 films d'Arthur Lamothe: Ninan Nitassinan (Notre Terre) Sam.: 19 h 00. "Pukuanipanan" Sam.: 21 h 45. "Mushuau Innu" (L'Homme de la Toudra), Dim.: 19 h 30. "Inniun Nipatakanu" (Ethnocide délibéré?), Dim.: 21 h 30. Lundi 3 courts métrages de Jean-Luc Godard "Tous les garçons s'appellent Patrick ou Charlotte et Véronique". "Charlotte et son Jules"; "Une histoire d'eau" Lun.: 19 h 00. "Clarence et Angel" de R. Gadner, Lun.: 20 h 15. "Ludwig II — requiem pour un roi vierge" de H.J. Syberberg, Lun.: 21 h 45.

PARISIEN I, 480 ouest Ste-Catherine (866-3856) — "Les uns les autres" 13 h 00, 16 h 45,20 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 55.

PARISIEN II, — "Inspecteur La Bavure" 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Samedi dernier spectacle: 23 h 15.

PARISIEN III, — "Tendres cousines" 12 h 40, 14 h 20, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40. Samedi dernier spectacle: 23 h 40.

PARISIEN IV, — "Moi Christiane F" 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 25. Samedi dernier spectacle: 23 h 55.

PARISIEN V, — "Viens chez moi j'habite chez une copine" 12 h 35, 14h 45, 16 h 55, 19 h 10, 21 h 20. Samedi dernier spectacle: 23 h 35.

PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "Only when I laugh" Sam. dim.: 12 h 20, 14 h 40, 17 h 05, 19 h 20, 21 h 40. Sem.: 17 h 05, 19 h 20, 21 h 40.

PLACE LONGUEUIL I, Centre Commercial Place Longueuil (679-7451) — "La poursuite" Sam. dim.: 14 h 10, 17 h 50, 21 h 30. Sem.: 19 h 50. "Le retour" Sam. dim.: 12 h 20, 16 h 00, 19 h 40, Sem.: 18 h 00, 21 h 35.

PLACE LONGUEUIL II, — "Resurrection" Sam. dim.: 14 h 10, 17 h 55, 21 h 40. Sem. 19 h 50. "Quelque part dans le temps" Sam. dim.: 12 h 15, 16 h 00, 19 h 45, Sem.: 18 h 00, 21 h 35.

PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "Beau père" 12 h 15, 14 h 35, 16 h 5, 19 h 15, 21 h 35.

PLACE VILLE-MARIE II, — "Beau père" 14 h 00, 19 h 00, 21 h 30.

PLACE ALEXIS NIHON I, Niveau du métro, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "An eye for an "eye": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem. 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

PLACE ALEXIS NIHON II, — "Raggedy man": Sam. dim. 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem. 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

PLACE ALEXIS NIHON III, — "An american werewolf in London": Sam. dim. 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem. 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "La dame aux camélias": Sam. dim. lun. 13 h 40, 17 h 25, 21 h 10. — "L'amant de poche": Sam. dim. lun. 15 h 45, 19 h 30. Sem. 19 h 30. (Programme double)

RIVOLI II, — "L'homme éléphant": Sam. dim. lun. 14 h 05, 18 h 00, 21 h 50. — "Le ciel peut attendre": Sam. dim. lun. 12 h 20, 16 h 10, 20 h 05. Sem.: 18 h 00, 20 h 05.

SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — Spectacle: Peter Tosh, mar. 20 h 30.

SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) — "Frayeurs": Sam. dim. 14 h 10, 17 h 45, 21 h 20. Sem. 17 h 45, 21 h 20. — "Emmurée vivante": Sam. dim. 12 h 15, 15 h 50, 19 h 25. Sem. 19 h 25.

SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis (845-3222) — "Fais gaffe à la Gaffe": Sam. dim. 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30. Sem. 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Rich and famous": Sam. dim. lun. 12 h 35, 14 h 40, 16 h 45, 18 h 55, Sem. 18 h 55, 21 h 00.

VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Paternity": Sam. dim. Lun. 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05. Sem. 19 h 05, 21 h 05.

VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "La poursuite": Sam. dim. 14 h 40, 18 h 10, 21 h 40. Sem. 20 h 00. — "Clinique de la terreur": Sam. dim. 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00. Sem. 18 h 15, 21 h 45.

VERSAILLES I, 7265 est Sherbrooke (353-7880) — "Moi Christiane F.": Sam. dim. lun. 12 h 00, 14 h 15, 16 h 30, 18 h 50, 21 h 10. Sem. 18 h 45, 21 h 05.

VERSAILLES II, — "Inspecteur La Bavure": Sam. dim. lun. 13 h 30, 15 h 25, 17 h 20, 19 h 15, 21 h 15. Sem. 19 h 15, 21 h 15.

VERSAILLES III, — "Tendres cousines": Sam. dim. lun. 14 h 45, 18 h 10, 21 h 35. Sem. 18 h 15, 21 h 40. — "Les désirs amoureux de Mélodie": Sam. dim. lun. 13 h 00, 16 h 25, 19 h 50. Sem. 19 h 55.

VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "Loin de la terre": Sam. dim. 14 h 00, 18 h 00, 21 h 55. Sem. 20 h 00. — "Sphinx": Sam. dim. 12 h 00, 15 h 55, 19 h 50. Sem. 18 h 00, 21 h 45.

WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "So fine": 13 h 30, 15 h 20, 17 h 10, 19 h 05, 21 h 00.

YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "True confession": 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 10. Sam. dernier spectacle: 23 h 20.

sur scène

ARLEQUIN, 1005 est, Ste-Catherine (288-4261) — "Vous avez dû mentir aussi" spectacle de Carole Laure et Lewis Furey. Supplémentaires les 16, 17, 18 oct.

ATELIER SERPENT VERT, 209 Fairmount ouest (279-1577) — Spectacle créé à partir d'improvisations de danses rendues théâtrales de et avec Sarah Barbieux et Errol Wood, ven.: 21 h 00.

AU VIEUX PORT, 120 Chemin St-Jean, Laprairie (659-0010) — "Cancun P.Q." texte de François Beaulieu. Mise en scène de Christian Bordeleau. Ven. sam. 21 h 00. Jusqu'au 31 oct.

CAFÉ DE LA PLACE, Place des Arts — "Des paradis artificiels" d'après Charles Beaudelaire avec Monique Leyrac et Yvan Ouellet. Lun. à jeu.: 20 h 30. Ven. sam.: 19 h 30, 22 h 00. Jusqu'au 17 oct.

CAFÉ-MOLIÈRE, 1200 St-Hubert (844-7000) — "Mosus de Mosus de Mosus" avec Jacqueline Payette, sam. dim.: 20 h 30. "Jasette d'amour" spectacle solo de Céline Delisle. Tous les soirs 20 h 30 sauf lun. Du 13 au 25 oct.

CAFÉ-THÉÂTRE LA LICORNE, 2075 boul. St-Laurent (843-4166) — Jean-François Garneau: "Chansons pour Rose", 10 oct. à 21 h 00. Danse: "En ce temps ci, dans ce coin là" de et avec Sarah Barbieux et Errol Wood, lun.: 21 h 00. "Un toaster, deux toasts" avec Yves Desgagnés, Marcel Leboeuf, Christian Saint-Denis. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 20 h 00, 22 h 00. Du 13 au 31 oct.

CAFÉ ESPERANTO, 3553 St-Urbain — Le groupe Volcan présente "Fando et Lis" d'Arrabal. Jeu. à dim.: 21 h 30. Du 15 au 31 oct. Rens.: 842-8836.

CAFÉ NELLIGAN, 550 est, Dorchester (288-9535) — "Nelligan Blanc", une pièce d'Armand Laroche avec Denys Paris et les voix de Carole Séguin, Sophie Faucher, Denise Tessier, Armand Laroche, Robert Lavoie, Marcel Girard. Tous les soirs 20 h 00. Relâche lun. jusqu'au 17 oct. "Ronald Reagan écorché vif part 2" "Vincent Lagacé" film de la Chaloupe. Mar. à dim.: 22 h 30. Jusqu'au 20 oct.

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN, 4303 St-Denis (843-4384) — "La leçon d'Eugène Lonesco avec Christine Nagi, Marie-Hélène da Silva. Mise en scène: Jean-Marie da Silva. Jeu. à lun. 24 h 00. Jusqu'au 26 oct. Bernard Daoust, Mer. à lun.: 22 h 30. Jusqu'au 12 oct.

CONVENTUM, 1237 Sanguinet (284-9352) — "Bent" de Martin Sherman. Mer. à ven. dim.: 20 h 30. Sam.: 17 h 00, 21 h 00. Jusqu'au 18 oct.

CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-1229) — "Happy end" de Bertolt Brecht et Kurt Weill. Mise en scène de Bill Glassco et Felix Mirbt. Mar. à sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Matinée sam.: 14 h 00. Du 15 oct au 8 nov.

ÉGLISE ST-DENIS, (Angle Laurier et Berri) — Le Studio de Musique Ancienne de Montréal, dimanche. Max van Egmond, baryton; Margaret Little, viole de gambe et Christopher Jackson, clavecin. Inf.: 845-1730.

LE TRITORIUM, 255 est, Ontario (284-7126) — "Je regarde au loin et je ne vois rien du tout" pièce musicale pour enfants. Une production "La Noix de Coco". Mar.: 20 h 00. Entrée libre.

LA COMÉDIE NATIONALE, 1450 est, Ste-Catherine (523-1131) — "Gapi" d'Antonine Maillet avec Gilles Pelletier. Jusqu'au 18 oct. Sem. dim.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00, 22 h 00.

LA CHACONNE, 338 est, Ontario (843-8620) — "Tigre" de Murray Schisgal avec Ghyslain Tremblay et Louise Laparé. Mise en scène: Yvan Ponton. Mar. à sam.: 21 h 00. Sam.: 21 h 00, 23 h 30. Jusqu'à la fin oct.

L'EXTASSE, 816 est, Ontario (529-9396) — "Muguette Nucléaire" texte et mise en scène de Marc Drouin. Avec Geneviève Lapointe, Denis Brassard, Michel-René Labelle, Marc Drouin. Mar. à sam. 21 h 00. Jusqu'au 14 nov.

L'AIR DU TEMPS, 191 ouest, St-Paul (842-2003) — Samedi: Johanne Desforges quintette. Dim. lun.: Ron Proby quintette. Mar. mer.: Luc Beaugrand quartette, Jeu. ven.: June Wallack quintette. Dim. à mer.: 21 h 30.

L'IMPRÉVU, Hôtel Iroquois, 454 Pl. Jacques-Cartier (878-9397) — Le groupe Tobie jusqu'à dimanche. Desmarteau, du 13 au 18 oct. Dim à jeu. 22 h 00 et 24 h 00. Ven sam. 22 h 30, 24 h 00, 1 h 30.

LE TRANSIT, Hôtel Nelson, Place Jacques Cartier (861-5731) — Robert Paquette, les 10 et 11 oct. à 20 h 30. "Marie de l'Incarnation" avec Marcel Bozonnet. M

AVIS PUBLICS / Voir aussi en page 16

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-010761-810. RICHLER TRUCK CENTER INC., Demanderesse -vs- SERVICE SANITAIRES SAMBAULT INC., Défenderesse. Le 21 octobre 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au 15 rue Sambeault en la cité de Mercier, district Beauharnois seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: Calculatrice, Machine à copier Pitney, Clavigraphe, 1 Camion Remorque Ford, 10 roue, lic. F 468-927 (Qué. 81), 1 Remorque Lic. R 566-918 (Qué. 81), 1 Camion GMC Lic. L 14730. (Qué. 81), 1 Camion Ford, Lic. L 14713 (Qué. 81), 1 Camion Ford, Lic. L 14712 (Qué. 81), 1 Camion Ford, Lic. L 14711 (Qué. 81). Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, huissier 849-6659. Montréal, 10 octobre 1981

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-000622-816. XEROX DU CANADA LIMITÉE, Demanderesse -vs- PIERRE ALFRED PARANT et PATRICIA A GARIEPY, Défendeurs. Le 20 octobre 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur PIERRE ALFRED PARANT au 112 rue Ile de Mai District de Terrebonne en la cité de Ste-Thérèse ouest, Boisbriand seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur PIERRE ALFRED PARANT saisis en cette cause, consistant en: T.V. Set Fleetwood, Set de salon, tables, Lampes, 1 orgue Yamaha, bar décoratif, murale, miroir, Sets à manger, stereo & acc., Laveuse, sécheuse, peintures, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT A. Selinger, huissier 849-6659, Montréal, 10 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. En faillite. No.: 12.100. COSEC CONSTRUCTION INC., Débiteur et SAUL KWIAT, C.A. Trustee, Requérant -vs- FRANKI CANADA LTÉE., Intimé. Le 22 octobre 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de l'intimé FRANKI CANADA LTÉE., au 689 rue Blvd. St. Martin en la cité de Chomedey, District de Montreal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de l'intimé saisis en cette cause, consistant en: 1 Caterpillar Forklift Truck Model B 18 & acc., 1 Caterpillar Tractor, Crane, Lic. P 64874 (1981), 1 white constructor, 10 wheel truck complete with Cement Mixer & attachm. Stock 7-020, 1 Caterpillar Tractor P.A 4618-81, 1 Belt Crane, Caterpillar Traction P.A 4623-81, 1 10 wheel truck Lic. W 1922-81, 1 Huik Belt Crane caterpillar Traction, Lic P 3769-81, 1 Flat Bed trailer 8 wheels, Lic. R 106-685, 1 Mobile compressor Holman Model Rotair 759, 1 Huik Belt Crane, Carterpillar Tractor, Lic. P A 4624-81, 1 Front End Loader Michigan, 1 Ford — 6 Wheel truck Lic. F 121-846-81. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, huissier, 849-6659. Montréal, le 10 octobre 1981

Canada. Province de Québec. COUR PROVINCIALE. District de Montréal. No.: 500-02-042508-79-1. JEAN-JACQUES LECLERC ET AL. Partie demanderesse -vs- ROGER DOSTON. Partie défenderesse. Le 23-10-81 à 10:30 heures. Au 1333 St-Zotique, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ROGER DOSTON saisis en cette cause, consistant en: 2 machines à crème glacée molle de marque TAYLOR, 1 batteur 3 branches de marque HAMILTON, 1 machine à chocolat chaud. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 7ième jour d'octobre 1981. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. No: T3822-81. LOI IMPÔT SUR REVENU. Partie demanderesse vs - SOLISE INC. Partie défenderesse. Le 22-10-81 à 13:00 heures. Au 30, rue St-Joseph est, ch. 1120 & 1102 MONTRÉAL, district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de SOLISE INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse de marque 3M, 1 dactylo de marque COROMATIC, 1 bureau en bois. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL JOBIN, huissier: 288-0211. Montréal, ce 7ième jour d'octobre 1981. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada. Province de Québec. COUR PROVINCIALE. District de Montréal. No: 500-02-042508-79-1. JEAN-JACQUES LECLERC ET AL., Partie demanderesse -vs- ROGER DOSTON. Partie défenderesse. Le 23-10-81 à 10:00 heures. Au 7201, rue St-Hubert, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ROGER DOSTON saisis en cette cause, consistant en: 1 congélateur avec fontaine de marque SCHAEFFER, 1 distributeur à savon, 1 table. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 7ième jour d'octobre 1981. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE, no: 500-02-004641-812. CAISSES ENREGISTREUSES MONTRÉAL (1976) LTÉE, demanderesse -vs- BERRI MILOUD, défendeur. Le 21 octobre 1981, à 11 heures à la place d'affaires du défendeur au no 3807 rue St-André, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 26 tables avec dessus en marbre, 34 chaises en rotin, 1 caisse enregistreuse, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLE, huissier, 288-8988. Montréal, ce 7 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-030629-815. IDÉAL LUMBER & PLYWOOD INC., demanderesse -vs- SOGETREN INC., défenderesse. Le 27 octobre 1981, à 19 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 3901 rue Jean-Talon ouest en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Pupitres, classeurs, chaises, clavigraphe IBM, machine Photocopier GCS 30, calculatrice Canon, sections étagères, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, huissier, 849-6659. Montréal, 10 octobre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-011979-817. AIR CANADA, demandeur -vs- ALICE MASSON, défenderesse. Le 21 octobre 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 6550 rue Sherbrooke apt. 1608 en la cite de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son Lloyds, table tournante plus 2 haut parleurs, 1 vaisselier meuble vitre, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL KOHLHUBER, huissier, 288-6317. Montréal, 10 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-028882-814. JORDAN BERSON, demandeur -vs- MURRAY MORRISON, défendeur. Le 21 octobre 1981, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 125 rue Dorval, apt. 205 en la cité Dorval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur Zenith, 1 Pontiac Ventura, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, 10 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-040823-813. CRÉDIT FONCIER FRANCO CANADIEN, demandeur -vs- BERRAD ABDERRALMAN, défendeur. Le 21 octobre 1981, à 10.00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 486 rue ouest Ste-Catherine (sous-sol) en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 47 thiéres en argent, 10 miroirs décoratifs style oriental, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GEORGES KOHLHUBER, huissier, 288-6317. Montréal, 10 octobre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. no: 500-02-019419-808. ROBERT H. WALKER, c.r. et al., demanderesse vs- YVON PROULX défendeur. Le 23 octobre 1981, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 8803 rue Bretagne, en la cité d'Anjou, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Laveuse à vaisselle Kenmore, T.V. portative Electrohome, Piano en bois pâle L.E.N. Pratte, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier, 845-2804. Montréal, ce 10 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE, no: 500-02-010242-811. CLAUDE LAVERY, ROBERT S.O'BRIEN ET AL., demanderesse -vs- JACQUES CARDINAL défendeur. Le 22 octobre 1981, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au no 861 rue Wilder en la cité d'Outremont, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. couleur RCA x L100, Laveuse à vaisselle G.E. & Acc., Lessiveuse Viking Blanche, Sécheuse jaune Roy et Acc., T.V. couleur Electrohome, système de son Yamaha 5 mcx. & Acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier, 845-2804. Montréal, ce 10 octobre 1981

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE, no: 500-02-017508-818. LE TEMPLE DE LA HAUTE FIDELITE INC., demanderesse, -vs- PIERRE BERTEMBS, défendeur. Le 21 octobre 1981, à 12 heures au domicile du défendeur au no 850 rue Chemin des Patriotes Nord, en la cité de Mont St-Hilaire, district de St-Hyacinthe, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Toshiba, 1 machine à coudre Singer, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLE, huissier, 288-8988. Montréal, ce 7 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE, no: 500-02-007809-812. MATCO MART (1977) INC., demanderesse -vs- MICHEL BROUILLETTE et DENISE BROUILLETTE, défendeurs. Le 21 octobre 1981, à 11 heures à la place d'affaires des défendeurs au no 2140 rue Métropole, en la cité de Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: réfrigérateurs, calculatrice, vaisselle, comptoirs, chaises, tables, et equipement de restaurant. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLE, huissier, 288-8988. Montréal, ce 7 octobre 1981

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE, no: 500-02-020420-811. A.D. LEMIEUX & FILS (1979) INC. demanderesse -vs- GAETAN MARCIL, défendeur. Le 20 octobre 1981, à 12 heures au domicile du défendeur au no 4572 rue Christophe-Colomb, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur PIERRE ALFRED PARANT saisis en cette cause, consistant en: T.V. Set Fleetwood, Set de salon, tables, Lampes, 1 orgue Yamaha, bar décoratif, murale, miroir, Sets à manger, stereo & acc., Laveuse, sécheuse, peintures, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. A. Selinger, huissier 849-6659, Montréal, 10 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-0015-814. NICK MALTEZOS, demandeur -vs- DEMETRIOS RAPTIS, défendeur. Le 23 octobre 1981, à 2 heures de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au No 1452 rue Van Horne, en la cité d'Outremont et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 four à pizza Blodget, 1 caisse enregistreuse NCR, 1 réfrigérateur Stainless Steel, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier, 842-9192. Montréal, le 10 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-006374-819. ROGER MERCIER, demandeur -vs- DAVID J. ORR, de domicile inconnu, défendeur. Le 21 octobre 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du gardien au No 4060 rue Jean-Talon ouest, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Ford LTD 1975 de couleur blanche no. de série F5B68517585AF, portant plaque 596M789, Québec 1980. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN PIRRO, huissier, 622-1996. Montréal, 8 octobre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-006721-80-2. VILLE DE LAVAL, partie demanderesse -vs- SERGE BLAIS partie défenderesse. Le 22/10/81 à 12:00 heures. Au 10.000, rue Meunier, app. 5, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de SERGE BLAIS saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. portative de marque Zenith, 1 set de salon 2 morceaux, 1 humidificateur. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ ROY, huissier, 288-0211. Montréal, ce 7ième jour d'octobre 1981. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-001373-81-5. MARBRE & CERAMIC EUROPEEN LTÉE, Partie demanderesse -vs- MASTEK RESTAURANT ÉQUIPEMENT INC., Partie défenderesse. Le 21 octobre 1981 à 10:00 heures au 5818 Boul. St-Laurent Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de MASTER RESTAURANT EQUIPEMENT INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 aspirateur de marque Hoover, 1 réfrigérateur de marque Roy, 1 table à plan. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 7ième jour d'octobre 1981

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-000379-81-4. POSTE AFFECTATION RÉGION 06 INC., Partie demanderesse -vs- ROSAIRE JODOIN. Partie défenderesse. Le 22/10/81 à 12:00 heures. Au 159, rue St-Joseph ST-DAMASSE, district de ST-HYACINTHE seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ROSAIRE JODOIN saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur portative de marque ZENITH, 1 automobile immatriculée 199I.225 de marque Chevrolet, 1 laveuse de marque Maytag. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: PIERRE-PAUL DUCHARME, huissier, 288-0211. Montréal, ce 7ième jour d'octobre 1981. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec. District de Montréal. No.: 500-02-006914-811. COUR PROVINCIALE. B.P. OIL LIMITED demandeur -vs- GUY HILLMAN, défendeur. Le 21 octobre 1981, à 10:30 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7911 rue Tremolière apt. 5 en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 bar mural en bois brun, 1 enregistreuse tas o matic, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, 10 octobre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-022983-816. GALT WOOD TOOL LTD. demandeur, -vs- HUARD EQUIPEMENT INC. défenderesse. Le 22 octobre 1981, à 10.00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 2014 rue Chemin Chambly en la cité Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 145 chaises pliantes métal, 19 tables longues pliantes, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY BERNIER, huissier, 288-6317. Montréal, 10 octobre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-006379-81-4. POSTE AFFECTATION RÉGION 06 INC., Partie demanderesse -vs- ROSAIRE JODOIN. Partie défenderesse. Le 22/10/81 à 12:00 heures. Au 159, rue St-Joseph ST-DAMASSE, district de ST-HYACINTHE seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ROSAIRE JODOIN saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur portative de marque ZENITH, 1 automobile immatriculée 199I.225 de marque Chevrolet, 1 laveuse de marque Maytag. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: PIERRE-PAUL DUCHARME, huissier, 288-0211. Montréal, ce 7ième jour d'octobre 1981. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. District de Montréal. No.: 500-02-004389-81-8. GIUSEPPE BORSELLINO, Partie demanderesse -vs- PIERRE TREMBLAY. Partie défenderesse. Le 20/10/81 à 11:00 heures. Au 73 boul. des Hauts Bois, app. 304, STE-JULIE, district de RICHELIEU seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de PIERRE TREMBLAY saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur portative de marque SONY, 1 automobile no série JT2MA47L de marque TOYOTA TYPE SUPRA, 1 enregistreuse à bobine de marque TEAC. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: PIERRE-PAUL DUCHARME, huissier, 288-0211. Montréal, ce 7ième jour d'octobre 1981. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. no: 500-02-006721-80-2. VILLE DE LAVAL, partie demanderesse -vs- SERGE BLAIS partie défenderesse. Le 22/10/81 à 12:00 heures. Au 10.000, rue Meunier, app. 5, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de SERGE BLAIS saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. portative de marque Zenith, 1 set de salon 2 morceaux, 1 humidificateur. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ ROY, huissier, 288-0211. Montréal, ce 7ième jour d'octobre 1981. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. District de Montréal. No 500-02-003814-809. AGENCE DE RECOUVREMENT CAPRI LTÉE., demanderesse -vs- PIERRE PLOUFFE, défendeur. Le 21 octobre 1981, à 10 heures au domicile du défendeur au No 1083 rue Mont-Royal ouest, en la cité d'Outremont, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 3 téléviseurs, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLE, huissier 288-8988. Montréal, ce 7 octobre.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-044826-80-3. COMPACT RENT A CAR, Partie demanderesse —vs— CLAUDE DAIGLE, Partie défenderesse. Le 22 octobre 1981 à 11:00 heures au 3507 Delorimier Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de CLAUDE DAIGLE saisis en cette cause, consistant en: 1 lave-vaisselle de marque General Electric, 1 TV couleur portative de marque Quasar, 1 table tournante de marque Auta AP-2650. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 7ième jour d'octobre 1981

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-006305-732. Thérèse Beauregard, partie demanderesse -vs- Laurent Lavigne, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 22 octobre 1981 à 11:00 heures au 5495 St-Zotique, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Laurent Lavigne, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Ford 1972 imm. 509L487 Qué. 81 de couleur verte. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: HENRI DESCOTEAUX, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, 7 octobre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-003164-819. Banque Fédérale de Développement, partie demanderesse. Les Compresseurs Lucien Dumont Ltée., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 21 octobre 1981 à 1910:30 heures au 9130 Langelier, à St-Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Les Compresseurs Lucien Dumont Ltée saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque Chevrolet style PickUp de couleur bleu, trois quarts de tonne, modèle CK20, 1 camion Chevrolet 1980 de couleur bleu 1 tonne et demie avec boite de camion 8'x12' imm. F123-437, 1 caisse enregistreuse de marque Sharp modèle E.R. 2000, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, 7 octobre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-003164-819. Banque Fédérale de Développement, partie demanderesse -vs- Lucien Dumont, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 21 octobre 1981 à 13:00 heures au 12425, 41e avenue, à Rivière des Prairies, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Lucien Dumont saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" de marque Panasonic et convertisseur, 1 machine distributrice d'eau de marque Laurentian, 1 balayeuse de marque Electrolux, 1 bicyclette d'exercice, 1 automobile de marque Oldsmobile Delta 88 Royale 1977, de couleur brune, imm. 710M863, millage: 35196 milles, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montreal le 7 octobre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-014008-757. Lucille Campeau, partie demanderesse. Jacques Trudel, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 21 octobre 1981 à 13:00 heures au 2170 De Salaberry #10, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Jacques Trudel saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son Realistic 4 mcx, 1 divan 3 places brun avec fleurs vertes, 1 fauteuil même style, 1 fauteuil orange à carreaux, 1 téléviseur couleur Admiral console 23" et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal le 7 octobre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-003164-819. Banque Fédérale de Développement, partie demanderesse. Les Compresseurs Lucien Dumont Ltée., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 21 octobre 1981 à 1910:30 heures au 9130 Langelier, à St-Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Les Compresseurs Lucien Dumont Ltée saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque Chevrolet style PickUp de couleur bleu, trois quarts de tonne, modèle CK20, 1 camion Chevrolet 1980 de couleur bleu 1 tonne et demie avec boite de camion 8'x12' imm. F123-437, 1 caisse enregistreuse de marque Sharp modèle E.R. 2000, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, 7 octobre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-002905-811. Banque Fédérale de Développement, partie demanderesse -vs- Paul Allen, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 22 octobre 1981 à 10:30 heures au 1655, 49e avenue, à Laval ouest, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Paul Allen saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision couleur de marque Sanyo 20" portative, 1 set de salon 2 morceaux en tissus de couleur bleu et blanc, 1 chaise bercante en bois style antique, 1 table à café style moderne (bois et chrome), 2 tables en bois assorties, 2 chaises de salon en cuirette (1 verte, 1 orange), et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal le 7 octobre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-040823-813. CRÉDIT FONCIER FRANCO CANADIEN, demandeur -vs- BERRAD ABDERRALMAN, défendeur. Le 21 octobre 1981, à 10.00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 486 rue ouest Ste-Catherine (sous-sol) en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 47 thiéres en argent, 10 miroirs décoratifs style oriental, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GEORGES KOHLHUBER, huissier, 288-6317. Montréal, 10 octobre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No 500-05-008916-817. FRANCISCO CASTANHEIRA ET AL., demandeurs -vs- SAVAS (SAM) ATSAIDIS, défendeur. Le 22 octobre 1981, à 1 h 00 de l'après-midi à la place d'affaires des demandeurs au No 3883 boul. St-Laurent en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 Réfrigérateur 3 portes Custom, 1 caisse enregistreuse Sweda, 1 laveuse vaiselle, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier, 842-9192. Montréal le 10 octobre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No 500-05-008935-817. FRANCISCO CASTANHEIRA ET AL. demandeurs -vs- SAVAS (SAM) ATSAIDIS, défendeur. Le 22 octobre 1981, à 1 h 00 de l'après-midi à la place d'affaires des demandeurs au No 3883 boul. St-Laurent en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur Custom 3 portes, 1 caisses enregistreuse Sweda, 1 laveuse vaiselle, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier, 842-9192. Montréal, le 10 octobre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No 500-05-009029-818. FRANCISCO CASTANHEIRA ET AL. demandeurs -vs- SAVAS (SAM) ATSAIDIS, défendeur. Le 22 octobre 1981, à 1 h 00 de l'après-midi à la place d'affaires des demandeurs au No 3883 boul. St-Laurent en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Sweda, 1 réfrigérateur 2 portes avec table de travail, 1 comptoir réfrigérer 2 portes, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier, 842-9192. Montréal, le 10 octobre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-053518-804. STANLEY STERNTHAL, demandeur -vs- H. JUNIOR (PATISSERIE MARIE LAURE ENR.) défendeur. Le 22 octobre 1981, à 2 h 00 de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au No 547 boul. Samson, Ste-Dorothée en la cité de Laval et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur portative de marque ZENITH, 1 automobile immatriculée 199I.225 de marque Chevrolet, 1 laveuse de marque Maytag. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: PIERRE-PAUL DUCHARME, huissier, 288-0211. Montréal, ce 7ième jour d'octobre 1981. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No 500-02-021846-816. FLEURS BOTANIQUE INC. demanderesse -vs- M. LOUIS H. MERCIER (FLEURS QU'LM) défendeur. Le 23 octobre 1981, à 10 h 00 de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 1001 rue Montarville en la cité de Boucherville et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Caisse enregistreuse Sharp, 1 Réfrigérateur Foster, 2 Comptoirs en bois, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 10 octobre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 5-0-02-026605-811. LA CITÉ DE VERDUN, demanderesse -vs- P.E. FORTIN, défendeur. Le 23 octobre 1981, à 11 h 00 de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 394 rue Church en la cité de Verdun et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse National, 36 arrangements fleurs séchées et artificielles, 1 réfrigérateur vitré et compresseur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN MARC LACHANCE, huissier, 842-9192. Montreal, le 10 octobre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. no: 500-02-025446-81-1. JOURNAL DE MTL partie demanderesse -vs- MIRICO METAL INC. partie défenderesse. Le 21/10/81 à 12:00 heures. Au 630, rue Guimond, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MIRICO METAL INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo électrique de marque OLIVETTI, 1 photocopieuse de marque 3M, 1 réfrigérateur de marque GIBSON. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PAUL DUCHARME, huissier, 288-0211. Montréal, ce 7ième jour d'octobre 1981. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-013628-81-8. LES INDUSTRIES BOIS D'OR INC. partie demanderesse -vs- M. BERTRAND CHARRON partie défenderesse. Le 22/10/81 à 11:00 heures. Au 1128 boul. Vanier St-Vincent-de-Paul, Laval district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de M. BERTRAND CHARRON saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur de marque RCA, 1 set de salon 3 morceaux, 1 stéréo meuble AM-FM de marque Westinghouse. Conditions: ARGENT COMPTANT. SYLVAIN GAGNÉ, huissier, 288-0211. Montréal, ce 7ième jour d'octobre 1981. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montreal, ce 7ième jour d'octobre 1981

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-027195-80-4. Bell Canada, demanderesse -vs- Nick Giannakouros, défendeur. Le 20 octobre 1981, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 2232 rue Keller en la cité St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier salon, 6 morceaux, articles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVON DUBÉ, huissier, 842-5291. Montréal, 8 octobre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. No.: 500-02-007973-816. COUR PROVINCIALE, Banque Canadienne Impériale de Commerce, demanderesse -vs- Sylvain Brière & Sylvie Auclair, défendeurs. Le 20 octobre 1981, à 11:30 heures au domicile des défendeurs au No 136 rue Lauzon, en la cité Les Cèdres, district de Beauharnois seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse Admiral, 1 sécheuse Admiral, effets mobilier, etc. Conditions: ARGEMENT COMPTANT. YVON DUBÉ, huissier, 842-5291. Montréal, 8 octobre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-053070-806. Banque Canadienne Impériale de Commerce, demanderesse -vs- Jean-Paul Deschesnes, défendeur. Le 21 octobre 1981, à 13:00 heures au domicile du défendeur au No 8145-20e Avenue, en la cité (St-François), Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de M. Y. ASSATOURIAN saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur cabinet de marque Sears, 1 table tournante de marque Pioneer, 1 set de salon 3 morceaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ ROY, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 7ième jour d'octobre 1981

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-012044-819. Banque Canadienne Impériale de Commerce, demanderesse -vs- Louise & Jean-Marie Dignard, défendeurs. Le 20 octobre 1981, à 10 heures au lieu d'entreposage du gardien, au No 350 rue Hymus Boul. en la cité Pointe-Claire, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Toyota Célica 1978:

CARRIÈRES ET PROFESSIONS / Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

LE GROUPE DE RESSOURCES TECHNIQUES MILTON PARC

Un organisme qui travaille à la réalisation de projets coopératifs et d'organismes sans but lucratif en habitation touchant plus de 600 unités de logement cherche un:

CHARGÉ DE PROJET

Spécialiste en aspects financiers.

Aptitudes requises:

1. Capacité de travailler avec plusieurs groupes de résidents qui prennent collectivement en main la responsabilité de la rénovation et de l'administration des logements;
2. Expérience en comptabilité et gestion permettant d'assurer le suivi des démarches nécessaires auprès de plusieurs intervenants relativement aux aspects financiers du projet;
3. Capacité d'agir comme interlocuteur auprès des instances gouvernementales et des institutions financières impliquées;
4. Bilinguisme.

Durée du travail: de 9 à 12 mois.

Faire parvenir son curriculum vitae avant 17 heures, jeudi le 15 octobre 1981 à:

Groupe de Ressources Techniques Milton Parc
a/s Marie-France Bélanger
3514, avenue du Parc
Montréal, Québec
H2X 2H7

INADCO LTÉE, conseillers en informatique et en administration.

Nature de l'emploi:

PROGRAMMEUR

Sous l'autorité d'un analyste, il devra être en mesure de:

— rédiger des programmes en COBOL;
— convertir des programmes d'un ordinateur à un autre;
— d'entretenir des programmes existants.

Exigences de l'emploi:

— La personne doit détenir un DEC en techniques informatiques ou l'équivalent et posséder une expérience pertinente minimale de deux ans;
— La connaissance des ordinateurs HP 3000 serait un atout.

Les candidats(es) intéressés(es) sont priés(es) de faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 23 octobre 1981, à:

INADCO LIMITÉE
a/s T.F. Ghali
225 ouest, St-Jacques
bureau 310
Montréal H2Y 1M6

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les institutions ou maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûte **75¢** la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.
Le service de dossiers ne coûte que cinq dollars et est strictement confidentiel.
La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant parution.
Pour suggestion, rédaction, montage...

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement,
Montréal H2Y 1X1

Compétence:
Micheline Turgeon,

Rens.: 844-3361

---

bibliothèque centrale de prêt du saguenay-lac-st-jean

BIBLIOTHÉCAIRE PROFESSIONNEL ADJOINT À L'ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ

Nature du travail:
Dans une bibliothèque centrale de prêt:

— prendre charge de la coordination des divers services internes: services techniques (classification, catalogage), service des échanges, service des demandes spéciales et autres services;
— voir à l'organisation et au traitement des collections de biens culturels: livres, disques, films, oeuvres d'art, etc.;
— voir enfin au bon fonctionnement de l'ensemble des bibliothèques municipales affiliées au réseau de la BCP et à l'animation de ce réseau.

Qualifications requises
Diplôme universitaire de bibliothécaire et expérience pertinente en administration et en animation.

Rémunération:
Selon les qualifications.

Lieu de travail:
Alma, au Lac-St-Jean.

Faire parvenir son curriculum vitae à:

L'ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ
Bibliothèque centrale de prêt du
Saguenay-Lac-Saint-Jean
100, rue Price ouest
ALMA (Qué.) G8B 4S1

PROFESSEUR RÉGULIER EN HISTOIRE

FONCTIONS: La personne retenue devra dispenser des activités d'enseignement dans le cadre du programme de baccalauréat en histoire, participer aux travaux de recherche, encadrer les étudiants dans la poursuite de leur programme et participer aux différents organismes de l'Université.

EXIGENCES: La personne retenue devra posséder un doctorat ou avoir terminé sa scolarité de doctorat en histoire contemporaine de l'Europe ou du Canada (19e et 20e siècles). Un intérêt marqué pour les recherches interdisciplinaires dans le domaine du développement des régions périphériques est demandé.

DURÉE DU CONTRAT ET TRAITEMENT: Selon la convention collective en vigueur.

ENTRÉE EN FONCTION: Le plus tôt possible.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 6 novembre 1981 à 17h00.

Toute candidature sera traitée confidentiellement. Faites parvenir votre candidature à:

Monsieur Benoit Beaucage
Département des Lettres
et Sciences humaines
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
300, avenue des Ursulines
Rimouski, (Québec)
G5L 3A1

PROFESSEUR-SUBSTITUT EN MÉTHODES QUANTITATIVES

FONCTIONS: La personne retenue devra dispenser des activités d'enseignement dans le cadre des programmes de baccalauréat en administration et du certificat de deuxième cycle en administration, encadrer les étudiants dans la poursuite de leur programme, participer à des travaux de recherche et participer aux différents organismes de l'Université.

EXIGENCES: La personne retenue devra posséder un doctorat ou avoir terminé une scolarité de doctorat ou posséder une maîtrise en administration ou administration des affaires, option méthodes quantitatives ou gestion des systèmes opérationnels. Le domaine de spécialisation et le domaine privilégié de recherche devront être dans les champs ci-haut mentionnés.

DURÉE DU CONTRAT ET TRAITEMENT: Selon la convention collective en vigueur.

ENTRÉE EN FONCTION: Le plus tôt possible.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 23 octobre 1981 à 17h00.

Toute candidature sera traitée confidentiellement. Faites parvenir votre candidature à:

Madame France Ruest, directrice,
Département des Sciences de l'administration,
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI,
300, avenue des Ursulines,
Rimouski, Québec,
G5L 3A1

Université du Québec à Rimouski

ASPIRANTS OFFICIERS

(OPÉRATIONS MARITIMES DE SURFACE)

Les Forces armées canadiennes sont à la recherche « d'aspirants-officiers » pour leur programme de formation des opérations maritimes de surface.

Voici l'occasion de mettre vos aptitudes et vos connaissances à profit et de faire carrière avec la marine des Forces canadiennes.

Un diplôme de secondaire peut vous rendre admissible.

Pour plus de renseignements, visitez le centre de recrutement le plus près de chez vous, ou téléphonez à frais virés — vous nous trouverez dans les pages jaunes, sous la rubrique « Recrutement ».

LES FORCES ARMEES CANADIENNES

IMBATTABLE... LA VIE DANS LES FORCES

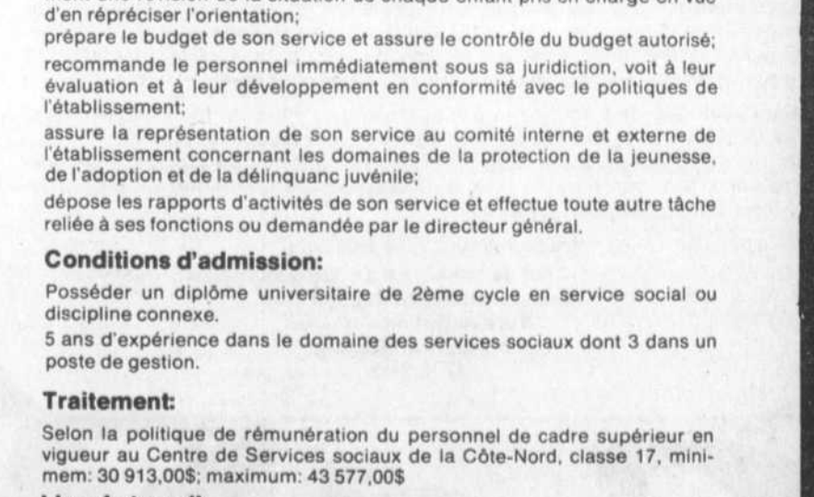

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Linguiste

Concours sectoriel numéro 107H-458001/QC — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler cet emploi et au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans divers ministères de la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue durant la prochaine année.

Présentement 1 emploi à Noranda à l'Office de la langue française.

Attributions — Promouvoir l'utilisation du français parlé et écrit et en assurer la qualité dans la région; assurer l'assistance linguistique aux divers milieux, et ceci en répondant aux demandes de renseignements linguistiques par consultations téléphoniques, par courrier ou par entrevues; veiller à la correction du français parlé et écrit; conseiller les entreprises dans la formulation des raisons sociales en français; utiliser ses connaissances linguistiques pour faire de l'animation et de la formation linguistique auprès des organismes et entreprises touchés par la Charte; identifier les besoins linguistiques du milieu au moyen de projets spécifiques, d'études et d'enquêtes.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en linguistique, en traduction ou dans une autre discipline appropriée. Ce concours s'adresse également aux candidats qui sont à accomplir leur dernière année de scolarité en vue de l'obtention de l'un ou de l'autres des diplômes requis. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études ou de son dernier relevé de notes.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
180, boulevard Rideau, porte 240
Noranda, QC J9X 1N9

Agent culturel, grade III
Traitement de 18 634 $ à 23 221 $

Période d'inscription: du 10 octobre au 27 octobre 1981

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

LE PLUS GRAND PRODUCTEUR DE FER AU QUÉBEC

RECHERCHE

SURINTENDANT - CONCASSEUR

Le candidat: aura a planifier, organiser, diriger et coordonner les activités de production et d'entretien d'un concasseur d'une capacité totale de 45,000,000 de tonnes de minerai de fer brut annuellement.

Le poste: rattaché au Surintendant divisionnaire, responsable d'un contremaître général, six contremaîtres et environ cinquante travailleurs à la production, la réparation, la planification et l'installation.

Vous êtes: un Ingénieur mécanique (ou autre) intéressé par notre industrie, vous possédez cinq ans ou plus d'expérience dans le domaine, ou vous avez les connaissances connexes à ce poste. Votre connaissance de l'anglais est utile.

Nous offrons: un poste situé à Mont-Wright qui comporte une rémunération intéressante et une gamme complète d'avantages sociaux, tels que assurance-santé-salaire, assurance-vie, régime de retraite, assurance dentaire, régime d'épargne, boni de vie chère, frais de déménagement.

Nous sommes: une entreprise qui exploite une mine de fer à Mont-Wright, des installations portuaires à Port-Cartier et un chemin de fer. Nous gérons pour le compte de Sidbec-Normines, l'exploitation minière de Lac-Jeannine/Fire Lake. Nous employons plus de 4,000 personnes qui habitent les villes de Port-Cartier, Gagnon et Fermont.

Vous nous adressez votre curriculum vitae au:

Chef de la Section de l'Emploi
Compagnie Minière Québec Cartier
Bureau d'embauche
Port-Cartier, Québec
G5B 2H3

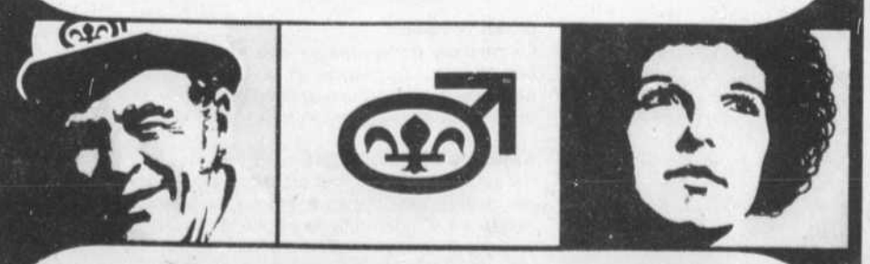

LA COMPAGNIE MINIÈRE QUÉBEC CARTIER

Où l'avenir c'est aujourd'hui!

DIRECTEUR(TRICE) DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

(3ième concours)

Sous l'autorité du directeur général, le titulaire du poste exerce les responsabilités qui lui sont confiées par la loi sur la protection de la jeunesse.
Notamment, il planifie, organise, dirige et contrôle les activités des services rattachés à la protection de la jeunesse et délègue, à qui de droit, en tout ou en partie les responsabilités qui lui sont confiées par les dites lois.

Attributions majeures:

Participe à la définition des objectifs généraux du Centre de Services Sociaux et particulièrement à la définition des objectifs reliés à l'application de la loi sur la protection de la jeunesse, de la loi d'adoption et de la loi des jeunes délinquants;

établit les politiques et les procédures spécifiques dont il est responsable à l'application de ces lois, les soumet pour approbation et s'assure de leur mise en application et de leur révision;

établit et soumet pour approbation le plan d'organisation et le plan d'effectifs de sa direction;

gère les activités des services rattachés à la protection de la jeunesse et participe au comité de direction générale de l'établissement;

délègue, à qui de droit, en tout ou en partie les responsabilités qui lui sont confiées par la loi de la protection de la jeunesse et effectue périodiquement une révision de la situation de chaque enfant pris en charge en vue d'en répréciser l'orientation;

prépare le budget de son service et assure le contrôle du budget autorisé;

recommande le personnel immédiatement sous sa juridiction, voit à leur évaluation et à leur développement en conformité avec le politiques de l'établissement;

assure la représentation de son service au comité interne et externe de l'établissement concernant les domaines de la protection de la jeunesse, de l'adoption et de la délinquanc juvénile;

dépose les rapports d'activités de son service et effectue toute autre tâche reliée à ses fonctions ou demandée par le directeur général.

Conditions d'admission:

Posséder un diplôme universitaire de 2ème cycle en service social ou discipline connexe.

5 ans d'expérience dans le domaine des services sociaux dont 3 dans un poste de gestion.

Traitement:

Selon la politique de rémunération du personnel de cadre supérieur en vigueur au Centre de Services sociaux de la Côte-Nord, classe 17, minimem: 30 913,00$; maximum: 43 577,00$

Lieu de travail:

Hauterive, QC.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 16 octobre 1981 à:

Jury de sélection,
Concours: Directeur(trice)
de la protection de la jeunesse,
Centre des Services Sociaux de la Côte-Nord,
774 rue Bossé, Hauterive QC, G5C 1L6

SS **CENTRE DES SERVICES SOCIAUX DE LA CÔTE-NORD**
Établissement du réseau des Affaires sociales dispensant des services sociaux spécialisés à la population de la Côte-Nord.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS / Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

L'hôpital Montfort d'Ottawa est à la recherche de

MÉDECINS

spécialisés en

Gynécologie et Psychiatrie

L'Hôpital, d'une capacité de 256 lits, a la vocation d'un établissement général, communautaire et francophone desservant une population en très grande partie francophone. La certification ou le titre de Fellow du Collège Royal des Médecins et Chirurgiens du Canada est nécessaire.

Veuillez s.v.p. adresser votre candidature aux soins du:

Directeur médical,
Hôpital Montfort,
713, chemin Montréal
Ottawa, (Ontario) K1K 0T2

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Directeur, département de Science économique

L'Université d'Ottawa est à la recherche d'un directeur du département de Science économique. Le candidat devra avoir les qualifications requises pour une nomination au rang de professeur agrégé ou professeur titulaire (doctorat, expérience de l'enseignement universitaire, chercheur reconnu dans le domaine). Le candidat devra avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais. Une expérience administrative pertinente est souhaitable. L'entrée en fonction est prévue pour le 1er juillet 1982.

Les candidatures de pair avec un curriculum vitae à date et le nom de trois (3) répondants doivent être envoyés avant le 16 novembre 1981 à:

W. Badour, Doyen
Faculté des Sciences sociales
Université d'Ottawa
550 Cumberland
Ottawa, Ontario
K1N 6N5

UNIVERSITÉ DE VICTORIA

Le département de langue et de littérature françaises

recherche

UN PROFESSEUR ADJOINT

Entrée en fonction: 1er juillet 1982

Doctorat en littérature canadienne-française, publications, expérience dans l'enseignement, francophone de naissance ou langue française parlée équivalente.

Enseignement: littérature canadienne-française niveaux: sous-gradué et gradué. Langue française niveaux: intermédiaire et avancé.

Salaire selon les qualifications.

Envoyer demande avec curriculum vitae et noms de trois répondants au:

Directeur
Département de Langue et de Littérature Françaises
Université de Victoria
Victoria, C.B. V8W 2Y2

avant le 31 octobre 1981

JOURNALISTE

L'Hebdomadaire Québec-Construction recherche un(e) jeune journaliste ayant préférablement une année d'expérience dans le domaine journalistique.

Vous êtes jeune, ambitieux(se), dynamique, désireux(e) d'apprendre et de faire carrière.

Vous possédez un diplôme universitaire de premier cycle en journalisme et avez beaucoup de disponibilité.

Les intéressés(es) envoient un curriculum vitae détaillé à:

M. Michel Clermont
Rédacteur en chef
Québec-Construction
465, rue St-Jean
suite 903
Montréal H2Y 3S4

Québec-Construction est membre du groupe Publications Les Affaires.

---

codev inc.

Directeur médical
santé & sécurité

Une importante société multinationale est à la recherche d'un Directeur Médical qui devra assumer les tâches suivantes:

Relevant d'un cadre supérieur, le titulaire de ce poste sera responsable de la formulation et de l'implantation, avec l'aide de spécialistes en sécurité et des médecins des diverses usines, des programmes reliés à la santé et la sécurité des employés et qui devront être conformes à la loi 17 et aux politiques de la compagnie. Il coordonnera le travail des médecins affectés aux différentes usines.

Le médecin recherché devra être bilingue, posséder quelques années d'expérience et avoir le sens de la gestion; en plus il devra détenir un certificat en santé communautaire ou en médecine occupationnelle.

Notre client offre au candidat qualifié un généreux salaire qui saurait attirer les personnes gagnant présentement environ 50,000$, plus un programme de bonification, de placements et d'achats d'actions, ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux destinés aux employés cadres.

Lieu de travail: Montréal.

Si ce poste suscite votre intérêt et que vous possédez les qualifications demandées, prière de faire parvenir votre curriculum vitae, en faisant mention du dossier 81-10-107 à **Camille Labrecque ou Raymond G. Lapierre,**

codev inc.

cabinet conseil en ressources humaines

3 place ville-marie, bureau 631, montréal, qué. H3B 2E3 (514) 861-3361

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR

211, rue du Saint-Sacrement,
Montréal H2Y 1X1

Compétence:
Micheline Turgeon, **Rens.: 844-3361**

SUCO

SERVICE UNIVERSITAIRE CANADIEN OUTRE-MER

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL (E)

Le SUCO est un organisme de coopération et de solidarité internationale. Il témoigne de sa solidarité par deux formes privilégiées d'activités: transfert de ressources humaines et/ou financières auprès des populations du Tiers-Monde; éducation de la population du Québec-Acadie à la solidarité internationale par l'information et l'analyse des causes réelles du "sous-développement". Le SUCO est un organisme non gouvernemental et à but non lucratif.

FONCTIONS:
Sous l'autorité du Conseil d'Administration, le secrétaire général est responsable de la gestion du SUCO. Il dirige et coordonne toutes les activités nécessaires à la mise en oeuvre des objectifs et politiques de l'organisme tels que définis par l'assemblée annuelle et le C.A. Il représente l'organisme auprès du public, des autres organismes et des gouvernements (fédéral et provincial). Il est responsable de l'administration d'un budget de 4.5 millions de dollars.

EXIGENCES:
— Avoir eu une expérience d'outre-mer (de préférence en Afrique et/ou en Amérique latine).
— Posséder un diplôme universitaire.
— Avoir eu une expérience de cinq (5) ans en gestion dans un poste de cadre.
— Être capable de fonctionner en collégialité.
— Posséder une capacité d'analyse des questions internationales.
— Être bilingue, français/anglais.

SALAIRE: Le salaire se situe entre $30,000 et $40,000
LIEU DE TRAVAIL: Montréal.
Le candidat sera appelé à voyager à l'étranger.
DURÉE DU CONTRAT: Deux (2) ans renouvelable
DURÉE DU PRÉSENT CONCOURS: Jusqu'au 18 novembre 1981.
La confidentialité est assurée.

Note: nous demandons aux candidats de joindre à leur c.v. trois à quatre pages de texte sur leur vision de la gestion d'un organisme de coopération et de solidarité tel que SUCO.

Prière d'adresser vos curriculm vitae à:
SUCO
Comité de sélection du secrétaire général
Boîte postale 159, Succ. Côte-Saint-Luc
Ville Côte-Saint-Luc (Québec) H4V 2Y3

Cégep de Joliette

TECHNICIEN EN ADMINISTRATION

aux services éducatifs

Description sommaire des tâches:
— Effectuer divers genres de travaux techniques relatifs aux demandes d'admission, à la vérification et à la mise à jour des dossiers des étudiants, avec l'utilisation de systèmes informatisés de gestion;

— Effectuer divers genres de travaux techniques relatifs à l'organisation du travail, à l'information et à la publicité.

Qualifications requises:
— Diplôme d'études collégiales en techniques administratives ou diplôme d'études collégiales en sciences;
— Connaissances souhaitables dans l'utilisation des systèmes informatisés de gestion.

Salaire: minimum $15,761.20, maximum $24,879.40

Envoyer curriculum vitae, au plus tard le 20 octobre 1981, à 17 heures à:

Service du personnel
Concours technicien en administration
Cegep de Joliette
20 sud, rue St-Charles
Joliette, Qué. J6E 4T1

Centre hospitalier de Verdun

Centre hospitalier de soins de courte durée spécialisé (346 lits) affilié à l'Université de Montréal est à la recherche d'un(e):

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

Nature de la fonction:
Sous l'autorité du Conseil d'Administration, le Directeur général est responsable de l'administration de l'établissement; il élabore, planifie, dirige et contrôle toutes les activités générales de l'établissement. Il voit à son bon fonctionnement.

Exigences:
La personne doit avoir une formation universitaire de niveau supérieur de préférence se rattachant à l'administration ou l'équivalent, et avoir une expérience pertinente minimale de cinq (5) ans en administration à un poste cadre supérieur. Sa connaissance du milieu des Affaires sociales constitue un atout majeur.

Conditions de travail:
Selon les normes du ministère des Affaires sociales (classe 24).

Les candidats(es) intéressés(es) sont priés(es) de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 30 octobre 1981, à:

Président du Jury de sélection
Conseil d'Administration
Centre hospitalier de Verdun
4000, boulevard LaSalle
Verdun (Québec)
H4G 2A3

N.B.: Toute candidature sera traitée confidentiellement.

LE PLUS GRAND PRODUCTEUR DE FER AU QUÉBEC

RECHERCHE

CONTREMAÎTRE - ENTRETIEN DE LA VOIE FERRÉE

L'offre: Rattaché au Surintendant de la Voie Ferrée, il sera responsable de deux assistants contremaîtres et d'une équipe de 30 hommes.

Vos missions: Savoir coordonner, planifier et contrôler les activités de différentes équipes volantes préposées à la pose des traverses, à la pose des rails, au bourrage de la voie, etc...

Vous êtes: Une personne mature avec une certaine stabilité au travail, possédez un secondaire V ou équivalent, détenez un permis de conduire classe 2 du Québec, avez les connaissances de l'équipement d'entretien, draisine, niveleuse, chasse-neige, remblayeuse, bourreuse, régulateur à ballast, poseuse de rail, machine à enlever les crampons, cramponneuse, machine à poser les anticheminants, dégarnisseuse de cases, etc... Votre connaissance de l'anglais est utile.

Nous offrons: Un poste situé à Port-Cartier qui comporte une rémunération intéressante et une gamme complète d'avantages sociaux, tels que assurance-santé-salaire, assurance-vie, régime de retraite, assurance dentaire, régime d'épargne, boni de vie chère, frais de déménagement.

Nous sommes: Une entreprise qui exploite une mine de fer à Mont-Wright, des installations portuaires à Port-Cartier et un chemin de fer. Nous gérons pour le compte de Sidbec-Normines l'exploitation minière de Lac-Jeannine/Fire Lake. Nou employons plus de 4,000 personnes qui habitent les villes de Port-Cartier, Gagnon et Fermont.

Vous nous adressez votre curriculum vitae au:

Chef de la Section de l'Emploi
Compagnie Minière Québec Cartier
Bureau de l'embauche
Port-Cartier, Québec
G5B 2H3

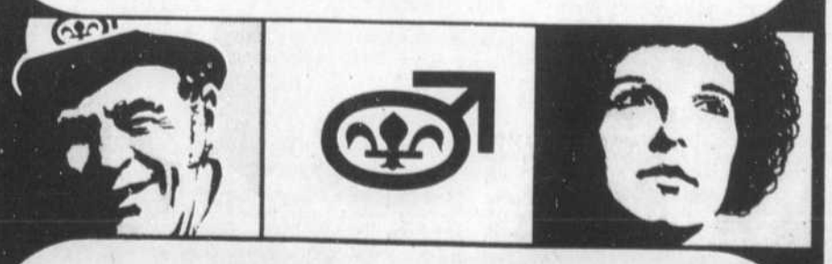

LA COMPAGNIE MINIÈRE QUÉBEC CARTIER

Où l'avenir c'est aujourd'hui!

---

gaucher pringle

Conseillers en administration

CONSEILLERS ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS (expertise dans le domaine forestier) POSTES OUTRE-MER

1) ZAÏRE

Le poste
Dans le cadre d'un projet d'assistance à l'industrie forestière zaïroise, nous recherchons un conseiller de haut niveau pouvant appuyer la structuration d'une entreprise industrielle et fournir une assistance technique dans les domaines de la gestion administrative, comptable et financière.

Durée
32 mois

Qualifications
Le candidat doit posséder une formation de base en administration et/ou gestion, et une expérience pertinente d'au moins cinq années dans l'industrie forestière au Canada ou à l'étranger.

2) SÉNÉGAL

Le poste
Un chef de service administratif et financier assurant l'appui institutionnel en gestion forestière d'un organisme gouvernemental. Il aura pour responsabilités:
— l'administration des opérations, du parc de matériel et des chantiers;
— la collecte des données et la gestion analytique;
— Les procédures d'appels d'offres.

Durée
3 à 5 ans

Qualifications
Le candidat doit posséder une formation en administration et/ou gestion et une expérience pertinente de la gestion des opérations forestières. Une expérience en milieu tropical serait un atout.

Salaires et avantages
Un salaire concurrentiel est offert pour chacun de ces postes, accompagné des autres avantages de résidence, d'indemnité de séjour, de vacances et de voyages pour les conseillers et leur famille.

Prière d'adresser votre curriculum vitae à:

François Martel
GAUCHER PRINGLE CONSULTANTS LTÉE
245, avenue Victoria
Westmount (Québec)
Tél.: (514) 935-2571

COMMISSION SCOLAIRE GRANDE HERMINE

OFFRE D'EMPLOI

La Commission Scolaire Grande Hermine recherche les services d'un

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE EN MATHÉMATIQUES

(contrat de services à demi-temps)

Exigences:
a) expérience: quelques années d'enseignement au niveau primaire.
b) scolarité: — autorisation légale d'enseigner.
— formation spécialisée en mathématiques.
c) autres: — expérience en animation.
— connaissance de la structure du primaire.
— connaissance des exigences du nouveau programme de mathématiques du MEQ
— une connaissance écrite et parlée de la langue anglaise.

Lieu de travail:
— les écoles du territoire de la Commission Scolaire Grande Hermine, c.à.d. de Cap-des-Rosiers à Bridgeville (inclus) et Murdochville.
— bureau à Gaspé.

Conditions de travail:
— contrat de services à demi-temps selon les conditions de la politique administrative et salariale du MEQ.

Applications:
— Les personnes intéressées par cet offre d'emploi sont priées d'adresser leur curriculum vitae à:

Directeur du Personnel
Commission Scolaire Grande Hermine
C.P. 1040, Gaspé, P.Q.
G0C 1R0

Date limite d'application: 23 octobre 1981.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS / Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les institutions ou maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûte **75¢** la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.
Le service de dossiers ne coûte que cinq dollars et est strictement confidentiel.
La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant parution.
Pour suggestion, rédaction, montage...

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement,
Montréal H2Y 1X1

Compétence:
Micheline Turgeon, **Rens.: 844-3361**

L'Association des Juristes d'Expression Française de l'Ontario
requiert les services de

TRADUCTEURS JURIDIQUES

Ayant de solides connaissances en droit et une bonne expérience de la traduction et de la terminologie juridique. Ils auront pour tâches de traduire des documents et des formulaires dans les domaines du droit testamentaire, administratif et de la famille et d'effectuer des recherches terminologiques appropriées.
Ils se verront offrir un salaire compétitif basé sur l'expérience et la compétence ainsi que des avantages sociaux intéressants.
Prière d'envoyer candidature à:

M. Peter Annis
Université d'Ottawa
598 King Edward
Ottawa, Ontario
K1N 7N6

La Great-West, compagnie d'assurance-vie, recherche pour son bureau de traduction de Montréal:

— UN TRADUCTEUR-RÉVISEUR EXPÉRIMENTÉ
— UN TRADUCTEUR **(2 ans d'expérience au moins)**

Salaire et avantages sociaux intéressants.

Écrire à:

C.P. 411
Place Bonaventure
Montréal H5A 1B8
ou téléphoner
(514) 861-5821

PROFESSEUR DEMANDÉ

- Dynamique, avec expérience.
- Français.
- Secondaire, temps plein.

Se présenter avec son curriculum vitae au:

453, rue Ste-Hélène
Longueuil.

AVOCAT

— 2 à 5 ans d'expérience;
— Excellente formation académique;
— Expérience devant les tribunaux.

Le candidat qui devra être bilingue et posséder une solide formation en droit civil, sera particulièrement appelé à agir devant les tribunaux administratifs.

Faire parvenir curriculum vitae au:

DOSSIER 1037
Le Devoir
C.P. 6033
Montréal H3C 3C9

DÉFI EN MARKETING

Notre client, un fabricant important de tentures et de lingerie, cherche un Directeur des ventes et du marketing pour assumer la pleine responsabilité d'une nouvelle division.

La personne retenue sera hautement motivée et autonome. De plus, elle possèdera une expérience substantielle de travail au sein d'un grand magasin à rayons ou l'équivalent.

Nous ne considérerons que les demandes de personnes possédant une solide connaissance du milieu de la vente ou de la mise en marché.

Toute personne qualifiée est priée de faire parvenir son curriculum vitae à l'adresse suivante. Veuillez noter le numéro de référence 1023 sur votre envoi.

Zittrer, Siblin, Stein, Levine
CHARTERED ACCOUNTANTS - COMPTABLES AGREES
4115 OUEST SHERBROOKE WEST
MONTREAL, QUEBEC H3Z 1K9

SFU
Université Simon Fraser
Burnaby, C.-B. (banlieue de Vancouver)
Département de Langues, Littératures et Linguistique

Poste de littérature française avec possibilité future de titularisation

Qualifications: doctorat avec de préférence spécialisation dans l'une des périodes de la littérature française allant de la Renaissance au XVIIIe siècle inclus
— formation de base en linguistique un atout
— très bonne connaissance de l'anglais

Enseignement: cours de littérature; de culture française et québécoise; de langue française-niveau avancé

Date d'entrée en fonction: Septembre 1982

Les candidats sont priés d'envoyer leur curriculum vitae, les noms de trois répondants et tirés à part des publications au: Dr. N.J. Lincoln, Directeur du Département de langues, littératures et linguistique, Université Simon Fraser, Burnaby, C.-B. V5A 1S6

Avant le 31 décembre 1981

On donnera préférence aux candidats qui, lors de leur demande, rempliront les conditions exigées par le Ministère de la Main d'Oeuvre du Canada.

Étude légale de Laval
recherche un

AVOCAT

— Plaideur de 3 à 5 ans d'expérience
Faire parvenir votre curriculum vitae à:
Gauthier & Morin
115 boul. des Laurentides
Chambre 202
Laval H7G 2T2
Discrétion assurée

L'HÔPITAL SAINT-VINCENT
UN HÔPITAL DE 540 LITS POUR SOINS À LONG TERME ET RÉADAPTATION
EST À LA RECHERCHE D'UN

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

La personne requise doit être bilingue avec plusieurs années d'expérience en administration dans le domaine de la santé et faire preuve de leadership. À titre d'adjoint à la Directrice générale, le(la) candidat(e) sera appelé(e) à traiter au niveau du Conseil d'Administration de questions touchant l'administration globale et la coordination des programmes de l'hôpital. Plusieurs sections et départements relèveront directement du titulaire de ce poste.

Le(la) candidat(e) doit avoir complété des études dans le domaine de la santé et avoir acquis une bonne connaissance de disciplines connexes telles que la gestion financière, le traitement de données, la mise sur pied de projets de construction et la gestion de l'aménagement physique.

Des aptitudes bien développées en relations interpersonnelles et des capacités en planification et en organisation sont également de rigueur.

Les demandes seront traitées en toute confidence et doivent être envoyées, avant le 26 octobre 1981, à la:

Directrice générale
Hôpital Saint-Vincent
60, rue Cambridge
Ottawa (Ontario)
K1R 7A5

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Génie civil (structures)

Professeur

Le Département de génie civil de l'Université de Sherbrooke demande, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 1982, un professeur pour l'enseignement et la recherche dans le domaine des structures.

Exigences: diplôme de 2e ou de 3e cycle et expérience du milieu industriel; langue d'enseignement: le français.

Traitement: selon les normes de la convention collective en vigueur.

Faire parvenir son curriculum vitae le plus tôt possible au:

Directeur / Génie civil
Faculté des sciences appliquées
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec)
J1K 2R1

Office national du film du Canada / **National Film Board of Canada**

PRODUCTEUR (TRICE) À L'ANIMATION

Poste temporaire: deux ans
Production française

Nous recherchons les services d'une personne dynamique, capable de planifier, organiser et administrer la production d'un certain nombre de films d'animation. Elle doit encourager la conception de sujets de films et participer à l'élaboration des objectifs et des programmes du studio.

Qualités requises:
Le travail exige:
— Une connaissance approfondie des diverses techniques employées en animation;
— Une bonne connaissance de l'industrie cinématographique et l'expérience nécessaire pour assumer immédiatement la responsabilité de plusieurs projets.
— Qualités personnelles appropriées.

Salaire et bénéfices intéressants.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Guy Dufresne
Office National du Film
C.P. 6100
Station A
Montréal H3C 3H5

LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES SCIENCES SOCIALES

Un organisme dont les buts sont de promouvoir la cause des sciences sociales au Canada, a besoin d'un(e)

AGENT D'INFORMATION ET DE COMMUNICATIONS

Fonctions:
— Élaborer, développer et réaliser un programme de dissémination d'information sur la recherche en sciences sociales aux membres de la Fédération et au public en général;
— Élaborant un programme de communications au public, préparant et rédigeant un bulletin trimestriel, communiquant aux membres de la Fédération les récents développements dans le domaine des sciences sociales;
— Établissant une liaison avec les médias afin de diffuser les activités et préoccupations de la Fédération et de ses membres;
— Répondant aux demandes de renseignements sur la Fédération, ses activités, et sur la communauté des sciences sociales en général.

Exigences:
— Études supérieures et diplôme en sciences sociales;
— Preuve de compétence en communications;
— Rédaction et relations publiques;
— Connaissance du milieu universitaire canadien;
— Maîtrise des deux langues officielles.

Traitement:
Ce poste intéressera les personnes recevant un traitement annuel de $22,000.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae avec le nom de 2 répondants, avant le 21 octobre 1981, au:

Directeur général
Fédération Canadienne des Sciences Sociales
151 rue Slater
Ottawa, Ontario K1P 5H3

Université de Montréal
Faculté de médecine vétérinaire

Département de pathologie et microbiologie

Poste de chercheur

Fonctions
Le poste comprend les responsabilités suivantes: diriger des projets de recherche en immunologie vétérinaire et encadrer des étudiants au 2e cycle.

Exigences
D.M.V. et Ph.D. ou l'équivalent; au moins 5 années d'expérience en recherche; discipline immunologie.

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction
Le 1er janvier 1982

Date de clôture des candidatures
Le 16 octobre 1981

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Monsieur Michel Fontaine
Directeur
Département de pathologie et microbiologie
Faculté de médecine vétérinaire
Université de Montréal
C.P. 5000
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 7C6

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Personnel de direction supérieure

Vice-président aux exportations

Concours spécifique numéro 622J-450017/QC — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Société de Développement Industriel du Québec — 1 emploi à Montréal.

Attributions — Sous la supervision immédiate du Président et directeur général de la Société, assumer la responsabilité d'une nouvelle direction, la Société de développement industriel — Exportations. À ce titre, élaborer les programmes de la Société en matière d'aide financière à l'exportation et de développement des marchés internationaux, voir à la réalisation de ces programmes et en évaluer régulièrement l'impact et la pertinence; coordonner les activités de la Société de développement industriel — Exportations avec celles des autres unités de la Société de développement industriel ainsi qu'avec celles des autres ministères et organismes gouvernementaux impliqués, notamment l'Office québécois du commerce extérieur; établir et maintenir des relations avec les associations et institutions oeuvrant dans le domaine du commerce international. Participer à la direction de la Société.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en administration ou dans une autre discipline appropriée ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi dont 2 années dans le domaine des relations économiques et financières internationales. Habileté administrative éprouvée. Chaque année d'études complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la Fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC QC G1K 7N8

Administrateur, classe II
Traitement de 42 997 $ à 59 358 $
Période d'inscription: du 3 octobre au 20 octobre 1981

Directeur des politiques gouvernementales

Concours spécifique numéro 623J-450012/QC — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Office de Planification et de Développement du Québec — Direction générale de la planification
— 1 emploi à Québec

Attributions — Initier, planifier et diriger l'ensemble des travaux, études et recherches de nature économique, au sein de cette direction, sur des questions telles que l'amélioration de la compétitivité des secteurs ouverts de l'économie, le développement du tertiaire moteur, la mise en valeur du potentiel du Saint-Laurent, l'harmonisation des politiques concernant les divers facteurs de production; faire la synthèse des résultats de ces recherches en vue de concevoir et définir des orientations générales et des stratégies d'action, en dégageant les options les plus réalistes; intégrer et, au besoin, coordonner, dans la même optique, les travaux analogues effectués par les ministères et organismes québécois ou autres.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en économie ou dans une autre discipline appropriée ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi dont 2 années dans la direction d'études économiques. Habileté administrative éprouvée. Chaque année d'études complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la Fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Administrateur, classe III
Traitement de 39 088 $ à 53 973 $
Période d'inscription: du 10 octobre au 30 octobre 1981

Secrétaire de la Régie des Services Publics

Concours spécifique numéro 624J-450033/QC — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Régie des Services Publics — Secrétariat et développement juridique
— 1 emploi à Sainte-Foy

Attributions — Sous l'autorité du président ou d'un vice-président désigné par lui, diriger et contrôler les activités du secrétariat, coordonner les recherches en matière de développement juridique, participer à l'élaboration des règles de procédure et de pratique ainsi qu'aux diverses réglementations de la Régie et en surveiller l'application.

Conditions d'admission — Être membre du Barreau du Québec. Un minimum de 8 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi dont 2 années dans le domaine du droit administratif. Habileté administrative éprouvée. Chaque année d'études complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1R 4Z8

Administrateur, classe IV
Traitement de 35 533 $ à 49 075 $
Période d'inscription: du 10 octobre au 30 octobre 1981

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Sauf si vous êtes déjà membre de la fonction publique du Québec, votre **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre Offre de service à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Jean-Louis Roux quitte le TNM pour l'École nationale de théâtre

par Robert Lévesque

Le comédien et metteur en scène Jean-Louis Roux a été nommé hier directeur général de l'École nationale de théâtre du Canada. Cette nomination-surprise vient rompre une tradition qui avait presqu'exclusivement réservé à des administrateurs anglophones la direction de la plus importante école bilingue de théâtre au Canada qui a été fondée à Montréal en 1960.

Hormis la direction assumée par Jean Gascon à l'ouverture de l'institution, tous les directeurs de l'École nationale venaient du monde de l'administration jusqu'au prédécesseur immédiat de M. Roux qui terminait son mandat hier, M. Richard C. Dennison. C'est donc un homme de théâtre au sens complet qui prend en mains les destinées de l'École nationale de la rue Saint-Denis.

En acceptant cette nomination, votée à l'unanimité «enthousiaste» du conseil d'administration, Jean-Louis Roux a indiqué qu'il quittera la direction du Théâtre du Nouveau Monde d'ici le premier juin 82. Le président du conseil d'administration du TNM, Me Gervais, a laissé entendre qu'un comité était déjà sur pied pour assurer la succession de Jean-Louis Roux qui dirigeait la compagnie depuis 16 ans. Le nom de son successeur sera vraisemblablement connu dès novembre.

Le nom de M. Roux est associé à l'École depuis fort longtemps puisqu'il était du groupe qui, en 59, a mis au point le projet créant cette école bilingue. Il a de plus été le président du Bureau des Gouverneurs de l'École de 76 à 79.

Dès sa première intervention comme directeur, Jean-Louis Roux a laissé entendre qu'il se donnera comme priorité la construction d'un théâtre, projet élaboré depuis longtemps mais demeuré à l'état de plans faute de fonds nécessaires. Jean-Louis Roux a précisé que ce théâtre

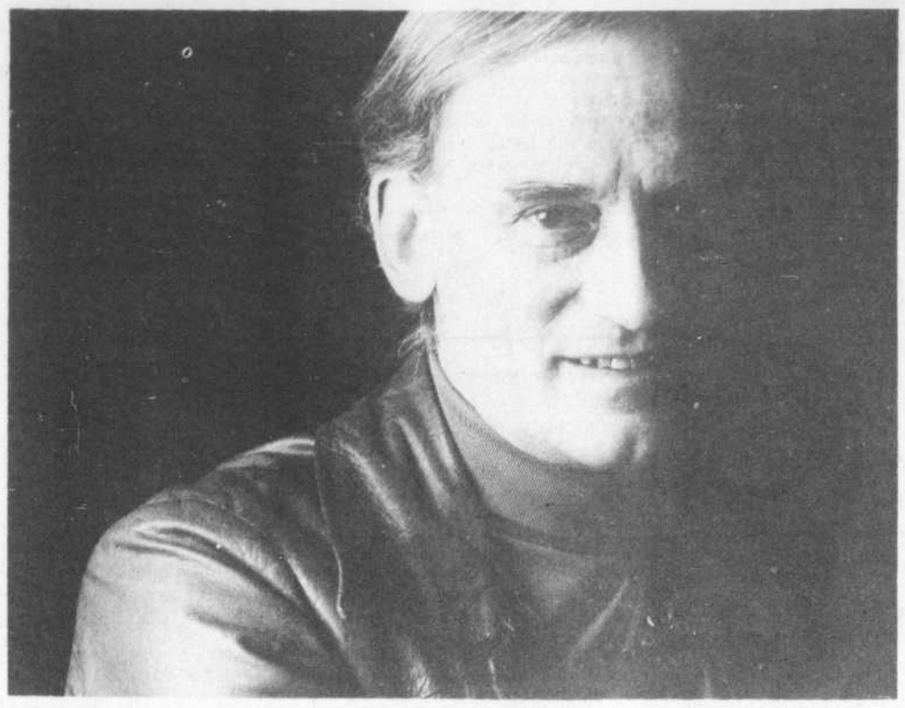

sera construit le plus tôt possible sur un terrain appartenant à l'École au coin des rues Henri-Julien et Laurier, à deux pas de l'École nationale. Un administrateur de l'École a précisé qu'il s'agira d'une salle d'environ 800 places qui pourra éventuellement servir à des troupes invitées.

Jean-Louis Roux a signalé qu'il quittait le TNM avec beaucoup d'émotion, une troupe qui a maintenant trente ans et qu'il a fondée en 51 avec ses camarades Jean Gascon, Georges Groulx, Robert Gadouas et plusieurs autres. Le jour de la nomination de M. Roux à l'École nationale, hier vendredi, correspondait jour pour jour avec la date de la première représentation du TNM le 9 octobre 1951.

Terreur

Suite de la page 21

que vous semblez regretter au sujet de ce que vous appelez le complot terroriste du Kremlin?» Réponse: «J'ai pas de preuves de cela, je ne peux pas dire avec certitude que la CIA ait soutenu ou provoqué le terrorisme en Amérique latine».

«Mes travaux de recherche ont retenu mon attention sur l'Europe que je connais mieux pour y faire du journalisme depuis trente ans. Si j'enquêtais au Chili je trouverais peut-être des preuves... mais, ce que je dirais, c'est que ce que les USA ont pu faire au Chili par exemple c'était une action circonscrite, ça ne répondait pas d'un programme global comme celui des Russes, tout était dirigé uniquement sur un objectif qui menaçait la sécurité américaine».

Vous vous intéressez, de toutes façons, au terrorisme de gauche, que vous nommez terrorisme rouge, plutôt qu'à celui de droite, qui pour vous est noir? Vous parlez de l'OLP, des Brigades rouges, mais peu des attentats de la gare de Bologne, de la synagogue de la rue Copernic! «Lorsque j'ai commencé à enquêter en 78, après la mort d'Aldo Moro, il y avait très peu d'attentats de droite, on ne parlait pas des néo-nazis, le terrorisme noir stagnait, et j'ai concentré mes travaux sur le terrorisme rouge dont les années 70 constituaient une sorte d'apogée. Mais vous savez, rouges ou noirs il n'y a pas de bons ou mauvais tueurs, il y a des tueurs».

Quand j'ai rencontré Mme Sterling à l'heure de l'apéro, elle arrivait de New York le matin même et elle découvrait le Québec pour la première fois. «Le FLQ, ça existe encore?», m'a-t-elle demandé.

Et pourtant, dans les 300 pages de son livre, il y a deux références à ce qu'elle appelle le «Front de libération marxiste du Québec». La première souligne que Marc Carbonneau en quittant Cuba pour Paris a profité de l'hospitalité clandestine d'Henri Curiel, cet étrange petit Français assassiné en mai 78 et soupçonné par Mme Sterling d'être le «nombril» du «réseau de la terreur» en France. La seconde, plus farfelue, mentionne qu'un certain Jean Materot supervisait à Montréal sous l'étiquette FLQ le trafic d'armes qui partant de Tchécoslovaquie passait par la Libye puis Montréal pour retourner au Havre. Qui était ce Materot? Mme Sterling ne s'en souvenait plus et croyait avoir lu ça dans un journal anglais...

Souvenirs

Suite de la page 21

le voudrait.

«C'est une question d'interprétation, dit-il, et tout le monde interprète à sa manière, selon ses propres références. J'ai pas envie de faire la morale à personne, je n'ai pas envie de juger.»

Il arrête de parler, mal à l'aise:

«On dirait presque que t'aurais voulu que je fasse un autre film que celui que j'ai fait.»

Non, j'aurais voulu qu'il prenne position.

«Je ne suis pas là pour ça, je ne suis pas là pour dire aux gens quoi faire, je ne fais pas de la politique. Prendre position face à l'inceste ça veut dire quoi au juste?»

Je viens de comprendre qu'il vaut mieux revenir au passé et aux interprétations plus larges. Mankiewicz se cale dans le fauteuil, soulagé. Le passé n'est pas juste l'obsession de Viviane et de son père, le passé est aussi ces jours-ci l'obsession de toute une province qui sort ses vieilles statues, ses vieux meubles, ses chaises berçantes, qui écrit «Je me souviens» sur ses plaques de voiture.

Faut-il voir dans le choix du thème une réflexion politique sur la société québécoise?

«Oui dans un sens. Un artiste est un baromètre, il réagit au climat dans lequel il vit. C'est pas nécessairement conscient. C'est impossible de ne pas refléter le milieu dans lequel on vit, on en fait partie au même titre que tout le monde. Ceci dit, tu ne décides pas de faire une constatation politique ou sociale. Tu pars avec une idée, avec une histoire et malgré toi cette histoire est le reflet de ton milieu. La dimension politique des *Beaux souvenirs* se situe sans doute au niveau d'un conflit de valeurs, celui des valeurs traditionnelles contre les valeurs contemporaines».

Dans la maison de rêve de l'île d'Orléans, vestige vieillissant d'une bourgeoisie en plein déclin, un père écoute en silence le concerto pour clarinette de Mozart. Au loin, on imagine le grand Meaulnes s'enfuir à cheval, les cheveux défaits et le cape au vent. «C'est la fin d'une époque, dit Mankiewicz, la fin d'une culture civilisée». Je l'interromps. «C'est une culture que tu connais bien? «Oui, je viens de cette culture-là, c'est pour ça peut-être que je suis bien placé pour en parler. J'en viens, mais je viens d'autre chose aussi. Je suis à cheval entre les deux mondes. Si j'étais complètement dans le monde contemporain, je ne crois pas que je m'exprimerais par le cinéma. Je comprends les besoins de Marie qui veut vivre à tout prix et je comprends les besoins de Papa qui voit toutes les choses nobles disparaître autour de lui, il le voit en lui-même, il voit sa propre noblesse le détruire et son monde s'écrouler».

Détérioration, décomposition des êtres et des choses, romantisme attardé d'une aristocratie déchue. Que s'est-il passé? Pourquoi tout ce gâchis? Pourquoi papa est-il resté seul? «Probablement parce que son univers était trop étouffant».

La réponse ne s'est pas fait attendre. Elle est arrivée drue comme une balle. Les réponses directes, simples, sans détours et sans ambiguïtés sont rares chez Francis Mankiewicz. Elles apparaissent à chaque fois comme la lumière au bout du tunnel, comme un abcès qui vient de crever. C'est en pensant à cela que je lui demande brutalement de quel côté il est vraiment. Du côté des intellectuels ou du côté des instinctifs? Où le situer exactement? Il n'aime pas la question parce qu'il n'aime pas se livrer et il ne se livre pas souvent. «Tu crois que je suis un intellectuel parce que je réponds à tes questions et que je fais un effort de rationalisation, mais ça c'est à cause de la situation. Nous sommes en entrevue et ça n'a rien à avoir avec le processus créatif».

Je reformule la question: Passons pour l'entrevue, mais tu n'es quand même pas le genre à arriver sur un plateau de tournage et à te laisser guider par ton instinct créateur, tu n'es pas le genre à improviser?

«Oui c'est vrai. Il y a une forme de rationalisation parce que je suis toujours dans des situations où je dois expliquer aux autres. Entre le temps où j'ai reçu le scénario de Ducharme et le tournage, il s'est écoulé entre six et huit mois. J'ai beaucoup réfléchi, j'ai fait une sorte de recherche pour savoir quelle sorte de film je voulais faire et où je voulais le diriger. Je pense que tout artiste sérieux est conscient de ce qu'il fait. L'impulsion, le geste d'écrire, de peindre ou de faire un film, tu le fais comme tu le sens, mais à mesure que tu le fais, tu le critiques continuellement. Et puis malgré cela, il arrive toujours un moment où tu sens que le film t'échappe, où tu sens que le bateau est en train de couler et là tu fais du *patchage*. Au départ tu t'imagines la scène d'une telle façon, tout a l'air facile dans ta tête, mais quand tu arrives dans la réalité du tournage, c'est autre chose. Parfois tu te contentes de tourner la scène, d'arriver à bout de la tourner».

Une dernière question. A-t-il l'impression de faire des films personnels, lui qui n'aime pas personnaliser les débats, qui préfère se dérober plutôt que de livrer le fond de sa pensée? Il rit comme pour dissimuler sa gêne. «Je ne sais pas... Je peux dire que je me sens entièrement impliqué dans mes films, que j'y mets tout ce que j'ai. Je peux dire que je préfère m'exprimer par les images que par les mots. Oui... je crois que je fais des films personnels».

ÉCHOS

Le *Studio de musique ancienne de Montréal* entreprend sa huitième saison ce dimanche 11 octobre avec un récital du célèbre baryton hollandais Max von Egmond, qui sera accompagné à la viole de gambe par Margaret Little et au clavecin par Christopher Jackson. Le concert aura lieu à l'église Saint-Denis, angle Laurier et Berri. Le programme comprend six airs de cour de Louis XIII, Guédron, Huygens, Lambert et Bataille, trois airs de Purcell, trois de Bach et la cantate «Dalla guerra amorosa» de Haendel. Le concert débute à 20 h 30.

cartes d'affaires

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure
au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

LAVERY, O'BRIEN
Avocats

Claude Lavery, c.r.	Roland G. Chauvin, c.r.
M. Carlyle Johnston, c.r.	Robert S. O'Brien, c.r.
Jerome C. Smyth, c.r.	J. Vincent O'Donnell, c.r.
Paul P. Carrière	M. Kevin Smyth
Douglas S. Pryde	Robert W. Mason
Jean Bélanger	J. Fraser Martin
Jean Guibault	Guy Lemay
Jacques Nols	André René
Édouard Baudry	Allan Luffy
Pierre Caron	Bernard A. Courtois
André Laurin	J.-François de Grandpré
Paul Cartier	Jean Pomminville
Jean-Pierre Casavant	Jacques Chamberland
Claude Baillargeon	Jean Hébert
Ian Rose	Paul Paradis
Marie-Josée Vachon	Yves Mayrand
Richard A. Hinse	Jacques M. Saint-Denis
Hélène Langlois	Jacques Audette
Alain Gascon	David M. Eramian
Daniel A. Dagenais	Donald R. McCarty
Richard F. Dolan	Richard Wagner
Louise Cérat	Jean Gauthier

Conseil
George W. Hall, c.r.

31e étage, 2 Complexe Desjardins
Casier Postal 156, Place Desjardins
Montréal H5B 1G4
Téléphone: 288-7811

Les Terrasses de la Chaudière,
Suite 400, 25, rue Eddy, Hull,
Québec J8Y 6N4
Téléphone: (819) 770-0804

BELZILE, ST-JEAN
SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

samson,
bélair
& associés
Comptables agréés
QUÉBEC · MONTRÉAL · OTTAWA · TORONTO · CALGARY · VANCOUVER
RIMOUSKI · TROIS-RIVIÈRES · SHERBROOKE · SAINT-HYACINTHE · KITCHENER
SEPT-ÎLES · MATANE · COATICOOK · FORT LAUDERDALE (U.S.A.)

Télévision

Suite de la page 35

LUNDI

2 CBFT

8.55 Ouverture et horaire
9.00 En mouvement
9.15 Les Oraliens
9.30 Animagerie
9.45 Tape-tambour
10.00 Passe-partout
10.30 Magazine-Express:
"En forme partout", avec Danielle Gagné, éducateur physique. "Cuisine régionale", avec Roch Laforest de l'Institut du tourisme et d'hôtellerie du Québec.
11.00 Mon pays, mes amours:
"Ma maison est une île". Des gens de l'île d'Orléans nous parlent de leurs belles vieilles maisons et des coutumes d'antan.
11.30 Capitaine Caverne
11.55 Les Pierrafeu
12.25 Le téléjournal
12.30 Allô Bou Bou:
Inv.: Gilles Rivard et Fabienne Thibeault.
13.30 Football canadien
Les Roughriders de Saskatchewan rencontrent les Tiger Cats au stade Ivo Wynne de Hamilton.
16.00 Bobino
16.30 Edgar Allan, détective
17.00 Galactica:
Série américaine de science-fiction. Avec Lorne Greene, Richard Hatch, Dirk Benedict, John Collicos et Maren Jensen.
18.00 Ce soir:
Les grands titres des nouvelles nationales et internationales suivis des nouvelles régionales.
18.40 Nouvelles du sport
18.50 Télex arts
19.00 La fine cuisine d'Henri Bernard
19.30 Terre Humaine:
Téléroman écrit par Mia Riddez-Morrisset.
20.00 Télé-sélection:
"Un papillon sur l'épaule" (Français 1978). Drame policier réalisé par Jacques Deray, avec Lino Ventura, Claudine Auger, Nicole Garcia et Jean Bouise.
22.00 Vivre ici maintenant:
Série écrite, interprétée et réalisée par Jacques Languirand.
22.30 Le téléjournal
23.05 Nouvelles du sport
23.15 Femme d'aujourd'hui
0.15 La couronne du diable:
D'après l'oeuvre de Ken Taylor. Avec Brian Cox, Charles Kay et Paul Greenwood.
1.20 Le téléjournal

10 CFTM

7.10 Horaire
7.15 Les p'tit bonshommes
7.30 Première heure:
La météo—La ronde de nuit—Évolution de l'actualité—Le monde des affaires—La revue des éditoriaux—Les nouvelles artistiques.
9.00 Votre amie Suzanne:
"Notre langue"; "Je voudrais vous dire", "Bien dans sa peau", "Cuisine rapide".
10.30 Jinny
11.00 Fanfan Dédé
11.30 Les p'tits bonshommes
11.45 Les satellipoppettes
12.15 Le dix vous informe
12.30 Ciné-quiz:
"L'événement le plus important depuis que l'homme a marché sur la lune" (Franco-Italien 1973). Comédie écrite et réalisée par Jacques Demy, avec Marcello Mastroianni, Catherine Deneuve, Claude Melki et Micheline Presle.
14.30 Janette veut savoir:
Sujet: "Femmes de l'année" (3e volet).
15.30 Services à la communauté
16.00 Gronigo & Cie
16.30 Les joyeux naufragés
17.00 L'artishow:
Avec Pierre Lalonde et Daniel Hétu.
18.00 Le dix vous informe
18.30 La petite maison dans la prairie
19.30 Dominique en rappel
20.00 Marisol
20.30 La croisière s'amuse
21.30 Michel Jasmin
22.29 La quotidienne — tirage
22.30 Les Nouvelles TVA
23.00 Les sports
23.15 La couleur du temps
23.30 Mannix
0.30 Fermeture

17 RADIO-QUÉBEC

10.00 Marché aux images
Une série de films éducatifs à l'intention des enfants
13.30 Marché aux images
14.30 Les 100 tours de Centour
15.30 Recours:
"Conservation: ressources et patrimoine" Sous le pic des constructeurs et victimes de nos indifférences ou même de vandalisme, les paysages s'abîment, les richesses naturelles s'épuisent et le patrimoine s'amenuise. Quelques citoyens ont décidé de chercher des recours contre cette réalité inacceptable.
16.00 Les apprentis-cuistots
16.30 Gens et ressources
17.00 Journal de voyage:
"Florence-Rome" Série dédiée à l'art et conçue autour de la personnalité d'André Malraux.
18.00 Passe-partout
18.30 Télésérie
Des informations sur la santé, la consommation, l'éducation, la culture et le monde scientifique.
19.00 Bozéjeunes:
Un magazine fait par et pour les adultes
19.30 Visage
"Micheline Coulombe-St-Marcoux" Compositeur de musique contemporaine depuis son enfance, Mme Coulombe-St-Marcoux nous parle de sa vie et de sa carrière à l'intérieur de ce cadre musical méconnu.
20.00 Les lundis de Pierre Nadeau
Une émission d'affaires publiques dans laquelle l'animateur Pierre Nadeau et ses invités discutent les événements qui font la manchette de l'actualité politique, tant sur la scène québécoise, canadienne qu'internationale.
21.00 Profils de premiers ministres:
Un regard sur les coulisses de notre histoire à travers le portrait de quelques premiers ministres qui se sont associés au parlement de Québec "Joseph-Alfred Mousseau".
21.30 Lettres d'un bout du monde
"Un voyage au Brésil: Le patriarche et le poète" Une série de neuf documentaires qui nous transportent au Japon, en Espagne, au Brésil et en Inde.

99 TVFQ (Câble)

9.30 Pour les jeunes
Trente millions d'amis — Croque-vacances: Les coulisses de Disneyworld. Infos-magazine: Varitétés: Jean Vallée et Gréco Casadesus.
10.30 Avis de recherche
Claude Piéplu lance un avis de recherche à ses camarades de classe de 1ère de l'école de la rue Clair (1935-36). Inv.: Elizabeth Depardieu et Pierre Bachelet.
11.00 Des chiffres et des lettres
11.20 Génération une:
"La science-fiction: vous aimez?"
11.30 Aujourd'hui madame:
"Les grandes voyageuses" Inv.: Mlle Fresnel, de Matignon raconte sa randonnée à vélo: 22 000 km à travers 17 pays et Mme Genty, de Dijon nous parle du Rwanda.
12.30 Les jeux de vingt heures.
13.00 Bruits en fête et son de plaisir:
La place tenue par la musique dans la vie quotidienne en vue de retracer la vie quotidienne de l'émotion musicale.
13.30 Le magazine de l'aventure:
La traversée de la Nouvelle Guinée en 1959; les premiers pas sur la lune, etc.
14.30 L'épreuve des faits:
"Sylviane, ta mère t'appelle". Enquête auprès de parents adoptifs et de mères célibataires qui ont dû abandonner leur enfant à la naissance.
15.30 Actualités régionales
17.00 Le donjon des aigles
L'histoire de deux hommes, l'un étant éducateur, et l'autre professeur, qui ont décidé de donner tout leur temps aux rapaces diurnes et nocturnes.
17.30 Le commode.
Jeu qui consiste à faire découvrir par un concurrent une personnalité de la chanson, de la littérature, du sport, etc...
17.45 Les gaietés de la correctionnelle.
Série qui présente des procès en correctionnelle drôles ou même cocasses.
18.00 Avis de recherche
Jean Richard, le commissaire Maigret, lance un avis de recherche à ses camarades du lycée Fontanes à Niort, classe de 1re (1937-38) Inv.: Annick Tonguy-Richard, les clowns Francesco et Enrico et Hervé Villard.
19.00 Aujourd'hui madame:
"Des auteurs face à leurs lectrices" Inv.: Marie-Louise Audiberti, Jean-Marie Dallet et Yves Delange.
20.00 Première: Heinz Holliger.
Heinz Holliger, considéré comme le meilleur hautboïste du monde, est né à Langenthal (Suisse) il y a 42 ans. Au programme: Bach, Marin Marais et Heinz Holliger.
20.30 Bruits en fête et son de plaisir:
La place tenue par la musique dans la vie quotidienne en vue de retracer la vie quotidienne de l'émotion musicale.
21.30 Télé-film:
Les enquêtes du commissaire Maigret: "La danseuse du gai moulin" Télé-fim policier d'après le roman de Georges Simenon, avec Jean Richard, Gérard Darrieu et Danièle Croisy.
23.00 Passez donc me voir.
Inv.: Pierrette Bruno, Philippe Clair, Jean Dutour, Gérard Jugnot et Pierre Reach.
23.25 Actualités régionales

6 CBMT

9.26 A Thought for Today
9.30 CBC Good morning
9.45 The Friendly Giant
10.00 Camera twelve
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
11.58 Weather Report
12.00 The Bob Newhart Show
12.28 Community Announcements
12.30 McLean at Large
13.30 Al Oeming
Man of the North
14.00 Wok with Yan
14.27 Program highlights
14.30 Coronation street
15.00 The Edge of Night
15.30 Take 30
16.00 CFL: football:
"Ottawa at Edmonton"
19.00 The City at Six
19.30 The two of us
20.00 Private Benjamin
20.30 Flappers
21.00 MASH
21.30 WKRP in Cincinnati
22.00 The spies who never were
23.00 National news
23.27 The City Tonight
23.45 Barney Miller
0.15 Twilight zone
1.15 Station closing

12 CFCF

5.59 Sign On
6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercise
7.00 Canada AM
9.00 Romper Room
9.30 What's Cooking
10.00 The new Ed Allen show
10.30 The community
11.00 Definition
11.30 Texas
12.30 CTV special:
"The octoberfest parade"
13.30 CTV sports special
CFL football: "Saskatchewan at Hamilton". The Saskatchewan Roughriders face the Hamilton Tiger Cats at Hamilton's Ivor Wynne Stadium.
16.30 Family feud
17.00 The price is right
18.00 Pulse
19.00 M.A.S.H.
19.30 House calls
20.00 CTV movie special:
"Jacqueline Bouvier Kennedy". Avec Jaclyn Smith, Rod Taylor, James Franciscus.
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
24.00 The Twelve Midnight Movie:
"High society" (Comédie musicale 1956) Avec Frank Sinatra, Grace Kelly et Bing Crosby.
2.10 Sign off

MAGAZINE D'ACTUALITÉ

L'INFORMATEUR

AVEC PIERRE PASCAU

Pierre Pascau discute des nouvelles de l'heure et pose aux gens qui font l'événement les questions qui vous préoccupent.

Du lundi au vendredi
13h15 / 15h

CKAC 73

à l'écoute de la vie politique